This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

a39015 01802708 9b

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉLANGES

HISTORIQUES,

SATIRIQUES ET ANECDOTIQUES

DE M. DE B... JOURDAIN,

ÉCUYER DE LA GRANDE ÉCURIE DU ROI (LOUIS XV);

CONTENANT des détails ignorés ou peu connus sur les événemens et les personnes marquantes de la fin du règne de Louis XIV, des premières années de celui de Louis XV, et de la Régence.

TOME PREMIER.

PARIS,

CHEVRE ET CHANSON, IMPRIMEURS,
RUE MONTMARTRE, N° 113.

M. DCCC. VII.

3V
379

DC
33.4
.B68
v.1

PRÉFACE.

Les pièces satiriques ne sont pas toujours fondées sur une vérité exacte, mais elles font connaître ce qu'on pensait de ceux qui en sont l'objet et comment on s'exprimait à leur égard; elles indiquent l'esprit du tems et sont l'expression des passions souvent actives qui bouleversent les états et occasionnent des révolutions politiques ou des guerres au dehors: on y lit l'histoire du cœur humain aux prises avec la haine, la jalousie et l'impuissance de se venger autrement.

Souvent aussi elles sont des avertissemens amers que les peuples ou des hommes qui connaissent les cours, donnent à ceux qui les habitent, et surtout aux souverains, quoiqu'assez ordinairement sans fruit.

Les satires, les anecdotes qui dévoilent la turpitude et les sales passions des grands, peuvent donc offrir un sujet de méditation et un résultat utile à ceux qui les lisent.

Elles ont de plus l'agrément de la variété, et ce plaisir que l'on trouve à connaître des choses que la puissance et la crainte ont tenues long-tems à l'abri des regards du public; elles font passer en revue les actions secrettes et les motifs des évènemens qui paraissent tenir à des causes plus respectables, parce qu'en effet les moyens publiquement employés à les soutenir avaient quelque chose de grand.

Celles que l'on rapporte ici réunissent presque toujours ces deux rapports en elles; ce sont des pièces également provoquées par les actions basses des hommes puissans, les sots conseils des courtisans, la mauvaise foi des ministres, les intrigues des maitresses; et en même tems par quelque événement public, dont le mauvais succès a dévoilé

l'ineptie ou l'ignorance de ceux qui en étaient les auteurs.

Toutes ces pièces ne sont pas d'un égal intérêt, mais il n'en est aucune où la curiosité et le goût des anecdotes ne trouve à se satisfaire.

Elles se rapportent pour le plus grand nombre à des personnages célèbres par le rang qu'ils ont tenu dans le monde, à des évènemens politiques, à des intrigues de galanterie, aux travers ou aux vices d'hommes distingués, enfin à des scènes scandaleuses ou de corruption dont on voit tant d'exemples à la cour et chez les grands.

La fin du règne de Louis XIV, les premières années de celui Louis XV et la Régence, sont les époques où ces pièces ont été publiées; les hommes publics, les actrices, les financiers, les évêques en sont l'objet: quelques-unes offrent des vers pleins d'agrément, de finesse et de goût; d'autres n'ont de mérite que la méchanceté et la

causticité du stile ; enfin un assez grand nombre présentent à nu les mœurs corrompues du tems et donnent l'idée que le public se faisait de la prétendue sagesse des magistrats et des ecclésiastiques d'alors.

Nous avions d'abord pensé à retrancher du recueil toutes celles de ces pièces qui peignent trop librement les vices et la turpitude secrette d'hommes d'un rang ou d'une naissance illustres ; mais en y réfléchissant il nous a paru, qu'à l'exception d'un petit nombre par trop licencieuses, nous devions les conserver, puisqu'elles font connaître les mœurs, les tems et les personnes aux époques dont nous avons parlé plus haut.

Afin de donner à ces *Mélanges* un mérite qui ajoute à celui des pièces en vers et en prose qui en font la substance, et pour que le lecteur soit plus à même de sentir en quoi consistent l'à-propos, la vérité ou la méchanceté de chacune d'elles, nous avons fait précéder les critiques, les satires, les anecdotes,

d'un apperçu historique de l'état et du caractère de chacune des personnes qui y jouent un rôle.

Les dernières années du long règne de Louis XIV nous ont fourni l'occasion de faire plusieurs remarques qui jettent de la lumière sur les intrigues secrettes de cette époque. C'est par-là que nous avons débuté avant de faire connaître aux lecteurs les pièces amères, pleines de mépris et de haine, qui circulaient contre ce Prince, sa femme et ses ministres.

On verra que c'est peut-être à la conduite ambitieuse et à la fois haineuse de la marquise de Maintenon, ainsi qu'aux divisions qu'elle fit naître dans la famille royale, que sont originairement dues les animosités secrettes, les jalousies qui ont agité la Régence et donné lieu aux satires outrées que chaque parti publiait contre son adversaire.

Le règne de Louis XV et le ministère du cardinal de Fleury, n'ont pas moins enfanté de

pièces qui caractérisent les vices des hommes en crédit et des femmes de cour. Il a fallu, avant de les placer à leur date, donner une idée de chaque personnage : actrices, comédiens, hommes de lettres, courtisannes, ministres, financiers, princes, chacun a dû être démasqué, pour qu'on pût sentir l'à-propos de ce qui le concerne.

Nous avons tâché de ne pas borner à une simple Notice ce que nous avions à dire ; nous l'avons accompagné d'anecdotes peu connues et de traits propres à faire de ce Recueil une sorte d'apperçu historique des mœurs du tems.

Le dépôt où nous avons puisé les manuscrits qui nous ont fourni ces pièces, était l'ouvrage d'un homme de cour, amateur des arts et très-instruit en littérature. Il avait recueilli pendant plusieurs années, ce que la chronique scandaleuse, les nouvelles, les disputes des gens de lettres, les prétentions et les vices des grands, avaient pu produire

de pamphlets, de satires, de pièces secrettes, afin d'en former un Recueil très-intéressant : c'est ce Recueil que l'on donne en grande partie avec les notes, les commentaires et les explications préliminaires dont nous venons de parler.

Peu de Mélanges sont aussi intéressans que ceux-ci, par la célébrité et le caractère des personnes qui y figurent, et aussi par le piquant, le mérite des pièces qui y entrent; on peut les regarder comme le complément des Mémoires qui ont paru sur les derniers tems de Louis XIV, le Régent, Louis XV et ses premières maîtresses. On a donc lieu de croire que cet Ouvrage offrira au public une lecture variée, piquante, instructive, et lui fera connaître beaucoup d'anecdotes ignorées, que l'on a rapportées ici avec le cachet du tems et des occasions qui les ont fait naître.

L'époque où elles se rapportent sera long-tems une des plus intéressantes par les souvenirs qui s'y rattachent et le mérite des

hommes qui l'ont illustrée. La France était alors le modèle de l'Europe dans les arts, dans les agrémens de la société et la bonne littérature; ses orateurs, ses poëtes, etc., étaient distingués par des talens qui ne se sont point reproduits au même dégré.

Mais cet extérieur brillant et honorable n'en cachait pas moins un manque de morale secrette, l'oubli des principes conservateurs de l'ordre et de l'économie, et par conséquent la cause de la corruption que la Régence et le règne de Louis XV ont vu se développer avec rapidité, et qui se trouvent dépeints dans ces *Mélanges* d'une manière si naturelle.

Notre siècle ne brille peut-être pas d'un éclat comparable à ceux de Louis XIV et de Louis XV; mais avec une certaine licence d'opinions et quelque chose de moins recherché qu'à la cour de ces rois, il n'offre pas cette hypocrisie et cette dépravation secrette qui semblent caractériser les mœurs

domestiques sous les trois précédens règnes; la nécessité de la contrainte devait donner alors aux vices cachés quelque chose de lâche et d'odieux que n'a pas au même dégré le libertinage bruyant de nos modernes sybarites. Sans doute ceux-ci n'ont point le vernis séduisant de leurs ancêtres; mais il est douteux aussi que l'on pût trouver dans leur conduite privée un champ aussi fécond en intrigues corruptrices et en anecdotes scandaleuses, que dans celle des premiers.

D'ailleurs, la direction que donnent aux passions et aux idées les grands évènemens qui se passent; l'exemple d'une cour d'où la basse galanterie, le libertinage honteux et l'amour effréné des plaisirs sont bannis et remplacés par des occupations guerrières, graves et serieuses, doivent nécessairement influer sur les mœurs publiques et la conduite morale des hommes.

Qu'on ne trouve donc point étrange la distinction que nous croyons pouvoir établir

sous ce rapport entre la Régence ou le règne de Louis XV et le tems où nous vivons. A défaut d'autres preuves les *Mélanges de Bois-Jourdain* en serviraient.

Nous les avons partagés en plusieurs divisions pour en rendre la lècture plus commode.

Sous le titre de NOTICES HISTORIQUES, DE PIÈCES SATIRIQUES ET ANECDOTES relatives aux dernières années de Louis XIV, nous avons placé les pièces que la haine pour la bigoterie de la cour de ce Prince a suggérées ; celles aussi que ses faiblesses et la domination de la marquise de Maintenon inspiraient aux ennemis du monarque ou de la favorite. Il y en a plusieurs qui n'étaient point connues, et qui serviront à apprécier ce règne qui ne le cède à aucun autre en éclat et en grandeur : le tems fait oublier les maux qu'il a faits à la France, pour ne s'occuper que des hommes illustres et des beaux monumens qu'il a vu naître.

La *Régence*, qui le suivit immédiatement,

a été l'époque la plus féconde en pamphlets satiriques, en anecdotes libertines, en dérangemens dans les mœurs et dans les familles; sous la division intitulée *Notices historiques, satires* et *anecdotes* relatives à cette époque, le lecteur trouvera de quoi se faire une idée de l'état de la société en France pendant le tems qu'elle a duré.

Il en est de même des premières années de Louis XV; nous avons fait entrer sous ce titre plusieurs faits peu connus et quelques-uns tout-à-fait ignorés, sur les cardinaux Dubois et de Fleuri; sur les amours du Prince, sur les partis et les intrigues de la cour, sur les basses flatteries des grands et les fautes des généraux.

Les pièces suivantes portent sur les mœurs et les actions de personnes connues dans le monde par leur fortune ou leur rang; nous avons eu soin de les faire connaître assez, pour mettre le lecteur à portée de bien juger le trait historique qui les concerne.

Cette dernière partie, la plus étendue, ne sera pas la moins intéressante de l'Ouvrage, parce qu'elle fera connaître le caractère des personnes qui ont joué un rôle, et qu'elle apprendra à apprécier leur morale par leurs actions plutôt que par la louange que leur ont prodiguée les flatteurs.

C'est le plus utile fruit que l'on retire ordinairement de la lecture de semblables écrits, qui, quoique dictés quelquefois par la médisance, n'en deviennent pas moins des moyens de s'instruire du véritable état des mœurs et des causes de leur corruption.

NOTICES

NOTICES HISTORIQUES,

ANECDOTES

ET PIÈCES SATYRIQUES

Sur Louis XIV, *sa Cour et ses Maîtresses, pendant les dernières années de son règne.*

LOUIS XIV.

Ce Prince, né en 1638, et mort en 1715, monta sur le trône en 1643; son règne fut un des plus longs de la monarchie, et le plus fécond en grands événemens.

La gloire et l'éclat qui accompagnèrent presque toutes ses entreprises; les établissemens qu'il forma, les hommes de génie qui parurent de son tems, ont rendu son nom célèbre, et l'ont placé au nombre des plus grands rois.

Mais les dernières années de sa vie n'ont point répondu à ces hautes destinées; elles ont été marquées par des fautes, par des revers et par une conduite quelquefois indigne du rang suprême.

L'exemple qu'il donna du mépris des droits du mariage en faisant servir à ses amours

des femmes qui y étaient engagées; son obscure soumission aux volontés de sa favorite, qui lui inspirait des sentimens haineux; enfin, les persécutions religieuses auxquelles il s'est laissé entraîner, ont terni sa réputation et diminué le mérite des grandes choses qu'il a faites.

Massillon, qui avait vu la cour de ce Prince, et qui la connaissait à fond, nous en a fait un portrait qui confirme ces observations; malgré sa retenue et la mesure qu'il a dû garder dans un ouvrage destiné à l'instruction de Louis XV, on voit qu'il avait conçu un grand mépris pour les personnes qui dirigeaient Louis XIV, et qu'il désapprouvait l'espèce de dépravation à laquelle on le vit réduit sur la fin de son règne.

« La cour de Versailles, quelques années avant la mort du roi, dit cet illustre écrivain, paraissait tranquille et grave, quand on la comparait à ce qu'elle avait été dans les années les plus célèbres du règne de ce grand monarque; mais sa tranquillité n'était plus qu'un état de faiblesse et d'inaction extrêmes.

» Louis XIV avait eu plusieurs serviteurs plus attachés à sa personne qu'aux graces qui émanaient de sa faveur; on les comptait

principalement dans son domestique; car les grands seigneurs qui ne suivent que les mouvemens de leur ambition, et qui ne croyent point ordinairement que le cœur doive avoir part aux hommages qu'ils rendent, étaient occupés d'autres soins. Ils voyaient le long règne du roi pret à finir; ils avaient été abaissés et éloignés des affaires; et le feu roi, sévère sur les devoirs et sur les témoignages d'attachement qu'il exigeait, qui n'accordait ses graces qu'à cette considération, et à qui une longue expérience avait donné les moyens de développer, mieux qu'un autre n'aurait fait, les affections de chacun, obligeait souvent ses courtisans à porter un masque impénétrable, et à cacher sur-tout les mesures qu'une ambitieuse prévoyance pouvait suggérer.... Madame de Maintenon, la seule qui eut un crédit absolu auprès du roi, avait, avec beaucoup d'esprit, tous les défauts d'une femme jalouse de son influence. Ses graces et la délicatesse de son esprit lui avaient d'abord attiré l'attachement de ce prince, ensuite une confiance sans bornes; l'amitié des vieux ans et une estime solide succédèrent aux premiers sentimens dont elle fut honorés, et ce que le roi et la favorite laissèrent paraître

d'égards et d'attachement respectifs, persuada la cour, la capitale et tout le royaume qu'ils s'étaient épousés secrettement. . . .

» Madame de Maintenon avait une connaissance détaillée des affaires; elle influait sur le choix des ministres, et je ne puis guère douter qu'elle ne fût consultée par Louis XIV sur la forme de son testament; on assurait même que ce fut par elle et par le chancelier Voisin que le duc d'Orléans eut une connaissance imparfaite des dernières dispositions du roi; mais sa douleur et sa surprise, en apprenant que le parlement de Paris les avait annullées, prouvèrent assez quelle part elle avait eue dans un acte qui privait le duc d'Orléans de ses droits naturels. . . .

» Louis XIV ne manquait pas d'esprit naturel; il avait un bon sens et un jugement droit au-dessus des autres hommes. Il avait presqu'aussi long-tems régné qu'il avait vécu. Il connaissait les maximes de son état, et cependant il fut la victime d'un parti (celui des jésuites ou molinistes), dont je n'examine point le fonds de la cause, mais qui le conduisit au tombeau, à cause des vifs chagrins qu'il en ressentait dans ses derniers jours.

» Ce n'était pas la seule chose qui eût

altéré sa santé et affaibli son tempérament; les hasards malheureux de la guerre, auxquels il n'était point accoutumé, et plus encore les pertes domestiques furent de ce nombre.

» *Monseigneur* était mort en 1711; il l'avait regretté non pour aucuns grands talens pour le gouvernement, mais parce qu'il avait les qualités d'un bon prince, et qu'il n'était jamais sorti des bornes du respect le plus profond et de l'attachement le plus tendre pour le roi. Il ne se mêlait de rien, il n'entrait dans aucune intrigue qui pût être suspecte; il fallait le regretter aussi comme successeur à la couronne, et c'est souvent un des motifs qui assurent le moins de regrets aux princes que la mort nous enlève.

» On sentit plus vivement la perte de M. le duc de Bourgogne; Louis XIV avait commencé à l'aimer; il lui avait reconnu des talens; il avait même été jusqu'à lui permettre de s'instruire..... Le duc de Bourgogne n'était cependant pas un prince sans défaut; il se livrait trop souvent aux plaisirs de la table, soit par goût, soit qu'il ne se défiât pas assez de lui-même. Il se prévenait aisément, et rien n'était si difficile que de le faire revenir des partis ou des idées qu'il avait une fois

pris..... Une des choses qui avaient le plus accrédité le duc de Bourgogne auprès du roi, c'était la conduite de la duchesse de Bourgogne. Elle caressait ce Prince, qui aimait beaucoup à l'être, et qui avait véritablement pour elle un attachement de goût; il lui avait accordé des distinctions particulières, comme par exemple celle d'avoir quelquefois une place près de lui au petit couvert, à son dîner. La joie qu'elle en montrait et l'espèce de triomphe qu'elle en fesait, persuadait le roi qu'elle sentait le prix d'être auprès de lui, et rien ne flattait tant l'amour propre de ce prince... L'on a beaucoup raisonné sur la mort prématurée du père, de la mère et de l'enfant, qu'un même instant pour ainsi dire nous enleva (1). On a voulu l'attribuer à des causes extraordinaires et forcées, et l'on ne s'est pas fait de scrupule de nommer comme l'auteur de ce malheur le duc de Noailles, à l'instigation du duc d'Orléans.

» Ainsi Louis XIV ne voyait plus qu'un

(1) Le duc, la duchesse de Bourgogne et leur fils, le duc de Bretagne, moururent à peu de distance l'un de l'autre, dans le courant de 1712. On est assez généralement porté à croire qu'ils ont été empoisonnés.

faible rejetton pour successeur de sa couronne (le duc d'Anjou, depuis Louis XV, né en 1710, troisième fils du duc de Bourgogne); objet affligeant pour un prince qui aimait son peuple, et à qui l'histoire et sa propre expérience avaient appris combien les minorités sont ordinairement agitées..... On avait eu le tems de prévoir la fin de ce prince, et ceux qui l'approchaient le voyaient dépérir; sur quoi je ne dois pas omettre une chose qui se passa, et que l'on ne peut guère comprendre. Maréchal, premier chirurgien, qui aimait tendrement son maître, parlait souvent à M. Fagon, premier médecin, des craintes qu'il avait. Le médecin ne croyait pas ou ne voulait pas croire que le roi dépérissait, quelque démonstration qu'on lui en donnât. Maréchal s'adressa à Blouin, et ils se concertèrent tous les deux pour voir madame de Maintenon, comme plus intéressée que personne à la conservation du roi. Il furent fort étonnés de la mauvaise réception qui leur fut faite; madame de Maintenon les traita de visionnaires et d'imbécilles; elle leur dit que le roi se portait mieux que jamais, et qu'elle n'avait à cet égard aucune alarme, et cela sur le rapport que lui en avait fait M. Fagon.

» Il semble que madame de Maintenon aurait dû examiner et chercher à vérifier quel fondement pouvait avoir le sentiment de deux hommes qui passaient pour sages et éclairés; mais ce n'était plus, pour ainsi dire, un mystère, que le roi dans l'intérieur sentait tout le poids de la vieillesse; que dans les derniers tems il avait des absences d'esprit, et que les momens de représentation lui coûtaient beaucoup. Madame de Maintenon, selon les apparences, en savait autant qu'eux; mais elle ne voulait pas découvrir l'ennui qu'elle avait de vivre avec le roi; car elle menait une vie d'esclave. Elle regarda comme un moment de liberté pour elle celui qui enleva le feu roi. »

Ce tableau modéré et tracé par une main habile et par un homme exercé dans la connaissance des cours, prouve que les dernières années de la vie de Louis XIV ont dû être marquées par mille faiblesses qui expliquent les intrigues, les injustices et la dépravation de cette époque.

St.-Simon, Richelieu, Duclos et Marmontel les ont décrites avec plus de liberté et de détail; ce qu'ils en ont dit jette un si grand jour sur les pièces que nous avons à rapporter, que nous croyons faire plaisir au lecteur de leur

donner un court aperçu de ce que le dernier en dit dans son Histoire de la Régence. On sentira mieux, après cette lecture, la force des satyres et des reproches accrédités contre ce Prince.

« Celui de tous les rois qui affecta le plus la domination, Louis XIV, fut dominé toute sa vie, dit Marmontel, soit parce qu'il manquait de lumières, et qu'avec un esprit droit et une ame élevée, il n'avait cependant ni les talens de son ambition, ni le génie de son caractère, et que par le vice d'une éducation dont il gémissait tous les jours, réduit à se laisser conduire, il sentait que pour commander il fallait qu'il sût obéir, ou soit parce que son ame avait des côtés faibles par où la complaisance et l'adulation pénétraient insensiblement, et que trop vrai pour être en défiance contre les pièges du mensonge, il se laissait aisément séduire par l'air de culte et de dévouement qu'on savait prendre devant lui. Ce fut ainsi que sa volonté, qui se croyait si absolue, fut presque toujours dépendante, et plus d'une fois entraînée contre le penchant de son cœur, naturellement juste et bon.

» Toutes les fois qu'il fut bien conduit,

il fit des choses recommandables; il a laissé des monumens d'une sage magnificence et d'une grande utilité; des ports, des chemins, des canaux, des manufactures, des forteresses, celles-ci même en trop grand nombre; une foule d'établissemens qui attestent sa grandeur, et ce qui l'atteste encore mieux, un génie national, un caractère d'élévation qui était l'empreinte de son ame, et qui n'est que trop effacé. Toutes les fois qu'on voulut abuser de son orgeuil, de son ambition, de son ostentation vaine, il se laissa persuader que tout ce qui pouvait le flatter était juste, et qu'il n'y avait rien de trop cher pour sa gloire et pour ses plaisirs. Ses artistes le ruinèrent par les folies de Versailles, de Marly et des Invalides; et les marbres de ses palais, comme les sables de ses jardins furent baignés des larmes de ses peuples. Ainsi dans le cours d'un long règne, laissant agir autour de lui toutes les passions qui, sous le nom de zèle, se disputaient l'honneur de le servir, il consentit au mal sans s'y complaire, et seulement comme un Dieu trop facile qui exaucait les vœux des méchans.

» Tel l'avait connu cette femme artificieuse et patiente, qui de l'obscurité s'éleva jusqu'au

faîte des honneurs et de la puissance, mit à ses pieds le vainqueur de l'Europe, devint l'ame de ses conseils, et dans l'intérieur solitaire où elle obséda sa vieillesse, fut le martyr de son humeur et tyran de sa volonté.

» Ce n'était point l'amour qui avait livré Louis XIV à la marquise de Maintenon; c'était le besoin de soulagement, de confiance et de repos. Fatigué d'un autre esclavage, il s'était jeté dans son sein pour y respirer en liberté. Des bras d'une femme impérieuse et vaine de sa beauté, de sa naissance, des agrémens de son esprit, sur-tout des droits que ses enfans semblaient lui donner sur leur père; qui se croyant aimée voulait être obéie, et mettait à la place de la séduction la hauteur et la violence; il avait passé dans les bras d'une complaisante modeste, qui, confidente de ses peines, ne se donna que pour sa consolatrice, et sur un cœur refroidi par l'amour, prit l'ascendant de l'amitié. Louis XIV était trop fier pour se livrer avec un homme à cette intimité qui compromet l'orgueil; il se l'a permit sans réserve avec un sexe que la nature semblait subordonner au sien. Toute espèce d'égalité, de supériorité sur-tout lui donnait trop d'ombrage. Le Sully d'un tel roi ne

pouvait être qu'une femme; son orgueil, qui ne ressemblait point à la grandeur d'ame de Henri IV, ne lui aurait pas fait supporter un homme pour ami; et l'on peut voir que de ses complaisans, le plus favorisé, le maréchal de Villeroi, fut l'homme de sa cour le plus bas et le plus futile.

» Depuis que la marquise de Maintenon s'était emparé de l'ame de ce prince, elle l'avait comme investie pour y pénétrer seule et en interdire l'accès à tout ce qui ne lui était pas aveuglément soumis et servilement dévoué. Mais ce fut sur-tout dans les dernières années de sa vie que, poursuivi par le malheur et réfugié auprès d'elle, il lui fut tout abandonné. Il n'est pas permis à l'histoire de dissimuler à quel excès elle abusa de ce dangereux ascendant. La veuve de Scarron, devenue femme de Louis XIV, ne devait plus rien voir d'avilissant pour lui, ni de difficile pour elle.

» Le testament qu'elle lui dicta fut un dernier acte de complaisance de la part du Prince, et un effort d'autant plus pénible, que lui-même il en prévoyait l'humiliante inutilité. La marquise de Maintenon voyait approcher le moment où tomberait, avec l'appui du roi, cette souveraine puissance qu'elle avait achetée

au prix de tant de soins, de gêne, d'ennui et d'amertume, ou plutôt de persévérance à tout dissimuler, à tout feindre, à tout souffrir. Écartée avec de froids égards, réduite sous le nouveau règne à une disgrace honorable, irait-elle ensevelir sa vieillesse dans la retraite et dans l'oubli, ou du majestueux asile qu'elle s'était fait à Saint-Cyr, aurait-elle encore assez d'influence à la cour et dans les conseils pour se consoler du malheur de n'être plus reine? L'alternative semblait dépendre du testament de Louis XIV. L'héritier de la couronne était enfant et orphelin; sous sa minorité, la régence était de plein droit dévolue au duc d'Orléans; mais après lui, s'il en était exclu, le moins jeune des princes du sang étant mineur, elle passait au duc du Maine, dont la marquise de Maintenon avoit été la gouvernante, et qu'elle avoit comme adopté, en faisant éloigner sa mère, la marquise de Montespan, soit pour intéresser le roi, par son endroit le plus sensible, soit pour rendre moins odieuse sa trahison envers sa bienfaitrice, soit pour se faire de son pupille un appui auprès de son père, dont il était l'enfant chéri. Pour lui assurer la régence, le seul obstacle était donc le duc d'Orléans, qui, plus

ennemi de lui-même que tous ses ennemis ensemble, s'était ruiné dans l'esprit du roi. »

Cette opposition d'intérêt entre madame de Maintenon et le duc du Maine d'une part, et le duc d'Orléans d'une autre, fut la source d'une foule de persécutions réciproques, de plaintes, de calomnies; elle a engendré mille satyres amères où les mœurs et la conduite des deux partis sont présentées à nud, et quelquefois peut-être chargées de plus d'odieux qu'elles n'en méritaient.

Elle explique aussi la joie que fit paraître une portion du public à la mort du roi, comme les malheurs de la fin de son règne et la détresse générale furent les causes de celle du peuple.

Voltaire donne une autre explication du peu de regrets qu'entraîna cette mort; « quoique la vie et la mort de Louis XIV, dit-il, eussent été glorieuses, il ne fut pas aussi regretté qu'il le méritait. L'amour de la nouveauté l'approche d'un tems de minorité où chacun se figurait une fortune, la querelle de la *constitution* qui aigrissait les esprits; tout fit recevoir la nouvelle de sa mort avec un sentiment qui alloit plus loin que l'indifférence.

« Nous avons vu ce même peuple qui, en

1686, avait demandé au ciel, avec larmes, la guérison de son roi malade, suivre son convoi funèbre avec des démonstrations bien différentes.

Lorsque Louis, qui d'un esprit si ferme,
Brava la mort comme ses ennemis,
De ses grandeurs ayant subi le terme,
Vers sa chapelle allait à Saint-Denis;
J'ai vu son peuple, aux nouveautés en proie,
Ivre de vin, de folie et de joie,
Par cent couplets égayant le convoi,
Jusqu'au tombeau maudire encor son roi. »

Voltaire, qui parle ainsi, ajoute qu'il vit lui-même le peuple de Paris allant voir le convoi de Louis XIV comme on va à la foire, et le chemin de Saint-Denis tout couvert de petites baraques où l'on s'enivrait.

Une autre preuve du mépris public pour le roi, pendant ses dernières années, se tire d'une note trouvée parmi les papiers de la Bastille, lorsqu'on s'en empara en 1789. La voici : « Prisonnier, 1702, le sieur Perche, maître en fait d'armes, accusé d'avoir dit que le roi ne songeoit qu'à sucer ses peuples; qu'à manier le ... de sa vieille (madame de Maintenon), et qu'il sera bientôt le roi des gueux; que les officiers mouraient de faim; que sa

majesté avait ruiné son royaume en chassant les Huguenots, et que le roi se foutait du peuple. »

Ce passage de l'idolâtrie pour ses rois, au plus profond mépris, peint assez bien une nation où l'enthousiasme de l'adulation va quelquefois jusqu'à la démence, et bientôt l'indifférence pour l'objet adoré jusqu'à l'outrage la plus révoltante. Robespierre et Marat avaient des autels pendant que Louis XVI gémissait dans les fers. Si les choses eussent changé, vous auriez vu ce même peuple sacrifier les plus illustres têtes à la vengeance de ce Prince, qui, au reste, aurait repoussé un pareil hommage, et se serait montré au-dessus du ressentiment, comme il s'est montré supérieur à la mort qu'il a reçue en héros.

Il nous reste à parler maintenant des principaux personnages qui ont figuré pendant les dernières années du règne de Louis XIV, et dont il est plus particulièrement question dans les pièces que nous rapporterons.

LE

LE DAUPHIN.

LOUIS, Dauphin, ou le grand Dauphin, appelé aussi *Monseigneur,* fut le seul enfant qui vécut de ceux que Louis XIV eut de son mariage avec Marie-Thérèse d'Autriche, fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne.

Ce Prince naquit le 1er novembre 1661, et mourut le 14 avril 1711, à Meudon. Il eut de sa femme Marie-Anne-Christine de Bavière, morte en 1690. Le duc de Bourgogne, père de Louis XV, le duc d'Anjou, roi d'Espagne et le duc de Berry.

Voltaire a révoqué en doute les amours de *Monseigneur* avec mademoiselle Chouin que l'on sait aujourd'hui qu'il épousa; ce qui faisait dire à la duchesse de Bourgogne, belle-fille de ce Prince, que si elle venait à mourir avant son mari, elle ne doutait point qu'il n'épousât une tourrière des Carmélites, faisant allusion à la mésalliance du roi avec la veuve de Scaron, et du dauphin avec cette demoiselle Chouin.

Avant elle, il avait eu une maîtresse en titre, Louise de Caumont, fille du duc de

Laforce, placée auprès de madame la Dauphine. On voulut prévenir les suites de cette inclination, en mariant mademoiselle de Caumont avec Louis Scipion de Grimoard, comte du Roure, en 1688. Mais l'intrigue du Dauphin devint seulement plus secrette : il continua de voir la comtesse, et de vivre en amant aimé avec elle. Enfin, le Dauphin et la comtesse du Roure étant devenus veufs l'un et l'autre en 1690, le prince crut pouvoir se livrer plus librement à son penchant ; mais le roi qui craignait les suites de cette liaison, exila madame du Roure à Montpellier. Le motif de cette rigueur tenait à l'aversion que Louis XIV avait pour la comtesse ; il prétendait que la fille que le Dauphin avait eue d'elle, n'en était point ; il ne voulut pas que cette jeune personne fut reconnue, par possession d'état, comme enfant du Prince : elle épousa dans la suite M. Menager, notre ambassadeur aux négociations d'Utrecht, en 1711.

Madame la comtesse du Roure était belle femme, avait de la noblesse, de la dignité, de l'ame. Ce n'était point une femme rusée, comme madame de Maintenon ; elle avait l'ambition qui convenait à sa position. Aussi la favorite du roi la haissait-elle cordialement,

et l'on ne saurait douter que sa disgrace ne fut le fruit de cette haine.

Il y avait une opposition de sentimens, de goût et d'habitude entre le dauphin et le roi, telle qu'ils ne se voyaient que rarement et par bienséance. Aussi le duc de Saint-Simon rapporte-t-il que Monseigneur disait toujours lorsqu'on le pressait de demander une grace au roi : « Ce serait le moyen de tout gâter. »

L'on trouve dans les fragmens des Lettres originales de madame la duchesse de Bavière, seconde femme du duc d'Orléans, père du régent, et morte en 1722, quelques faits intéressans qui font connaître le grand Dauphin.

» Il était de taille moyenne, plus petit que grand, mais il n'avait pas à beaucoup près la taille du feu roi (Louis XIV), il ne se piquait point de profonde politique ; il était cependant toujours boutonné, mystérieux, et se dépitait quand on devinait ses moindres pensées ; pour moi, qui le connoissais dès son enfance, je le faisais souvent fâcher, en la devinant. Il avait une fort bonne mine, et le roi avait coutume de dire : « Monseigneur a la bonne mine d'un prince allemand. »

« Peu de gens ont bien connu le dauphin,

il était à tous égards inconcevable, il avait un faible pour tout ce qui s'attirait la faveur, et ressemblait en cela au reste des courtisans. Si M. le Dauphin avait voulu, il aurait eu le plus grand crédit auprès du roi son père. Sa majesté lui avait dit que, s'il desiroit faire du bien à quelqu'un, il pouvait envoyer droit au trésor royal; que les ordres étaient donnés pour qu'on lui payât tout ce qu'il demanderait; mais le Dauphin n'a jamais profité de cette offre; il disoit qu'il seroit assailli de trop de sollicitations; il refusait aussi de se mêler d'affaires d'état, pour n'être pas obligé d'assister au conseil; d'autres ont cru que c'était un acte de politique de sa part, pour éloigner du roi tout soupçon qu'il fut ambitieux; quant à moi qui l'ai bien connu, je suis très-persuadée que c'était par indolence, de peur de mener une vie plus occupée, et de n'avoir pas assez de tems à donner à sa chère paresse et à la chasse; jamais il ne prit la peine de soutenir ou de desservir, d'aimer ou de haïr aucun ministre.

» Il a eu une fille de la comédienne Raisin; mais il n'a jamais voulu reconnaître cet enfant. La princesse de Conti qui, après la mort du Dauphin a toujours eu soin de cette personne, l'a mariée à un gentilhomme.

» Il avait une singulière opinion religieuse ; le plus grand pêché, selon lui, était de manger de la viande un jour maigre. Il fit chercher la Raisin un de ces jours d'abstinence, et, l'ayant cachée dans un moulin, il ne lui donna ni à manger, ni à boire : lorsque la cour fut partie (c'était à Choisy), la Raisin n'eut que du pain frit dans l'huile et de la salade ; cette femme en plaisanta beaucoup, et raconta la bonne chère qu'elle avait faite ; je demandais au prince à quoi il pensait, en condamnant sa maîtresse à ce régime ; il me répondit : « Je voulais bien commettre un pêché, mais non pas deux ».

MADAME RAISIN,

MAITRESSE DU GRAND DAUPHIN.

C'ÉTAIT une grosse et belle femme, ayant beaucoup de gorge et extrêmement garnie de hanches; appas dont il paraît que ce prince était très-amoureux. Il prit du goût pour elle, en la voyant un jour au théâtre; il lui fit un enfant, sans doute par distraction, car on prétend que son habitude favorite était de remplacer, par un artifice de complaisance de la part de sa maîtresse, les jouissances procréatrices, par une plus piquante que lui offraient les beaux têtons de la Raisin.

C'était la femme d'un comédien de ce nom, excellent dans tous les genres comiques, né en 1656; il joignait, à des talens supérieurs dans son art, de l'esprit et beaucoup de gaîté; il était répandu dans les meilleures sociétés, ainsi que sa belle moitié qui ne lui gardait pas une fidélité à toute épreuve; il aimait la bonne chère et sur-tout le vin.

On devait représenter une comédie à Anet, devant Monseigneur; Raisin, connu pour

buveur, affecta de dire qu'il avait soif; mais il se cacha sous une table couverte d'un tapis; Raisin ne se trouva pas : on l'accusa de s'amuser à boire; son frère vint faire des excuses pour lui. M. le Grand-Prieur et M. le comte de Brionne, qui étaient du secret, parurent embarassés. Enfin Raisin ronfla; on l'entendit; on le tira de dessous la table; il feignit d'être ivre, et, jouant toujours le même personnage, il dit quantité de choses qui amusèrent plus que la pièce même.

Cet excellent acteur mourut, en 1693, dans un temps où le vin manqua, et où le pain était très-chèr, ce qui donna lieu à cette pièce de vers :

Quel astre pervers et malin,
Par une maudite influence,
Empêche désormais qu'en France
On puisse recueillir du vin?
C'est avec raison que l'on crie
Contre la rigueur du destin,
Qui nous ôte jusqu'au Raisin
De notre pauvre comédie.

Raisin mourut d'excès de boisson, n'ayant pas encore quarante ans.

Sa femme, qui fut maîtresse quelque tems du dauphin, s'appelait Françoise-Pitel

Longchamps; elle débuta en même tems que son mari, et quitta le théâtre en 1701.

Nous venons de voir que madame Raisin eut du dauphin une fille appelée mademoiselle Fleuri, que la princesse de Conti fit élever après la mort de son père, et qu'elle la maria à un officier de gendarmerie appelé d'Avaugourg; le roi signa le contrat de mariage.

MADEMOISELLE CHOUIN,

MARIÉE AU GRAND DAUPHIN.

C'ÉTAIT la Maintenon de ce prince; mais bien moins adroite, bien moins ambitieuse que la favorite du roi.

Les sentimens ont été long-tems partagés sur cette personne qui paraît avoir subjugué l'esprit du prince par des qualités de cœur et par des jouissances physiques que les hommes trouvent toujours avec ce qu'on appelle une bonne pâte de femme; c'était le caractère de mademoiselle Chouin qui était d'ailleurs d'un embonpoint comme il le falloit au goût de monseigneur. En parlant d'elle, madame la duchesse de Bavière dit dans ses Lettres originales: « Cette personne était petite et laide. Mais elle avait la plus grosse gorge qu'on eût jamais vue; ces timbales ont charmé monseigneur. »

Elle se nommait Émilie de Chouin, et était fille d'un gentilhomme de la province de Bresse; elle avait été placée chez la princesse de Conti, douairière, en qualité de fille d'honneur. Le dauphin allait souvent chez cette princesse pour se désennuyer de la société de la dauphine qui passait la journée à parler

allemand avec sa femme de chambre (madame la dauphine était aussi princesse de Bavière); il y vit mademoiselle Chouin, prit du goût pour elle, lui fit faire des propositions qui ne furent d'abord pas écoutées. Cette ruse lui réussit; le prince voulut l'avoir, et alla la trouver dans un couvent de la rue Saint-Jacques, où elle s'était retirée. L'auteur de la Galerie de l'ancienne Cour, prétend que le prince, pour vaincre l'obstination de mademoiselle Chouin, qui ne voulait pas se rendre sans être mariée, l'épousa effectivement.

M. de Maurepas, dans ses Mémoires, dit que madame de Maintenon favorisa ce mariage, qui ne pût se faire sans l'aveu du roi, pour que le dauphin ne s'opposât pas à la déclaration de celui qu'elle avait elle-même contracté avec Louis XIV. «Elle n'avait jamais rien fait à la cour, dit-il, qu'en vue de ce grand objet. Elle parvint enfin à faire épouser à Monseigneur mademoiselle Chouin. Ce mariage se fit dans la chapelle de Meudon, en 1607, en présence de M. de Bordage, gentilhomme breton de la cour du prince, de Dumont, son valet de chambre, et de mademoiselle Chommel, intime amie de mademoiselle Chouin. Le curé leur donna la

bénédiction nuptiale. Mademoiselle Chouin étoit grosse en ce tems-là, et l'avait si bien cachée, que personne n'en savait rien. D'abord que le roi en fut instruit, il en fut inquiet; et enfin elle accoucha d'un fils qui fut enlevé sur-le-champ, et élevé dans la rue du Roule, près Saint-E[illegible]ache, comme le fils d'un chevalier de Malthe. Cet enfant qui était très-beau, et que le roi voulut voir, ne vécut que deux ans et demi, quoiqu'on ait fait courir le bruit, pendant la régence, qu'il était encore vivant en Bretagne, où il avait été élevé. »

Sans examiner jusqu'à quel point ce fait rapporté par M. de Maurepas, peut être exact, nous observerons qu'il prouve qu'on ne croyait point que mademoiselle Chouin ait été si difficile, puisqu'elle était grosse lorsque Monseigneur l'épousa.

Il faut bien que cette fille, malgré la laideur et le défaut de taille que lui reproche madame la duchesse d'Orléans, eut quelque mérite qui séduisit le prince, puisque madame de Caylus dit qu'elle enleva, à madame la princesse de Conti, une des plus belles femmes de la cour, le cœur de M. de Clermont-Chate, officier aux gardes, que cette princesse aimait avec

autant de publicité, que si elle eût été demoiselle, maîtresse de sa personne et de son choix.

Mademoiselle Chouin devait épouser ce M. de Clermont-Chate, amant de madame de Conti; elle espérait même d'y faire consentir la princesse, et d'obtenir par elle quelques graces de la cour, dont elle et son futur avaient grand besoin. Mais l'imprudence d'un courier découvrit à la princesse leurs projets et l'infidélité de son amant. Le courier, au lieu de remettre les lettres à son adresse, les porta à M. de Barbesieux qui les remit au roi. Cet événement obligea mademoiselle Chouin de quitter la cour; elle se retira à Paris, où le dauphin entretenait commerce avec elle, malgré l'incertitude du mariage projeté avec M. de Clermont-Chate. Il l'a vit ensuite à Choisy, et bientôt après à Meudon; ces entrevues furent long-temps secrettes; mais, à la fin, admettant tantôt une personne, tantôt une autre, elles devinrent publiques, quoique mademoiselle Chouin fut presque toujours renfermée dans une chambre, lorsqu'elle était à Meudon; enfin la duchesse de Bourgogne, le roi et madame de Maintenon la virent, ce qui donne assez à croire que la favorite du roi, qui avait épousé son maître, était contente

que monseigneur suivît l'exemple de son père, afin d'autoriser le sien.

Le duc de Saint-Simon a laissé beaucoup d'anecdotes sur mademoiselle Chouin, dans ses Mémoires ; il dit qu'il est douteux que monseigneur l'eut épousé, et cependant il ajoute plus bas des choses qui rendent le fait certain. « Il était bien étrange, dit-il, de voir mademoiselle Chouin à Meudon, dans un fauteuil, devant monseigneur, en présence de tout ce qui y était admis ; de madame la duchesse de Berry qui y était introduite, et de madame la duchesse de Bourgogne, chacune sur un tabouret, et de les entendre nommer familièrement devant monseigneur, et tous ceux qui y étaient : la *duchesse de Bourgogne*, la *duchesse de Berry*, le *duc de Berry*, en parlant d'eux ; répondre sèchement aux deux filles de la maison, les reprendre ; trouver à redire à leur ajustement, et quelquefois à leur air et à leur conduite, et le leur dire. « On a peine, continue le duc de Saint-Simon, dans tout cela, à ne pas reconnaître la belle mère et la parité avec madame de Maintenon. Il n'était pas moins étrange encore que mademoiselle Chouin à Meudon, pendant une maladie de monseigneur, le vit plusieurs fois

le jour. Le roi non seulement le savait, mais il demandait à madame de Maintenon si elle avait vu mademoiselle Chouin, et trouvait mauvais qu'elle ne l'eût pas vue, au lieu de la faire sortir du château, comme l'usage était de le faire dans ces occasions; ce qui est une preuve de mariage, d'autant plus forte, que madame de Maintenon, mariée elle-même, et qui affichait si fort la pruderie et la dévotion, n'avait, ni le roi non plus, aucun intérêt d'exemple ni de ménagement à garder là dessus, s'il n'y avait point eu de sacrement, et l'on ne voit en aucun tems que la présence de mademoiselle Chouin ait causé de l'embarras. »

Tous les mémoires du tems s'accordent à dire, comme Voltaire, que cette demoiselle Chouin avait beaucoup d'esprit, mais surtout une grande modération et le plus rare désintéressement; qualités qui attachent les hommes, parce qu'elles flattent leur amour-propre : bien des maîtresses n'ont manquées leur fortune que par un excès d'intérêt ou de prétention déplacées. Le chevalier de Bouillon lui donnait le nom de Frosine; elle se fit estimer et aimer de tous ceux qu'elle voyait, dit Duclos dans ses Mémoires; elle n'eut jamais

ni maison montée, ni même d'équipage à elle, et s'était bornée à un simple logement chez Lacroix, receveur-général des finances, près le Petit Saint-Antoine. Lorsque le dauphin devait aller à Meudon, mademoiselle Chouin s'y rendait de Paris, dans un carosse de louage, et en revenait de même lorsque son amant s'en retournait à Versailles : malgré cette conduite simple d'une maîtresse obscure, tout semblait prouver un mariage secret, ajoute Duclos.

Un trait qui honore le caractère de cette femme, et qui est rapporté par le duc de Saint-Simon, doit trouver place ici. Monseigneur, sur le point d'aller commander l'armée de Flandre, ou pourtant il n'alla pas, fit un testament; et, dans ce testament, il fit un legs considérable à mademoiselle Chouin. Il le lui dit, et lui montra une lettre cachetée pour elle, qui en faisait mention pour lui être rendue, en cas qu'il périt à l'armée. Elle fut extrêmement sensible, comme il est aisé d'en juger, à cette marque d'affection et à cette prévoyance; mais elle n'eut point de repos, qu'elle ne lui ait fait mettre devant elle le testament et la lettre au feu; et elle protesta que, si elle avait le malheur de lui

survivre, mille écus de rente, qu'elle avait amassés, seraient encore trop pour elle.

Elle prouva bien à la mort du dauphin la sincérité de ces protestations, car elle se retira aussitôt dans son ancien logement à Paris, où elle a passé près de vingt ans dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, vivant avec un petit nombre de vrais amis qui lui restaient, et délivrée d'une foule de plats courtisans qui s'éloignèrent d'elle, sans égards ni pudeur; elle est morte en 1710.

AUTRES MAITRESSES DU DAUPHIN.

Ce prince qui avait épousé, à l'âge d'à-peu-près dix-neuf ans, en 1680, une princesse de Bavière, parut l'aimer tendrement et exclusivement pendant environ trois ans; et peut-être n'aurait-il que très-tard pensé à de nouvelles amours, si cette princesse eût mis plus de complaisance dans ses manières. Elle avait une femme de chambre appelée Bessola, et en était tellement entêtée, qu'elle passait sa vie avec elle dans de petits cabinets, sans vue et sans air, derrière son appartement. Le roi fit ce qu'il put pour la tirer de cette manie; mais elle y répondit si mal, que, rebuté à la fin, il la laissa dans la solitude où elle voulait être, et toute la cour l'abandonna avec lui. Fatigué, de son côté, d'entendre la dauphine parler toute la journée allemand avec sa femme de chambre, tandis qu'il n'en savait pas un mot, monseigneur chercha à amuser chez la princesse de Conti, fille du roi et de madame de la Vallière, et par conséquent sa prôpre sœur : ses assiduités chez

cette princesse, dit madame de Caylus, firent soupçonner qu'il y avait plus que de l'amour fraternel entre eux. Il y a cependant grande apparence, ajouta-t-elle, que le dauphin ne rechercha cette société que parce qu'il trouva d'abord de la complaisance, puis du plaisir parmi la jeunesse qui environnait la princesse de Conti.

Mademoiselle de Rambures, l'une de ses filles d'honneur, vive, hardie, et avec l'esprit qu'il faut pour plaire aux hommes, sans être belle, eut des vues sur le cœur du jeune prince, et réussit dans son projet; la dauphine en eut beaucoup de chagrin; mais il était trop tard, et elle ne pouvait que s'en prendre à elle du changement de son mari.

Le prince ne resta pas constant à mademoiselle de Rambures; une autre fille d'honneur lui succéda, et bientôt le prince eut d'autres maîtresses, sans en faire mystère. Madame Raisin, belle femme, spirituelle et voluptueuse, fut du nombre; nous en avons parlé plus haut; il la conserva long-tems, et avec une sorte d'éclat.

Indépendamment de ces liaisons réglées, le prince avait, comme on dit en termes de galanterie de cour, des passades. Dumont

et Francine, gendres de Lulli, lui en facilitaient divers moyens, et ce ne sont ni les premiers ni les derniers qui aient servi un prince à cet égard. Ces messieurs avaient la direction de l'Opéra, qui, comme on sait, a toujours servi de dépôt pour recruter les filles de joie des richards débauchés de Paris et de la cour.

On raconte l'anecdote suivante arrivée à ce prince; elle mérite d'être rapportée ici. Nous terminerons par elle ce que nous avions à dire pour faire connaître le grand dauphin.

Un jour qu'il avait témoigné du goût pour Fanchon Moreau, jolie courtisane, attachée au spectacle, Dumont écrivit à cette fille pour l'avertir de se trouver à Meudon. La lettre, au lieu d'être rendue à Fanchon Moreau, fut rendue à sa sœur Louison, qui étoit fort laide, mais qui fut exacte au rendez-vous. Monseigneur la reçut, et s'en accommoda très-bien. Cependant Dumont avait connu la méprise; il arrive avec l'autre, et frappe à la porte: « Vous vous trompez, monseigneur, s'écria-t-il, ce n'est pas celle-là. » Point de réponse; Dumont redoubla encore; enfin monseigneur ouvre la porte, et proteste qu'il est fort

content de la première, et qu'il verra sa compagne une autre fois : puis il lui fit offrir dix louis ; mais Fanchon Moreau, irritée de ce qu'il la renvoyait sans la voir, prit cet argent, et le jeta au nez de Dumont, qui en était le porteur ; elle conta son aventure, et quelques jours après toute la cour en rit.

LA PRINCESSE DE CONTI.

Il serait impossible de bien connaître l'esprit tout-à-la-fois bigot et libertin des dernières années du règne de Louis XIV, et, par conséquent, de pouvoir connaître l'à-propos des pièces que nous avons à rapporter, sans ajouter encore quelques traits de la vie et du caractère de ceux qui ont pris part aux voluptés de cette époque.

Madame la princesse de Conti, dont il a déjà été question dans le chapitre précédent, était du nombre.

Marie-Anne, dite mademoiselle de Blois, née en 1666, de Louis XIV et de madame de la Vallière, fut mariée à Louis Armand, prince de Conti, en 1679, c'est-à-dire, à l'âge de treize ans. Ce fut le premier exemple d'un enfant naturel du roi épousant un prince du sang. Le roi maria sa fille comme s'il l'eût eue de la reine, et qu'il l'eût mariée au roi d'Espagne; il lui donna cinq cents mille écus d'or, comme on faisait toujours avec cette couronne; hormis, comme remarque madame de Sévigné, que ceux-ci furent payés,

et que les autres ne sont que pour honorer le contrat.

De toutes les filles du roi, la princesse de Conti fut celle qu'il aima le plus.

« Cette charmante princesse, dit madame de Caylus, belle comme madame de Fontange, agréable comme sa mère, madame de la Vallière, avait la taille et l'air du roi son père; et, auprès d'elle, les plus belles et les mieux faites n'étaient point regardées. Cependant le grand éclat de cette princesse ne dura que jusqu'à la petite vérole qu'elle eut à dix-sept ou dix-huit ans; elle lui prit à Fontainebleau; elle la donna à son mari, qui en mourut dans le tems qu'on le croyait hors d'affaire. Il le pensait si bien lui-même, qu'il expira en badinant avec sa femme et ses amis. Gauche dans toutes ses actions, il n'était aimé de personne, par l'envie qu'il eut toujours de paraître ce qu'il n'était pas. Pour faire l'homme dégagé, et montrer qu'il n'était pas jaloux, il amenait sa femme chez les jeunes gens de la cour les plus éveillés et les mieux faits. Cet conduite donna lieu à nombre d'histoires qui firent du bruit dans le tems, et ne servit qu'à développer la coquetterie naturelle de la jeune princesse. Elle eut beaucoup d'amans. »

Le plus remarquable fut Clermont-Chate, dont il a déjà été question, officier aux gardes, homme parfaitement bien fait, et qui n'avait rien que beaucoup d'honneur et d'intrigue. Il plut à la princesse de Conti, chez laquelle le duc de Luxembourg, son parent, l'avait introduit, et devint en même tems favori de Monseigneur. Sa liaison avec la princesse ne l'empêcha pas de faire sa cour à mademoiselle Chouin, l'une de ses filles d'honneur, qui lui objecta la passion qu'il avait pour madame de Conti, belle et jeune. Cet officier n'hésita pas à sacrifier à la fille d'honneur les lettres qu'il avait reçues de la maîtresse; nous avons déjà fait reconnaître, à l'article de mademoiselle Chouin, les suites de cette aventure. Clermont-Chate ayant renvoyé, par le courier de M. de Luxembourg, les lettres de la princesse à sa nouvelle maîtresse, elles furent par erreur portées à M. de Barbésieux, ministre, qui les remit au roi; il les lut, et fit appeler sa fille. « Elle, dit Saint-Simon, qui n'allait jamais chez le roi, qu'entre son souper et son coucher, fut très-étonnée du message, et très en peine de ce qu'il lui voulait; car il était encore plus redouté de sa famille que de tout autre. Elle entre dans le

premier cabinet, sa dame d'honneur y reste; le roi l'emmène plus loin; et, après un court préambule, il lui dit d'un ton sévère : « Je sais tout : il serait inutile de me rien dissimuler sur votre commerce avec Clermont; connaissez-vous ces écritures, ajouta-t-il, en tirant les lettres de sa poche. » A ce début la pauvre princesse se trouva mal. La pitié prend au père, qui la remit comme il put, et lui donna les lettres sur lesquelles il la chapitra, mais assez humainement. Quand il la vit un peu rassurée, ce n'est pas tout, lui dit-il, il faut vous montrer combien vous avez mal placé vos affections, et à quelle rivale on vous sacrifie. Ce coup de foudre, peut-être plus accablant que le premier, renversa de nouveau la princesse; le roi la remit encore, mais ce fut pour en tirer un nouveau châtiment. Il voulut qu'elle lut expressément les lettres où Clermont et mademoiselle Chouin se livraient à une amère ironie. Voilà où elle pensa mourir de douleur. Elle se jeta aux pieds de son père, baignée de larmes, ne pouvant presque articuler, étouffée par les sanglots, et demandant vengeance. Elle fut accordée; le roi envoya ordre au duc de Luxembourg de mettre Clermont dans la

citadelle de Tournay, d'exiger la démission de sa charge, et de le faire partir pour le dauphiné, avec défense de sortir de la province. Mademoiselle Chouin fut condamnée au couvent. »

Une chose remarquable, c'est la constance de l'attachement de monseigneur pour celle-ci, malgré cette scène ; quelques personnes ont pensé que le prince l'excusa sur ce qu'elle avait eu en vue de s'établir ; mais il est plus probable que le prince, lié par ses habitudes secrettes, qu'il craignait de ne peut-être pas rencontrer avec autant de facilité chez une autre, lui resta attaché ; avec de pareils gens les raisons physiques sont toujours les plus fortes, à mesure sur-tout qu'ils prennent de l'âge. Tous les hommes au reste sont bien un peu de même, ce qui explique beaucoup de liaisons disparates et inconvenantes dont on s'étonne.

Si le grand dauphin venait chez la princesse de Conti, elle allait aussi à Meudon. Cette société passait pour être peu difficile ; aussi était-ce là que les pamphlets et les satyres du tems plaçaient certaines scènes de libertinage et de voluptés dont nous parlerons dans la suite. Cette réunion était composée

du prince, de mademoiselle Chouin, du maréchal de Vendôme, du duc et de la duchesse de Berry, du maréchal d'Uxelles, madame la duchesse de Bourbon; le roi y venait lui-même quelquefois aussi.

Quant à la princesse de Conti, après la mort du dauphin, devenue grave et sérieuse, elle choisit des personnes tranquilles et aimables qui lui composèrent un cercle où elle passait sa vie; elle mourut en 1739, âgée de soixante-quinze ans.

Son mari, Louis de Bourbon-Conti, était fils d'Armand, prince de Conti, frère du grand Condé; il n'eut point d'enfant de sa femme, et mourut beaucoup avant elle, en 1685.

Mme LA DUCHESSE DE BOURBON-CONDÉ.

CETTE princesse était la femme de Louis III, du nom de Condé, petit-fils du grand Condé et père du duc de Bourbon, qui fut premier ministre sous Louis XV; il mourut en 1710. La duchesse, son épouse, était une des filles que le roi avait eues de madame de Montespan; elle s'appelait mademoiselle de Nantes, et n'avait qu'onze ans lorsqu'elle se maria en 1685; morte en 1743.

La jeune princesse était belle, pleine de graces, et encore plus de malignité, au rapport des mémoires du tems. Elle boitait un peu, sur quoi la duchesse de Bavière, dite seconde madame, mère du régent, fait cette réflexion : « Je ne sais pas comment fait madame la duchesse; mais au lieu d'être moins bien parce qu'elle boite, rien ne lui sied si bien; cela lui donne un agrément de plus. »

Avec une taille contrefaite, observe le duc de Saint-Simon, ce qui s'apercevait peu,

elle avait une figure formée par les amours, et son esprit était fait pour se jouer d'eux à son gré, sans en être dominé, n'aimant personne; connue pour telle, on ne pouvait se défendre de la rechercher; libre, dans les momens les plus inquiétans et les plus contraints; invulnérable aux surprises et aux contre-tems, elle passa sa jeunesse dans la frivolité et les plaisirs, qui, en tout genre, ajoute Saint-Simon, et toutes les fois qu'elle le put, allèrent à la débauche.

Elle avait, suivant le même auteur, de grands talens pour la vie qu'elle menait, celui de danser avec une grace singulière; celui de boire sans jamais perdre la tête; enfin le talent de se moquer complettement et de la ville et de la cour, soit dans de bons mots toujours applaudis, soit dans des couplets inpromptus contre le roi, son père, son mari, le duc de Bourgogne, contre ses sœurs, contre ceux qu'elle semblait aimer le mieux, et qui passaient leur vie avec elle. Elle appelait ses sœurs les *poupées du sang*, parce qu'elles étaient de fort petite taille..... Cette profusion de satyres aurait été funeste à tout autre; on feignait de s'en divertir en sa présence; mais secrettement on la craignait.

Pendant le siége de Mons, en 1691, elle imagina de faire un roman, et de transporter les mœurs et les caractères du tems sous les noms de la cour d'Auguste; elle y désignait malignement, sous le nom de Julie, la princesse de Conti qu'elle n'aimait pas. A ces qualités elle réunissait beaucoup de souplesse dans les affaires et les intrigues. Incapable d'amitié et fort capable de haine; mais elle avait peu de suite dans les choses qui en exigeaient.

A l'égard de monsieur le duc, son mari, on ne pouvait guère être moins fait pour l'amour; cela ne l'empêchait pas de passer pour homme à bonnes fortunes; aimant sa femme plus qu'aucune de celles dont il desirait qu'on le crût bien traité, il affectait de l'indifférence pour elle; il en était excessivement jaloux, et ne voulait pas le paraître.

Le second prince de Conti, François-Louis, prince de la Roche-sur-Yon, mort en 1699, fut véritablement épris de madame la duchesse. Il l'aima avec une tendresse réelle. Le prince de Conti, dit madame de Caylus, ouvrit les yeux sur les charmes de cette princesse, à force de s'entendre dire de ne la pas regarder; il l'aima passionnément; et si de son côté elle

a aimé quelque chose, c'est assurément lui; ils avaient un confident contre lequel la véhémence et la jalousie de M. le duc ne pouvaient rien, c'était M. le dauphin.

Cette dame eut encore un autre amant, qui était le comte de Mailly, dont je ne répondrais pas, dit madame de Caylus dans ses *Souvenirs*.

Madame la duchesse a donc été un des ornemens des dernières années de Louis XIV, et en même tems du nombre des femmes qui passaient leur vie dans les intrigues de galanterie, et préparèrent les scènes encore plus libres des jours de la régence.

Le duc d'Orléans, monsieur, frère unique du roi Louis XIV, et père du régent, y joua aussi un rôle qui doit être remarqué; nous en dirons un mot.

LE DUC D'ORLÉANS, MONSIEUR.

C'est celui qui fit empoisonner Henriette d'Angleterre, son épouse, la princesse la plus accomplie de son siècle. Cette aventure criminelle est connue, nous n'en parlerons pas; mais nous rapporterons sur ce prince quelques traits de caractère, d'après madame de Caylus et les mémoires de Saint-Simon.

Madame de la Fayette, qui a écrit si agréablement l'histoire de la princesse Henriette d'Angleterre, dit, en parlant du duc d'Orléans, que le miracle de l'enflammer n'était réservé à aucune femme : il fut réservé au chevalier de Lorraine. Ce jeune homme, qui était de la plus belle figure, possédait Monsieur avec empire, dit le duc de Saint-Simon. Madame obtint son exil. Suivant les mémoires de ce duc, et les lettres de la duchesse de Bavière, ce fut ce chevalier de Lorraine qui envoya d'Italie le poison qui fit périr Madame, le 30 juin 1670.

Ce favori se dédommageait avec les femmes de la contrainte et sûrement du dégoût que

lui causait la passion du prince. Sa légèreté, son esprit, son peu de scrupule, lui méritèrent plus qu'à personne le nom de *roué*, qui, alors, n'était pas encore à la mode, et ne commença de l'être que pour les courtisans du régent.

Le maréchal de Grancey avait deux filles très-belles, que l'on appelait *les Anges*. Dans le tems de la faveur de madame de Montespan, il n'y eut pas jusqu'à Monsieur, si indifférent pour les femmes, qui ne voulût jouer un rôle galant; il s'attacha à l'une de ces demoiselles, et en parut épris au point d'en être jaloux.

Aussi madame de Sévigné se permet-elle là-dessus un badinage dans une de ses Lettres. « Je vous supplie, écrit-elle, que toutes les jalousies du monde se taisent devant celle de Monsieur; c'est de la quintescence de jalousie, c'est de la jalousie même; j'admire qu'il en soit restée dans le monde après le partage qui lui est échu. »

Quant à l'autre demoiselle Grancey, elle fut quelques momens la maîtresse du dauphin Monseigneur, ce qui montre quelle belle école de mœurs c'était que cette cour, qui, au reste, ressemble en cela à beaucoup de cours.

Il

Il ne nous reste plus qu'à parler de la marquise de Maintenon, pour compléter la liste des personnes qui figurent dans les pièces suivantes, non pas qu'elles ne soient bien connues, mais parce qu'en parlant d'elle ici, nous en prendrons sujet d'en faire connaître plusieurs traits échappés à ceux qui en ont écrit jusqu'à présent.

MADAME DE MAINTENON (1721) (1).

THÉODORE-AGRIPPA d'Aubigné, auteur d'une Histoire de France fort favorable au protestantisme, de la *Confession de Sancy*, du *Divorce satyrique* et du *baron de Feneste*, était en considération à la cour de Henry, roi de Navarre, depuis roi de France. Il était écuyer de ce roi; le bruit courait même qu'il pouvait lui appartenir de plus près, parce que ce roi avoit eu quelque commerce avec la mère de d'Aubigné. Il mourut fort âgé. Il épousa à soixante-douze ans, à Genève, où il s'était retiré, Suzanne de Lusignan, fille et héritière d'Ambroise, baron de Surineau, et de Renée de Vivonne; elle était fort jeune, et lui apporta la baronie de Surineau : elle en eut Constans d'Aubigné, baron de Surineau, gouverneur de Maillezais, homme sans mœurs, qui, pour ses mauvaises affaires, a passé une partie de sa vie dans les prisons.

(1) Ces dates placées à chaque pièce indiquent l'époque où elles ont été écrites.

En 1627, étant prisonnier au Château-Trompette, il devint amoureux, et se fit aimer de Jeanne de Cadillac, demoiselle de beaucoup d'esprit, fille de Pierre de Cadillac, seigneur de la Lave, lieutenant de roi dudit château, sous le fameux duc d'Épernon, qui en était gouverneur, et qui est le même contre qui Théodore Agrippa fit le *baron de Feneste*. La mère de Jeanne de Cadillac s'appelait Louise de Montalambert. Constans d'Aubigné, à la faveur de sa maîtresse, se sauva de sa prison ; ils s'épousèrent peu de tems après, et la dame accoucha à Niort, où son mari était de nouveau prisonnier, d'une fille qui fut nommée Françoise, et qui s'est rendue depuis si fameuse sous le nom de Marquise de Maintenon.

D'Aubigné sortit de prison, et s'embarqua pour la Martinique avec sa femme et sa fille, qui était à la mamelle, et qui serait infailliblement morte dans la traversée sans les soins infinies de sa mère.

Ceci dément tous les bruits populaires adoptés par tant d'écrivains, particulièrement par la marquise de la Fayette, qui, dans ses mémoires imprimés à Rotterdam 1716, y a encore ajouté de nouvelles calomnies. Ils la

font fille d'un geolier du châtelet de Paris, qui l'aida à se sauver, et qui passa avec lui à la Martinique, où, selon beaucoup d'autres, et même les mémoires ci-dessus, en Canada, où ils n'allèrent jamais, et où ils font naître Françoise, appelée pour cela *Canadensis Puella* dans une épitaphe assez belle d'ailleurs, intitulée *Tumulus Ludovici* XIV.

Charles, frère de Françoise, connu depuis sous le nom de marquis d'Aubigné, naquit à la Martinique.

D'Aubigné repassa en France avec sa femme et ses enfans dix ou douze ans après. Ils avoient passé une bonne partie de ce tems chez la bonne madame Chapelle, qui avait une habitation à l'Anse Ceron, paroisse du Prescheur. Le père ne mena pas après son retour une vie plus régulière qu'il avait fait par le passé; il fut encore arrêté, et le ministre répondit à madame d'Aubigné qui sollicitait pour sa liberté : « que me demandez-vous? Nous croyons rendre service à une dame d'un mérite aussi reconnu que le vôtre de la défaire d'un mari si peu digne d'elle. »

Françoise d'Aubigné, depuis marquise de Maintenon, revenant nouvellement de l'Amérique avec sa mère, demeurait vis-à-vis de

la maison de Scarron, lequel, voyant le mauvais état de leurs affaires, demanda en mariage madame de Maintenon, qui n'avait alors que quatorze à quinze ans, disant qu'il ne laisserait pas de vivre commodément avec sa petite terre et son marquisat de Quinet; c'est ainsi qu'il appelait le revenu que lui apportait ses ouvrages, que Toussaint Quinet imprimait. Le mariage se fit au bout de deux ans. Madame de Maintenon, qui était d'une sagesse achevée, et qui avait infiniment d'esprit, rendait de grands services à Scarron; car il la consultait sur tous ses ouvrages, et il se trouvait très-bien de ses corrections.

Scarron disait à monsieur de Segrais son ami: je mourrai bientôt; je le sens bien; le seul regret que j'ai en mourant c'est de ne pas laisser de bien à ma femme, qui a infiniment de mérite, et de qui j'ai tous les sujets imaginables de me louer.

Ce qui servit extrêmement à former madame de Maintenon, c'est que la maison de Scarron était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus poli à la cour, et de tous les beaux esprits de Paris. Quoique Scarron ne fût pas riche, néanmoins il était logé fort proprement, et il avait un ameuble-

ment de damas jaune qui pouvait bien valoir cinq à six mille livres avec ce qui l'accompagnait.

Après la mort de Scarron, madame de Maintenon eut un grand bonheur dans son malheur; car le peu que Scarron avait retourna à ses héritiers. On ne manqua pas d'entretenir la reine-mère de la mort de Scarron, en lui disant qu'il s'était rendu indigne de la pension que la reine lui faisait pendant la guerre, parce qu'il avait fait la Mazarinade; mais qu'il laissait sans aucun bien une jeune femme fort belle, vertueuse et de beaucoup d'esprit, que la pauvreté pourrait peut-être réduire à de grandes extrémités, et que sa majesté ne pourrait pas faire une plus grande charité que de faire rétablir la pension qu'elle avait ôtée à son mari. La reine demanda de combien était la pension; elle n'était que de cinq cent écus; mais un courtisan ayant aussitôt pris la parole, dit qu'elle était de deux mille livres. La reine ordonna sur-le-champ le rétablissement de la pension sur le pied de 2000 liv., et ordonna qu'on lui en portât le premier paiement: avec cela madame de Maintenon se retira chez les hospitalières de la place Royale.

Scarron avait épousé en 1651 mademoiselle d'Aubigné, depuis madame de Maintenon, et mourut au mois de juin 1660.

Une des sœurs de Scarron, qui était très-belle, a été entretenue par monsieur de Fresnes, qui l'a aimée jusqu'à la fin de ses jours, et elle en eut un fils que Scarron appelait son neveu. Ce prétendu neveu fut baptisé sous le nom du sieur Destournel, et on l'appela dans la suite monsieur de Fontenay; il épousa Anne de Thibaut, demoiselle d'une noble et ancienne famille, dont il eut deux filles. Madame de Maintenon prit soin de monsieur de Fontenay, qui fut son écuyer pendant quelque tems et de ses deux filles, qu'elle plaça dans St-Cyr.

Quand Scarron se maria, ses parens, à qui il avait donné son bien, le lui rendirent; et en s'entretenant un jour là-dessus avec monsieur de Segrais, madame de Segrais lui dit que ce n'était point assez pour faire plaisir à sa femme de s'être marié, qu'il fallait qu'il eût d'elle au moins un enfant, et il lui demanda s'il croyait être en état de le faire: Est-ce, dit-il en riant, que vous prétendez me faire ce plaisir-là? J'ai ici, ajouta-t-il, Mangin qui me fera cet office à point nommé (Mangin

On conserva 48000 l. de pension à madame de Maintenon après la mort de Louis XIV; elle mourut le 15 avril 1719; voici son épitaphe:

ÉPITAPHE

DE Mme LA Mse DE MAINTENON.

Cy gist

Très-haute et très-puissante Dame, madame Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, femme illustre, femme vrayement chrestienne. Cette femme forte, que le sage chercha vainement dans son siècle et qu'il nous eût proposée pour modèle s'il l'eust vuë dans le nôtre. Sa naissance fut très-noble; on loua de bonne heure son esprit, et plus encore sa vertu. La sagesse, la douceur, la modestie formoient son caractère, qui ne se démentit jamais. Toujours égale dans les différentes situations de sa vie, mêmes principes, mêmes règles, mêmes vertus; fidèle dans les exercices de piété, tranquile au milieu des agitations de la cour; simple dans sa grandeur, pauvre dans le centre des richesses, humble au comble des honneurs, révérée de Louis-le-Grand, environnée de sa gloire, autorisée par la plus intime confiance, dépositaire de ses graces, qui n'a jamais fait un autre usage de son pouvoir que pour donner des marques de sa bonté. Une autre Esther dans la faveur, une seconde Judith dans la retraite et l'oraison. La mère des pauvres, l'azile toujours sûr des malheureux. Une vie si illustre a été terminée par une mort sainte et précieuse devant Dieu. Son corps est resté dans cette maison dont elle avoit procuré l'établissement, et elle a laissé à l'univers l'exemple de ses vertus. Décédée le 15 avril 1719. Née le 28 novembre 1635, et elle a vécu en tout 83 ans 4 mois 17 jours.

Madame de Maintenon n'avait pas abusé de sa faveur pour s'enrichir; elle s'était contentée de se ménager une retraite honorable à St-Cyr, dont elle pouvait être regardée comme fondatrice; le roi lui faisait avant sa mort 4000 livres de pension par mois, qui lui fut conservée, et dont voici le brevet.

Brevet de la pension de 48,000 *liv.*

Aujourd'hui 12 septembre 1715, le roi étant à Vincennes, ayant été informé que le feu roi son bisayeul a recommandé, peu de tems avant de mourir, à monseigneur le duc d'Orléans, la dame marquise de Maintenon, qui touchoit sur la cassette du feu roi une somme de 4,000 liv. par mois, que son désintéressement lui a rendue nécessaire; sa majesté, pour satisfaire à de si justes intentions, qui sont une suite de la confiance que le feu roi son bisayeul a euë pour cette dame, lui a accordé et fait don, de l'avis de monseigneur le duc d'Orléans, son oncle régent, de la somme de quarante-huit mille livres de pension annuelle, pour en être payée sa vie durant, sur sa simple quittance, par les gardes de son trésor royal, présens et à venir, chacun en l'année de son exercice, suivant les états ou ordonnances qui en seront expédiés en vertu du présent brevet, que sa majesté a pour assurance de sa volonté signé de sa main et fait contresigner par moi conseiller, secrétaire d'état et de ses commandemens. *Signé* Louis, et plus bas Phelippeaux.

Nous ajouterons au récit qui précède, c'est en 1721, que la fortune de madame de

Maintenon vint, des sollicitations réitérées qu'elle fit à la cour pour obtenir une pension de 1,500 francs, dont son mari avait joui pendant sa vie. Le roi, qui était prévenu contre elle, refusa pendant plusieurs années, et à la fin lui en donna une de deux mille à la demande de madame de Montespan. On se ressouvint d'elle en 1672, lorsqu'il fallut élever en secret le duc du Maine, fils du roi et de madame de Montespan, qui était né avec un pied difforme. Le premier médecin d'Aquin, qui était dans la confidence, jugea qu'il fallait envoyer l'enfant aux eaux de Barège. On chercha une personne de confiance qui pût se charger de ce dépôt. Louvois alla secrettement à Paris proposer ce voyage à la veuve Scarron. Elle écrivait au roi directement; ses lettres plurent beaucoup; voilà la cause immédiatement de son élévation; ainsi l'importunité de la pension en fut l'origine, parce qu'elle la fit connaître, comme la modicité de sa fortune fit qu'elle se chargea de cet emploi. Cependant le roi ne goûta pas d'abord sa correspondance; il la traitait de précieuse, et il ne tint pas à lui que madame de Montespan ne la congédiât. Cependant il s'y accoutuma au point de souffrir d'elle les mêmes remontrances que sa maîtresse, pas-

sant ainsi de l'aversion à la confiance, et de la confiance au plus intime abandon, et peut-être à l'amour.

Les lettres que nous avons de cette femme n'ont point le sentiment ni le goût de celles de madame de Sévigné; ce sont deux ames différentes. Cependant elles ont un grand mérite; elles respirent l'esprit du tems où elles ont été écrites. « Elles sont, dit Voltaire, un monument bien plus précieux qu'on ne pense; elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de dignité et de faiblesse qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui était dans celui de Louis XIV. Celui de madame de Maintenon paraît à-la-fois plein d'une ambition et d'une dévotion qui ne se combattent jamais. Son confesseur Gobelin approuva également l'un et l'autre; il est directeur et courtisan; sa pénitente, devenue ingrate envers madame de Montespan, se dissimula toujours son tort. Le confesseur nourrit cette illusion; elle fit venir la religion au secours de ses charmes usés, pour supplanter sa bienfaitrice devenue sa rivale. Ce commerce étrange de tendresse et de scrupule de la part de la nouvelle maîtresse paraît avoir duré depuis 1681 jusqu'à 1686, qui fut l'époque de leur mariage. »

Les sentimens ont été bien partagés sur l'opinion que l'on doit prendre de cette femme; mais quelques efforts qu'aient faits ses panégyristes pour lui imprimer un caractère de respect et d'intérêt, on a toujours conservé d'elle l'idée d'une femme équivoque, ambitieuse, sans foi comme sans religion, mais en portant le masque avec une telle ressemblance de vérité, que la postérité a été trompée, et probablement le restera, au moins en partie.

Madame Élisabeth de Bavière, seconde femme du duc d'Orléans, monsieur, et mère du régent, a dévoilé madame de Maintenon dans les lettres qui nous restent d'elles de manière à ne point s'y méprendre sur les qualités de cette femme; à la vérité la division qui régnait entre elles deux, ou plutôt le mépris que la princesse faisait de la favorite, peut avoir donné lieu à quelques exagérations dans les détails; mais on ne saurait y méconnaître un caractère de vérité qui s'explique d'ailleurs très-bien par les faits (1).

(1) « Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, fille de Charles-Louis, électeur Palatin du Rhin, se distingua par son mérite et par ses vertus; elle épousa Monsieur, frère unique de Louis XIV, et fut un des plus beaux ornemens de sa cour. Elle mourut vingt-un ans après son mari, en 1712. »

« Madame de Maintenon, suivant cette princesse, n'a jamais été maîtresse du roi; elle aspirait à beaucoup plus, et y a réussi. Madame de la Vallière a été maîtresse du roi; c'était une excellente personne. Madame de Maintenon a été gouvernante des enfans naturels du roi; elle a remplacé la Montespan; mais elle a monté à un degré bien plus haut. Son orgueil a causé les malheurs de la France.

» Madame de Maintenon ne manquait point d'esprit, et parlait très-bien quand elle voulait. Elle n'aimait pas qu'on la nommât marquise; elle voulait qu'on la nommât madame de Maintenon tout court.

» Cette vieille madame de Maintenon (c'est toujours madame de Bavière qui parle), quand elle haïssait quelqu'un, c'était pour la vie; il devenait l'objet d'une persécution secrette qui durait toujours. La vieille personne était bien lasse du vieux roi, qui ne la quittait pas, et qui la tenait de court.

» Si quelqu'un se piquait encore d'être raisonnable, cette vieille dévote et le confesseur du roi s'en délivraient par l'exil. Ils furent tous les deux cause des persécutions qu'on a fait endurer aux réformés et aux luthériens. Le père de la Chaise, aux oreilles

longues, a commencé cet ouvrage avec madame de Maintenon, et le père le Tellier l'a achevé.

» J'ai souvent entendu dire à madame de Maintenon : « J'ai été trop loin et trop près des grandeurs pour savoir ce que c'est. »

» Tout ce qui pouvait chagriner le roi dans ses propres affaires ou dans les affaires du dehors, madame de Maintenon le lui cachait. Mais elle-même le tourmentait continuellement au sujet de la constitution et des bâtards qu'elle a toujours voulu élever beaucoup plus haut que le roi ne souhaitait. Elle le persécutait aussi de sa haine contre moi et contre mon fils (le duc d'Orléans, depuis régent); car le roi ne nous a jamais haïs.

» Madame de Maintenon lisait avec une assiduité journalière les lettres qu'elle recevait de Paris, où on lui marquait tout ce qui se faisait dans cette ville et à la cour. Ses paquets étaient toujours de vingt à trente feuilles. Elle disait ce qui lui plaisait au roi, et selon qu'elle aimait ou haïssait les personnes dont il était question.

» Madame de Maintenon, qui se piquait d'une grande dévotion à Versailles, y tenait toutes les semaines une assemblée où les

dames étaient obligées de venir pour faire des charités aux pauvres. Le curé, qui se nommait M. Huchon, faisait chaque fois une exhortation pour exciter ces dames à de plus fortes aumônes. Au sortir de la dernière de ces exhortations, les dames qui y avaient assisté vinrent me trouver en se tenant les côtes de rire; il leur avait dit: « Mesdames, je sais bien que vous êtes très-bas percées (c'est une manière de parler populaire pour dire que la bourse est mal garnie); mais nos besoins sont si grands! attendrissez-vous, ouvrez-vous pour recevoir des membres tout roidis de froid et de misère. » De pareilles figures de rhétorique durent beaucoup toucher ces dames en faveur des pauvres; pour lui c'était très-sérieusement et de la meilleure foi du monde qu'il les leur débitait.

La Montespan est cause que le roi a aimé madame de Maintenon. D'abord, pour avoir cette femme auprès de ses enfans, elle persuada au roi que tout ce qu'on en avait dit était faux; elle priait tous ceux qui parlaient au roi chez elle de démentir les bruits qui avaient couru sur madame Scarron, de la louer, de faire de pompeux éloges de sa vertu et de sa piété. On parvint ainsi à convaincre le roi

que

que ces anciens propos étaient des calomnies, et il l'a cru fermement. Dailleurs la Montespan était pleine de caprice, et ne savait se contraindre en rien. Elle aimait toutes sortes de divertissemens, sur-tout le jeu; elle aurait voulu s'y livrer jour et nuit. Elle s'ennuyait seule avec le roi, qu'elle n'aimait que par intérêt et par ambition, ne se souciant point du tout de sa personne. Il convenait d'abord à son humeur d'avoir auprès de soi quelqu'un qui amusât le roi tandis qu'elle se divertissait; cet arrangement lui donnait plus de liberté pour jouer. Le roi, qui recherchait beaucoup le particulier, aurait bien desiré d'être avec la Montespan, et lui reprochait souvent qu'elle n'avait pas pour lui un amour véritable; ils se querellaient fréquemment, et quelquefois les débats devenaient sérieux; alors on appelait madame Scarron, qui rétablissait la paix et consolait le roi. Celle-ci profita fort adroitement de ces circonstances, fit connaître de plus en plus au roi l'humeur altière de la Montespan, étala de la dévotion, donna à entendre au roi que les chagrins qu'il recevait de la Montespan étaient une punition d'en haut pour les péchés qu'ils commettaient ensemble. A de l'éloquence, la veuve Scarron

joignait de beaux yeux ; le roi s'accoutuma imperceptiblement à elle, et crut qu'elle l'aiderait à faire son salut. Il la tenta cependant ; mais elle tint ferme ; et, en lui laissant entrevoir la plus tendre inclination de la passion pour lui, elle montra la plus invincible répugnance à offenser Dieu (1). Cela inspira au roi une si grande admiration pour cette personne, et une telle aversion pour la vie libertine de la Montespan, qu'il pensa dès ce moment à se convertir.

» Madame Scarron se servit de son élève (le duc du Maine) pour persuader à la Montespan, sa mère, qu'elle n'aurait plus de considération, et serait méprisée de toute la cour si l'amour du roi cessait, et on lui citait la Ludri (2), la Fontange (3), toutes

(1) Ce trait, qui ne peut être suspect de la part de madame de Bavière, semblerait prouver assez solidement que madame de Maintenon n'a point été la maîtresse du roi avant son mariage avec lui, et qu'il n'a vécu avec elle qu'après ; mais cela prouverait en même tems qu'elle était conduite uniquement par l'ambition, et nullement par un sentiment entraînant de tendresse et de passion pour le roi.

(2) Quoique Louis XIV eut pour maîtresse madame de Montespan, il prit encore mademoiselle de Ludri, qui avait été dame d'honneur de la première duchesse

les maîtresses délaissées. Ces insinuations aigrirent l'esprit altier de la Montespan, et lui donnaient de l'humeur quand le roi venait chez elle. Madame de Maintenon, par une marche contraire, tendait au même but. Elle plaignait extrêmement le roi, et lui répétait qu'il se damnerait s'il ne prenait la vertueuse

---

d'Orléans, Henriette d'Angleterre, et qui l'était alors de madame de Bavière, seconde femme du même prince. Elle était chanoinesse en Lorraine, c'est pourquoi on l'appelle quelquefois madame de Ludri; elle avait de la beauté, mais son règne ne dura que deux ans.

(3) La jeunesse, la beauté de mademoiselle de Fontange, un fils qu'elle donna au roi en 1680, le titre de duchesse dont elle fut décorée, mettaient madame de Maintenon à la première place qu'elle n'osait espérer, et qu'elle eut depuis; mais la duchesse de Fontange et son fils moururent en 1681, non sans qu'on ait soupçonné la première d'avoir été empoisonnée par madame de Montespan; la duchesse le crut, et le dit avant sa mort. Lorsque le roi la nomma dame d'honneur de la seconde femme du duc d'Orléans, il se mit à dire en riant : « voilà un loup qui ne me mangera pas; » ensuite il en devint très-amoureux. Cette dame avait le cœur excellent, et était belle comme un ange, et on ne pouvait rien voir de plus parfait depuis les pieds jusqu'à la tête, dit madame Charlotte de Bavière, dont elle était la dame d'honneur, comme on vient de le voir. Cette beauté était rousse cependant et sans esprit, au rapport de la même.

résolution de vivre mieux avec la reine. Le roi redit tout cela de suite à la reine, qui était la meilleure femme du monde, qui crut avoir les plus grandes obligations à madame Scarron, la distingua beaucoup, et consentit qu'elle fût nommée seconde dame d'atours de la dauphine (de Bavière), ce qui affranchit la veuve Scarron du pouvoir de la Montespan, et fit cesser toute relation de devoirs entre elles. Madame de Montespan en fut si outrée, qu'elle raconta au roi tout ce qu'on avait débité sur la vie de madame Scarron; mais il n'était plus tems. Le roi qui savait que la Montespan était naturellement méchante, et n'épargnait qui que ce fût dans sa colère, n'ajouta aucune croyance à tous ces récits.

» Bientôt le duc du Maine conseilla à sa mère de quitter la cour pour un tems, lui persuada que cette absence ranimerait l'amour du roi, qui ne manquerait pas de la rappeler. Elle aimait son fils, et crut qu'il avait d'aussi bonnes intentions pour elle, qu'elle pour lui. Docile à cet avis insidieux, elle partit, se rendit à Paris, écrivit au roi qu'elle ne reviendrait pas. Le duc du Maine fit bien vîte transporter tous les effets de sa mère à Paris, sans son ordre, et sans l'en avertir. Quant

aux meubles, il les fit tous jeter par les fenêtres, de façon qu'elle ne put revenir à Versailles. Le roi avait été si mal et si durement traité par madame de Montespan, qu'il était enchanté d'en être quitte à quelque prix que ce fût; s'il l'eût gardé plus long-tems, en étant excédé, il n'y aurait pas eu de tranquillité pour lui, tant elle était emportée dans sa colère. La reine crut alors avoir des obligations infinies à madame de Maintenon de ce qu'elle avait chassé la Montespan. Grace à madame de Maintenon, le roi couchait avec la reine; c'était avoir acquis de grands droits à la reconnaissance d'une bonne espagnole. Son excellent cœur la porta donc à faire tout pour cette femme, et à ne point s'opposer à ce qu'on la nommât dame d'atours. Ce ne fut que peu avant sa mort que la reine apprit à quel point l'artificieuse Maintenon l'avait trompée. Après cette mort, le roi crut triompher de la vertu même en couchant avec le vieux modèle, ce qui se faisait régulièrement tous les après-midi. Elle prit un si grand empire sur lui, qu'elle le détermina enfin à l'épouser, ce qui malheureusement se fit aussi.

Ces traits de la vie de madame de Maintenon

doivent aider à en expliquer le caractère ambigu, la conduite mesurée et la manière de penser. En voici un autre qui n'est pas moins curieux, et qui est arrivé à la princesse Charlotte de Bavière même, qui le rapporte de la manière suivante :

« Lorsque le roi me parla sur son lit de mort, la vieille (madame de Maintenon) rougit jusqu'au blanc des yeux. Elle me dit : « Madame, allez vous-en, le roi s'attendrit trop avec vous; allez vous-en, cela pourrait lui faire faire mal. » Au moment où je sortis, elle me reconduisit, et me dit : « Ne croyez point, madame, que ce soit moi qui vous aie rendu de mauvais offices auprès du roi. » Je lui répondis tout en larmes : « Ah! madame, il n'est plus question de tout cela. »

« Le bossu Fagon, médecin, protégé de la vieille, disait que tout ce qui lui déplaisait dans le christianisme, c'était de ne pouvoir élever un temple et des autels à madame de Maintenon pour l'adorer. »

M. de Marmontel, à la suite de son histoire de la Régence, a rapporté, d'après Duclos, deux traits du czar Pierre Ier, qui font connaître le peu d'égards que l'on eut pour cette femme après la mort du roi.

Cet empereur de Russie vint en France en 1717; il y visita tous les objets et les monumens de luxe; mais le seul qui parut le frapper ce fut Versailles : il y fit deux voyages; et comme il donnait peu d'attention aux bienséances gênantes, il fit coucher les filles qu'il menait avec lui dans l'appartement même de madame de Maintenon; c'était manquer d'égards pour elle, et il ne lui en témoigna guère plus en visitant la maison de Saint-Cyr.

La veuve de Louis XIV, avertie de son arrivée, s'était mise dans son lit pour se dispenser du cérémonial; il se fit conduire dans sa chambre, où tous les rideaux étaient fermés. En entrant il alla ouvrir ceux des fenêtres, puis tout de suite ceux du lit, regarda bien madame de Maintenon tout à son aise, ne lui dit pas un mot; et, sans lui faire aucune révérence, il s'en alla : elle en fut étonnée et humiliée; mais Louis XIV n'existait plus.

DE QUELQUES AUTRES PERSONNES DE LA COUR DE LOUIS XIV.

Parmi les personnes d'une moindre importance qui paraissent dans les dernières années de la vie privée de ce roi, on distingue quelques maîtresses obscures que l'on appelait les *passades* ou *passées de sa majesté*, des domestiques officieux dans les amours de leur maître, des médecins et chirurgiens confidens; enfin quelques subalternes inconnus qui acquéraient de l'importance de leur faveur secrette ou de leurs services d'entremetteurs.

Parmi eux l'on peut citer Bontems et sa nièce du Tron; nous les verrons jouer un rôle l'un et l'autre dans la pièce licencieuse des *Nouvelles Amours du roi*, que nous rapporterons ici.

Bontems était premier valet-de-chambre de Louis XIV, dont il avait la confiance et l'estime: il les méritait. C'était un homme obligeant pour ses amis et affable; il était gouverneur de Versailles, et fut l'un des témoins

qui assistèrent au mariage de madame de Maintenon.

Bontems avait entre autres parentes une jolie nièce appelée mademoiselle du Tron ; Louis XIV en fut amoureux, et en fit une *passée ;* elle est prise pour sujet de la pièce dont nous venons de parler, et où l'on cherche à donner une idée, exagérée peut être, des scènes d'amour, de jalousie, de luxure, de cabales des maîtresses, dont l'intérieur de Louis XIV fut un foyer à l'époque où la comédie est supposée jouée, c'est-à-dire, en 1691.

LES NOUVELLES AMOURS DE LOUIS XIV.

Tel est le titre de cette pièce licencieuse et satyrique contre Louis XIV.

Les personnes que l'on y met en scène sont :

Le roi Louis XIV ;

Le dauphin, appelé aussi monseigneur, né en 1661, et mort en 1711. Nous avons dit quelque chose du caractère de ce prince et de ses amours avec mademoiselle Chouin, et d'autres femmes moins connues ;

Le duc d'Orléans, Philippe, monsieur, frère unique de Louis XIV. Il épousa Henriette, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre ; il fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner par jalousie, et ce soupçon paraît assez fondé d'après les preuves pour et contre rapportées jusqu'ici. Il mourut en 1701 ; il eut pour fils le duc d'Orléans, régent de France.

Le duc d'Orléans, monsieur, avait peu de goût pour les femmes ; il préférait les hommes,

malgré tout ce qu'on lui dit que l'on pouvait, suivant les Rabins, user et abuser des femmes en toute conscience.

De Chanualon, archevêque de Paris.

Le maréchal de Duras, capitaine des gardes du corps ; il se nommait Jacques Henri de Durfort, fait maréchal en 1675 ; c'était un neveu du maréchal de Turenne.

Brissac, major des gardes du roi.

Fagon, premier médecin du roi, bossu et protégé de madame de Maintenon ; nous en avons parlé plus haut.

Bernier, premier chirurgien du roi, attaché à son maître ; le même qui, avec Maréchal, annonça à madame de Maintenon que le roi portait le caractère d'une décrépitude prochaine de la mort, et qui se fit moqué de lui par la favorite ; Fagon avait, disait-elle, assuré que le roi allait bien. Il pouvait se faire effectivement que le roi allât bien pour elle qui ne l'aimait ni comme homme, ni comme roi.

Bontems, valet-de-chambre, ami de son maître. Nous en avons dit un mot.

Mademoiselle du Tron, jolie fille, nièce de Bontems ; on a voulu assurer que cette

jeune personne employait, à rappeler le roi au plaisir, les charmes de la plus belle bouche du monde; l'on en croira ce que l'on voudra.

On voit figurer dans la même pièce un valet, deux pages et un maure.

NOUVELLES AMOURS

DE

LOUIS LE GRAND.

COMÉDIE

En prose et en cinq actes.

ACTEURS.

LE ROI LOUIS XIV.

M. LE DAUPHIN.

M. LE DUC D'ORLÉANS.

MADAME LA PRINCESSE DE CONTI.

M. DE CHANVALON, Duc de Saint-Cloud, Archevêque de Paris.

M. L'ÉVÊQUE DE NOYON.

LE MARECHAL DE DURAS, Capitaine des gardes du corps.

M. DE BRISSAC, Major des gardes du corps.

M. FAGON, premier Médecin du corps du roi.

LE SIEUR BERNIER, Chirurgien du roi.

LE SIEUR BONTEMS.

M. DE PONTCHARTRAIN, Ministre d'état.

LA MARQUISE DE MAINTENON.

Mlle DU TRON, nièce de M. Bontems, et maîtresse du roi.

UN VALET-DE-CHAMBRE.

DEUX PAGES ET UN MAURE.

La Scène est au Château de Meudon, au mois de Février 1691.

PROLOGUE.

VENUS ET L'AMOUR.

VÉNUS.

Hé! que fais-tu mon fils dans ce lieu solitaire; chagrin comme tu es, la terre, l'air et l'onde se plaignent de toi journellement. Les élémens ne font que murmurer depuis que tu n'animes plus le cœur des amans, la voix des oiseaux et le chant des sirènes, tout languit ici bas, et les eaux du beau séjour où tu es, en coulent plus doucement, et disent par leur muet langage, que toutes choses périssent si tu ne les soutiens.

L'AMOUR, *en fureur, et voulant rompre son arc et son flambeau.*

Ah! madame, je me désespère; je ne veux plus servir ce monde depuis qu'un grand héros, autrefois favori des dieux, n'est plus sensible à mes traits; c'est en vain que je le frappe, son cœur commence à durcir. Quoi! ce Louis-le-Grand! ce redoutable vainqueur qui triomphait de toutes les beautés du tendre empire n'aime plus; ah! j'ai formé le dessein

de briser mes armes, et d'éteindre mon flambeau pour jamais.

VÉNUS.

Hélas ! mon fils, que veux-tu faire, que deviendra l'univers ; c'est toi qui, par tes soins redoublés, fournit matière à tout ce qui l'anime, et sans ton secours la nature serait aux abois.

L'AMOUR.

Je me soucie peu d'elle après l'affront que j'ai reçu ce matin du Dieu des combats ; Mars enfin, m'a reproché d'un air peu agréable que le monarque n'était plus occupé que des lauriers qu'il lui donnait, et que mon règne était achevé.

VÉNUS.

A la vérité, mon fils, j'ai honte de tes faiblesses ; si le roi n'aime plus, à qui en est-ce la faute ? toi qui fais toutes choses, n'as-tu pu faire durer sa passion pour toujours ?

L'AMOUR.

Mes grandes occupations, madame, en sont peut-être la cause ; j'ai négligé le soin de son cœur pour courir à des conquêtes plus nouvelles où l'on m'appelle incessamment.

VÉNUS.

VÉNUS.

Allez, allez mon enfant, Mars se raille de vous, le roi est plus sensible qu'il n'a jamais été; Mercure nous dit l'autre jour, au palais de mon père, que ce prince est fortement occupé d'une passion naissante qui le charme tendrement.

L'AMOUR.

Il est donc blessé; je n'en savais rien.

VÉNUS, *pleurant.*

Quoi! l'Amour ignore ce que l'Amour fait; l'étrange méprise! Hélas! la nature va mourir, les choses dégénèrent; l'univers va périr dans un éternel silence.

L'AMOUR.

Ne vous affligez pas aimable reine de Cythère, il ne tiendra qu'à moi de la faire renaître; j'y vais travailler de ce pas avec des soins assidus et dignes de vous. Calmez vos chagrins, et n'en doutez aucunement, ma gloire y est intéressée.

VÉNUS, *baisant son fils.*

Adieu, charmant enfant, délices de ma vie, reprends promptement tes flèches et ton flambeau, ne vois-tu pas que tout se ressent

de ton inquiétude, que tu es l'ame et le soutient de toutes choses : ah ! vole vîte dans les airs, l'on t'attends au palais de Louis pour un dessein nouveau.

Vénus et l'Amour disparaissent.

FIN DU PROLOGUE.

NOUVELLES AMOURS
DE
LOUIS LE GRAND.
COMÉDIE.

ACTE PREMIER.
SCÈNE PREMIÈRE.

LE ROI, M.^elle DU TRON, LA M.^se DE MAINTENON, M. BONTEMS.

LE ROI, *la tête nue, à Mademoiselle du Tron.*

Hé bien, ma belle demoiselle, que dites-vous de la nouvelle acquisition que j'ai faite pour monsieur le dauphin?

M.lle DU TRON, *d'un ton précieux.*

Je dis, sire, qu'elle est incomparable et digne du choix de votre majesté.

LE ROI.

Voilà qui est fort obligeant, mademoiselle, mais encore n'en dites-vous rien de plus! n'ai-je pas bien fait de changer Choisy pour cette terre-ci avec la marquise de Louvois, à qui j'ai donné quantité de louis d'or.

M.lle DU TRON, *en riant.*

Admirablement, sire, Choisy n'est point à comparer aux beautés de Meudon, et je trouve que votre majesté a gagné à cet échange, quoiqu'elle l'ait bien payé.

LE ROI, *d'un air galant, en regardant cette belle fille.*

Vous plairiez-vous, mademoiselle, dans cet agréable séjour.

M.lle DU TRON, *d'une façon engageante.*

Oui bien, sire, s'il m'appartenait; j'aimerais passionnément un lieu si rempli de charmes, où tout ne respire que le plaisir.

LE ROI.

Vous pouvez compter ma belle qu'elle est à vous, si je suis assez heureux de vous plaire.

M.lle DU TRON, *avec fierté.*

Quoi! moi, sire, je n'ai pas assez de mérite et de vanité pour aspirer à la conquête du plus grand des rois de l'Univers.

LE ROI, *en lui baisant la main.*

Que ces douceurs sont charmantes et dangereuses pour le cœur d'un mortel; vous joignez aux charmes que le ciel vous a donnés un esprit tout divin.

M.lle DU TRON.

Sire, votre majesté me raille agréablement; mais je n'ose, par respect, vous dire que la sincérité est plus agréable et embarrasse moins une fille comme moi qui vient de province, où les esprits n'ont pas la politesse ni les agrémens de la cour.

LE ROI.

Je vous trouve, mademoiselle, plus de graces et plus de charmes qu'à toutes celles de ma cour, que l'artifice seul soutient; cette aimable innocence qui règne parmi vous fait la douceur des plaisirs et les délices de la vie.

M.lle DU TRON, *en rougissant.*

Ah! sire, vous me désarmez de tous côtés, je ne trouve plus d'armes pour me défendre; vous combattez si bien tout ce que j'ai l'honneur de dire à votre majesté, qu'il faut céder et se rendre.

LE ROI, *à M. Bontems.*

De bonne foi, monsieur, vous avez une aimable nièce; elle a l'esprit aussi joli que le corps; j'ai remarqué que tout ce qu'elle dit va droit au cœur.

M. BONTEMS.

Sire, ma nièce vous est infiniment redevable, et votre majesté a de grandes bontés pour elle. Qu'en dites-vous, madame ?

LA M.^se^ DE MAINTENON, *d'une manière inquiète.*

Je ne m'étonne point, monsieur, de voir l'encens que le roi donne à mademoiselle du Tron; ce grand monarque aime toutes les jolies femmes, et se fait un plaisir de leur faire connaître.....

LE ROI, *d'un air galant.*

Il est vrai, madame, que de tout ce qui est au monde, c'est ce que je trouve de plus beau; et si c'est un crime que d'aimer, tous les hommes en sont coupables, et seront malheureux pour avoir suivi un chemin si doux.

M. BONTEMS.

Sire, je crois, sans déguiser ma peine, que c'est le moindre de tous les crimes que celui de l'amour. Et qui peut injustement condamner un penchant que la nature donne ?

LA M.^se^ DE MAINTENON.

Monsieur, vous appuyez les inclinations du roi avec un peu trop de complaisance; savez-vous que c'est un péché mortel que la

flatterie, et qu'il ne faut jamais dire plus qu'on ne pense ?

M. BONTEMS.

Madame, je ne tais point mes sentimens, et j'ai toujours cru que ces péchés d'amour étaient bien pardonnables.

LA M.ise DE MAINTENON.

Ce n'est pas ce que nos révérends pères Jésuites disent, car ils comptent au rang des plus grands crimes, la galanterie et les amusemens du cœur; oui, ces saints pères disent que Dieu y est offensé mortellement; que l'on se ferme par cette voie, peu conforme à la morale du Seigneur, la porte du paradis.

M. BONTEMS, *riant.*

Quoi! madame, croyez-vous entièrement toutes ces idées de péché que ces bons religieux nous donnent? ah! croyez-moi, ces bonnes ames en font que l'on peut condamner avec justice, et qu'en particulier ils approuvent eux-mêmes.

LE ROI, *en frappant sur l'épaule à M. Bontems.*

Ma foi, monsieur, vous êtes admirable en conclusions; ces bons pères ne suivent pas toujours la morale qu'ils nous prêchent.

M. BONTEMS.

Sire, souvenez-vous que la chair est faible et sujette à la rebellion; la volonté le veut peut-être; mais.....

LE ROI.

Ce n'est pas ce que madame de Maintenon dit; cette bonne chrétienne veut que les sens obéissent à la volonté et à la religion, qui sont les tyrans de l'homme; cette dernière ne conclut rien, quoiqu'elle s'oppose à tout d'une manière sévère.

LA M.^se DE MAINTENON.

Ah! mon illustre prince, décidez-vous de la sorte des facultés des créatures qui rendront compte des biens qu'elles auront reçus du créateur qui ne les a créées que pour sa gloire.

LE ROI, *en souriant à M. Bontems.*

Monsieur, ne trouvez-vous pas que madame est extrêmement savante? elle se perd avec un saint plaisir dans la contemplation des mystères divins qui la ravissent en admiration.

LA M.^se DE MAINTENON, *soupirant.*

Hélas! mon cher monarque, je souhaiterais n'avoir plus aucuns sentimens pour la terre

qui m'éloignassent du ciel; mais enfin la faiblesse humaine est si grande, que l'on ne triomphe pas toujours de soi et de la pente naturelle qui nous mène vers le vice.

LE ROI, *éclate de rire.*

O la belle ame! ô la divine personne qui est élevée jusqu'aux cieux par des saints et pieux transports qui la distinguent des autres femmes!

LA M.^se^ DE MAINTENON, *en quittant le roi.*

Ne raillez point davantage, mon prince, les personnes qui font tous leurs efforts pour parvenir à l'éternité.

LE ROI.

Il est vrai, madame, je vous la souhaite.

SCÈNE II.

LA M.^se^ DE MAINTENON, UN MAURE.

LA M.^se^ DE MAINTENON.

Page, va voir où est le roi; je suis en peine de ce que sa majesté fait.

LE MAURE.

Madame, j'y cours sans différer un moment.

LA M.^se DE MAINTENON, *au Maure qui revient.*

Hé bien! que fait ce prince! à quoi s'occupe-t-il?

LE MAURE.

Madame, sa majesté est dans un salon avec le gouverneur de Versailles et sa nièce.

LA M.^se DE MAINTENON.

Ce n'est pas, mon enfant, pour les beaux yeux de M. Bontems que ce monarque a tant de complaisance; il a une autre idée qui lui fait trouver ces momens agréables; ce sexe, inconstant, volage, qui n'aime que les nouveautés. Vieux pécheur, est-ce encore à toi à sentir les appétits de la chair qui t'ont ruiné, et t'ont rendu incapable de satisfaire une jeune coquette comme est la du Tron?

LE MAURE.

Madame, je n'y saurais que faire, le roi est de bonne humeur.

LA M.^se DE MAINTENON.

C'est ce qui me chagrine: Maure, va dire à sa majesté que je viens de recevoir une lettre de l'armée du maréchal de Boufflers, qui se trouve fort embarrassé dans Namur à repousser les ennemis.

LE MAURE, *riant.*

Je n'ose, madame.

LA M.^se DE MAINTENON.

Tu n'es qu'un animal; j'y vais moi-même.

LE MAURE, *seul.*

Allez si vous voulez, vieille médaille; le roi se moquera de vous.

SCÈNE III.

LE ROI, LA M.^se DE MAINTENON, ET M. BONTEMS.

LA M.^se DE MAINTENON.

Que dites-vous, sire, du méchant état de nos affaires? un exprès est venu ce matin, qui m'a dit que Casal et Namur sont assiégés par les ennemis; que nos généraux commencent à perdre courage.

LE ROI.

Parbleu, madame, je n'y puis que faire; je suis si las de la guerre que je voudrais n'y avoir jamais pensé. Les inquiétudes d'amour sont mille fois plus douces que celles de Mars, qui ne font que des impressions de sang et de carnage, qui ne donnent point de

repos; et pour être par-tout où l'on donne une bataille, cela n'est point de mon goût.

LA M.se DE MAINTENON.

C'est pourquoi, sire, vous avez toujours des retours de cette passion. J'adresserai incessamment quelques prières à Saint-Benoît pour la continence de votre majesté. O sens rebelles et désobéissans! quand triompherons-nous de vous?

M. BONTEMS.

Madame, ces petits emportemens sont pardonnables à notre grand monarque. C'est dans les bras de Vénus qu'il se délasse des travaux de la guerre et du soin de son royaume, qui fatiguent sa majesté jour et nuit.

LA M.se DE MAINTENON, *d'un air peu content, montrant un gros chapelet.*

Monsieur, ne flattons point les princes dans leurs défauts par intérêt et par politique. (*Montrant le chapelet.*) Voilà où mon illustre prince doit appliquer tous ses soins à bien dire et redire ces divines prières que j'ai reçues de Saint-Hilaire le jour de sa fête.

LE ROI, *d'un ton méprisant.*

Madame, vous me rompez la tête de toutes

vos dévotions outrées ; allez porter une chandelle de Saint-Cyr au bon Saint-Hilaire, afin qu'il vous rende plus discrète.

(*La marquise de Maintenon s'en va.*)

SCÈNE IV.

LE ROI, M.elle DU TRON.

LE ROI, *à mademoiselle du Tron, qui était seule au bord d'un bassin du jardin.*

Que faites-vous ici belle rêveuse, j'étais en peine de vous ?

M.lle DU TRON.

Sire, j'admirais l'eau comme principe de toutes choses, suivant la pensée d'un philosophe.

LE ROI.

Quoi ! mademoiselle, suivez-vous l'idée de ces grands hommes à l'âge où vous êtes ? Ah ! défaites-vous de ces pensées obscures et douteuses qui ne font que fatiguer les esprits qui s'y abandonnent.

M.lle DU TRON, *d'un air précieux.*

Sire, votre majesté saura que je ne m'embarrasse pas des sentimens erronnés des phi-

losophes ; je n'en parle seulement qu'en passant et pour me divertir.

LE ROI.

Vous faites bien, mon illustre, de ne vous pas occuper l'esprit de ces fadaises qui n'ont rien de solide; l'Amour, dieu des cœurs, est quelque chose de bien plus doux.

M.lle DU TRON, *poussant un grand soupir.*

Sire, ce nom me fait trembler. Ah! ciel! qu'il est redoutable cet amour que votre majesté trouve si charmant!

LE ROI.

Eh! que vous a fait, mademoiselle, ce pauvre enfant pour le traiter de la sorte? Ce n'est pas l'amour qui fait peur aux belles comme vous; car je sais que vous aimez.

M.lle DU TRON.

Votre majesté m'apprend, mon prince, qu'il y a plusieurs amours; mais j'ai toujours cru qu'il n'y en avait qu'un qui soutenait l'univers.

LE ROI.

Il est vrai, ma charmante, c'est celui-là que je souhaite qui vous puisse blesser; aimez-moi donc si vous ne l'avez pas encore fait.

M.lle DU TRON.

Ah ! sire, je crains.....

LE ROI.

Que craignez-vous ? ne suis-je pas roi ?

M.lle DU TRON.

Il est vrai, sire ; mais.....

LE ROI.

Mais..... vous doutez peut-être si je vous aimerai ? Ah ! quelle injustice vous faites, mon adorable, à un mérite aussi distingué que le vôtre ; vous n'avez que trop de charmes pour rendre mon amour éternel.

M.lle DU TRON.

Ah ! mon cher prince, votre majesté ne doit pas être surprise de cette faiblesse ; l'on craint toujours ce qu'on ne veut pas voir, et l'amour est ordinairement occupé de plusieurs passions.

LE ROI.

Enfin, ma belle, venons au fait ; m'aimerez-vous, ou non ? Si vous le faites, vous sauverez la vie d'un prince qui va mourir à vos pieds le plus malheureux de tous les hommes.

M.lle DU TRON, *en rougissant.*

Sire, qu'une déclaration tendre d'un prince si magnanime embarrasse une personne comme moi; je veux tout, je crains tout; mais hélas! je ne trouve point de force pour la résolution, et je flotte entre l'incertitude et la crainte que mon cœur me fait naître.

LE ROI.

Bannissez cette incertitude et cette crainte, et me rendez heureux.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE ROI, M.elle DU TRON, M.me DE MAINTENON.

M.me DE MAINTENON, *surprenant sa majesté dans un cabinet d'orangers aux pieds de mademoiselle du Tron.*

AH! ciel! que vois-je? le roi qui ne s'est point souillé depuis cinq ou six ans des plaisirs de la chair, le voici aux pieds d'une fille. Ah! sire, je veux qu'un ange (1) m'emporte si vous ne perdez pas le peu de santé qui vous reste par vos mouvemens passionnés.

LE ROI, *faisant un signe de croix.*

Madame, je remarque que vous extravaguez; allez vous mettre au lit; vous êtes plus malade que vous ne pensez; mon bel ange aura soin de me guérir: les blessures d'amour ne sont pas dangereuses.

(1) Manière ordinaire de parler de M.me de Maintenon.

M.lle DU TRON.

Que faites-vous, sire? ce Dieu a renversé des murailles et gagné de grandes victoires, tout cela en faisant bien des peines à ceux qui les défendaient.

M.me DE MAINTENON, *présentant un crucifix au roi.*

Voilà, sire, la pierre de touche; voilà l'objet de votre adoration où votre majesté doit attacher toutes ses actions et affections pour ses péchés, sans s'amuser à ternir sa gloire aux pieds des créatures mortelles.

LE ROI, *comme fâché.*

Allez, madame, allez aux Petites-Maisons; on y en met de moins folles que vous : est-il saison de m'apporter un crucifix étant avec un ange? attendez que j'aie commerce avec quelque lutin, afin de l'exorciser par votre dévotion.

M.me DE MAINTENON, *faisant plusieurs signes de croix.*

Hélas! sire, la conversation d'une fille est à présent plus dangereuse à votre majesté que celle du plus méchant lutin du monde. M. Fagon, votre premier médecin, m'a juré

mille fois que l'exercice d'amour ne vous vaut rien, à cause qu'il ébranle et dissipe les forces naturelles de l'homme; cependant votre majesté ne peut étouffer les desirs charnels qui naissent toujours. Brisez les chaines du péché, et vous attachez entièrement à votre salut.

LE ROI, *en se radoucissant.*

Je le ferai, madame, allez vous reposer, et faites du bien à votre esprit, qui est en méchant état.

(*Madame de Maintenon s'en va.*)

LE ROI.

Parbleu, mademoiselle, cette dame n'est pas sage de venir de la sorte troubler nos plaisirs; que ne demeure-t-elle à Saint-Cyr pour donner le nécessaire à ses filles?

M.lle DU TRON.

Sire, il paraît bien, à l'emportement de madame de Maintenon, qu'elle aime votre majesté, puisqu'elle prend tant de part dans ses intérêts.

LE ROI.

Mademoiselle, je ne puis pas bien démêler le motif qui la fait agir de la sorte; mais je vous dirai qu'un simple gentilhomme est plus

heureux que moi, parce qu'il peut faire ses affaires en secret.

M.lle DU TRON.

Il est vrai, sire, je vous l'avoue.

M.me DE MAINTENON, *qui rentre.*

Sire, je viens dire à votre majesté que voici deux lettres que je viens de recevoir, l'une est de M. de Boufflers, et l'autre vient de M. Bontems, qui me l'a donnée pour mademoiselle du Tron, sa nièce; c'est une de ses tantes de Normandie qui lui mande de s'en retourner promptement.

LE ROI, *souriant.*

Et l'autre, madame, que contient-elle? vous en savez la substance.

M.me DE MAINTENON.

Non, sire, je n'ai osé l'ouvrir; mais je crois que le maréchal de Boufflers se plaint fort de ses soldats, qui désertent à tout moment; ce général en a perdu six mille seulement dans Namur.

SCÈNE II.

M. FAGON, M.me DE MAINTENON.

M. FAGON.

Il est vrai, madame, Hypocrate nous dit dans son *Traité de Médecine*, que les personnes gaies sont rarement malades.

M.me DE MAINTENON.

Ah! monsieur, comment pouvoir rire toujours? on a du chagrin à tout moment.

M. FAGON.

Quoi! madame, un prince si bon, si débonnaire pourrait vous donner du chagrin et vous affliger.

M.me DE MAINTENON.

Monsieur, le déplaisir que ce monarque me cause est qu'il veut s'attacher de nouveau à une petite beauté qui lui donnera bien à songer; vous savez que l'exercice amoureux ne vaut rien à sa majesté dans l'âge où elle est.

M. FAGON.

J'en conviens, madame, l'amour rend l'homme faible et chancelant quand il ne se conduit pas sagement; mais user un peu de

cette passion sobrement n'est pas méchant pour la santé. Nous avons un de nos savans docteurs qui ordonne de tems en tems de se servir des femmes et du vin pour se bien porter.

M.me DE MAINTENON.

Sainte-Vierge! n'allez pas dire cette pensée au roi, monsieur; ce prince qui est naturellement sensible à l'amour en profiterait plus que vous ne croyez, et sa majesté se perdrait dans les combats de Vénus.

M. FAGON, *riant.*

Est-il possible, madame, que vous ayez cette pensée?

M.me DE MAINTENON, *branlant la tête.*

Il n'est que trop vrai, monsieur, je connais ce monarque; il pousse les choses jusqu'à l'excès, et c'est son penchant que les femmes.

M. FAGON.

Quelle est donc, madame, la beauté qui engage à présent le roi, que je crois détaché de tout attachement charnel.

M.me DE MAINTENON.

Monsieur, est-ce que vous ne le savez pas?

M. FAGON.

Non, madame, qui est-ce qui me l'aurait dit?

M.me DE MAINTENON.

C'est la nièce de M. Bontems, notre gouverneur de Versailles, qui a ravi la liberté de ce prince pour l'avoir vu une fois à l'Opéra.

M. FAGON.

Quoi! mademoiselle du Tron? qui l'aurait jamais dit? cette charmante avec son air précieux et languissant aurait pris le cœur d'un si grand roi.

M.me DE MAINTENON.

Elle-même; sa majesté en est si charmée qu'elle en a de la peine à trouver du repos.

M. FAGON.

Ah! madame, je plains le roi; il faut que ce prince fasse de grands efforts pour contenter cette jeune amante, ce qui détruira sa santé infailliblement.

M.me DE MAINTENON.

C'est ce que je dis aussi, monsieur; je vous prie, au nom de tous les saints du paradis, de vous servir de tout l'ascendant que vous avez

sur ce monarque pour le détourner de cette amourette qui lui est si désavantageuse pour le corps et pour l'esprit; il n'est occupé que de sa nouvelle passion.

M. FAGON.

Je ferai mon possible, madame, pour persuader à ce prince que sa santé y est intéressée; comme sa majesté ajoute assez de foi à ce que je lui dis, j'espère de réussir dans mon dessein.

M.me DE MAINTENON.

Dieu le veuille, monsieur, pour son repos; il me semble que quand vous dites au roi, dernièrement, que l'air de Meudon lui était meilleur que celui de Versailles, qu'il a cru votre conseil, puisque sa majesté y va une fois ou deux la semaine, et particulièrement depuis qu'il a sa belle en tête.

M. FAGON.

Madame, ne vous chagrinez point de cette amourette; c'est un feu volant qui passera comme les autres; il est trop ardent, à ce que vous m'en avez dit, pour être de durée.

Mme. DE MAINTENON.

Cependant je ne laisse pas d'en avoir bien du chagrin.

M. FAGON.

Madame, vous avez trop de vertu et trop de politique pour ne pas savoir vous contraindre ; un peu de complaisance sied bien, et principalement en cour, où il s'en faut beaucoup servir.

M.me DE MAINTENON.

Rien n'est plus vrai, monsieur, que ce que vous dites ; la feinte et la dissimulation sont les qualités les plus nécessaires aux véritables courtisans.

M. FAGON, *voulant s'en aller.*

Madame, je prends congé de vous ; je vois le roi qui vient ; je m'en vais au-devant.

M.me DE MAINTENON.

Adieu, monsieur, n'oubliez pas de dire à ce monarque qu'il prenne soin de sa personne.

M. FAGON, *lui prenant la main.*

Je n'y manquerai pas, madame, prenez du repos.

M.me DE MAINTENON.

Monsieur, avant que de vous quitter, tâtez un peu mon pouls ; il me semble qu'il est tout changé depuis quelques jours.

M. FAGON, *touchant le pouls.*

Il est un peu ému; mais ce ne sera rien, et si cela continue, mon chirurgien vous saignera de la veine céphalique et basilique, ce qui vous guérira indubitablement. Je vous laisse, madame.

M.me DE MAINTENON.

Monsieur, je suis votre servante.

SCÈNE III.

LE ROI, M. FAGON.

LE ROI, *souriant.*

Ah! monsieur le médecin, comment vous portez-vous depuis avant-hier?

M. FAGON.

Fort bien, sire, comme un homme qui est toujours prêt de servir votre majesté avec la plus grande inclination du monde.

LE ROI, *lui prenant la main.*

Voilà qui est fort honnête, monsieur, comptez sur mon amitié.

M. FAGON.

Sire, votre majesté me fait plus d'honneur que je ne mérite.

LE ROI.

Monsieur, point de compliment, asseyez-vous ici : quelles nouvelles m'apprendrez-vous ?

M. FAGON.

Sire, je ne sais rien de nouveau, sinon que je trouve un grand changement à votre majesté.

LE ROI, *en se regardant.*

Eh! que trouvez-vous en moi de changé, monsieur? est-ce à mon avantage, est-ce à mon désavantage ?

M. FAGON.

Non, sire, c'est à votre avantage.

LE ROI, *riant.*

Parlez-donc, monsieur le docteur, et vous expliquez : qu'est-ce que vous remarquez en moi ?

M. FAGON.

Une abondance de santé, sire, causée par une joie qui se répand sur toute votre personne royale.

LE ROI.

Bon, voilà qui va bien, monsieur; je ne laisse pas pourtant d'avoir bien du chagrin de toutes les pertes que j'ai faites cette année de tous côtés.

M. FAGON.

C'est le sort de la guerre, sire, qui a toujours été de la sorte; l'amour récompense votre majesté de ces pertes en lui faisant faire des conquêtes dans son empire.

LE ROI, *d'un air agréable.*

Monsieur, je vois bien que vous êtes aussi savant en amour qu'en médecine. Mais, dites-moi un peu, avez-vous des remèdes pour les cœurs des amans?

M. FAGON.

Oui, sire, je les guéris à peu de frais.

LE ROI.

Ah! monsieur, donnez-m'en pour un prince qui souffre beaucoup, qui vous en saura bien du gré.

M. FAGON.

Sire, je ne puis guérir personne si je ne le connais; mes herbes n'ont point d'effet si je ne vois et ne touche.

LE ROI, *en souriant.*

C'est moi, monsieur, qui serai un de vos malades; je vous prie guérissez-moi promptement.

M. FAGON.

Votre majesté, sire, n'a pas besoin de mes

remèdes étant maître de la beauté qui l'engage; mais je prends la liberté de lui dire que plus d'un grain ou deux d'amour, pris par excès, est capable de lui faire bien du mal, et même de lui affaiblir les facultés du corps.

LE ROI, *éclatant de rire.*

Je vous entends, monsieur, nous n'en prendrons pas plus qu'il en faut pour se bien porter; adieu, je vous quitte : voilà M. de Pontchartrain.

SCÈNE IV.

M. DE PONTCHARTRAIN, LE ROI.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Sire, vous voyez le plus humble de vos serviteurs, qui vient présenter à votre majesté des avis qu'on lui a donnés de nouveau pour remplir les coffres.

LE ROI.

Monsieur, vous êtes le très-bien venu : quels sont ces avis ?

M. DE PONTCHARTRAIN.

Sire, messieurs Pelletier, d'Argouges et Barbésieux, ministres d'État, ne pouvant plus

mettre de taxes, étaient il n'y a pas longtems chez moi; l'on parla des finances de votre majesté qui commençaient à s'épuiser. M. d'Argouges, toujours fertile en moyens, nous proposa de metttre un impôt sur les vents, ce qui attirerait une grande somme d'argent pour soutenir la guerre dans tout le royaume, les mariniers, les bateliers, les meûniers et autres gens semblables ne pouvant se servir de cet élément sans payer la somme imposée; l'on pourrait encore, sire, y joindre les apothicaires, qui tirent de grands tributs des vents du corps humain, et les médecins qui n'en tirent pas moins; tout cela joint ensemble composerait des millions qui seraient d'un grand secours à votre majesté.

LE ROI.

Fort bien, monsieur, si cela se pouvait; mais chacun s'opposera d'abord à ce nouvel impôt, particulièrement les apothicaires et les médecins, qui crieront comme des diables.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Sire, il suffit d'avoir votre consentement; nous les réduirons comme les autres.

LE ROI.

Monsieur, je ne sais ce que je dois dire;

mon confesseur m'a rapporté que tous les saints du paradis étaient contre moi comme des enragés d'avoir osé taxer le service divin.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Cela se peut-il, sire?

LE ROI.

Il n'y a rien de si vrai, monsieur, puisque le père Bobinet, confesseur du père de la Chaise, qui est mort depuis peu, a été député de l'assemblée céleste pour m'en avertir.

M. DE PONTCHARTRAIN.

C'est cependant, sire, le dernier moyen que nous trouvons pour avoir de l'argent.

LE ROI, *en colère.*

Morbleu, monsieur, je suis au désespoir de voir les côtes de France bombardées par les Anglais et Hollandais; je voudrais n'avoir jamais vu Tourville, qui m'a conseillé de faire passer ma flotte dans la mer Méditerranée: les alliés en ont bien profité.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Que faire, sire, c'est fait?

LE ROI.

Oui, de par tous les diables; mais je n'en suis pas mieux, et mes forces s'affaiblissent.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Cependant, sire, les trois états de votre majesté sont aux abois et n'en peuvent plus, le clergé, le parlement et la noblesse se sont saignés jusqu'à la dernière goutte de leur sang; à moins que de faire de nouveaux impôts, je ne vois point d'apparence de trouver de l'argent.

LE ROI, *après avoir rêvé.*

Monsieur, je trouverais plus à propos de taxer les heures que les vents, parce que chacun s'en sert généralement sans pouvoir s'en passer, et particulièrement l'heure du berger, qui est d'une nécessité importante aux amans.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Mais comment, sire, connaître ces heures destinées à l'amour, à moins que l'on ne taxe tous les jeunes gens?

LE ROI.

Monsieur, il faut comprendre les vieux et les jeunes, vous assurant que les vieillards aiment autant à se divertir que les autres.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Mais, Sire, votre majesté ne trouve-t-elle pas bon d'y mettre les abbés et les religieux qui sont.....

LE

LE ROI.

Ah ! ciel, monsieur, n'y songez pas; ces derniers sont des saintes ames qui ne font que prier Dieu jour et nuit; pour les abbés, vous en ferez ce qu'il vous plaira; car je sais bien qu'ils sont amis de la galanterie.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Sire, M. de Pomponne proposa hier un autre moyen pour joindre à celui que votre majesté vient de dire, qui est de taxer toutes les filles de joie de votre royaume, et ceux qui les entretiennent.

LE ROI, *riant.*

Il faut donc qu'il se mette le premier à la taxe; car je sais qu'il ne hait pas les femmes.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Cela s'entend, sire, c'est peut-être pour en avoir le plaisir que ce ministre a formé ce moyen, qui n'est pas méchant.

LE ROI.

Je suis content, monsieur.

SCÈNE V.

UN PAGE, LE ROI, M. DE CHANVALON.

LE PAGE.

Sire, monseigneur l'archevêque de Paris demande s'il n'incommodera pas votre majesté ?

LE ROI.

Où est-il ?

LE PAGE.

Sire, il est en bas qui attend vos ordres.

LE ROI.

Qu'on le fasse entrer.

M. DE CHANVALON.

Sire, je vous demande excuse si j'interromps votre majesté.

LE ROI, *se levant.*

Ah ! mon cousin, ne parlez pas de cela ; je sens une joie sensible de vous voir. Page, un siège. Eh bien ! mon cher cousin, comment vous portez-vous depuis que je n'ai eu le bien de vous voir.

M. DE CHANVALON.

Très-bien, sire, au chagrin prêt.

LE ROI.

Comment un prélat comme vous peut-il avoir du chagrin ? vous vivez plus content que moi, dans votre diocèse.

M. DE CHANVALON.

Cependant, sire, la paix et la tranquillité n'y règnent pas toujours.

LE ROI.

Mais encore, quelle est votre inquiétude ?

M. DE CHANVALON.

Sire, c'est une dispute qui est entre l'évêque de Noyon et moi, qui a été fort loin, et qui nous rendra ennemis pour la vie.

LE ROI.

Au sujet de quoi, mon cousin ?

M. DE CHANVALON.

Au sujet, sire, de l'abbé de Caylus, qui fit son premier sermon dernièrement aux Grands Cordeliers, tout l'auditoire parut content de lui, à la réserve de quelques personnes de mes amis qui trouvèrent à redire à quelques thèses qu'il avança, condamnées par les conciles de Vienne et de Trente, et qui sont tout-à-fait damnables, mais que cet évêque

trouva admirables, ce sont des sentimens nouveaux en matière de religion; Rome, jalouse de tout ce qu'elle enseigne, ne peut souffrir une autre doctrine que la sienne.

LE ROI.

Quels sont ces sentimens nouveaux, mon cousin?

M. DE CHANVALON.

Sire, ce sont les quiétistes dont votre royaume est rempli, tant parmi les religieux que parmi les prêtres, dont j'ai été bien surpris; ces héritiques croient, et se sont fait l'idée de faire parvenir les ames à la perfection pendant leur vie sans pénitence, sans austérité et sans mortification, en feignant même que l'homme se doit tenir dans l'indifférence pour les péchés, et dans un abandon à ne pas demander à Dieu aucune grace du ciel, ayant une croyance imaginaire que l'on possède Dieu en cette vie en lui-même et sans milieu.

LE ROI.

Voilà une doctrine bien pernicieuse mon cousin; il faut y donner du remède.

M. DE CHANVALON.

C'est où je vais travailler, sire, et faire

condamner les trois livres qu'on a imprimés sur ce sujet.

LE ROI.

Vous ferez très-bien ; j'y donne ma voix avec beaucoup de chaleur pour le bien de mes peuples.

M. DE CHANVALON.

Sire, je prends congé de votre majesté.

LE ROI.

Adieu mon cousin ; je vous souhaite une sainte prospérité dans vos affaires, priant votre ange favori qu'il vous conseille bien.

M. DE CHANVALON, *jurant dévotement.*

Je souhaite, sire, que cet esprit angélique m'emporte en Paradis mille fois, si je ne vais travailler jour et nuit à cette affaire.

LE ROI, *en le quittant.*

Ah ! la bonne ame ; ah ! le saint homme ! les saints vous paieront votre salaire dans le ciel.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

M.me DE MAINTENON, LA FORTUNE, VALET-DE-CHAMBRE, LE SIEUR BERNIER.

M.me DE MAINTENON, *au valet-de-chambre.*

MON DIEU, la Fortune, je n'en puis plus; j'ai des vapeurs considérables qui me montent à tout moment; va, je te prie, me chercher le chirurgien du roi, afin qu'il vienne me saigner.

LA FORTUNE.

Madame, c'est une chose assez surprenante qu'à l'âge où vous êtes ces vapeurs vous incommodent de la manière.

M.me DE MAINTENON.

Tu le vois, mon enfant, j'en suis plus fatiguée que si je n'avais que quinze ans.

LA FORTUNE.

Madame, c'est un mal de mère qu'on appelle; on a bien de la peine à en guérir, sur-tout quand....

M.me DE MAINTENON.

Ne raisonne pas davantage, va où je te dis.

LA FORTUNE.

J'y cours, madame.

M.me DE MAINTENON, *seule.*

Peut-on voir un impertinent pareil à ce garçon-là; est-ce à un valet à parler de matrice et du mal de femme? ô siècle avancé, où toutes choses sont dans leur maturité! chacun raisonne de tout sans respect et sans distinction.

LA FORTUNE, *arrivant en courant.*

Madame, monsieur Bernier va venir tout-à-l'heure; il m'a prié seulement de vous dire que vous eussiez la bonté d'attendre qu'il eût saigné la cavale du prince de Conti, qui vient d'être blessée, et qu'il aime autant que lui-même.

M.me DE MAINTENON.

Le compliment est assez honnête..... La belle comparaison d'une cavale.

LA FORTUNE, *riant.*

Madame, un chirurgien, un médecin et un maréchal ne mettent point de différence entre toutes les bêtes et les animaux qu'ils pansent, pourvu qu'ils aient de l'argent.

M.me DE MAINTENON, *en colère.*

Va, tu n'es qu'un sot, la Fortune, avec tous tes raisonnemens..... Cours vîte dire à Bernier qu'il vienne promptement, que le roi en a affaire.

LA FORTUNE, *à part.*

Peste soit de la p...., je voudrais qu'il te mît sa lancette si avant, qu'elle n'en sortît jamais, pour tes péchés.

M. BERNIER, *en arrivant.*

Ah! madame, je vous demande mille pardons et excuses de vous avoir tant fait attendre; j'étais occupé au service du prince de Conti.

M.me DE MAINTENON, *d'un air fier.*

Le beau service que vous lui rendez; saigner sa cavale, c'est le fait d'un maréchal, et non pas le vôtre.

M. BERNIER.

Madame, c'est la plus jolie bête du monde, et qu'il aime comme sa vie; je n'ai pu me dispenser de lui rendre ce service.

M.me DE MAINTENON.

Monsieur, les gens de votre trempe font tout pour de l'argent; mais, quoi qu'il en soit,

entrons en matière. Je veux que vous me saigniïez du pied à l'eau pour m'abaisser les vapeurs qui me montent incessamment à la tête, et qui me rendent rouge comme vous voyez.

M. BERNIER.

Madame, le remède est admirable pour rafraîchir le sang.

M.me DE MAINTENON.

Il faut que le roi se fasse aussi saigner; car je remarque que ce prince a le sang fort échauffé depuis que....

M. BERNIER, *en souriant.*

Il n'y a point de doute, madame; les jolies femmes incommodent toujours la santé des hommes, parce qu'ils font plus que leurs forces ne leur permettent.

M.me DE MAINTENON.

Hélas! mon cher monsieur, le roi se perdra!

M. BERNIER.

Notre grand monarque reviendra de cela.

M.me DE MAINTENON.

Avec bien de la peine; dans l'âge où il est la nature s'épuise.

M. BERNIER.

Madame, voici ma lancette prête, vous plaît-il que je vous saigne?

M.me DE MAINTENON.

Très-volontiers, monsieur, tenez voilà mon pied; songez sur-tout que je suis difficile à tirer du sang.

M. BERNIER.

Tournez seulement la tête, madame, et ne vous mettez pas en peine de rien.

M.me DE MAINTENON.

La Fortune, apporte un bassin et de l'eau.

LA FORTUNE.

Madame, en voilà un tout prêt.

M. BERNIER.

Madame, c'est fait.

M.me DE MAINTENON.

Quoi! monsieur, si promptement, sans que j'aie senti; à la vérité vous êtes un brave et très-habile homme, ce n'est pas sans raison que le roi vous aime.

M. BERNIER, *faisant la révérence.*

Madame, je suis votre serviteur, aussi bien qu'à sa majesté, qui a mille bontés pour moi sans les avoir méritées.

M.me DE MAINTENON.

Monsieur, sans compliment, prenez l'argent que je vous donne.

M. BERNIER, *repoussant la marquise d'une main, et ouvrant l'autre.*

Vous vous moquez de votre valet, madame; je vous ai bien d'autres obligations... Je n'en ferai rien.

M.me DE MAINTENON.

Monsieur, je vous prie mettez ce louis d'or dans votre poche.

M. BERNIER, *le prenant.*

Madame, c'est donc pour vous obéir; commandez à votre très-humble serviteur quand il vous plaira.

M.me DE MAINTENON.

Cela suffit, monsieur. Adieu; je vous quitte.

(Ils sortent par un côté, et le roi avec mademoiselle du Tron entrent par l'autre.)

SCÈNE II.

LE ROI, M.elle DU TRON.

LE ROI, *à genoux devant sa belle.*

Enfin, adorable mignonne, l'amour que je sens pour vous n'est point exprimable. Ah! quels redoublemens vous m'inspirez, et quels transports inconnus?

M.lle DU TRON.

Sire, votre majesté change de couleur.

LE ROI.

Ah! mon bel ange! ma divine! je n'en puis plus; je me pâme!

M.lle DU TRON, *en lui pressant la main.*

Oh! sire, que vous m'embarrassez par votre faiblesse.... Revenez, mon cher prince, de ce triste état, ou je vais mourir moi-même.

LE ROI, *demeurant toujours pâmé.*

.....

M.lle DU TRON, *lui baisant la bouche.*

Mon illustre monarque, qui alarmez mon ame de mortelles inquiétudes: hélas! que dira la marquise de Maintenon si elle vous trouve en cet état?

LE ROI, *revenant de son évanouissement.*

Mon petit amour, ma charmante, où ai-je été? que le paradis des amans est un séjour délicieux, et quel plaisir de s'y perdre avec vous!

M.lle DU TRON, *en soupirant.*

Que vous m'avez donné de peine en voyant votre majesté si changée.

LE ROI.

Mon dieu! divin enfant, que vous êtes bonne de vous affliger pour un pauvre prince, mais qui vous aime plus que sa vie.

M.lle DU TRON.

Sire, serais-je assez malheureuse pour vous avoir causé cette faiblesse?

LE ROI.

Mademoiselle, appelez-vous faiblesse la chose du monde qui me rend le plus fortuné et le plus heureux? Non, j'en chéris la cause comme mon unique bien.

M.lle DU TRON.

Mon auguste prince, la tendresse que vous sentez pour moi me fait craindre que votre majesté ne soit malade, ce qui me mettrait au désespoir.

LE ROI.

L'apparence, mademoiselle, de se pouvoir contenir étant charmé de vous; vous inspirez des sentimens aux personnes qui vous voient, qu'elles n'ont jamais sentis, et qu'un mortel ne peut exprimer.

M.lle DU TRON.

Mes charmes, sire, sont donc bien extraordinaires, puisque les mortels ne les peuvent connaître.

LE ROI.

Ah! qu'ils sont grands! qu'ils sont angéliques, ma divine beauté.

M.lle DU TRON.

Sire, votre majesté va retomber dans son évanouissement si elle y songe davantage.

LE ROI.

Non, mademoiselle, je sens des forces qui viennent à mon secours.

M.lle DU TRON.

Tant mieux, sire, j'en suis ravie; que cela vient bien à propos; car je vois madame de Maintenon.

LE ROI.

Où va cette vieille jalouse? Elle enrage de

n'être plus jeune et de ne pouvoir plus charmer.

M.lle DU TRON.

Dans l'âge où elle est...

LE ROI.

La bonne dame est plus amoureuse que jamais; cachez-vous, mon soleil, pour un moment.

SCÈNE III.

LE ROI, M.me DE MAINTENON.

LE ROI, *se levant.*

Où allez-vous, madame, avec tant d'empressement?

M.me DE MAINTENON.

Sire, j'appréhendais que votre majesté ne fût trop long-tems seule; je venais l'entretenir.

LE ROI, *voulant la reconduire.*

Madame, je vous quitte de ces soins obligeans. Aujourd'hui j'ai des embarras dans la tête qui demandent de la solitude; un courrier m'a dit ce matin l'état pitoyable où mes côtes sont réduites; Saint-Malo et Grandville sont bombardés et réduits en cendres; c'est quelque chose de bien sensible pour un prince qui

se voyait, il n'y a pas long-tems, le maître des mers.

M.me DE MAINTENON.

Peut-être, sire, que le dommage n'est pas si grand, et que pour peu de chose l'on remettra le désordre.

LE ROI, *d'un ton chagrin.*

Parbleu, madame, vous ne savez rien; l'on ne rétablit pas une ville comme Saint-Malo pour cent mille écus.

M.me DE MAINTENON.

Enfin, sire, ce sont des coups du ciel qu'on n'a pu éviter, et où il faut se résoudre.

LE ROI.

Je l'avoue, madame.

M.me DE MAINTENON.

Il me semble que ce sont nos péchés qui sont cause de ces châtimens si touchans; n'y réfléchissez-vous pas quelquefois?

LE ROI.

Oui, madame; mais l'homme est né pour pécher, et sans le péché la miséricorde de Dieu serait inconnue sur la terre.

M.me DE MAINTENON.

Il est vrai, mon prince; mais votre majesté croit-elle

croit-elle que Dieu autorise tous les plaisirs criminels que l'on traite de bagatelles et de passe-tems.

LE ROI.

Ah! quels sont ces plaisirs inutiles, madame, que vous condamnez de la sorte? la nature n'a rien fait en vain.

M.me DE MAINTENON.

C'est la galanterie et les divertissemens de cour où le Seigneur est offensé.

LE ROI, *en riant.*

Pures bagatelles, madame, ce sont les actions les plus innocentes de l'homme que l'amour et la galanterie, et où il entre moins de crimes, parce que la nature les a formés elle-même; et comment condamner un penchant si doux qu'elle a fait?

M.me DE MAINTENON.

Il faut donc se rendre, sire, sans combattre vos sentimens... Mon dieu! que votre majesté me semble changée depuis qu'elle voit mademoiselle du Tron.

LE ROI.

Eh! à quoi, madame, me trouvez-vous si changé? à quoi, s'il vous plaît?

M.me DE MAINTENON.

En toutes choses, sire.

LE ROI, *souriant.*

Mais encore, madame ?

M.me DE MAINTENON.

En votre personne royale, en vos sentimens. Hélas ! avant la vue fatale de cette sirène, votre majesté avait un autre langage bien plus édifiant.

LE ROI, *avec mépris.*

Vous rêvez, madame... C'est la force de votre dévotion qui vous inspire ces idées chagrines qui ne viennent que d'une bile noire qui s'étend dans vos veines ; prenez médecine si vous m'en croyez pour dissiper ces méchantes humeurs qui vous rendent insupportable à vous-même.

M.me DE MAINTENON.

Sire, je vais mettre en usage le remède que votre majesté m'ordonne. Je prends congé d'elle.

LE ROI, *seul.*

O ciel ! que cette femme est insupportable avec son esprit ; elle chagrinerait tout le monde, et rien ne lui plaît, sinon l'encens

qu'on lui donne; mais quel moyen de dire toujours de cœur à une personne comme elle, de qui les appas sont presque chûs dans la dernière décadence : non, je ne puis le faire; mon penchant ne me le peut permettre, et la présence d'une beauté naissante me fait renaître; il est même des momens où sans ce secours innocent la vie me serait à charge : la vieille dévote aura beau prêcher la pénitence sur ce sujet, je ne m'en puis passer.

SCÈNE IV.

LE ROI, M. DE PONTCHARTRAIN, M.elle DU TRON.

LE ROI, *en souriant.*

Hé bien, mademoiselle, avez-vous entendu le beau sermon que madame de Maintenon m'a fait : que dites-vous de son éloquence?

M.lle DU TRON.

Sire, je dis que cette dame est infiniment savante, et qu'elle a la plus belle réthorique du monde.

LE ROI.

Il est vrai, mademoiselle, elle est toute des plus sublimes.

M.lle DU TRON.

Elle persuade facilement ce qu'elle dit, et rien ne touche plus que sa conversation.

LE ROI.

Quelquefois, mon ange.

M.lle DU TRON.

Mon prince, je vois M. de Pontchartrain qui monte l'escalier; apparemment que ce ministre veut entretenir votre majesté sur quelqu'affaire.

LE ROI, *chagrin.*

Cela se peut bien, mademoiselle, mais il vient mal-à-propos interrompre mes plaisirs; je suis plus à plaindre que le plus chétif gentilhomme de mon royaume, n'ayant pas la liberté d'entretenir ce que j'aime.

M.lle DU TRON.

Sire, il ne demeurera peut-être pas fort long-tems.

LE ROI.

Je connais bien ces messieurs; leurs conversations sont toujours longues.

M. DE PONTCHARTRAIN, *faisant une profonde révérence.*

Sire, j'interromps votre majesté sans doute, étant occupée si agréablement.

LE ROI.

Vous êtes toujours le bienvenu; mais je ne suis pas présentement en humeur de vous parler d'affaire ni de vous entretenir.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Sire, je m'en vais plutôt que d'être incommode à votre majesté.

LE ROI.

Demeurez, monsieur, qu'avez-vous à me dire?

M. DE PONTCHARTRAIN.

Sire, le sujet qui m'amène est touchant les impôts, dont votre majesté m'a parlé l'autre jour.

LE ROI, *d'un air sévère.*

Fort bien, monsieur, avancez; que voulez-vous dire?

M. DE PONTCHARTRAIN.

Sire, je veux vous dire que les vents se sont opposés aux ordres de votre majesté, et que le peuple crie avant qu'on lui fasse du mal.

LE ROI.

Monsieur, je me moque du peuple; il me faut de l'argent pour soutenir la guerre à quelque prix que ce soit.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Je le sais bien, sire, mais cependant l'on ne peut pas fermer les oreilles à tout ce que l'on dit universellement.

LE ROI.

Mais encore, monsieur, quel est votre but?

M. DE PONTCHARTRAIN.

Sire, voilà un papier qui s'est trouvé dans mon cabinet, sur ma table.

LE ROI.

Voyons-le au plus vite, je vous prie.

M. DE PONTCHARTRAIN.

Un fameux pilote, fort expérimenté en mer, a fait une découverte d'une probette qui fait connaître la force et le relâchement des vents, et combien par chaque air de vent l'on peut faire de lieues en une heure, ce qui nous est fort nécessaire pour mettre un impôt sur cet élement; mais voici une remontrance que les vents ont faite à votre majesté, qui aura la bonté de la lire.

LE ROI, *lit.*

Très-humble remontrance des vents et des zéphirs au roi.

« Grand monarque et puissant roi, nous élémens habitans de l'air, enfans d'Éole notre père favori : nous supplions et nous abaissons tranquillement devant votre majesté, pour lui faire connaître notre profond chagrin, voyant que les ministres nous veulent assujétir à un dur esclavage, mais encore plus honteux pour notre franchise que nous avons reçue de la nature, qui, nous ayant placés au plus éminent et au plus beau séjour qu'elle ait formé, fait que nous ne pouvons souffrir de contrainte sur notre liberté : de plus, sire, nous sommes faits pour le bien et pour la satisfaction des hommes qui ne peuvent vivre sans nous : quelle tyrannie, de nous voir sous le poids d'un impôt infâme qui arrête notre course naturelle et nous prive de nos premiers avantages : permettez-nous donc, grand roi, de nous retirer de France sans être dragonnés ni bombardés, et de nous réfugier dans des pays de paix où des puissances souveraines ne troublent point par leur tyrannie le repos de leus sujets, faute de quoi nous déclarons à votre majesté que nous serons contraires à toutes les flottes qu'elle mettra sur mer, et à tout ce qu'elle entreprendra sur les eaux nos chères sœurs, même nos zéphirs

qui vous ont tant favorisé ont résolu de ne plus paraître dans le palais, ni dans ses aimables solitudes : combien de fois, sire, avez-vous loué leur agréable fraîcheur aux pieds des beautés qui vous ont enchanté. Tous ces bienfaits sont oubliés, aussi bien que ceux des vents nos alliés qui ont favorisé mille fois vos armées nouvelles : souvenez-vous, illustre prince, de toutes nos faveurs, et nous redonnez notre tranquillité ordinaire, autrement nous vous quittons pour être tous occupés au service du grand Achile de ce siècle, qui fait respirer le repos et la joie dans l'île Britannique et dans les pays où ils règnent.... séparée des vents et des zéphirs. »

(Le roi comme fâché.)

Je l'avoue, monsieur, cependant il faut de l'argent à quelque prix que ce soit.

M. DE PONCHARTRAIN.

Sire, vos ordres passent; c'est ce que nous avons arrêté dans votre conseil.

LE ROI.

Je vous en prie, monsieur, donnez-moi du repos; je vous serai obligé..... adieu, jusqu'à une autre fois.

(M. de Pontchartrain sort, le roi entre dans le cabinet où étoit cachée M.lle du Tron.)

Quel chagrin, mon adorable ! quelle inquiétude de ne pouvoir jouir de la liberté qui est si commune aux hommes ; toujours fatigué d'affaire, jour et nuit privé de son doux repos et de cette innocente paix qui fait le bonheur de la vie, ah ! j'ai résolu de ne plus voir personne que vous mon bel enfant ; et, dès ce moment, je défends à mes pages et à mes gardes que l'on ne fasse plus entrer personne dorénavant, à moins que je ne veuille leur parler.

M.lle DU TRON.

Votre majesté a raison, sire ; c'est une peine effroyable que d'être toujours occupé du monde ; il est des heures et des momens où la solitude a bien des charmes pour des cœurs.

LE ROI, *en se passionnant.*

Il est vrai, ma divine beauté, quand on est avec vous on oublie tous les chagrins, serait-ce dans les déserts les plus affreux.

M.lle DU TRON, *riant.*

Sire, votre majesté est toujours galante.

LE ROI, *lui donnant un baiser.*

Qui ne le serait, mademoiselle, c'est vous qui inspirez ces beaux sentimens.

M.lle DU TRON, *tendrement.*

Mon illustre monarque, que l'amour a d'attraits incomparables pour des cœurs bien unis; qu'il est difficile de résister à ses coups charmans : mon Dieu ! que je sens de faiblesse dans mon ame, et que je me vois peu en état de les repousser; ah! sire, prenez pitié de ma faiblesse.

LE ROI, *avec passion.*

Je la vais secourir cette faiblesse si ravissante, adorable beauté; mais, que dis-je, hélas! je crains fort que tant de charmes si extraordinaires ne me permettent point d'avancer; voyons cependant..... morbleu les forces me manquent; je suis incapable d'entrer au combat. (*Le roi embrassant mademoiselle du Tron, et elle rougissant*) dit : sire, la course est trop pénible à votre majesté.

(*Le roi la tenant embrassée.*)

Mon petit ange, délice de ma vie, me pardonnerez-vous ce malheur, où la nature et le trop d'amour ont tout gâté.

M.lle DU TRON, *en souriant malicieusement.*

Oui, oui, mon cher prince, je n'y songe pas; c'est un défaut commun aux amans qui sont un peu avancé sur le retour.

LE ROI.

Ah! que votre franchise me plaît, mademoiselle; il est bien vrai qu'à cinquante-sept ans l'on n'est plus un bon soldat d'amour; ce dieu qui est dans sa vigueur, n'enrôle sous ses drapeaux que des personnes capables de soutenir les batailles qu'il leur donne, et pourtant je veux et je ne peux..... Desirs inutiles qui ne finissent rien; voyons cependant..... Les forces me manquent; je suis incapable d'entrer au combat.

M.lle DU TRON.

Sire, je quitte votre majesté pour un moment.

LE ROI.

Où allez-vous, beauté incomparable?

M.lle DU TRON.

Votre majesté saura que je vais revenir.

LE ROI.

Je vous attends avec impatience; ne demeurez pas long-tems.

SCÈNE V.

LE ROI, LE MARÉCHAL DE DURAS, M. DE BRISSAC, DEUX PAGES DE LA CHAMBRE.

LE ROI.

Messieurs, je vous prie de ne laisser entrer personne aujourd'hui; j'ai mes raisons pour ne point être visité.

M. DE DURAS.

Sire, il suffit que votre majesté l'ordonne.

LE ROI.

Oui, je le veux. De cette manière, messieurs, vous m'obligerez.

M. DE DURAS, *à M. de Brissac.*

Le roi le commande; il faut suivre ses ordres.

UN PAGE, *à M. de Brissac.*

Monsieur, je vois les carrosses de son altesse royale monsieur le duc d'Orléans, qui vient du château.

M. DE BRISSAC.

Dites que sa majesté n'est pas ici.

LE PAGE.

Où dirai-je qu'elle est si le prince le veut savoir absolument?

M. DE DURAS.

Vous répondrez, monsieur, que le roi est monté à cheval; mais que vous ne savez pas de quel côté sa majesté est allée.

LE PAGE.

Monsieur, cela suffit.

UN AUTRE PAGE, *riant.*

Monsieur, parce que le roi ne veut voir personne aujourd'hui, voici encore monseigneur de Noyon qui vient rendre visite à sa majesté.

M. DE BRISSAC, *s'éclatant de rire.*

C'est toujours de pis en pis..... faites toujours le même compliment.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE IV.

SCÈNE PREMIÈRE.

M. LE DUC D'ORLÉANS, M. L'ÉVÊQUE DE NOYON, DEUX PAGES DE LA CHAMBRE.

M. LE DUC D'ORLEANS.

Messieurs, le roi est-il en haut, et peut-on lui parler?

LES PAGES.

Monseigneur, votre altesse saura que sa majesté est montée à cheval il n'y a pas long-tems; mais nous ne savons pas où elle est allée.

L'ÉVÊQUE DE NOYON, *au duc d'Orléans.*

Je suis assez heureux de voir votre altesse royale, cela me dédommage bien.

M. LE DUC D'ORLÉANS.

La même chose, le bonheur vous suit d'aussi près que moi, mon cousin.

L'ÉVÊQUE DE NOYON.

Consolons-nous, mon prince, la fortune nous favorisera une autre fois davantage.

LE DUC D'ORLEANS.

Pages, vous présenterez mes civilités au roi, et vous lui direz que j'étais venu lui faire la révérence pour quelqu'affaire d'importance.

LES PAGES.

Nous ne manquerons pas, monseigneur, à faire vos complimens au roi, et de dire à sa majesté que votre altesse voulait lui parler.

L'ÉVÊQUE DE NOYON.

Et moi aussi, je vous prie.

LES PAGES.

C'est assez, mon prince, nous suivrons vos ordres.

LE DUC D'ORLEANS, *à l'évêque de Noyon.*

Allons, mon cousin, montons en carrosse.

SCÈNE II.

LE ROI, MADEMOISELLE DU TRON.

LE ROI.

Je viens, mademoiselle, d'éviter un grand embarras.

M.lle DU TRON.

Eh! quel est-il, mon cher prince?

LE ROI.

Des visites qui m'accablent de complimens, dont je suis grace au ciel débarrassé.

M.lle DU TRON.

Sire, j'en suis ravie; quel chagrin de n'être point à soi! les personnes royales sont exposées à mille et mille inquiétudes.

LE ROI, *riant.*

On trouve bien le moyen de s'en défaire quand on le veut, ma belle; il suffit de le vouloir.

M.lle DU TRON.

Je n'en doute pas, sire.

LE ROI, *en s'approchant d'elle.*

Où avez-vous été mon bel ange depuis une heure, qui m'a semblé plus d'une année.

M.lle DU TRON.

Sire, je viens de prendre l'air dans le parc, où j'ai goûté mille plaisirs.

LE ROI.

Quoi! mademoiselle, seule dans la solitude.

M.lle DU TRON.

Oui, sire, je l'aime passionnément, et j'en fais mes délices; je ne trouve rien de si doux que la rêverie.

LE

LE ROI.

En amour, mademoiselle, c'est quelque chose de charmant quand deux cœurs sympathisent bien ensemble! de petites absences ont je ne sais quoi de ravissant; serait-ce là le motif de votre rêverie?

M.lle DU TRON.

C'est quelque chose d'approchant, mon prince.

LE ROI.

Parlez, belle mignonne, parlez; m'aimez-vous? suis-je assez fortuné pour jouir d'un si grand bien?

M.lle DU TRON.

Mon dieu, mon illustre prince, qu'il est inutile de vous le dire; un monarque comme vous, le plus aimable du monde, peut-il en douter! ah! il ne faut avoir qu'un cœur et des yeux pour sentir véritablement qu'on aime votre majesté; quand elle n'aurait ni sceptre ni couronne, l'amour se ferait un reproche de ne pas faire adorer un grand héros comme...

LE ROI.

Ah! mademoiselle, que vous êtes honnête, et qui peut reconnaître tant de bontés; mais,

SCÈNE III.

LE ROI, M.me DE MAINTENON, M.elle DU TRON, M. FAGON.

M.me DE MAINTENON, *au roi.*

Toujours occupé d'amour, toujours aux pieds des dames pendant qu'on prend et bombarde des villes : ah ! sire, croyez-moi, votre majesté ne gagne point de batailles à Meudon, à Marly, à Versailles ; il faut qu'elle fasse d'autres efforts pour cueillir des lauriers cette campagne. Voyez les dépêches qu'un courrier vient d'apporter, qui marquent que nos affaires sont en mauvais état, et par mer et par terre.

LE ROI, *en se levant, d'un ton fort haut.*

Parbleu madame, vous êtes toujours sur pied ; de qui viennent ces dépêches ?

M.me DE MAINTENON.

Je ne sais pas encore, sire ; voici le paquet, que votre majesté aura la bonté d'ouvrir.

LE ROI, *ouvrant le paquet.*

D'abord, madame, en voici une du maréchal de Boufflers, l'autre du duc de Villeroi, et

agréables quand on les peut posséder entièrement.

LE ROI.

C'est ma pensée ; passons de la guerre à la médecine : dites-moi, je vous prie, d'où me viennent de grandes oppressions de rate et des palpitations de cœur continuelles.

M. FAGON.

Sire, Galien nous dit que ces oppressions de rate viennent d'une grande mélancolie qui fait enfler cette partie interne, qui renvoie des vapeurs au cœur qui le mettent dans cet état.

LE ROI, *souriant.*

Galien est un savant docteur ; mais quel remède donne-t-il contre ce mal ?

M. FAGON.

Sire, ce savant nous dit et nous ordonne d'observer contre tous les maux tout ce qui leur est opposé ; par exemple, la joie est opposée à la mélancolie, qui fait son séjour dans la rate, et il la faut bannir si l'on peut, et pour cet effet il faut prendre par jour deux ou trois onces de joie bien préparée, qui dissipe la bille noire que le chagrin fait naître.

M.me DE MAINTENON.

Voilà un remède souverain ; monsieur, ne voyez-vous pas que sa majesté le met en usage ?

M. FAGON, *regardant M.lle du Tron.*

Le remède est bon et agréable, madame, mais il faut craindre....

LE ROI.

Qu'y a-t-il, monsieur, à redouter ? le breuvage est si doux et si agréable.

M. FAGON, *riant.*

Il est vrai, sire, si votre majesté le prend avec modération il ne lui fera point de mal ; mais si elle passe la dose du médicament, elle est en risque.

M.me DE MAINTENON.

Que je suis ravie, monsieur, que vous avertissiez mon cher monarque de son salut ; à l'âge où il est les efforts ne lui valent rien, non plus que de certaines agitations d'idées et d'imaginations qui lui échauffent le cerveau.

M. FAGON.

Rien n'est plus sûr, madame, toutes les émotions ébranlant le corps, les parties sensibles se trouvent obligées de faire leur

devoir par rapport aux passions qui les excitent, et si l'homme n'est bien fort, il succombera infailliblement.

M.lle DU TRON, *d'une façon précieuse.*

Quel langage parlez-vous, monsieur, l'on ne peut rien comprendre à votre discours.

M.me DE MAINTENON.

Mademoiselle, ce style vous est peut-être encore inconnu; mais j'en doute très-fort.

M.lle DU TRON.

Cela pourrait bien être, madame, mais le tems me l'apprendra.

LE ROI.

Si bien, monsieur le docteur, que pour se bien porter il ne faut point voir de femmes; et, comment s'en pouvoir passer? sans elles la vie est à charge, et nous devons au beau sexe les plus doux momens que la nature ait formés.

M. FAGON.

Cependant, sire, ces doux momens en font quelquefois naître de bien méchans, et le tempérament faible, et destitué de force, ne doit se servir de femmes et de vin que très-peu, et seulement pour se réjouir le cœur.

LE ROI, *riant.*

Croyez-vous, monsieur, que j'en use autrement?

M. FAGON.

Je ne sais, sire, quel excès votre majesté fait; mais l'un et l'autre sont très-dangereux.

LE ROI, *lui prenant la main.*

Monsieur, reposez-vous sur ma conduite; j'ai du ménagement dans mes passions.

M.me DE MAINTENON.

Ah! ah! trop....

LE ROI, *continue.*

Je vous suis pourtant obligé de la part que vous prenez à ma santé.

M. FAGON.

Sire, ce n'est pas comme votre majesté le peut croire; un autre motif qui me fait agir est l'envie de voir régner long-tems votre personne royale pour la satisfaction de ses peuples et pour la mienne. Ah! ciel, quel coup sensible serait-ce pour nous, pauvres sujets, si nous venions à perdre un roi si bon, si doux et si débonnaire.

M.me DE MAINTENON, *les larmes aux yeux.*

Sainte-Vierge, Saint-Victor, prenez pitié

de moi. Monsieur, que vous avez tort de nous faire un tombeau de douleurs avant le tems : hélas ! que deviendrais-je si la mort m'enlevait mon cher prince.

LE ROI, *d'un ton railleur.*

Calmez vos ennuis, madame, et vous, monsieur le médecin, je ne suis pas encore si près de la mort que vous pensez ; il me semble que je renais depuis quelque tems, et même la vigueur m'augmente de moment en moment.

M. FAGON, *riant.*

Sire, votre majesté a besoin....

LE ROI.

Je vous entends, monsieur, nous en viendrons à bout avec le tems.

M.me DE MAINTENON.

Je veux, sire, qu'un saint m'emporte dans les nues, si votre majesté, avant qu'il soit un mois, ne regrette la paix et la douceur qu'elle goûtait dans l'indifférence.

M.lle DU TRON, *bas au roi.*

Que cette vieille dame est ridicule avec son discours suranné et ses expressions sanctifiées ; il serait à souhaiter que quelqu'esprit l'emportât d'ici.

LE ROI, *à mademoiselle du Tron.*

Un peu de complaisance, mademoiselle, je m'en vas bientôt l'envoyer dire son chapelet.

M.me DE MAINTENON.

Sire, M. Bérix, ambassadeur de Venise, est arrivé à Versailles; il demande audience à votre majesté.

LE ROI.

Quelle diable de figure voulez-vous que je fasse avec cet envoyé; j'enrage que les Turcs aient été défaits.

M.me DE MAINTENON.

Il faut dissimuler, sire, et lui faire connaître que votre majesté prend beaucoup de part à la victoire que la république a remportée sur les Turcs dans la Morée.

LE ROI.

Comment accorder ses paroles à son cœur?

M.me DE MAINTENON.

Il faut, mon prince, s'accommoder au tems.

LE ROI, *soupirant.*

Etrange politique; qui ne peut dissimuler, ne peut régner. Madame, je vous prie qu'on fasse mes complimens à monsieur l'ambassa-

deur de Venise, et qu'on lui dise qu'en bref je lui donnerai audience.

M^me^. DE MAINTENON.

On suivra vos ordres, sire; mais quand votre majesté viendra-t-elle à Versailles ?

LE ROI, *impatienté.*

Je verrai, madame, allez seulement.

M. FAGON.

Sire, je prends la liberté d'accompagner madame.

LE ROI.

Vous ferez bien, monsieur, de crainte qu'elle ne s'ennuie par le chemin.

M.^me^ DE MAINTENON.

Adieu, mon cher monarque, conservez votre santé.

LE ROI.

Adieu, madame, conservez votre esprit.

(Le roi à mademoiselle du Tron.)

La pauvre femme n'en peut plus, la jalousie l'étouffe; elle croit que je suis mort éloigné de ses yeux; mais de la mort dont l'amour me menace j'espère en revenir.

M.^lle^ DU TRON.

Ah! qu'une tendresse aussi outrée, mon

prince, est désagréable ; il y entre du dépit, et la rage lui fait dire tout ce qu'il y a de plus abominable et de plus lâche ; le cœur de cette dame est un labyrinthe bien obscur et bien difficile à pénétrer.

LE ROI, *souriant.*

Comme celui de toutes les femmes, qui sont cachées au dernier point.

M.lle DU TRON.

Votre majesté, sire, doit mettre beaucoup de différence entre les femmes, comme nous en mettons entre les hommes.

LE ROI.

Je l'avoue, mademoiselle, les unes ont plus de mérite et plus de charmes que les autres ; mais cependant la feinte et la dissimulation sont toujours leur partage.

M.lle DU TRON.

Je ne m'aperçois nullement de cela, sire.

LE ROI.

Oh ! que vous le savez bien ; vous ne m'avez pas fait un aveu tendre qui ait pu me contenter.

M.lle DU TRON.

O ! ciel, mon cher prince, qu'il serait peu

à propos de vous dire ce que vous pouvez faire naître. Ah! que votre majesté ne m'embarrasse pas davantage sur cet effet; je n'en ressens que trop.

LE ROI.

Adieu donc, charmante, vous me quittez.

M.lle DU TRON.

Sire, un peu de repos pour rappeler mes sens étonnés.

SCÈNE IV.

LE ROI, SEUL DANS SON CABINET, M.me DE MAINTENON, M. BONTEMS.

LE ROI, *parlant seul.*

C'est en vain que je m'inquiète; cette beauté ne m'aimera jamais; elle est prévenue, à mon malheur, d'un autre objet qui la flatte et qui l'entretient d'idées jour et nuit; mais que faire? il est impossible de forcer les cœurs, peut-être que le tems m'en rendra maître. Il est vrai que tu t'acquittes mal envers elle; partie fragile, tu ne réponds point à mes desirs! les attraits de celle qui m'a charmé te rebutent;

avance une autre fois, ou ta fin est prochaine; je me vengerai de ton impuissance.

M.me DE MAINTENON, *à M. Bontems.*

A qui parle le roi, monsieur? je viens de voir sortir votre nièce; il faut avouer que vous avez grand tort de la laisser davantage ici; elle trouble entièrement le repos de notre grand monarque.

M. BONTEMS.

C'est par l'ordre du roi qu'elle demeure si long-tems à Versailles.

M.me DE MAINTENON.

O fragilité sans égale! quand elle parut à l'Opéra, et que ce prince la vit, depuis ce triste moment je ne fais plus que languir.

M. BONTEMS.

Madame, si j'avais prévu ce malheur, je ne l'aurais point fait venir de Normandie; j'entre trop dans vos intérêts pour pouvoir jamais vous déplaire, et je suis au désespoir que sa présence vous chagrine.

M.me DE MAINTENON, *soupirant.*

Ah! grand saint, qui connaissez mes pensées, j'enrage de la voir; envoyez un de vos

bons anges pour me consoler et pour me soutenir dans mes douleurs.

M. BONTEMS.

Madame, ne vous chagrinez pas ; c'est une amourette qui passera ; l'infidélité que le roi vous fait ne détruira rien de vos affaires ; ce prince reviendra, et retournera toujours à vous comme à son souverain bien.

M.me DE MAINTENON.

Dieu le veuille, monsieur, c'est le vœu que je fais journellement ; mais, hélas! qu'elle est redoutable votre nièce!

M. BONTEMS.

Ce n'est pas par les caresses, madame, car rien n'est si indifférent qu'elle, et jamais elle n'a fait d'amitié à personne qu'au duc de Lauzun son galant, qu'elle aime assez tendrement.

M.me DE MAINTENON.

Cependant, monsieur, je ne la trouve pas déplaisante en ses manières ; elle charme infiniment quand elle parle, et le son de sa voix est incomparable ; de plus, elle a beaucoup l'air de cour, ce qui est un grand avantage.

M. BONTEMS.

Il est vrai, madame, sans doute vous avez remarqué ce souris ravissant qui l'embellit extrêmement.

M.me DE MAINTENON.

Oui, oui, monsieur, ne me faites point son portrait; elle n'est que trop peinte dans mon cœur; mais pour revenir au duc dont vous me parliez, qu'elle aime, le roi peut-il s'accommoder d'un amour partagé, lui qui est si délicat en tendresse.

M. BONTEMS.

Je ne sais, madame, comment cela va; j'en ai du chagrin, aussi bien que ses tantes; et si elle nous avait voulu croire, elle n'aurait jamais écouté le roi.

M.me DE MAINTENON.

Son dessein, monsieur, est que ce prince fera sa fortune, et qu'il la mettra au rang de ses maîtresses, pour lesquelles à la vérité il n'a pas d'ingratitude pour leurs bons soins.

M. BONTEMS, *riant.*

La pensée est plus intéressée et plus maligne que je ne croyais : quoi, ma nièce à l'âge où elle est use de politique aussi fine !

de

de bonne foi je ne l'aurais jamais cru ; et que deviendra son pauvre amant, qui versera assurément des larmes à ces tristes nouvelles ?

M.me DE MAINTENON.

Bon, le duc s'en consolera et l'épousera quand le roi en sera dégoûté.

M. BONTEMS.

Mais, madame, son front cependant en sera offensé.

M.me DE MAINTENON.

Hélas ! monsieur, comptez-vous cela pour quelque chose dans le siècle où nous sommes ? Il n'y a point de familles distinguées qui ne joignent les armes que l'hymen leur donne aux siennes, même avec plaisir... Bon, bon, l'on fait semblant d'ignorer ce que l'on ne veut point connaître, pourvu qu'il nous apporte du bonheur et du bien.

M. BONTEMS.

En vérité, madame, j'ai été assez heureux sur ce chapitre ; car j'ai l'imagination fort sensible à échauffer de ce côté-là.

M.me DE MAINTENON.

Monsieur, changeons de thèse, et concluons que mademoiselle votre nièce ne se

mariera jamais, ou elle fera son mari chevalier à la crête de cerf.

M. BONTEMS.

Tant pis pour elle, madame, je ne veux point me mêler des affaires de cour : voici monseigneur le dauphin qui vient avec la princesse de Conti.

M.me DE MAINTENON.

Mon dieu! que je hais cette femme ; je vous prie, monsieur, de lui dire que je ne suis point à Meudon.

M. BONTEMS.

Je le ferai, madame ; mais de l'humeur qu'elle est, vous savez qu'elle ne s'en soucie pas beaucoup....

M.me DE MAINTENON.

Je me soucie aussi peu d'elle comme elle fait de moi : adieu ; je vous quitte, et je la laisse avec son dauphin aller à la chasse entre deux toiles.

M. BONTEMS, *faisant un signe de croix.*

Ah! madame, que dites-vous? la pauvre princesse n'y songe pas.

M.me DE MAINTENON.

Que dans le moment qu'elle s'y trouve, peut-être, ou quand la bête est dans les filets.

M. BONTEMS, *tout bas.*

Ah! madame, silence: les voici.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

M.gr LE DAUPHIN, LA PRINCESSE DE CONTI, M. BONTEMS.

M. BONTEMS.

Ah! monseigneur, je suis le plus humble de vos serviteurs : comment vous portez-vous ?

M.gr LE DAUPHIN.

Fort bien, monsieur, comme un chasseur qui vient de descendre de cheval.

M. BONTEMS.

Eh bien, mon prince, la chasse a-t-elle été bonne et favorable ?

M.gr LE DAUPHIN.

Nous y avons tué deux ou trois loups, ce qui nous est assez rare dans la forêt de Saint-Germain, qui n'est pas bien féconde en ces espèces d'animaux.

M. BONTEMS.

Parbleu, monseigneur, voilà une belle victoire : diable, deux ou trois loups; la prise n'est pas méchante.

M.gr LE DAUPHIN.

J'en suis assez content.

M. BONTEMS, *à madame la princesse de Conti.*

Et vous, madame, quelle est la chasse que votre altesse aime le mieux ?

LA P.sse DE CONTI, *riant.*

Monsieur, c'est celle des plats, des bouteilles et des verres.

M. BONTEMS.

Ma foi, madame, c'est la plus douce et celle qui fatigue le moins le corps.

M.gr LE DAUPHIN.

Monsieur, le roi est-il ici ?

M. BONTEMS.

Oui, mon prince, sa majesté est seule dans son cabinet.

M.gr LE DAUPHIN, *prenant la main de la princesse.*

Madame, avançons; le roi est sans compagnie.

SCÈNE II.

LE ROI, M.gr LE DAUPHIN, LA PRINCESSE DE CONTI.

LE ROI, *souriant.*

Ah! vous voilà, M. le dauphin; je vous attends depuis hier: comment vont les affaires à Versailles?

M.gr LE DAUPHIN, *avec indifférence.*

Ma foi je n'en sais rien; votre majesté pouvait le demander au gouverneur, qui vient de partir de Meudon.

LE ROI.

Quoi, Bontems est venu ici sans que je l'aie vu.

M.gr LE DAUPHIN.

Oui, surement; car je viens de parler à lui.

LE ROI.

C'est que j'étais peut-être embarrassé quand il est venu, et qu'il n'a pas voulu me distraire.

M.gr LE DAUPHIN.

Cela se peut, sire.

LE ROI.

Qui est donc avec vous au château? êtes-vous seul, mon fils?

M.gr LE DAUPHIN.

Non, sire, la princesse de Conti est venue avec moi.

LE ROI.

Et où est-elle donc cette méchante, qui ne paraît point ?

M.gr LE DAUPHIN.

Sire, elle est dans l'anti-chambre, où elle regarde quelques portraits de peinture de défunt Mignard.

SCÈNE III.

LE ROI, M.gr LE DAUPHIN, LA PRINCESSE DE CONTI.

LA P.sse DE CONTI, *en entrant.*

Il faut avouer, sire, que cet homme était un habile peintre ; il a peint ici Vénus, qui pleure son Adonis si au vrai et d'une manière si naturelle, qu'il n'y manque que la parole pour l'animer.

LE ROI.

Il est vrai, madame, que c'est une grande perte pour la cour que la perte de Mignard ; les derniers portraits qu'il a faits des trois

princes du sang sont admirés de tout le monde.

LA P.ssse DE CONTI.

Particulièrement celui du duc de Bourgogne, qui est si bien représenté qu'il ne lui manque que la parole : ah! que le pinceau a d'attraits quand il est conduit par une main habile.

LE ROI.

C'est un bel art que la peinture ; à la vérité elle nous fait revivre après le trépas : mais, à propos, que fait la princesse de Lislebonne d'un petit portrait qu'elle avait qui venait de Mignard, qui était à la vérité un chef-d'œuvre, où l'on voyait Lucrèce qui se perçait le cœur d'un poignard après avoir perdu sa virginité, que Sextus Tarquin lui avait ravie en la violant?

LA P.ssse DE CONTI, *s'éclatant de rire.*

Ma foi, sire, permettez-moi de vous dire, que la pauvre femme était bien folle de se priver de la vie pour un mal où il n'y avait point de remède ; cette prude farouche n'a rien emporté de sa violence que le péché de se défaire soi-même, qui est criant devant

Dieu ; ce n'était tout au plus qu'un fantôme d'honneur qui lui fit commettre ce crime,

LE ROI.

Il est vrai, madame, mais la vertu tenait autrefois chez les Romains lieu de tout ; présentement, les dames de Rome sont plus apprivoisées, et l'on trouve chez elles rarement des Lucrèces dont la pudeur fasse tant de bruit et cause tant d'alarmes et de désordre.

LA P.^ne^ DE CONTI.

Il en est de même parmi nous, sire, je ne crois pas que les femmes soient aujourd'hui aussi sensibles à l'honneur qu'elles ont été du tems que les dieux venaient se promener sur la terre, et qu'ils avaient commerce avec les femmes.

M.gr LE DAUPHIN.

C'est aussi ma pensée, madame, parbleu rien n'est plus difficile à trouver qu'une fille qui a son pucelage ; il vaudrait autant chercher le phénix....,

LE ROI, *riant.*

Eh ! comment le savez-vous, monsieur ? avez-vous été la dupe de quelqu'une.

LA P.sse DE CONTI.

Sire, la dernière aventure que ce prince a eue à Marly confirme ce qu'il dit; le comte de Sainte-Maure l'a trompé plaisamment.

M.gr LE DAUPHIN.

Ah! la méchante, elle va découvrir le pot aux roses.

LE ROI.

Dites-moi promptement, madame, le tour qu'on lui a joué à Marly?

LA P.sse DE CONTI, *regardant Monseigneur.*

Parlerai-je, mon cher!

M.gr LE DAUPHIN, *se souriant.*

Tout comme il vous plaira, madame, la chose m'est fort indifférente présentement; je n'ai plus besoin de la provinciale aux yeux charmans.

LA P.sse DE CONTI, *malicieusement.*

Voilà comme on dit quand on s'est servi des dames.

M.gr LE DAUPHIN.

Ma foi, madame, la pauvre fille m'a très-peu servi; car dès la première fois que je touchai son têton je vis bien qu'elle n'était point pucelle.

LE ROI.

Ah! il vous en faut, monseigneur le dauphin, des pucelles; je gage à coup-sûr que le comte de Sainte-Maure lui avait assuré que l'on n'avait jamais forcé ses lignes, et que jamais la place n'avait été emportée, quelqu'attaque qu'on lui eût donnée.

LA P.ssE DE CONTI.

Voilà justement l'affaire, sire, et il s'est trouvé que c'est la plus grande coquette du monde, qui n'a pas moins que six ou sept galants à sa toilette.

LE ROI, *riant.*

C'est assez pour être contente; mais il me semble, monseigneur le dauphin, qu'il serait plus glorieux pour vous d'aller attaquer quelque place considérable, ou d'aller secourir le siége de Namur, que de vous amuser à des galanteries ici.

M.gr LE DAUPHIN, *en riant.*

Sire, il me souvient, quand votre majesté parle de la sorte, d'une fable que j'ai lue, où l'écrevisse d'Ésope reprenait sa fille de ce qu'elle marchait à reculon; mais cette fille, plus avisée que sa mère, lui dit: Ma mère,

vous me l'avez appris de la sorte, et vous ne pouvez marcher autrement, même sur la fin de votre vie, où vous devriez être plus sage.

LE ROI, *confus.*

Mon fils, vous avez raison de condamner mes actions à l'âge où je suis; je défends ce que je fais; mais aussi considérez qu'il y a bien plus de lauriers à cueillir pour un jeune prince comme vous, que pour moi qui suis sur mon retour.

M.gr LE DAUPHIN.

Rien n'est plus sûr, sire, mais j'aurais eu aussi bien de l'affront de voir prendre cette place à mon nez, aussi bien que le maréchal de Bouffiers, qui a fait de son mieux pour la conserver.

LE ROI, *en soupirant.*

Je goûte vos raisons : hélas! nous avons tout perdu à la mort du maréchal de Luxembourg; ce général habile, consommé à la guerre, eût tout mis en usage pour la préserver de la fureur des ennemis, que l'on me mande qu'ils se sont battus avec la dernière opiniâtreté.

M.gr LE DAUPHIN.

Jamais siége n'a été poussé avec tant de violence.

LA P.ssse DE CONTI.

Avez-vous vu le prince d'Orange, monseigneur ! la renommée le fait passer pour un grand capitaine, qui même ne craint point la mort dans les plus grands périls et les plus grands dangers.

M.gr LE DAUPHIN.

Je l'ai vu plusieurs fois ; c'est un prince fort généreux.

LE ROI.

Il ne l'est que trop pour nous ; il serait à souhaiter qu'il eût moins de courage, aussi bien que le prince de Vaudemont, qui tient toujours tête au duc de Villeroi.

M.gr LE DAUPHIN.

Ce dernier est vieux, et n'a plus guère à vivre.

LA P.ssse DE CONTI.

Mon Dieu, que je voudrais bien que la guerre finisse ; il me semble que l'âge d'or, dont il est tant parlé, reviendrait encore une fois sur la terre pour réjouir les mortels fatigués par de si longs et de si pénibles travaux.

LE ROI.

Cela viendra ; la guerre commence aussi à

me bien ennuyer et à épuiser mes forces et mes coffres.

M.gr LE DAUPHIN.

Votre majesté reste-t-elle ici? je vais prendre congé d'elle, et retourner à Versailles.

(A la princesse de Conti.)

Madame, venez-vous avec moi?

LA P.sse DE CONTI.

Oui, mon prince; mais, laisserons-nous sa majesté seule ici?

LE ROI.

La solitude a pour moi des attraits dans l'état présent où sont mes affaires; la rêverie m'est nécessaire; d'ailleurs je partirai ce soir pour Versailles..... Allez.

SCÈNE IV.

LE ROI, *seul, se promenant dans son cabinet.*

Enfin me voilà seul, et je puis tout à loisir me donner à l'objet qui me charme; j'aime une beauté qui fait tous mes délices; elle seule me captive, et mon amour est des plus vifs et des plus tendres; mais, par un sort

trop rigoureux, la preuve la plus chère de mon affection me manque au besoin ; trop cruel destin, est-il donc possible que ce qui fait la vigueur de l'homme soit entièrement éteinte dans un tems où elle m'est nécessaire? faut-il que ce qui devrait contribuer à ma félicité tourne à ma honte, et me plonge dans le plus affreux désespoir?.... O toi! chère partie de moi-même, qui m'a été autrefois si utile, tu n'es plus que l'ombre de ce que tu étais; abattue, tu languis tristement retirée en toi, et nonchalamment penchée vers le centre de la terre, tu voudrais rentrer dans le néant d'où tu es sortie; qu'est devenue cette fougueuse audace qui, dans les tendres combats, te faisais tant admirer? tout s'est évanoui, et tu n'es plus qu'un vain fantôme de ta gloire passée; tout cédait à ton courage, rien ne pouvait dompter tes vigoureux transports; tu étais sure de vaincre sitôt que tu entrais en lice, et le sang que tu répandais signalait ta victoire. O triste souvenir! ô regrets superflus! rien ne peut t'ébranler à présent; tu n'étais que feu, tu n'es plus que glace; nature trop ingrate, pourquoi te refuses-tu à mon besoin ? Perfide amour, puisque les forces me manquent, délivre-moi de mes brûlans desirs.

Mais, que dis-je, où m'emporte la colère? Non, laisse-moi ma passion; le sujet est trop charmant pour l'éteindre; fais seulement, si tu as quelque pitié d'un infortuné, fais ranimer un feu que l'âge a totalement détruit; renouvelle mes forces perdues pour que je puisse satisfaire celle pour qui mon cœur soupire; fais qu'à son approche je redevienne homme; mais, que vois-je? c'est elle qui s'avance; qu'elle est charmante! Dieux! qu'elle est belle, quel port, quelle grace accompagne ses pas, quel feu sort de ses yeux! Ah! tendre amour, tu exauces ma demande; tu me deviens favorable; sa seule vue me ranime; mes sens changent de nature, et je sens renaître en moi mes forces abattues; ne perdons point de tems, faisons de nouveaux sacrifices; réparons notre honte passée, et profitons de ces heureux momens.

SCÉNE V.e ET DERNIÈRE.

LE ROI, M.elle DU TRON.

LE ROI, *lui présentant la main.*

Et d'où venez-vous, madame? quel heureux sort vous ramène en ces lieux! d'où sortez-

sortez-vous depuis que je n'ai eu le plaisir de vous voir ?

M.lle DU TRON.

Sire, je viens de dessus la terrasse ; j'avais vu entrer monsieur le dauphin et madame de Conti, je n'ai pas voulu paraître.

LE ROI.

Que ces visites m'ont ennuyé ! quel empressement n'avais-je pas pour leurs départs ! mais, grace au ciel, nous voilà seuls, et personne en ce moment ne nous troublera... Mettez-vous sur ce sopha.

M.lle DU TRON.

Ah ! sire, que vous êtes pressant..... Ah ! que fait votre majesté ?

LE ROI, *à ses genoux, la caressant.*

Charmant objet de mes amours, permettez..... Permettez que je.....

M.lle DU TRON.

Ah ! sire, arrêtez ! vos transports me mettent toute en feu ; je n'en puis plus ; je rends les armes, et vous triomphez : ah ! cher prince.

LE ROI, *la renversant sur le sopha.*

Que de beautés ! ô ciel ! quel ravissement !

déesse de mon cœur!..... cher amour..... quels plaisirs..... quelles douceurs..... que de charmes..... je succombe..... je me meurs..... ah! ah! ah! ah!.....

M.lle DU TRON, *le serrant dans ses bras.*

Adorable monarque! je meurs d'amour et de plaisir.

LE ROI, *se relevant.*

Allons, ma déesse, rends grace à l'amour de la victoire qu'il m'a fait remporter.

M.lle DU TRON.

Allons, sire, allons.

FIN DU V.e ET DERNIER ACTE.

LE TOMBEAU
DE LOUIS XIV (1715).

ARRÊTE PASSANT, ET LIS CE QUI SUIT :

SOUS CE MARBRE REPOSE LOUIS XIV, TANT POUR LUI QUE POUR LE BIEN DE SON ÉTAT.

Il aurait été vraiment grand et de nom et d'effet, s'il avait pu se montrer jusqu'à la fin tel qu'il avait été au commencement de sa vie.

Un père infirme, une mère cru long-tems stérile mirent cet enfant au jour, lorsque Dieu voulut bien l'accorder aux vœux de tous les peuples de la France, qui l'en avaient long-tems sollicité par de fréquentes et ferventes prières (1). Ayant perdu son père avant l'âge de cinq ans, sa personne et son royaume furent soumis à la tutelle de sa mère.

(1) Il fut appelé en France *Dieu donné.*

Le Val-de-Grace est le pieux monument de la reine-mère en actions de grace de ce présent du ciel, qu'on n'avait pas lieu d'espérer.

L'Espagne, qui l'envisageait comme une pierre d'achoppement à son égard, voulut mettre à profit la faiblesse de son âge; et comme si elle eût dès-lors prévu le ressentiment qu'il en aurait, après avoir soulevé contre lui ses peuples, elle lui fit verser ses premiers pleurs au milieu des armes (1). Il était naturellement doué d'un bon esprit; mais la bonté de son naturel n'ayant pas été soutenue par de bonnes instructions, ce défaut d'éducation fut cause que dans un âge plus avancé, il se livra à des loups qui s'étaient couverts de la peau des agneaux.

Par quels airs de grandeurs ne se fit-il pas distinguer parmi ses courtisans (2)?

La beauté de son visage ne l'empêchait pas de s'exposer aux ardeurs du soleil et aux plus grandes fatigues, sans en recevoir aucun préjudice (3).

---

(1) La première action qui apporta du changement à la supériorité qu'avait alors l'Espagne sur la France fut la bataille de Rocroi, gagnée par le prince de Condé.

(2) Il était pourvu d'une représentation plus avantageuse que pas un de sa cour.

(3) Les exercices, la chasse, la guerre, les plaisirs, rien ne lui coûtait.

Il était un des plus grands joueurs de sa cour; il n'y eut que Chamillart qui le prima (1).

N'étant pas fait pour aimer une épouse, il ne put jamais être le maître de sa passion effrénée; il ne se contenta pas de dépouiller les filles de leur honneur pour avoir des maîtresses; mais séduisant jusqu'aux femmes mariées, il passa sa vie dans un honteux et continuel adultère.

Le roi d'Espagne l'ayant voulu primer, il l'obligea à lui céder le pas.

Les papes manquant aux égards qu'ils doivent aux têtes couronnées, il les fit souvenir, par la construction d'une pyramide au milieu de Rome, du respect qui était particulièrement dû à celle de France, et ce fut ainsi qu'il soutint les droits de sa couronne avec la dernière fermeté.

Mais ce qu'il y eut de triste, c'est que ce prince, comme un vil esclave de cette société détestable, remit aux jésuites son droit

(1) Il aimait passionnément le jeu de billard, qu'il jouait supérieurement; il ne trouva qu'une personne de sa force, qu'il fit venir à la cour, c'était M. de Chamillart, conseiller au parlement, qui fut depuis ministre de la guerre.

de vie et de mort (1). On ne saurait encore nombrer combien de maux s'en suivirent, et le seul souvenir en donne encore de l'horreur.

Les pasteurs furent enlevés à leurs troupeaux, les docteurs exilés, les saints religieux dispersés, les vierges consacrées à Dieu arrachées de leurs solitudes, leurs maisons rasées jusques aux fondemens, les sépultures des saints violées (2), et l'on vit encore leurs bouches sanglantes en état de crier, de la terre au ciel, jusqu'à quand, Seigneur, serez-vous insensible à la voix de votre sang?

Depuis ce tems-là les affaires de France ont changé du blanc au noir (3).

Les places fortes que la valeur de nos troupes nous avait acquises ont changé de maître; et comme si la Victoire eût perdu ses ailes qui l'avaient fixée aux étendards du monarque, elle cessa de le suivre dans ses entreprises.

---

(1) L'affaire du jansénisme et de MM. Arnaud.

(2) La destruction de Port-Royal.

(3) L'on peut assurer que le roi a été heureux jusqu'à la paix de Riswich; et s'il a réussi en mettant un de ses petits-fils sur le trône d'Espagne, il en a bien coûté à la France des hommes, de l'argent, de la gloire, témoin le traité de paix d'Utrecht.

Les intendans des provinces, ministres insatiables, semblables aux sangsues, ruinèrent tout de fond en comble par leurs extorsions.

Enfin, pour comble de malheur, le royaume tomba en quenouille. Une fille (1), née en Canada, qui fut amenée à Paris, moins belle que rusée, qui avait épousé en premier lieu un Jean-Farine, devint l'épouse du roi sans avoir le titre de reine; et n'étant plus enfin qu'une vieille carcasse chargée de rides, elle ne laissa pas que de mener le faible vieillard par-tout où elle voulut, et de l'empêcher de faire tout ce qui n'était pas de son goût.

Le pontife romain, dont les rois de France avaient si souvent réprimé l'orgueil, se dédommagea sur celui-ci, en lui rendant ignominie pour ignominie (2). Le téméraire pontife condamna les oracles des saintes écritures, les sentimens des saints pères et la doctrine des conciles les plus canoniques (3). Peu s'en fallut même qu'il n'excommuniât un saint car-

(1) Madame de Maintenon, veuve de Scarron, qui gouverna l'esprit de Louis XIV à sa fantaisie sur toutes les affaires de la religion et de la guerre.

(2) La colonne fut abattue.

(3) La constitution *unigenitus*.

dinal (1), pendant que les évêques, qui étaient autrefois les plus zélés défenseurs de l'église Gallicane, prosternés aux pieds de sa fausse sainteté, baisaient lâchement sa pantoufle.

Après cela, en 1710, le propre fils du roi mourut, deux de ses petits-fils moururent ensuite en 1711, aussi bien que plusieurs de ses arrières-petits-fils, sur lesquels nos espérances étaient fondées.

Enfin le roi lui-même laissa son sceptre à son arrière-petit-fils, âgé de quatre ans et demi, après avoir faussement promis à son neveu la régence, qui lui était due par sa naissance.

---

(1) Le cardinal de Noailles.

LA SCARRONADE.

SATYRE CONTRE LOUIS XIV (1715).

Je suis de par le dieu Pluton
Vers toi député, moi Scarron.
Notre beau bazané monarque
Vient d'être instruit par une parque
De ta venue en ce canton,
Et cette carogne, dit-on,
Fut celle qui fit la filasse
De ta trop durable carcasse;
Enfin les bords de l'Achéron
Te possèdent, maître Bourbon.
Parbleu tu ne te pressais guère
De vouloir dénicher de terre;
Tu ne voulais de *requiem*
Qu'à l'âge de Mathusalem;
Tu ne voulais quitter ton trône
Non plus que ta vieille matrone;
Et quoique tu fusses réduit
A n'avoir ni son, ni crédit,
Quoique ton peuple, à la besace,
Te maudît et toute ta race,
Blâmant les vices, les excès,
Ta confiance en Desmarets;
Ton Pontchartrain, cette pecore,
Voisin, ton chancelier encore.

Ton esculape de Nabot
Et Pelletier, ce fier sot :
En un mot tout ton ministère;
Ta fureur de faire la guerre,
Ton luxe avec ton peu de foi,
En voulant tout avoir pour toi,
Gênant même ta conscience
Par une fade complaisance
A récompenser un flatteur
Qu'approuvait ton noir directeur;
Ne gouvernant plus par toi-même,
Laissant l'autorité suprême
Entre les mains d'une guenon,
Je veux dire la Maintenon.
Tu la connais . . . Oh ! oh! la garce!
Ne va pas faire la grimace.
Dans ce climat d'obscurité
On dit toujours la vérité,
Et dans ce ténébreux empire
Un Scarron est autant qu'un sire.
Vraiment, nous avons un bon roi;
Trois juges font ici la loi,
Eaque, Minos, Rhadamante.
Ils ont une charge éminente,
Et jugent en dernier ressort
Ceux que leur envoie la mort.
Lorsque tu régnais à baguette,
Et qu'en te faisant la courbette
Je présentais des vers vernis
Ou quelques autres pots-pourris,
J'encensais ta sotte figure;
Et ma femme, ta créature,

T'a par ma foi souvent donné
De mon encensoir par le nez.
Elle a si bien fait, la vilaine,
Qu'elle était prête d'être reine;
Sans ton Conti, sans ton dauphin,
Elle la devenait enfin.
J'en ai ri avec la dauphine
Dans la maison de Proserpine,
Où j'ai trouvé le grand Colbert.
A propos de cet homme vert,
On dit que ce royaume sombre
Porte du respect à son ombre,
Et qu'il travaille avec Plutus
A nos infernaux revenus.
Un jour que j'étais à sa suite,
Me promenant près du Cocyte,
Il me dit d'un ton goguenard:
Esprit Scarron, défunt cornard,
Il me revient qu'en notre France
Tout va tomber en décadence;
Que mon neveu le contrôleur
Devient de plus en plus voleur;
Qu'avec un nombre de canailles
Il impose tailles sur tailles,
Mille abominables détours
Qu'il sait inventer tous les jours;
Qu'il peut espérer la potence
Si jamais vient une vengeance;
Car je sais de très-bonne part
Que dans un complot, lui douzième,
A réussi pour le dixième,

Lequel a mis sur le grabat
Tous les sujets du pauvre état.
Depuis que, sans miséricorde,
Avec gens de sac et de corde,
Que le public nomme intendans,
Des maltotiers et des traitans,
Il a su mettre dans sa bourse
L'argent du public sans ressource,
Et réduit aux derniers abois
Tout le pauvre peuple françois.
Je t'en dirais bien davantage;
Mais mon devoir ailleurs m'engage.
J'en sais bien plus présentement
Que n'en marque mon testament:
De plus un tel discours l'ennuie,
Et ta face en paraît rougie;
Mais ne parlons plus de Colbert,
Et parcourons un peu l'enfer.
Vois-tu là, dans l'ardente braise
Ton pauvre directeur Lachaise,
Pour t'avoir remis tant de fois
Le crime favori des rois.
Peut-être serait-il un ange
Sans la guimpe de Fontange,
Sans ta marquise de Bivan,
Sans ta futile Montespan
Et sans ta prude Lavallière:
Il n'aurait pas chaud le bon père.
Enfin son sort est arrêté;
Il ne boira jamais de thé.
Reconnais-tu bien ce fantôme?

Qui fut jadis ton économe,
Ton grippe-sou, ton fin matois,
C'est ton brûle-maison Louvois.
Il est entre les Euménides,
Exécutrices fort rigides
De la vengeance des humains.
De son bras de fer, de ses mains
Chacune tour-à-tour l'étrille;
L'une le bat, l'autre l'houspille;
Tant mieux, il l'a bien mérité,
Pour t'avoir sans cesse excité
A toujours soutenir la guerre,
Et à troubler toute la terre,
A traiter comme des goujats
Tous les nobles de tes états.
Eh bien, feu Louis, que t'en semble?
Viens, et suis-moi au petit train,
Je vais te montrer Mazarin.
Connais-toi dans cette éminence.
Il est avec son excellence
Monseigneur le consul Minos,
Qui parle de toi, mon héros.
Ce juge sévère et habile
Est des plus sujet à la bile,
Et les nièces du cardinal
Font ici souvent baccanal.
Ils ont su tous deux ta venue;
C'est la cause de l'entrevue
Du toscan et du sénateur;
Ils sont tous deux bien en chaleur.
Je sais, par longue expérience,
Que le premier prend ta défense,

Et ce subtil italien
Te prône pour homme de bien.
Il dit qu'étant sous sa conduite,
Il a bien mieux qu'aucun jésuite
Réglé tes inclinations
Par ses sages instructions.
S'il a commis quelque bassesse,
Dit-il, ce n'est que par faiblesse
Et par les conseils séducteurs
De tous ses ministres flatteurs.
Je sais qu'il aimait la justice,
Et sur-tout la bonne police,
Et que pour le bien des mortels
Il a défendu les duels.
Par une sainte fantaisie,
Il a purgé de l'hérésie
Ses états, plus il établit
De quoi payer un bel esprit,
Item maint académies
De tous arts amplement fournis;
Encor fit-il des bâtimens
Pour tous les guerriers indigens:
C'est là que le pauvre invalide
Le reste de ses jours réside.
De plus par un chaste desir
Le Monastère de Saint-Cyr
Pour empêcher maint demoiselle
De s'instruire à la bagatelle;
Et si dans sa belle saison
Avait d'époux démangeaison,
Alors la dame fondatrice
Cherchait à pourvoir sa novice,

Et mon Louis toujours devot
(Après en avoir pris son lot),
Pour l'acquit de sa conscience
Lui donnait homme de finance.
Voilà mot pour mot ses caquets
Pour soutenir tes intérêts.
Nous verrons bientôt si ton juge
Approuvera tout ce grabuge.
En attendant ton jugement,
Prépare bien ton argument;
Il faut bien soutenir ta thèse
Sans contes bleus et sans fadaise;
Céans on ne fait pas sa cour
Par l'éloquence et par détour.
Quoique ce soit pays de songes,
On n'y souffre pas de mensonges.
On dit tout franc par-ci, parlà;
J'ai fait ceci, j'ai fait cela;
Je m'en repents au fond de l'ame.
Mais gare une éternelle flamme
Et le sort fatal d'Ixion,
Malgré ton absolution.

LOUIS XIV MOURANT.

ÉPIGRAMME (1716).

Louis, près de mourir, sachant qu'un ravisseur
Ne peut jamais prétendre à l'éternel bonheur,
Et tenant dans ses mains tout le bien de la France,
Dont il a si long-tems dévoré la substance,
Commençant d'avoir peur,
Fit appeler son confesseur,
Qui, comme on sait, était jésuite;
Voici ce qu'il lui répondit :
« Vous n'avez qu'à faire un édit,
Qui dira que vous êtes quitte. »

NOTICES HISTORIQUES,

ANECDOTES

ET PIÈCES SATYRIQUES

Sur le RÉGENT, *ses Maîtresses, la Régence, Lass et le Système.*

LE RÉGENT.

APRÈS la mort de Louis XIV, son testament fut cassé par le parlement, et la régence confiée à Philippe d'Orléans, fils de Monsieur, frère unique de Louis XIV, et de Charlotte de Bavière, sa seconde femme; mort en 1723.

Cette époque de notre histoire est célèbre par une altération sensible dans les mœurs et par les évènemens singuliers qu'on vit naître; le duc d'Orléans lui-même fut une sorte de phénomène par sa conduite et son caractère à-la-fois noble et vicieux, grand et faible, aimable et débauché; les institutions, les actes de l'administration, mais sur-tout la vie privée des Français et des gens de la cour se ressentirent de la dépravation et de l'exemple du prince.

Tout devint l'objet du sarcasme, de la plaisanterie; les femmes, les magistrats, l'église,

les courtisanes, les financiers furent également chansonnés, applaudis ou diffamés selon que les modes, les goûts, les évènemens les rendaient odieux, ridicules ou importans.

Les pièces que nous rapporterons plus bas sont des monumens irrécusables de cette vérité. Elles ont été faites dans le tems, par des hommes qui jouaient un rôle alors, et qui ont pu peindre les personnages d'après nature.

Elles ne sont pas toutes également d'un bon goût; mais elles montrent le caractère français disposé à tout calomnier, bafouer, et à louer avec excès, selon les tems et la mode.

Elles exigent, pour être entendues, que nous donnions quelqu'idée des personnes qui en sont l'objet, et des circonstances qui les ont fait naître; nous en prendrons occasion de rapporter plusieurs faits peu connus, qui ne pourront qu'ajouter au mérite et à l'intérêt de ces mélanges.

Il paraît que l'amour du plaisir, l'esprit et la faiblesse faisaient le fond du caractère du régent: cette manière d'être réunie au pouvoir suprême dont il fut revêtu, explique tout ce qui s'est passé à sa cour; bon, généreux, libertin, il n'estimait pas assez les hommes pour mettre de l'importance à leurs opinions

et aux usages respectés par eux; il ne croyait ni aux mœurs, ni à la sincérité, et pensait que tous les hommes étaient les mêmes à cet égard; mais la faiblesse et l'irrésolution formaient le fond de son caractère.

Il n'en était pas moins très-heureusement né. On remarquait en lui les agrémens de l'esprit et les charmes du langage ; de la justesse, de la précision, de la clarté dans les idées ; le don de les développer, qui lui rendait tout facile et simple ; la force de conception et une sureté de mémoire à laquelle rien n'échappait ; une éloquence naturelle et beaucoup de grace dans les discours ; une sagacité dans les détails et une grande facilité à saisir l'ensemble des choses. Il avait une valeur franche et modeste, digne du sang de Henri IV, auquel il se flattait de ressembler dans ses vertus comme dans ses faiblesses, et dont il avait réellement la simplicité, la bonté, l'affabilité populaire, la douceur et l'excessive facilité à oublier l'injure ; enfin les qualités de l'homme aimable, d'une ame généreuse, les germes du grand homme en un mot, excepté le courage d'esprit, ou, pour mieux dire, la vigueur de l'ame, sans laquelle il ne peut y

avoir de suite dans les actions, ni de constance dans les grandes choses.

Son précepteur, le plus bas et le plus corrupteur des hommes, l'abbé Dubois, depuis cardinal, ne pouvait que rendre inutiles les belles qualités du jeune prince, et ajouter à la faiblesse de son ame par les exemples, les conseils et les habitudes méprisables dont il l'entoura : c'est à ce vil prêtre que la France doit une partie des malheurs qui ont longtems pesé sur elle, triste sujet de réflexions pour les peuples dont la dignité et le bonheur dépendent des impressions que l'on donne aux princes.

Le caractère d'un valet fourbe, dit Marmontel (*Histoire de la Régence*), serait le beau côté de l'abbé Dubois. Assez d'adresse dans l'esprit pour un intrigant subalterne, assez d'habileté pour un agent obscur de politique frauduleuse, nul talent distingué pour racheter ses vices, nul agrément pour les embellir, l'ame d'un scélérat, le cœur d'un vil esclave; mais sur le front toute l'insolence de la bassesse protégée; et, ce qui contribua le plus à son élévation, une complaisance servile et dévouée à l'infamie, soutenue d'un pro-

fond mépris pour toute espèce d'honnêteté, de bienséance et de pudeur.

Il fut facile à un pareil instituteur de faire de son élève un libertin de cœur et d'esprit, d'effacer de son ame les impressions de bien que son premier précepteur Saint-Laurent y avait laissées, de lui apprendre à regarder la bonté comme une faiblesse, la vertu comme une folie, la religion comme une chimère, l'art de mentir, de tromper, de se jouer de sa parole comme l'essentiel dans l'art de régner.

Mais cette doctrine infernale, observe judicieusement le même auteur, qui d'une ame ardente et vigoureuse aurait fait un monstre à étouffer, n'ayant trouvé dans l'ame de ce prince, naturellement indolent et léger, ni la vigueur ni le ressort que les atrocités demandent, n'en fit qu'un homme vicieux, nonchalamment livré à des passions douces, se jouant de l'opinion, comptant pour peu de chose l'estime et le blâme, cherchant le bruit pour s'étourdir, le mouvement pour dissiper le pénible ennui de lui-même, la singularité bizarre des débauches les plus outrées ou des plus infames plaisirs pour ranimer ses goûts éteints et ses plaisirs rassasiés ; mais aussi éloignés des grands crimes que des hautes

vertus; bon sans estime pour la bonté, incapable de se venger par faiblesse ou par indolence, n'aimant de sa grandeur que la facilité de vivre au gré de ses caprices, réservant toute sa faveur au mérite de l'amuser, laissant échapper de ses mains des libéralités ruineuses pour s'épargner la peine d'en modérer l'excès, et si ennemi de la gêne qu'une couronne même l'aurait importuné s'il en avait senti le poids.

A ces causes de corruption s'en joignaient d'accidentelles qu'il est utile de faire connaître, parce qu'elles expliquent le motif des satyres et des pièces scandaleuses prodiguées contre lui.

Le duc d'Orléans avait épousé mademoiselle de Blois, fille que Louis XIV avait eue de madame de Montespan; cette alliance fut regardée comme au-dessous du rang d'un premier prince du sang; il chercha, par une vanité de jeune homme, à rétracter par le mépris ce que la déférence et la séduction lui avaient fait faire, et tout ce qui l'environnait l'encourageait à ce mépris. Toute la maison d'Orléans semblait se plaire à voir humilier la fille du roi pour se venger de l'inutilité et de l'oubli où Louis XIV avait laissé *Monsieur*, père du duc d'Orléans dont nous parlons.

D'un autre côté madame d'Orléans qui, avec moins d'esprit et d'agrément que madame de Montespan sa mère, en avait toute la hauteur, et à qui son orgueil avait persuadé que la bâtarde de Louis XIV honorait trop le petit-fils de Louis XIII, au lieu de chercher à ramener son mari, le rebutait sans cesse par sa dédaigneuse froideur. L'accueil sévère que le roi faisait au prince, peine due à ses égaremens, ne servait qu'à l'y replonger davantage, en le renvoyant de la cour plus passionné que jamais pour une vie obscure et libre. Cependant soit que Louis XIV se reprochât d'avoir contribué au déréglement de son neveu par un mariage qui lui déplaisait, et qu'en dissimulant les chagrins de sa fille il espérât les adoucir et lui ramener son époux, soit qu'il connût le fond du naturel de ce prince qu'il appelait un *fanfaron de crimes*, et que passionné pour l'honneur de son sang et la gloire de son règne, il ne voulût pas rebuter un jeune libertin né pour être un grand homme peut-être, ce roi parut d'abord vouloir le ménager ; il l'avait mis jeune encore à la tête de ses armées.

Mais quelques fausses démarches et les calomnies qui les exagèrent firent penser que

le duc d'Orléans avait cherché, lorsqu'il fut envoyé en Espagne, à mettre sur sa tête la couronne de ce royaume au préjudice du petit-fils de Louis XIV.

Il aimait mademoiselle de Sery qui avait de l'ambition, et qui aurait voulu lui voir une couronne sur la tête, quoique peut-être elle n'y eût rien gagné en bonheur et en satisfaction. On ajoutait que l'intention du prince avait été que du moment qu'il serait sur le trône d'Espagne il ferait casser son mariage comme indigne et fait par contrainte ; qu'il épouserait la veuve de Charles II, roi d'Espagne, pour complaire à la cour de Vienne ; qu'il la répudierait ensuite pour cause de stérilité, et qu'il couronnerait sa maîtresse.

On ne borna pas à ces soupçons ceux que l'on affectait d'accréditer contre ce prince ; il fut accusé sourdement d'avoir voulu empoisonner sa femme, parce qu'elle éprouva réellement de violentes coliques qui paraissaient être l'effet du poison ; mais la santé de la princesse, bientôt rétablie, prouva que ce bruit n'était qu'une calomnie répandue par les ennemis du duc. Il rentra en grace auprès du roi, et le mariage de sa fille avec le duc de Berri acheva la réconciliation. Cependant la

mort du dauphin, du duc et de la duchesse de Bourgogne qui se succédèrent au tombeau, renouvela le bruit de poison; le duc du Maine et madame de Maintenon les accréditèrent. Le duc d'Orléans, universellement détesté comme un empoisonneur, se vit plus d'une fois insulté par la populace qui le menaçait, et lançait contre lui mille imprécations.

Le prince se défendit en homme faible; il se présenta devant le roi, et au lieu d'étonner ses ennemis par la fierté de sa défense, il demanda, comme un humble accusé, d'être reçu à la Bastille, et qu'on y renfermât Homberg, son chimiste, avec ceux de ses gens que l'on pouvait soupçonner. Le roi, humilié de voir le premier prince de son sang se dégrader ainsi, n'avait pas daigné lui répondre; enfin, pressé par ses instances, il lui dit que si Homberg se présentait à la Bastille, il y serait reçu; réponse dont le roi rougit dans son cabinet, et qu'il rétracta le jour même; car Homberg se présenta à la Bastille, et n'y fut point reçu.

Après cette scène, le duc d'Orléans perdit toute considération à la cour, et crut s'en dédommager en se livrant à des amusemens convenables à ses mœurs et à ses goûts.

Le duc de Berri mourut en 1714; il est certain qu'il fut empoisonné en buvant d'une eau de cérises que la duchesses, sa femme, faisait elle-même. Il lui prit des vomissemens de sang et des convulsions qui le mirent au tombeau en peu de jours.

Ce crime, qui ne peut être contesté, et qui, s'il n'était pas l'ouvrage du duc, l'était au moins de sa fille, la duchesse de Berri, aliéna tout-à-fait le cœur de Louis XIV; madame de Maintenon en profita pour engager le roi à favoriser, par son testament, le duc du Maine au préjudice du duc d'Orléans. Il fallut auparavant obtenir l'édit de 1717, qui donnait aux enfans bâtards du roi les droits de prince du sang; il fut obtenu et enregistré au parlement; mais cassé ensuite sous la régence, lorsque le prince eut repris les droits qui lui étaient ôtés par le testament.

Ces détails expliquent la cause de l'animosité des partis, et de la virulence des libelles publiés de part et d'autre.

Les partisans du duc du Maine qui espéraient voir à ce prince tous les pouvoirs de la régence, traitaient avec amertume, et de la manière la plus injurieuse, le duc d'Orléans, à qui ils reprochaient sa vie désordonnée, ses

débauches et sa légèreté. Le duc et ses amis se plaignaient hautement de l'injustice des édits sur les bâtards, et de l'outrage fait par le testament du roi au premier prince du sang, à qui il ôtait le gouvernement du royaume pendant la minorité du jeune roi Louis XV, pour la donner à un bâtard, le duc du Maine, protégé de madame de Maintenon.

Ces levains de haine se développaient suivant que les circonstances les favorisaient; et tandis qu'il y avait des gens qui attribuaient la perte rapide du dauphin, du duc et de la duchesse de Bourgogne, du duc de Berri au duc d'Orléans, d'autres en jetaient le soupçon sur le parti de Maintenon et du duc du Maine, parce qu'en vertu de l'édit qui appelait les bâtards aux droits des princes du sang, celui-ci aurait pu monter sur le trône à défaut de prince plus près du roi.

Mais quand la mort de tant de princes eût été naturelle, il n'en est pas moins vrai que madame de Maintenon avait le plus grand intérêt à ce que son élève, le duc du Maine, eût la régence, parce qu'elle prévoyait bien que si elle était donnée au duc d'Orléans, elle perdrait son autorité, et verrait finir son règne.

Ce prince mourut le 25 décembre 1723,

dans la 50.e année de son âge, d'une attaque d'apoplexie.

« Ses vices avaient insulté l'honnêteté publique et soulevé les gens de bien, dit Marmontel (1); son irréligion lui avait aliéné les dévots et les hypocrites; les uns le haissait par zèle, les autres par un dépit secret de le voir échapper à leur domination. Les parlemens ne l'avaient trouvé ni assez sage dans son gouvernement pour se passer de guide et de modérateur, ni assez docile pour vouloir être conduit et redressé par eux. L'émulation éteinte dans tout le militaire par de folles promotions et par une prodigalité avilissante de distinctions et de graces lui avait fait perdre la bienveillance des troupes. La marine était consternée de l'abandon où il la laissait, soit par complaisance pour l'Angleterre, ou l'aveugle sécurité que lui inspirait Dubois par son alliance.

» Un petit nombre de gens de cour se rappelaient avec quelque regret l'accueil obligeant, la politesse, l'attention, la patience inaltérable qu'on était sûr de trouver en lui lorsqu'on avait à lui parler; l'air de bonté, la

(1) Marmontel, Hist. de la Régence, tom. II, p. 333.

douceur, l'agrément qui accompagnaient ses réponses; le charme qu'il savait mêler, dit le duc de Saint-Simon, jusques dans ses refus; mais le plus grand nombre, et ceux même qu'il avait gorgés de richesses, n'espérant plus de lui les mêmes prodigalités, ne voyaient dans sa mort qu'un changement avantageux; un nouveau ministère était pour eux une enchère nouvelle, où ils pourraient se présenter pour se vendre encore. Le peuple ne songeait qu'à ce système frauduleux qui avait ruiné tant d'honnêtes familles, et ne voyaient dans le duc d'Orléans que le complice de Lass, ou un prince étourdi et négligent que cet étranger avait trompé. Les étrangers furent plus justes; et à travers ce qu'il avait été, considérant ce qu'il pouvait être, ils parurent sentir le prix de ses talens, éclairés par de grandes fautes, et enlevés dans l'âge de la maturité.

Le duc d'Orléans ne fut marié qu'une fois avec mademoiselle de Blois, fille naturelle de Louis XIV et de madame de Montespan; ses enfans furent mademoiselle d'Orléans, qui devint duchesse de Berri; mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modène, et le duc d'Orléans son successeur.

Mais il eut différentes maîtresses, parmi

lesquelles on n'en voit briller aucune par une grande célébrité de mérite, ou de qualités aimables.

La duchesse de Berri, sa fille, paraît aussi avoir été aimée de lui plus que ne lui permettaient les liens du sang, ou, pour mieux dire, on a toujours cru qu'il se livrait avec elle à des actes de libertinage dont il ne faisait point mystère. Il lui trouvait, disait-il, les plus belles mains du monde, et cette expression peint le genre de *familiarité* qu'il avait avec elle.

PRINCIPALES MAITRESSES DU DUC D'ORLÉANS, RÉGENT (1724).

M. LE DUC D'ORLÉANS, régent, a eu plusieurs maîtresses en titre qui lui ont toutes fait infidélité. On ne parlera pas de celles de passage, et dont il n'a fait que l'essai; la litanie serait trop longue.

La première fut mademoiselle de Sery de la Boissière, fille du marquis de la Boissière, ambassadeur en Hollande; elle était fille d'honneur de feue Madame, et mère de Philippe d'Orléans, légitimé, connu sous le nom du chevalier d'Orléans, et depuis, sous celui de M. le Grand Prieur. Elle a ensuite porté le nom de comtesse d'Argenton; son amant fut le chevalier d'Oppède, fils du premier président de Grenoble, qu'elle a aimé jusqu'à la mort du chevalier.

La seconde fut madame de Parabere, demoiselle de la Vieuville, sœur des duc et comte de la Vieuville, dont l'amant de cœur était M. le chevalierde Beringhen.

La troisième a été madame la marquise de

Sabran, demoiselle de Foix; elle a eu beaucoup d'amans; mais le plus chéri, avec qui elle a vécu jusqu'à ce qu'il soit mort (en février 1733), fut M. Delrieux de Fargis.

La quatrième fut madame Daverne, demoiselle de Bregis, fille d'un conseiller au parlement, dont le mari était fils d'un lieutenant général d'artillerie, appelé Ferrand de Cossé. Ces amours commencèrent à être publiques au mois de juillet 1721, que le duc d'Orléans donna à M. Daverne le cordon rouge et le gouvernement de Navarreins, avec douze mille livres d'appointemens, au lieu qu'il n'était que de six mille livres auparavant, et le roi avait fait donner quatre-vingt mille livres à M. de Louville, qui s'en était démis. Le 28 du même mois de juillet, le régent donna une fête à Saint-Cloud à madame Daverne, avec grande illumination, qui commença à la nuit close, et un feu d'artifice à minuit, qui était dressé dans un bateau sur la rivière. La pluie fit que l'artifice ne réussit pas; cependant le spectacle fut fort beau; c'étaient les noces de Thétis et Pelée qu'on célébrait ce jour-là. A chaque fusée qui partait, les spectateurs criaient : *voilà une action des Indes qui part.* On avait dit aussi que chaque lampion

lampion devait être allumé avec un billet de banque.

Enfin cette intrigue finit au mois d'octobre 1722, que le régent quitta madame Daverne pour s'attacher à madame d'Orléans ; mais madame Daverne n'avait pas cessé d'aimer M. Desalleurs l'aîné, et a encore vécu depuis avec lui.

Il avait eu, mais plus anciennement, pour maîtresse, la Florence, actrice de l'Opéra, dont il a eu l'abbé de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, qu'il n'a reconnu que sur la fin de la régence, et qui avait toujours été élevé chez Coche, valet-de-chambre de M. le régent.

La Desmarets, comédienne du théâtre Français, a eu son rang avec ce prince, et une fille qu'il a aussi reconnue sur la fin de la régence, et mariée au comte de Ségur. Tandis que cette actrice était entretenue du régent, elle n'avait pas cessé d'aimer et de vivre avec Baron, fils du grand Baron, comédien, puis avec Hogguer, fameux banquier suisse ; elle s'est mariée depuis avec le fils aîné de Poisson, premier comédien du théâtre Français.

Les plus connues de ses autres maîtresses ont été Emélie, danseuse à l'Opéra, qui était de Rennes;

La duchesse de Phalaris ;

La belle madame Dorvaux, de qui le régent (à qui elle ne continua pas de plaire) disait *qu'elle était par trop blonde* ;

La dame Lévêque, qui le suivit au sacre à Reims, et dont il fit la description depuis la tête jusqu'aux pieds en présence de toute sa cour le lendemain qu'il eut couché avec elle, et qu'il n'a plus revue depuis ;

Et mademoiselle Houel, qui s'est mariée ensuite, et qui, dès le lendemain de ses noces, s'est battue avec son mari ; mais après avoir plaidé ils se sont séparés à l'amiable.

Lorsque le duc d'Orléans tomba d'apoplexie, dont il est mort en décembre 1723, il était avec madame de Phalaris, et l'on eut beaucoup de peine à trouver un chirurgien pour le secourir ; il en vint pourtant un qui dans le moment qu'il allait saigner le prince fut presque suspendu dans son opération par madame de Sabran, qui accourut aussi à la première nouvelle de l'accident, et qui criait : « ne le saignez pas, monsieur, ne le saignez pas ; ne voyez-vous pas qu'il sort des bras de cette catin-là », en montrant madame de Phalaris. Il était cependant vrai qu'il sortait du conseil.

Madame Charlotte de Bavière dit, en parlant de l'inclination du duc d'Orléans pour les femmes : « Un autre défaut de mon fils est d'avoir trop de goût pour les femmes, ce qui lui fait souvent des querelles dans sa maison. Autrefois, ajoute-t-elle, il avait la taille jolie; mais à présent il épaissit trop, car il est très-petit (il avait quarante-deux ans lorsque Madame écrivait). Malgré sa laideur, toutes les femmes le courent; l'intérêt les attire; il les paie bien. »

Elle raconte à ce propos une anecdote plaisante arrivée au duc d'Orléans; une jeune femme fort aimbable vint le trouver dans son cabinet; après en avoir eu les faveurs, il lui donna un diamant de deux mille louis et une boîte de deux cents. La belle avait un mari jaloux, et ne sut d'abord comment lui montrer ce présent; mais enfin elle s'avisa d'une ruse. Elle eut l'effronterie de lui dire qu'il y avait des gens qui, dans un besoin pressant d'argent, lui faisaient offrir un bijoux à très-bon marché; quelle le priait de ne pas laisser échapper cette occasion. Le mari la crut, et compta à sa femme l'argent qu'elle demandait. Elle prit l'argent, mit la boîte dans sa poche et la bague à son doigt, et s'en alla

dans une grande compagnie. On voulut savoir d'où venaient ces bijoux. « Mon mari me les a donnés, dit-elle; il était présent, et dit : « Oui, je lui ai fait ce cadeau; peut-on faire moins pour une femme de qualité qui n'aime uniquement que son mari? » Cela fit rire toute la compagnie, qui n'était pas la dupe, et le mari seul ignorait où elle avait été vendanger (1).

On a cru qu'il y eut des liaisons secrètes entre le duc d'Orléans et la reine douairière d'Espagne; d'autres on pensé tout uniment que ce n'était qu'un pur libertinage tant de la part de la reine que du prince. Madame n'est pas du même avis, et voici comme elle s'exprime à cet égard :

(1) Cette rouerie de femme a eu plus d'un exemple, comme on pense bien, depuis et avant celui du duc d'Orléans. Nous en avons eu la preuve dans madame R... D. Tout le monde sait qu'ayant grande envie d'un collier de diamans, valant quinze à vingt mille francs, un richard le lui offrit à condition de coucher avec elle : accepté; le lendemain on montre le collier à M. le ....., en disant qu'un juif offre de vendre pour une somme de cinq à six mille francs cet objet, qui en vaut vingt; le mari, après quelques objections, s'arrange pour donner l'argent, que la femme empoche, et s'en va rire du mari avec le donneur de collier, qui, ayant eu une fois ses entrées chez madame, a profité de son droit; car elle en vaut la peine.

« Je puis assurer que la liaison entre mon fils et la reine douairière d'Espagne a été en tout bien et toute honneur. Je ne sais s'il a eu le bonheur de lui plaire; mais, pour lui, il n'a certainement pas été amoureux d'elle. Il dit qu'elle avait un beau port, une belle taille; mais que ni son visage ni ses manières ne lui plaisaient. Je ne le nie point; il est peu discret; il a de singulière fantaisie, toutes les personnes ne lui agréent pas. Une femme le charme beaucoup moins par un air de grandeur et de décence que par un air de débauche et dévergondé comme les actrices de l'Opéra.

« Je ne saurais nier, répète encore cette princesse, que mon fils n'ait un goût excessif pour les femmes; mais il a une sultane favorite, madame de Phalaris. La mère de cette belle était dame d'atours de madame la duchesse de Berri; c'est là qu'ils ont fait connaissance. Elle est grande, a la taille bien prise, le visage brun, car elle ne se farde point; elle a de beaux yeux, une bouche charmante et peu d'esprit; en un mot c'est un bon morceau de chair fraîche. »

Entrons dans quelque détail sur chacune de ces femmes.

MADEMOISELLE DE SERY,

DEPUIS COMTESSE D'ARGENTON.

Elle fut, comme nous l'avons dit, une des premières maîtresses du duc d'Orléans; elle était belle, jeune et décente; le prince l'aima beaucoup avant qu'il ne donnât dans les débauches extrêmes où on l'a vu tomber ensuite: cet amour ne fut point critiqué.

La duchesse d'Orléans sa femme avait quelque beauté; mais elle n'était point aimable, et portait jusqu'à la déplaisance les réserves et les égards dus à la gravité du lien conjugal. Cette froideur contraria le prince, qui pensait qu'une femme mariée devait être encore bien plus docile aux desirs de son mari qu'une maîtresse qui ne lui appartient qu'indirectement; il s'attacha donc à l'aimable mademoiselle de Sery; il en eut un fils qu'il reconnut, que l'on appela le chevalier d'Orléans, et qui a été grand prieur de France.

Madame remarque dans ses lettres que le duc d'Orléans, son fils, était fort joli à l'âge de quatorze ou quinze ans; mais que depuis

le soleil d'Italie et d'Espagne l'avait tellement hâlé qu'il en était resté d'un brun-rouge ; que le mal qu'il avait aux yeux le faisait loucher quelquefois. A quoi elle ajoute « qu'elle l'aime de toute son ame ; mais qu'elle ne conçoit pas comment une femme peut être amoureuse de lui ; personne n'a moins que lui des manières galantes : il est très-indiscret. »

Il paraît cependant que la jeune mademoiselle de Sery lui fut attachée avec sincérité ; aussi Madame ne pouvait-elle s'empêcher de témoigner de l'intérêt à cette aimable fille, quoique son fils fût marié, et qu'un attachement aussi public dût choquer les convenances aux yeux d'une princesse aussi vertueuse qu'elle.

Elle dit elle-même que cette maîtresse de son fils est aimable et fort amusante ; mais qu'elle n'a point de beauté ; qu'elle est sans taille et sans traits, ce qui paraît contradictoire avec les détails qu'on en a.

Le duc d'Orléans, qui n'aimait les femmes que matériellement, se brouilla avec celle-ci, parce qu'elle exigeait qu'il l'aimât dans le genre pastoral, en berger qui soupire, comme le dit la princesse sa mère dans les fragmens de Lettres que nous avons déjà cités. Elle

ajoute : « J'ai souvent ri quand il se plaignait à moi de ce travers de Sery. Pourquoi vous affliger, lui disais-je en plaisantant? si cela ne vous accommode pas, laissez-la en paix. Vous n'êtes point du tout obligé de feindre un amour que vous n'avez pas. » On voit par-là, continue-t-elle, que mon fils est incapable de devenir ce qu'on appelle amoureux. Il boit, mange, chante et couche avec ces maîtresses; voilà tout.

Le chevalier d'Orléans, fils de mademoiselle de Sery, ne ressemblait ni à son père ni à sa mère, ni à frère, ni à sœur; ce fut cependant le seul de ses enfans naturels que le duc d'Orléans ait voulu légitimer, parce que, sans renier nullement les autres, il prétendait que celui-ci était plus surement à lui, sa mère étant fille d'honneur de la duchesse d'Orléans, et d'ailleurs estimée fort sage. Il lui acheta la charge de général des galères, et le fit chevalier de Malte, afin qu'il ne se mariât pas; il a été, comme nous avons dit, grand prieur de France, dignité première dans l'ordre de Malte en France.

Mademoiselle Sery a été faite comtesse d'Argenton; elle épousa dans la suite le chevalier d'Oppède, neveu du cardinal Janson :

c'était un homme qui n'avait de fortune qu'une belle figure ; ce mariage a été tenu secret, mais n'en est pas moins certain.

Le duc d'Orléans ne cachait point son inconstance et son indiscrétion. Étant un jour à la comédie, il y vit un rôle de Valère bien excédé de sa maîtresse. « Voilà, se mit-il à dire à la princesse sa mère, comme je me suis très-souvent trouvé. »

Rien n'était moins dans son caractère que ce que l'on appelle une passion, et il ne put aimer long-tems la même femme. Il n'eut jamais cette politesse insinuante qui sert à persuader qu'on aime ; il n'avait qu'un seul but, et contait un moment après toutes ses aventures. Lorsque la princesse sa mère lui disait qu'elle ne concevait pas comment les femmes pouvaient le souffrir, qu'elles devaient le fuir et le détester, il répondait : « Vous ne connaissez pas les femmes du tems d'à présent ; dire qu'on couche avec elles, c'est leur faire plaisir. »

Le régent n'avait que dix-sept ans lorsqu'il épousa mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de madame de Montespan ; elle avait beaucoup de crédit auprès de lui ; il aimait tendrement ses enfans, et sa fille aînée

sur-tout. Lorsqu'elle était encore en bas-âge elle tomba dangereusement malade, et fut abandonnée des médecins; le prince au désespoir entreprit de la guérir lui-même; il la traita à sa façon; il eut le bonheur de réussir et de la sauver; depuis ce tems il l'a toujours chérie plus que ses autres enfans : c'est la célèbre duchesse de Berri, avec qui on ne peut douter que le prince n'ait eu des familiarités très-grandes, et telles que l'on peut les soupçonner au milieu des orgies qu'ils partageaient ensemble. Nous en parlerons ailleurs.

Il ne savait pas ce que c'est que d'être jaloux de ses maîtresses, et voyait d'un œil d'indifférence qu'elles couchassent avec d'autres hommes; il prétendait que la tendresse et la jalousie n'existaient l'un et l'autre que dans les romans.

Ce trait peint bien le caractère des mœurs de la régence; il s'étendait aux obligations morales comme au commerce des affections réciproques.

MADAME DESMARETS,

COMÉDIENNE.

Le duc d'Orléans fit connaissance de cette actrice vers 1700. Elle était belle, et ses aventures avaient fait du bruit. On sait que son mari Desmarets l'avait enlevée de chez son père, qui était un conseiller en l'élection de Senlis; il l'épousa sans son consentement. Le père poursuivit Desmarets, qui fut bravement condamné à mort. Pour ne pas être exécuté il s'enfuit en Espagne, où il fit de la musique; c'était un excellent compositeur; il fut rappelé en France vingt ans après, lorsque quelques amis eurent obtenu sa grace. Il est mort à Lunéville âgé de près de quatre-vingts ans, en 1741.

Pendant que le mari mettait sa tête à l'abri des dangers que la justice lui avait préparés en France, sa femme, dont le mariage avait été déclaré nul, faisait des enfans avec le duc d'Orléans et ceux qui pouvaient la payer: c'était une rouée adroite.

Le duc d'Orléans en eut une fille, née en 1701; elle l'aurait volontiers chargé d'un se-

cond enfant; mais lorsqu'elle lui en parla, il lui répondit : « Non, cet enfant est trop arlequin. » Qu'entendez-vous par-là, dit la Desmarets ? c'est, répliqua-t-il, qu'elle est de trop de pièces différentes. Elle fut obligée de le garder. Cependant le duc généreux ne l'abandonna pas entièrement; il fit aussi présent à la mère d'une superbe tabatière enrichie de gros diamans, estimés des sommes considérables.

L'enfant fut mise dans un couvent à Saint-Denis, où elle fut élevée; elle ne voulut pas se faire religieuse. Lorsque le prince la fit sortir du couvent, elle ne savait pas encore qui elle était; quand il lui dit qu'il était son père, elle se crut fille de la Sery et sœur du chevalier d'Orléans; elle s'attendait qu'il allait la légitimer dans le moment; dès qu'il lui eut appris que cela ne se ferait pas, qu'elle était fille de la comédienne Desmarets, elle se mit à pleurer amèrement, et le prince eut beaucoup de peine à la consoler.

Elle a été mariée par la suite très-avantageusement à un marquis.

« La Desmarets n'avait point vu sa fille depuis qu'elle l'avait mise au monde, dit Madame. Les religieuses de Saint-Denis n'au-

raient pas souffert qu'une comédienne vînt dans leur couvent ; d'ailleurs ses visites auraient nui à la fille : ainsi la Desmarets n'a vu la jeune personne qu'après son mariage ; et lorsque du théâtre elle l'aperçut dans ma loge, continue Madame, elle en pleura de joie ; il lui fut impossible d'achever son rôle. La fille est fort jolie ; mais elle ne l'est pas à beaucoup près autant que sa mère. »

MADEMOISELLE FLORENCE.

C'ÉTAIT une danseuse de l'Opéra, très-belle personne, pour qui le régent marqua un goût soutenu pendant quelque tems. Il en eut un fils nommé l'abbé de Saint-Albin ; jamais le prince ne voulut le reconnaître, et l'on attribue cette obstination à une haine secrète de Dubois; il ressemblait pourtant à la famille plus que tout autre, sur-tout à mademoiselle de Valois; en sorte qu'il était impossible de ne pas reconnaître le frère et la sœur; c'était d'ailleurs un homme d'une jolie figure, d'une belle taille, de beaucoup d'esprit, et qui avait fait d'excellentes études.

« J'aime l'abbé de Saint-Albin, dit Madame, d'abord parce qu'il m'est fort attaché, ensuite parce qu'il tourne entièrement à bien, qu'il est plein d'esprit, très-raisonnable, et qu'il est abbé sans hypocrisie.

» Ce pauvre abbé de Saint-Albin meurt presque de chagrin de ce qu'on ne veut pas le légitimer ; mais comme il est fils de la Florence, danseuse, mon fils craint qu'on

ne le plaisante, et l'aimable abbé Dubois, qui est l'ennemi déclaré de l'honnête Saint-Albin, fera toujours en sorte que mon fils ne légitimera pas ce jeune homme. »

Nous avons vu plus haut que les craintes de Madame ne se sont pas réalisées. L'abbé de Saint-Albin, fils de mademoiselle Florence, non-seulement fut fait archevêque de Cambrai, mais encore reconnu par son père sur la fin de la régence.

MADAME DE PARABERE.

Le régent l'appelait son petit *corbeau noir*; il en était extrêmement engoué, car on ne peut pas dire amoureux, et cet engouement existait depuis sur-tout que cette femme avait voulu ou avait feint de vouloir le quitter.

Cette liaison du prince et de madame de Parabere ne l'empêchait pas de coucher avec sa femme; la princesse ne paraissait pas lui vouloir du mal de ses infidélités; cette manière de voir était à la mode : c'était le résultat de l'exemple donné par Louis XIV.

On sait que lorsque Dubois fut sacré au Val-de-Grace on étala une grande magnificence à cette cérémonie; la cour y fut invitée, et s'y trouva. Le duc de Saint-Simon, qui se vantait d'être le seul homme titré que Dubois eût assez respecté pour l'excepter de l'invitation, offrit au régent de s'y trouver si ce prince voulait se respecter assez lui-même pour s'en abstenir. Le régent le promit; mais la comtesse de Parabere, qui était dans les intérêts

MADAME DE SABRAN.

SAINT-SIMON même en fait un portrait charmant. « Cette dame, dit-il, s'était d'abord échappée de chez sa mère, pour épouser un homme d'un grand nom, mais sans bien et sans mérite, qui la mit en liberté. Il n'y avait rien de si beau qu'elle, et de plus régulier, de plus agréable, de plus touchant, de plus noble, sans aucune affectation; l'air et les manières simples et naturelles, laissant penser qu'elle ignorait sa beauté, sa taille, qui était la plus belle du monde, et quand il lui plaisait, modeste à tromper. Avec beaucoup d'esprit elle était insinuante, plaisante, débauchée, point méchante, charmante à table; en un mot elle avait tout ce qu'il fallait à M. le duc d'Orléans, dont elle devint bientôt la maîtresse, sans préjudice des autres. Comme elle ni son mari n'avaient rien, tout leur fut bon, et aussi n'y firent-ils pas grande fortune. »

Un des chambellans du duc d'Orléans, nommé de Montigny, épousa madame de Sabran, quoiqu'il n'eût que six mille livres de

rentes. Sa femme en faisait peu de cas; et, par une dérision infamante, elle l'appelait son *mâtin*. Soupant un jour avec le duc et ses roués, elle dit au prince, dans un moment de boutade: « Que les princes et les laquais avaient été faits de la même pâte; et que Dieu l'avait dans la création séparée de celle dont il avait tiré les autres hommes. »

La comtesse de Sabran tourmentait beaucoup un jour le régent pour savoir de lui un secret d'état important; elle voulut profiter d'un moment d'ivresse pour le lui arracher; mais le prince prenant sa maîtresse et la plaçant devant une glace, il lui dit: « Regarde-toi, vois si c'est à un aussi joli visage qu'on doit parler d'affaires. »

MADEMOISELLE D'UZÉE.

Jolie actrice de l'Opéra, dont le duc d'Orléans fit connaissance au spectacle; il se trouva enchanté de ses manières et de sa tournure; il voulut la voir dans sa loge; elle vint l'y trouver : cette jeune personne lui plut par sa beauté, sa fraîcheur et sa complaisance extrême. Ce dernier point était le plus important pour le prince. Il la fit déshabiller pour voir si le reste répondait à la figure de son nouveau caprice; il ne trouva rien à en rabattre, et fut transporté de plaisir. La petite s'y prêta de la meilleure grace du monde. Mais une chose qui surprit assez le duc, au rapport des bruits du tems (ce qui peint assez bien le libertinage effréné alors en vogue), c'est que la belle Uzée, lui présentant le plus joli temple de la Vénus grecque, l'engagea gracieusement à y faire un sacrifice, qu'elle regardait, disait-elle, comme un plaisir digne d'un prince.

Si l'on s'en rapporte aux Lettres de madame de Bavière, il paraît que cette actrice a été

fort en faveur auprès du duc d'Orléans; mais l'engouement n'a duré que peu de tems, ce qui, au reste, n'est pas très-étonnant.

Cette fille est morte en 1715, à l'âge de vingt-trois ans.

La même madame Charlotte de Bavière, mère du régent, remarque encore, qu'après la mort de la belle Uzée, on trouva que ni elle, qui avait eu beaucoup d'enfans, ni sa mère, ni sa grand-mère, n'avaient été mariées.

Elle a été pendant le tems de sa faveur auprès du duc d'Orléans une des plus jolies habituées de ses orgies et parties de débauche.

LA DUCHESSE DE BERRI.

La duchesse de Berri est restée veuve en 1744, et est morte en 1719. Son mari l'avait d'abord aimée avec ardeur, comme tous ceux qui se marient fort jeunes; mais il paraît qu'elle ne tarda pas à abuser de la douceur et de la complaisance de ce prince. Il s'en aperçut bientôt; elle se piquait de n'avoir aucune religion, et le duc de Berri en avait beaucoup; ses galanteries n'étaient pas moins révoltantes pour le mari; elles donnaient lieu à des scènes scandaleuses et bruyantes. Il prit le parti de se plaindre au roi de la conduite de sa femme; mais cela ne remédia à rien.

La duchesse mettait si peu de ménagement dans sa conduite qu'elle employa tous les moyens possibles, et du vivant de son mari, pour se faire enlever au milieu de la cour par un écuyer de M. de Berri, nommé de la Haye, qu'elle avait fait son chambellan; on surprit des lettres passionnées où ce beau projet était détaillé : on peut juger de la tête qui l'avait conçu.

Madame Charlotte de Bavière nous a conservé dans ses Lettres plusieurs traits de la vie et du caractère de la duchesse qui la font bien connaître ; mais elle se tait sur ses liaisons libertines avec son père le régent ; il eût été par trop inconvenable à une mère aussi vertueuse de donner de la consistenee par son autorité à des bruits déjà trop bien fondés.

Madame de Berri était très-grasse, mais elle avait de belles chairs et une grande fraîcheur ; sa taille était belle, mais son visage grêlé ; elle avait infiniment d'esprit, des passions vives, beaucoup d'incrédulité sur les matières de religion, un grand amour du plaisir et une imagination qui la dominait impérieusement.

Elle était haute en couleur, et d'un rouge très-fort ; elle se faisait souvent saigner pour diminuer cette rougeur, ce qui n'y faisait rien ; elle ne savait point danser, haissait même la danse, mais chantait joliment ; elle parlait avec beaucoup de grace et avec une éloquence naturelle pleine de force et de concision.

Elle ne cherchait dans la multitude d'amusemens auxquels elle se livrait que des distractions et une occasion de changer de place. « Elle se divertit aussi bien qu'elle peut, dit

Madame, un jour de chasse, sans se soucier de ce qu'on y fait; un autre jour la promenade; un troisième jour elle va à la foire, quelquefois aux danseurs de corde, à la comédie ou à l'opéra; mais par-tout en écharpe, et sans être lacée. »

La maladie dont mourut la duchesse de Berri commença par des empoules aux pieds qui lui faisaient souffrir de grandes douleurs; la fièvre continue y succéda, et les médecins l'achevèrent en la faisant saigner trois fois.

Son père fut désolé de cette mort; il en perdit la raison plusieurs jours de suite; il voulut qu'on l'ouvrît; on lui trouva de l'eau dans la tête, un abcès dans les reins, la rate et le foie attaqués: par conséquent les médecins ne l'ont pas tuée.

Cette malheureuse princesse était l'esclave de sa passion de la manière la plus étrange; elle était folle du comte de Riom, qui se moquait d'elle, et vivait avec une autre femme; elle fit mille extravagances pour cet homme qui la maltraitait, et s'enrichissait à ses dépens.

« Je ne puis concevoir, dit Madame, comment on peut aimer ce Riom. Il n'a ni visage,

ni taille; il a l'air d'un spectre; les yeux et le nez comme un chinois; on le prendrait plutôt pour une pagode que pour un garçon. Imaginez une grosse tête sourrée et enfoncée dans des épaules bien larges, et point d'esprit; mais il passe pour avoir un rare et solide mérite, fort estimé de certaines femmes.

» Il n'est que trop vrai que madame de Berri s'était mariée secrètement avec ce Riom; c'est la seule chose qui affaiblisse la douleur qu'elle m'a causée par sa mort. Pour se tirer de l'embarras que pouvait donner une oraison funèbre, on a pris le parti de n'en point faire du tout.

» Je savais très-bien ce mariage dès le tems même où il s'est fait; j'en ai témoigné mon mécontentement à ma petite-fille, madame de Berri, et j'étais fort curieuse de voir la contenance qu'elle aurait pendant cette conversation; mais elle me répondit, sans se déconcerter: « Eh! madame, n'ai-je pas assez l'honneur d'être connue de vous pour que vous puissiez croire une telle sottise de ma part, moi, sur-tout, à qui l'on reproche d'être si glorieuse? »

Le duc de Saint-Simon nous a rapporté des

anecdotes intéressantes sur cette princesse qui la peignent, et donnent l'idée des mœurs d'alors (1).

» Elle se piquait d'être fausse et très-déterminée ; elle se moquait de la religion, et raillait avec dédain son mari parce qu'il en avait. Les galanteries furent si promptes, si rapides, si peu mesurées, qu'il ne put se les cacher ; les particularités journalières et sans fin de la duchesse de Berri avec le duc d'Orléans son père, et où tout languissait pour le moins quand il était en tiers, le mettaient hors des gonds. Il y eut entre eux des scènes violentes et redoublées.

» Cette princesse si superbe s'était enmouraché d'un gentilhomme, nommé Riom, dont nous avons déjà parlé ; elle faisait des repas avec lui et avec des gens obscurs ; elle avec qui nul homme ne pouvait manger s'il n'était prince du sang. Un jésuite, qui s'appelait le père Riglet, qu'elle avait connu enfant, et qui l'avait toujours cultivée depuis, était admis dans ses repas particuliers, sans qu'il en eût honte, et que madame de Berri en fût embarrassée ; elle et Riom mandaient les convives

(1) Saint-Simon, suppl. aux Mémoires, pag. 232, t. I.

et choisissaient les jours. La marquise de Mouchy, une de ses femmes, et qui était la maîtresse de Riom, raccommodait souvent la princesse avec son amant. Cette vie était publique; tout au Luxembourg, s'adressait à M. de Riom, qui, de son côté, avait grand soin d'y bien vivre avec tout le monde, même avec un air de respect qu'il refusait souvent en public à la seule princesse. Il lui faisait, devant tout le monde, des réponses brusques qui faisaient baisser les yeux aux spectateurs, et rougir ceux de madame de Berri, qui ne contraignait point devant eux ses manières soumises et passionnées pour lui.

» Le rare est que, malgré la licence de cette vie, continue le duc de Saint-Simon, elle prit un appartement aux Carmelites du faubourg Saint-Germain, où elle allait quelquefois les après-dîners, et toujours coucher aux bonnes fêtes, et souvent y demeurait plusieurs jours de suite; elle n'y menait que deux dames, rarement trois, presque point de domestiques; elle mangeait avec ses dames de ce que le couvent lui apprêtait; elle allait au cœur, ou dans une tribune, à tous les offices du jour, et souvent la nuit; et outre les offices, elle y demeurait quelquefois long-

tems en prière, et y jeûnait très-exactement les jours d'obligation.

» Deux carmelites de beaucoup d'esprit, et qui connaissaient le monde, étaient chargées de l'y recevoir, et d'être souvent auprès d'elle. Il y en avait une fort belle, l'autre l'avait été aussi; elles étaient assez jeunes, sur-tout la plus belle; mais d'excellentes religieuses, et qui faisaient cette fonction malgré elles. Quand elles furent devenues plus familières, elles parlèrent franchement à la princesse, et lui dirent que si elles ne savaient rien d'elle que ce qu'elles en voyaient, elles l'admireraient comme une sainte; mais que d'ailleurs elles apprenaient qu'elle menait une étrange vie, et si publique, qu'elles ne comprenaient pas ce qu'elle venait faire dans leur couvent. Madame la duchesse de Berri riait, et ne s'en fâchait pas; quelquefois elles la chapitraient, et lui nommaient les gens et les choses par leur nom, l'exhortaient à changer une vie si scandaleuse, et avec esprit et un certain tour poussaient ou en rayaient à propos, mais sans lui avoir jamais parlé ferme; elles contaient ensuite leur conversation à celles de ses dames qui étaient les plus propres à goûter leurs peines sur l'état de madame la duchesse de

Berri, qui ne cessait de vivre comme elle faisait au Luxembourg et aux Carmelites, et de faire admirer un contraste aussi frappant, mais qui du côté de la débauche augmenta toujours.

» Cette princesse qui, comme on voit, vivait fort librement, voulut apparamment passer des nuits d'été dans le Luxembourg en liberté; elle en fit murer les portes, et ne conserva que la grille du bas de l'escalier du milieu du palais; ce jardin, de tout tems public, était la promenade de tout le faubourg Saint-Germain, qui s'en trouva privé; le bruit fut grand, et les propos sur les raisons de cette clôture peu mesurés.

L'on fit courir dans le tems le couplet suivant sur cette fantaisie de la princesse.

CHANSON *sur Madame de* BERRI, *qui fit un soir d'été fermer les portes du Luxembourg, en sorte que le monde qui y était, fut obligé d'y passer la nuit* (1717).

Elle a fait boucher les portes
Du palais du Luxembourg;
C'est cette grosse ragotte
Qui nous joue ce vilain tour.
Elle eût mieux fait, la drôlesse,
De faire boucher le trou
Le plus voisin de ses fesses,
Par où elle fait joujou.

Le comte de Riom était un cadet de la maison d'Aydie, petit neveu du duc de Lauzun; il avait peu d'esprit, une figure assez commune et un visage bourgeonné qui aurait pu répugner à bien des femmes. Il était venu de sa province pour tâcher d'obtenir une compagnie, n'étant encore que lieutenant de dragons, et bientôt il inspira à la princesse la passion la plus forte. Elle n'y garda aucune mesure et la rendit publique. Riom fut logé magnifiquement au Luxembourg, entouré de toutes les profusions du luxe; on allait lui faire la cour avant de se présenter chez la princesse, et l'on en était toujours reçu avec la plus grande politesse; mais il n'en usait pas ainsi lui-même avec sa maîtresse. Il n'y a point de caprices, dit Duclos dans ses *Mémoires*, qu'il ne lui fît essuyer. Quelquefois étant prête à sortir, il la faisait rester; il lui marquait du dégoût pour l'habit qu'elle avait pris, et elle en changeait docilement. Il l'avait réduite à lui envoyer demander ses ordres pour sa parure et pour l'arrangement de sa journée; et, après les avoir donnés, il les changeait subitement, lui faisait des brusqueries, la réduisait aux larmes, et à venir lui demander pardon des incartades qu'il lui avait faites. Le

régent, père de la princesse, en était indigné, et fut souvent prêt à faire jeter Riom par les fenêtres ; mais sa fille lui imposait silence, lui rendait les traitemens qu'elle recevait de son amant, et il finissait par faire à sa fille les soumissions que Riom exigeait d'elle.

Si ces différentes scènes n'avaient pas eu autant de témoins, elles seraient incroyables ; ce qui était encore inconcevable, c'était la politesse de Riom avec tout le monde, et son insolence avec la princesse. Il devait ce système de conduite au duc de Lauzun son oncle. Celui-ci s'applaudissant de voir son neveu faire au Luxembourg le même personnage qu'il avait fait lui-même avec mademoiselle de Montpensier, lui donnait des principes de conduite, et lui avait persuadé qu'il perdrait sa maîtresse s'il la gâtait par une tendresse respectueuse, et que les princesses voulaient être gourmandées. Riom avait profité jusqu'au scandale des leçons de son oncle. Cette princesse, si haute avec sa mère, continue Duclos, si impérieuse avec son père, si orgueilleuse avec tout l'univers ; rampait devant un cadet de Gascogne. Elle eut cependant quelque goût de passage, notamment pour le chevalier d'Aydie, cousin de Riom,

et

et qui fut l'amant aimé et constant de mademoiselle Aissé, dont il eut un enfant.

La princesse était de presque toutes les orgies et les bacchanales du duc d'Orléans; c'était dans de semblables occasions qu'elle se livrait au goût de son père pour elle, au moins sous quelque rapport, et comme nous l'avons fait connaître en parlant de ses belles mains.

La marquise de Mouchy, dame d'atours de la princesse, en était la confidente; elle vivait en secret avec Riom, comme la duchesse y vivait publiquement, et cette rivale cachée et commode réconciliait les deux amans quand la brouillerie pouvait aller trop loin.

M. l'abbé de Vauxcelles, dans ses Notes sur Duclos, dit que cet auteur lui a raconté que la duchesse de Berri avait sollicité madame de Mouchy de lui céder le comte de Riom. La Mouchy était une femme svelte; madame de Berri avait la taille épaisse. Quoique l'on ne pût guère les prendre l'une pour l'autre, il fut convenu que madame de Berri serait substituée dans le lit à sa dame d'atours. Celle-ci donna un rendez-vous au comte; la princesse en profita. Riom, étonné de cet embonpoint, disait le lendemain à un de ses amis: « Voyez

cette madame de Mouchy, qui a l'air grosse comme une mauviette; cela tient une place énorme dans un lit. » Ce fut là le commencement des folies amoureuses de cette princesse pour le comte de Riom.

La duchesse de Berri avait parmi ses dames la marquise d'Arpajon, fille de Lebas, de Montargis, trésorier de l'extraordinaire des guerres, et mère de la dernière comtesse de Noailles. Avec une figure belle et noble, elle était encore distinguée par sa vertu et sa piété; c'était d'elle et de la marquise de la Rochefoucauld, fille du financier Prondre, que la duchesse de Berri se faisait accompagner aux Carmelites, à qui elle disait: « Je vous amène mes deux bourgeoises. »

On prétendait que le mal aux yeux que le régent eut alors venait d'un coup d'éventail qu'il avait reçu de la marquise d'Arpajon, avec qui il avait essayé de prendre toute liberté. Ces deux femmes figuraient mieux aux Carmélites qu'elles n'auraient fait dans les soupers que la princesse faisait avec les roués du régent, et dont elles avaient l'honneur d'être exclues.

La duchesse de Berri créa une charge de maître de la garde-robe qu'elle donna à un

marquis de Bonnivet, bâtard de Gouffier, et grand spadassin. Elle était bien aise, disait-elle, d'avoir un homme de main dans sa maison, ce qui ne paraissait pas trop un meuble fait pour la première princesse de France.

L'ambassadeur de Venise étant venu pour rendre visite à la duchesse de Berri, elle s'avisa de le recevoir placée dans un fauteuil, sur une estrade de trois marches. L'ambassadeur s'arrêta un moment, s'avança ensuite avec lenteur, fit une révérence, tourna le dos, et sortit aussitôt sans avoir dit un mot. L'ambassadeur rit de la singularité, mais n'en parla pas moins aux autres ministres étrangers, qui résolurent de ne point mettre le pied chez cette folle si elle ne les recevait autrement.

Une religieuse carmelite qui accompagnait la princesse à tous les exercices du couvent, étonnée de la voir prosternée et priant avec ferveur, disait : « Bon Jésus! madame, est-il possible que le public puisse tenir sur vous tant de propos scandaleux qui parviennent jusqu'à nous? Le monde est bien méchant; vous vivez ici comme une sainte! » La princesse se mettait à rire. C'était au reste avec le plus violent dépit qu'elle apprenait que l'on censurait sa conduite; elle devint enfin grosse.

Quand elle approcha du terme de l'accouchement, elle se tint enfermée, et souvent au lit, sous des prétextes de migraines ; mais les excès de vin et de liqueurs fortes qu'elle continua toujours lui allumèrent le sang. Dans sa couche une fièvre violente la mit dans le plus grand danger. Elle voulait cacher au public qu'elle fût accouchée. Il n'entrait dans sa chambre que le comte de Riom, la marquise de Mouchy, dame d'atours, et les femmes absolument nécessaires à son service. Le régent même n'entrait que par momens. Quoiqu'il ne fût pas possible de le supposer ignorer l'état de sa fille, il feignait devant elle de ne s'apercevoir de rien, soit dans la crainte de l'aigrir s'il paraissait instruit, soit dans l'espoir que son silence arrêterait l'indiscrétion des autres. Tant de précautions n'empêchaient pas le scandale, et allaient bientôt l'augmenter. Le danger fut si pressant qu'il parvint à la connaissance du curé de St. Sulpice, Languet, et qu'il donna lieu à une des comédies les plus burlesques que jamais le zèle ecclésiastique ait produites.

Le curé se rendit au Luxembourg ; il y vit le régent, lui parla de la nécessité d'instruire la princesse du péril où elle était pour la dis-

poser à recevoir les sacremens, et ajouta qu'au préalable il fallait que le comte de Riom et la marquise de Mouchy sortissent du palais. Le régent n'osant ni contredire hautement le curé, ni alarmer sa fille par la proposition des sacremens, encore moins la révolter par le préalable du pasteur, essaya de faire entendre au curé que l'expulsion de Riom et de madame Mouchy causerait le plus grand scandale. Il chercha des tempéramens; le curé les rejeta tous, jugeant bien que dans une occasion d'éclat telle que celle-là, au milieu des querelles de la bulle, où il jouait un rôle, il se serait décrié dans le parti contraire s'il ne se montrait curé en toute rigueur. Le régent ne pouvant le persuader, offrit de s'en rapporter au cardinal de Noailles. Le cardinal prié de se transporter au Luxembourg y arriva, et sur l'exposé du régent approuva la conduite du curé, et insista à congédier les deux sujets de scandale.

La marquise ne pouvant se dissimuler le danger où était sa maîtresse, croyait avoir tout prévu en faisant venir un cordelier pour confesser la princesse, et ne doutait pas que le curé n'apportât ensuite le viatique. Elle ne soupçonnait pas qu'elle fût elle-même le prin-

cipal sujet de la conférence lorsque le prince la fit demander ; elle entr'ouvrit la porte, et le régent sans entrer ni la faire sortir, lui dit quelle condition l'on mettait à l'administration des sacremens. La marquise étourdie du compliment paya cependant d'audace, s'emporta sur l'affront que l'on faisait à une femme d'honneur, assura que sa maîtresse ne la sacrifierait pas à des cagots, rentra, et quelques momens après vint dire au régent que la princesse était révoltée d'une proposition si insolente, et referma la porte. Le cardinal, à qui le régent rendit la réponse, représenta que ce n'était pas celle qu'il fallait chasser que l'on dût charger de porter la parole ; que c'était au père à s'acquitter de ce devoir, et à exhorter sa fille à remplir le sien. Le prince, qui connaissait le caractère violent de sa fille, s'en défendit, et sur son refus le cardinal se mit en devoir d'entrer et de parler lui-même. Le régent, craignant que l'aspect du curé et du prélat ne causât à la malade une révolution qui la fît mourir, se jeta au-devant du cardinal, et le pria d'attendre que l'on eût préparé la malade à une telle visite. Il se fit encore ouvrir la porte, et annonça à la marquise que l'archevêque et le curé vou-

laient absolument parler. La malade, qui l'entendit, entra dans une égale fureur contre son père et contre les prêtres, disant que ces cafards abusaient de son état et de leur caractère pour la déshonorer, et que son père avait la faiblesse et la sottise de le souffrir, au lieu de les faire jeter par les fenêtres.

Le régent, plus embarrassé qu'auparavant, vint dire au cardinal que la malade était dans un tel état de souffrance, qu'il fallait différer. Le prélat, las d'insister inutilement, se retira après avoir ordonné au curé de veiller attentivement aux devoirs de son ministère. Fort soulagé de la retraite du cardinal, le prince aurait bien voulu être aussi délivré du curé Languet; mais celui-ci, sans respect pour ce qu'on doit à la liberté et à la tranquillité domestiques, s'appuyant d'un zèle audacieux, s'établit à poste fixe à la porte de la chambre pendant deux jours et deux nuits; lorsqu'il sortait pour se reposer, ou prendre quelque nourriture, il se faisait remplacer par deux prêtres qui restaient en faction; enfin le danger ayant cessé, cette garde ecclésiastique fut levée, et la malade ne pensa qu'à se rétablir.

Malgré ses fureurs contre les prêtres, la

peur de l'enfer l'avait saisie, dit Duclos dans ses *Mémoires*. Il lui en resta une impression d'autant plus forte, que sa santé ne se rétablissait pas facilement, et que sa passion était aussi vive que jamais. Riom, aidé des conseils du duc de Lauzun, son oncle, résolut de profiter des dispositions de sa maîtresse pour l'amener à un mariage qui tranquilliserait sa conscience, et assurerait ses plaisirs.

Ils ne trouvèrent pas grande difficulté dans ce plan avec une femme perdue d'amour, effrayée du diable, et subjuguée de longue main. Riom n'avait qu'à ordonné pour être obéi; aussi le fut-il, et il ne se passa pas quatre jours du projet à l'exécution.

Le régent eut connaissance de ce mariage; il s'y était faiblement opposé; il supposa que si sa fille retombait dans l'état où elle avait déjà été, une confidence faite au curé le rendrait plus flexible, et lui ferait éviter un éclat; la complaisance de ce prince n'en parut pas moins inconcevable, et fit penser qu'il y avait eu entre le père et la fille une intimité qui passait la tendresse paternelle et filiale, et que le père craignait un aveu de sa fille dans un accès de dépit furieux.

Quoi qu'il en soit, Riom, qui n'avait pas de-

siré le mariage par motif de conscience, ne pouvait satisfaire son ambition que par la publicité. Les plus grands établissemens en devenaient une suite nécessaire. Il échauffa là-dessus la tête de sa maîtresse, et l'obligea d'en importuner le régent: ce prince lui opposait en vain des raisons; elle y répondait par des fureurs.

Les altercations entre le père et la fille transpirèrent; Madame, mère du régent, et son altesse royale sa femme, duchesse d'Orléans, en apprirent la cause. La dernière n'était peut-être pas fâchée de l'humiliation d'une fille dont elle éprouvait continuellement des hauteurs; à l'égard de Madame, elle n'y voyait aucun embarras; et outrée de colère, elle ne voyait rien de si simple que de finir tout en jetant Riom par la fenêtre ou dans la rivière.

Le régent était plus peiné; il aurait pu suivre le conseil de Madame, s'il n'eût craint la vengeance, et peut-être les aveux d'une fille effrénée. Pour éviter ces persécutions, il la vit rarement, sous prétexte des affaires et de l'éloignement de Meudon, où la duchesse de Berri s'était retirée après ses couches. Pour gagner du tems, il fit ordonner à Riom de joindre son régiment, qui était de l'armée du

maréchal de Berwick. Il obéit sur-le-champ malgré les pleurs de sa maîtresse; elle en fut au désespoir, et déclara à son père, qui la vint voir quelques jours après, qu'elle était résolue de déclarer son mariage; qu'elle était veuve, maîtresse de sa personne et de ses biens; qu'elle en voulait disposer à sa volonté, et répéta enfin tout ce que Riom lui avait appris de mademoiselle de Montpensier. Le régent, excédé des emportemens de sa fille, lui donna des espérances, lui demanda du tems, et la quitta bien résolu de ne plus y venir.

Au bout de quelques jours la princesse, inquiète de ne plus voir son père, craignit que cette rareté de visites ne parût une diminution de crédit, le fit prier de venir souper à Meudon, où elle voulait lui donner une fête : c'était dans les premiers jours de mai. Le régent n'ayant pu la refuser, elle voulut que le souper se fît sur la terrasse; quelques remontrances que l'on pût lui faire sur la fraîcheur de la nuit, et sur le danger d'une rechûte dans une convalescence mal affermie; ce fut précisément ce qui la fit opiniâtrer, s'imaginant qu'une fête de nuit, et en plein air, détromperait le public de l'opinion qu'elle fût accouchée.

Mais ce qu'on avait prévu arriva; la fièvre la prit et ne la quitta plus. Le régent s'étant excusé sur les affaires de la rareté de ses visites, elle prit le parti de se faire transporter à la Muette, où la proximité de Paris engagerait son père à la voir plus fréquemment.

Le trajet de Meudon à la Muette parut aggraver les accidens de sa maladie, du moins elle se trouva si mal vers la mi-juillet, que l'on commença à craindre pour sa vie, et à lui parler de la mort. Elle n'en fut point effrayée, fit dire la messe dans sa chambre, et reçut la communion à portes ouvertes, comme elle aurait donné une audience d'apparat. L'orgueil soutenait son courage; car aussitôt que la cérémonie fut achevée, elle fit congédier les assistans, et demanda à ses familiers si ce n'était pas là mourir avec grandeur?

Le même jour elle fit retirer tout le monde, à l'exception de la marquise de Mouchy; lui ordonna d'apporter son baguier, qui valait plus de deux cents mille écus, et lui en fit présent. La marquise l'ayant reçu sans témoins, et craignant qu'on ne l'accusât de l'avoir volé, jugea à propos de le déclarer pendant que

la princesse vivait encore, et alla en rendre compte au régent. Ce prince, pour toute réponse, demanda le baguier, le prit, examina s'il n'y manquait rien, le mit dans un tiroir, et la congédia, avec défense de retourner à la Muette.

La mourante ne parut pas s'apercevoir pendant deux jours qu'elle vivait encore de l'absence de sa favorite, uniquement occupée de son dernier moment; sans ostentation ni faiblesse, remarque Duclos, elle demanda ses derniers sacremens, et fut administrée, en présence du curé de Passy, par l'abbé de Castries, son premier aumônier, nommé dès-lors archevêque de Tours.

Les médecins n'ayant plus d'espérance, on proposa l'élexir de Garus, qui était alors dans sa première vogue. Garus le donna lui-même, en recommandant sur-tout qu'on ne donnât aucun purgatif, sans quoi son élexir tournerait en poison. En peu de momens la malade parut ranimée, et le mieux se soutint jusqu'au lendemain. Mais Chirac, par un criminel point d'honneur de médecin, ne voulant point qu'un charlatan parût avoir le moindre succès, fit prendre un purgatif à la duchesse, et aussitôt elle tourna à la mort. Ce bruit fut

général, et il est certain que le purgatif fut donné.

C'est ainsi qu'après avoir été pendant ses couches tourmentée par des prêtres, dont les menaces et l'obsession lui portèrent les premiers coups, elle fut sur la fin de sa maladie, suite de ce premier assaut, empoisonnée par l'entêtement et la sottise d'un médecin, digne ministre de la mort.

Elle mourut dans la nuit du 20 au 21 juillet 1719; elle était née en 1695.

Elle avait de la beauté, de l'esprit, de la grandeur; ses passions vives, développées de bonheur par tout ce qui peut enflammer une jeune imagination, furent la cause de ses torts et de ses déréglemens; on cria beaucoup contre elle: on aurait moins crié si, avec plus de retenue dans ses plaisirs, elle eût fait de grands maux, et causé des guerres où cinquante mille hommes eussent perdu la vie. Elle était généreuse et grande dans ses bienfaits.

MADEMOISELLE AISSÉ.

Ce fut chez madame de Parabere que le régent vit mademoiselle Aissé; le prince en fut enchanté. Peu fait aux refus, il l'entretint de sa passion, ne doutant point qu'elle n'acceptât avec joie ses propositions brillantes. Mais quelle fut sa surprise quand elle lui répondit avec une fermeté respectueuse que jamais elle ne consentirait à devenir sa maîtresse. Ce prince ne perdit cependant pas toute espérance; il ne douta point, qu'appuyé de madame de Férioles, chez qui demeurait la demoiselle, et à qui elle avait de grandes obligations, il ne réussît enfin. Cette dame, bien plus étonnée que le duc, que l'on pût refuser de telles offres, employa les motifs de l'intérêt pour engager mademoiselle Aissé à les écouter : tout fut inutile; plus la dame voulait faire sentir les avantages d'une telle conquête, plus mademoiselle Aissé en montrait d'éloignement. Elle se jeta à ses pieds pour la prier de ne plus lui parler de la passion

du duc, assurant que si l'on continuait à la tourmenter sur ce sujet, elle se mettrait dans un couvent, ou se retirerait dans le fond de quelque province. Madame de Férioles la plaignait plus qu'elle ne l'admirait; mais comme elle lui était utile, craignant de la perdre, elle consentit, quoiqu'avec regret, à ne lui en plus parler.

Cette délicatesse dans une jeune demoiselle qui, dès ses plus tendres années, avait été l'objet des voluptés d'un homme déjà avancé en âge, est tellement remarquable qu'elle inspire le desir de connaître plus particulièrement celle qui en fut capable. Nous en dirons un mot.

Elle naquit en Circassie, province de la domination des Turcs, qui a la réputation de fournir les plus belles femmes dans les sérails des voluptueux Musulmans. La ville où elle était fut prise par eux; les habitans réduits en esclavage, et les belles filles vendues, comme bien l'on pense, dans les basards ou marchés publics de Constantinople.

La petite Aissé avait déjà, dans un âge tendre, une physionomie noble, intéressante, des graces touchantes qui l'ont rendue dans la suite préférable à de plus grandes beautés;

car on ne pouvait dire que s'en fût précisément une.

M. de Férioles, ambassadeur de France à la Porte, homme de plaisir, et qui s'en promettait beaucoup, et avec raison, d'une jolie fille toute enfant, qu'il façonnerait à sa guise, touché d'ailleurs de l'air de distinction qu'il remarquait dans la jeune esclave, trouva moyen de l'acheter pour une somme d'environ 8,000 francs, et la fit conduire chez lui.

Peu de tems après il fut rappelé en France, et emmena la jeune Aissé avec lui. Comme il demeurait dans la même maison que madame de Férioles sa belle-sœur, il la pria de s'en charger; elle prit beaucoup d'amitié pour cette enfant, et voulait l'avoir sans cesse dans son appartement; tous ses amis en étaient charmés, et chacun la trouvait aimable et jolie.

M. l'ambassadeur, riche et garçon, ne bornait pas ses sentimens pour elle à une simple amitié; il en était vraiment amoureux, et espérait bien réunir encore assez de force pour cueillir cette jeune fleur. Il n'épargnait rien pour l'embellir; tous les maîtres, pour développer les talens agréables, furent employés. Entourée de femmes voluptueuses, et qui répétaient sans cesse que la seule ressource d'une

d'une femme sans fortune devait être de se faire aimer et de captiver quelqu'homme riche et puissant, mademoiselle Aissé ne pouvait manquer d'être imbue des maximes de la galanterie.

La nature avait tout fait pour elle ; à une figure charmante elle joignait une ame sensible, beaucoup de candeur et de vérité dans le caractère. Sa noblesse dans ses manières d'agir, sa délicatesse dans les procédés, sa sensibilité, son goût la faisaient admirer de ceux qui l'approchaient.

Ces qualités du cœur, et plus encore les graces de sa jeunesse, étaient pour M. de Férioles de nouveaux irritans pour sa passion. L'on conçoit tout ce que son imagination devait lui présenter de jouissances dans la possession d'un objet aussi séduisant ; il employa les caresses, les prévenances, l'ascendant de l'habitude et de la reconnaissance, sinon pour lui faire partager ce qu'il sentait, au moins pour en obtenir ce qu'il desirait. Cette passion le rendit jaloux ; il craignit que ce cœur qui n'était à lui que par soumission et reconnaissance ne se donnât librement à un autre ; il la rendit malheureuse par cette défiance ; elle évitait la présence de son bien-

faiteur, dont les caresses étaient pour elle un tourment ; cette situation lui rendit la vie pénible, parce qu'il en coûtait à son cœur de ne pouvoir marquer plus d'abandon à celui qui l'avait tirée d'esclavage et élevée au milieu des délices d'une société choisie. Cependant lorsque M. Férioles tomba malade, tout éloignement disparut avec les motifs qui l'y engageaient; elle le soigna comma un père, et n'abandonna plus sa chambre. Il fut généreux à son égard ; à tout le bien qu'il lui avait fait à cause de sa jolie figure, il joignit le don d'un contrat de 4,000 livres de rente et un billet d'une somme considérable. Cet ami, pour qui mademoiselle Aissé aurait pu avoir une tendresse plus chaude, mourut.

Alors madame de Férioles la prit chez elle, la logea assez mal, et lui reprocha les dons de son beau-frère, un peu par avarice; car ce n'était point un mauvais cœur. Mademoiselle Aissé y fut sensible jusqu'au fond du cœur; elle ne pouvait comprendre que l'on pût reprocher des bienfaits qu'on n'avait jamais mendiés ; indignée des mauvais procédés de cette dame, elle prit le billet, et le jeta devant elle au feu.

Plusieurs personnes prirent du goût pour

mademoiselle Aissé ; mais il paraît qu'elle avait pris le parti de ne livrer son cœur qu'autant qu'elle estimerait celui qui s'en rendrait maître.

Elle voyait souvent madame la comtesse de Parabere, maîtresse du régent ; ce prince l'y ayant aperçu en fut enchanté, et desira l'avoir. Il lui réitéra sa passion ; mais elle répondit avec une fermeté respectueuse que jamais elle ne consentirait à être sa maîtresse. Le prince espéra qu'avec le secours de madame de Férioles il pourrait venir à bout de mademoiselle Aissé ; cette dame, plus étonnée que le duc que l'on pût refuser de telles offres, employa tous les motifs de l'intérêt pour l'engager à les écouter ; tout fut inutile ; et, comme elle voyait que madame de Férioles mettait de l'opiniâtreté à plaider en faveur du duc d'Orléans, elle se jeta à ses pieds pour la prier de ne plus lui en parler, assurant, comme nous l'avons dit, que si on continuait à la tourmenter sur ce sujet, elle se retirerait dans un couvent ou au fond d'une province.

Quelque tems après le chevalier d'Aidie la vit chez madame du Defant ; il en fut enchanté, et prit pour elle une passion que la demoiselle partagea bientôt ; il se fit présenter chez

madame de Férioles, et ne quitta plus cette maison, qui réunissait tous les charmes pour lui. Ce chevalier était un homme très-aimable; à une figure noble il joignait le caractère le plus intéressant; jusqu'alors on l'avait supposé léger; il avait eu plusieurs intrigues. Madame de Berri en avait été amoureuse; mais il ne s'était attaché à aucune. Il paraît que mademoiselle Aissé le fixa; cependant elle craignit pendant quelque tems de se livrer à sa passion pour le chevalier; elle en connaissait tous les dangers; elle était encore retenue par une considération. M. d'Aidie était chevalier de Malte, et il lui paraissait fâcheux de se livrer à un homme qu'elle ne pourrait jamais épouser, ou qui serait obligé, pour la satisfaire à cet égard, de se faire relever de ses vœux. Il paraît même que le chevalier voulut lui donner cette dernière preuve d'attachement; mais elle ne voulut jamais y consentir, préférant l'avancement de celui qu'elle aimait à toute autre considération.

Les sentimens délicats de mademoiselle Aissé pour son amant sont bien peints dans une lettre adressée à une dame de ses amies (1727).

« Le chevalier, dit-elle, est parti pour le

Périgord, où il compte être cinq mois. Vous serez bien étonnée, madame, quand je vous dirai qu'il m'a offert de m'épouser. Il s'expliqua hier très-clairement devant une dame de mes amies; c'est la passion la plus singulière du monde; cet homme ne me voit qu'une fois tous les trois mois; je ne fais rien pour lui plaire; j'ai trop de délicatesse pour me prévaloir de l'ascendant que j'ai sur son cœur, et quelque bonheur que ce fût pour moi de l'épouser, je dois aimer le chevalier pour lui-même. Jugez, madame, comme sa démarche serait regardée dans le monde s'il épousait une inconnue, qui n'a de ressource que la maison de M. de Férioles. Non, j'aime trop sa gloire, et j'ai en même-temps trop de hauteur pour lui laisser faire cette sottise. Quelle confusion pour moi d'apercevoir tous les discours que l'on tiendrait! pourrais-je me flatter que le chevalier pensât toujours de même à mon égard? Il se repentirait assurément d'avoir suivi sa folle passion, et moi je ne pourrais survivre à la douleur d'avoir fait son malheur, et de n'en être plus aimée. »

Le chevalier devint très-assidu auprès de sa maîtresse, dont la tendresse pour lui

prit bientôt une grande force : elle devint mère.

Cette situation l'embarrassait ; elle craignait de s'en ouvrir à madame de Férioles, dont l'indiscrétion aurait pu la compromettre ; elle prit le parti de tout avouer à milady Bolinbrok, femme de l'ambassadeur d'Angleterre en France.

C'était une femme charmante, qui joignait des qualités solides aux plus agréables. Nièce de madame de Maintenon, elle avait épousé en premières noces M. de Villette, et en second milord Bolinbrok, connu par son génie, ses talens, admiré des gens de lettres, et qui a joué un grand rôle en France. Madame de Villette, par l'agrément et la solidité de son esprit, sut fixer milord, qui jusqu'alors avait passé pour très-inconstant dans ses goûts. Il l'épousa.

C'est donc à cette dame que mademoiselle Aissé ouvrit son cœur ; milady tendre et compatissante la plaignit, et s'empressa de la servir. Elle demanda à madame de Férioles de vouloir bien permettre à mademoiselle Aissé qu'elle fît un petit voyage en Angleterre avec elle. Dès qu'elle eut obtenu cette grace et le consentement du chevalier d'Aidie, elle fit

tous ses préparatifs pour partir, emmena mademoiselle Aissé dans un quartier de Paris éloigné, lui donna un valet-de-chambre anglais, dont elle était sure ; une fille attachée à la malade ne l'abandonna pas non plus; le chevalier se déguisa, et vint auprès d'elle passer une partie du tems que dura les couches ; il amena au moment nécessaire une accoucheuse, prit l'enfant, qui était une petite fille, et la remit à milady Bolinbrok, qui la conduisit en Angleterre, et la ramena ensuite en France, où elle la plaça dans un couvent, la présentant comme nièce de son mari, sous le nom de Miss Black.

Mademoiselle Aissé eut la satisfaction de voir souvent sa fille, d'être toujours aimée du chevalier; mais elle souffrait de voir que cette enfant qu'elle aimait tendrement n'aurait jamais une existence reconnue ; d'un autre côté, soit inconstance, soit faiblesse, soit que la possession tranquille du bonheur finisse par ennuyer, elle chercha à rompre l'union qui était entre elle et le chevalier. Celui-ci, qui n'était peut-être pas fâché de cette résolution après une habitude de plusieurs années, la laissa faire, quoiqu'il l'aimât; enfin il la perdit tout-à-fait; elle mourut en 1733. Après sa

mort le chevalier quitta Paris, emmenant sa fille; il se retira dans ses terres en Périgord, où il mourut en 1758. Il avait marié sa fille, après l'avoir fait très-bien élever, à un gentilhomme de son voisinage.

On a de mademoiselle Aissé un volume de Lettres pleines de grace et de sentimens délicats. Elle y parle avec franchise des évènemens de sa vie et des personnes qu'elle fréquentait; on y trouve une foule d'anecdotes et de traits qui en rendent la lecture très-attachante.

M.lle DE LA CHAUSSERAIE.

Elle était fille d'un gentilhomme Poitevin, nommé le Petit de Verno, et d'une Brissac, veuve de la Porte-Vesins. Ayant perdu père et mère, elle serait restée dans l'indigence, ou du moins dans l'obscurité, si le marquis de Vesins, son frère utérin, n'en eût pas pris pitié. Il lui procura de l'éducation, et engagea, par son exemple, plusieurs personnes puissantes à s'intéresser pour une orpheline qui leur appartenait par ses ancêtres du côté maternel. Elle leur fut présentée, et leur plut par sa figure et ses manières; ils la firent entrer chez *Madame*, belle-sœur de Louis XIV, en qualité de fille d'honneur. Grande, bien faite et d'une figure agréable; elle avait beaucoup d'esprit et encore plus de jugement; elle y joignait une physionomie de candeur et de naïveté dont elle eut l'adresse de conserver l'extérieur et le ton, lors même que l'usage de la cour y aurait dû apporter de l'altération. Le roi, qui la vit souvent chez Madame, prit pour elle le goût qu'inspirent

naturellement celles qu'on nomment communément de bonnes créatures, espèce si rare dans les cours, et à qui ce titre, une fois confirmé, permet des familiarités que d'autres n'oseraient pas prendre. Elle eut des amis dans tous les tems, dans toutes les classes, dans les partis les plus opposés, et obligea les ministres à des égards pour elle, sans les rendre ses ennemis. Ils lui firent une fortune considérable, quelle augmenta encore dans la régence. Elle se retira à un certain âge de chez *Madame*, dont elle conserva les bontés, et continua d'aller de tems en tems faire sa cour au roi, qui lui donnait toutes les audiences particulières qu'elle voulait; elle a passé toute sa vie dans l'intrigue, dit Duclos, et l'habitude lui en avait fait un besoin; elle a rendu mille services, ignorés souvent de ceux qui les recevaient, et qu'elle ne connaissait pas, pour le plaisir d'intriguer ou de traverser des intrigantes à gages.

Quand elle allait passer quelques jours à Versailles, elle logeait chez la duchesse de Ventadour, son amie, le rendez-vous de la cabale jésuitique. L'intimité qui régnait entre la duchesse et elle, l'indifférence, l'inaction que celle-ci avait et affectait encore davantage

pour les affaires des jansénistes et des molinistes, faisait que, sans lui confier précisément ce qui se machinait, on ne se cachait pas d'elle; mais pour cette fois le cardinal de Rohan, qui était du parti des jésuites, contre le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et janséniste, supposant que tout ce qui se trouvait dans sa société ne pouvait avoir d'autres intérêts que les siens, confia le secret à mademoiselle de la Chausseraie, afin, dit-il, qu'étant notre amie, elle jouisse d'avance du triomphe de la bonne cause. Il lui déclara donc que l'ordre d'enlever le cardinal de Noailles devait s'expédier le lendemain; elle applaudit à cette sainte violence avec un transport dont le cardinal de Rohan fut la dupe, et conçut dès l'instant le projet de sauver l'autre; elle se procura en conséquence le jour même, une entrevue avec le roi; elle avait avec lui cette liberté qu'on prend avec quelqu'un qu'on a bien persuadé qu'on l'aime.

« Sire, lui dit-elle, je ne vous trouve pas aussi bon visage qu'hier; vous avez l'air triste; je crois qu'on vous donne du chagrin. — Tu as raison, répondit le roi, j'ai quelque chose qui me tracasse; on veut m'engager dans une démarche qui me répugne: cela me fâche. —

Je respecte vos secrets, sire, poursuivit-elle; mais je parierais que c'est pour cette bulle où je n'entends rien; je ne suis qu'une bonne chrétienne, qui ne m'embarrasse pas de leurs disputes. Si ce n'est que cela, vous êtes trop bon; laissez-les s'arranger comme ils voudront; ils ne pensent qu'à eux, et ne s'inquiètent ni de votre repos, ni de votre santé. Voilà ce qui m'intéresse, moi, et ce qui doit intéresser tout le royaume. — Tu fais bien, mon enfant, reprit le roi, en secouant la tête; j'ai envie de faire comme toi. — Faites donc, sire, dit-elle; au diable toutes ces querelles de prêtres! reprenez votre santé, et tout ira bien. »

Ce fut avec de pareils propos que mademoiselle de la Chausserai dérangea toutes les batteries dirigées contre le cardinal de Noailles, qui s'était rendu très-important par sa résistance aux folies et aux persécutions des jésuites. Le lendemain, dès quatre heures du matin, elle monta en chaise de poste, et se fit précéder à l'archevêché par un homme avec qui elle avait depuis long-tems des liaisons. Elle rendit compte de tout au cardinal; lui recommanda de ne pas sortir de Paris, où l'on craindrait de révolter le public par un acte de violence, repartit aussitôt pour Versailles, et

rentra dans sa chambre avant que personne eût encore paru. Vers midi, elle trouva chez la duchesse de Ventadour la cabale fort consternée, et sut qu'après la prière le roi avait dit au père le Tellier qu'il ne fallait plus penser au parti proposé; que le confesseur ayant voulu insister, le roi avait coupé court si sèchement, et avec tant d'humeur, qu'il n'y avait pas lieu d'y revenir sans s'exposer à se perdre. Mademoiselle de la Chausseraie en instruisit le cardinal par un exprès, et tout fut fini à cet égard.

Ce fut encore cette même demoiselle de la Chausseraie qui, trois ans après, empêcha le régent de punir le premier président de Mesme, pour avoir trempé dans la conspiration de Cellamare, dont l'objet était de s'emparer du régent, et de confier le gouvernement du royaume au roi d'Espagne.

Peu après que le duc et la duchesse du Maine furent arrêtés, le premier président de Mesme, inquiet sur son propre sort, pressa mademoiselle de la Chauseraie, dont il connaissait le crédit sur l'esprit du régent, de lui en obtenir une audience qui fût secrète; elle la demanda, et ne l'obtint qu'avec beaucoup de peine. Lorsque le président fut admis devant le

prince, il lui fit les protestations les plus fortes de fidélité et d'attachement, et n'oublia rien pour démêler, dans l'air froid et sérieux du régent, s'il était instruit, à son égard, de quelque particularité, sans avoir pu d'abord y réussir, tant il sut se mesurer et se renfermer en lui-même; il prit même plaisir à lui donner lieu de redoubler ses protestations; mais après lui avoir laissé épuiser toutes les ressources de la fausseté, il tira une lettre de sa poche, et lui dit tout à coup: « Monsieur, tenez, lisez cela, le connaissez-vous. » C'était une lettre de la main du président, par laquelle il répondait du parlement à l'Espagne, et parlait sans ménagement et de la chose et des moyens. A l'instant le magistrat se jeta à genoux aux pieds du prince, et se mit à demander pardon, à exprimer ses regrets et son repentir.

Le duc d'Orléans reprit la lettre, se dépêtra les pieds que de Mesme embrassait; et, sans dire un mot, se retira dans l'intérieur de son appartement. De Mesme, désolé et sans parole, avait peine à se reconnaître et à se relever de ce prosternement. Mademoiselle de la Chausseraie, éperdue elle-même d'étonnement, lui reprocha sa folle hardiesse

de l'avoir commise à lui obtenir cette audience, lorsqu'il se sentait si coupable ; sa réponse fut de la conjurer de le sauver, et d'aller trouver le régent. Elle passa dans le cabinet où était le prince, et l'y trouva dans l'indignation de l'effronterie du premier président, et résolu à le faire arrêter. « Oh bon ! lui dit-elle, le faire arrêter ; il le mérite bien, et pire ; mais avec cette pièce en main et son aveu, voilà un homme qui ne peut plus qu'être à vous, et c'est la meilleure aventure qui vous pût arriver. Vous ferez de lui tout ce qu'il vous plaira, sans qu'il ose souffler, ni ne pas être en esclave à vos pieds. »

Quoique rien ne fût plus selon l'esprit et le caractère du duc d'Orléans, qui préférait les voies obliques ; et quoiqu'il n'aimât pas les grands engagemens, tels que celui de faire le procès à un premier président, cependant mademoiselle de la Chausseraie eut toutes les peines du monde à suspendre sa résolution. De Mesme, entre la mort et la vie, attendait sa médiatrice ; elle revint le trouver, le rassura comme elle put, appela le valet-de-chambre qui l'avait introduit, et le renvoya comme il était venu. Le régent lui fit grace,

se croyant désormais bien assuré de son dévouement, et l'aventure resta secrète.

Saint-Simon rapporte qu'il tenait cette anecdote de Joli de Fleury, procureur général, à qui mademoiselle de la Chausseraie l'avait racontée plusieurs fois, et qu'il l'avait écrite tout de suite, telle qu'on la lui avait rapportée, afin de ne point en oublier les circonstances.

Mademoiselle de la Chausseraie était intimément liée avec Duplessis, nommé aussi Bussy, premier valet-de-chambre et homme de confiance du régent; c'était un homme fort aimable et d'une jolie figure. Il eut de mademoiselle de la Chausseraie un fils appelé de Bussy; sous le nom de neveu de Duplessis il a été employé aux affaires étrangères, et deux ou trois fois ministre de France à Londres.

L'on doit beaucoup regretté que mademoiselle de la Chausseraie ait brûlé, par l'ordre de son confesseur, les mémoires qu'elle avait écrits sur la cour et les personnes de la régence; l'on y aurait appris bien des choses qui surement ne seront jamais connues.

ÉCHO

DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS,

RÉGENT (1716).

DANS mes nobles desseins il n'est rien qui m'arrête,
arrête.
Qui ose m'interrompre et s'attaquer à moi?
moi.
Je crois que c'est l'écho; souffre que je te parle,
parle.
Lequel aimes-tu mieux, Versailles ou Vincennes?
Vincennes.
La vue en est charmante, et l'air en est meilleur:
meilleur.
Approuves-tu mon choix, et faut-il que j'y reste?
reste.
J'aime les Parisiens; ne me blâmes-tu point?
point.
Louis avait pour eux beaucoup d'indifférence.
différence.
Je prends avis, sur-tout dis-moi si je fais bien?
bien.
Que dois-je faire encore au-delà de savoir?
voir.
Devrais-je exclure aussi les lois du grand Bourbon?
bon.
Que devient aujourd'hui son peuple malheureux?
heureux.

Que reste-t-il à ceux qui sont au désespoir?

espoir.

Mais changeons de propos: sais-tu où est Louis?

oui.

Enseigne-le-moi donc, écho, si tu m'écoutes,

écoute.

Qu'était ce grand héros qu'on disait immortel?

mortel.

Qu'aurait-il voulu être dans ce triste passage?

sage.

Et que devint son cœur jusqu'alors insensible?

sensible.

Qu'est devenu ce roi qui fit trembler la terre?

terre.

Quel agrément a-t-il au milieu des enfers?

fers.

Et que lui reste-t-il de cent travaux divers?

vers.

Dois-je un peu ménager sa vieille Maintenon?

non.

Que dois-je faire afin d'épargner la dépense?

pense.

Puis-je bien m'emparer des biens de la maltote?

ote.

Que devrois-je employer? la douceur ou la force,

force.

Que faire au partisan qui peut de moi dépendre?

pendre.

Puis-je rendre le peuple heureux? si je le fais,

fais.

Dois-je hâter leur trépas, ou prendre patience?

patience.

Mais qu'en puis-je tirer si j'attends davantage ?
avantage.
Comment faire à présent pour que chacun s'éveille?
veille.
Si les choses vont bien, qu'est-ce que tu préjuges?
juge.
Je vois que dans Paris on m'aime assurément,
surement.
Qu'est-ce qui fait qu'en France on vante tant Philippe?
Philippe.
Mais enfin, que dit-on? que puis-je mériter ?
hériter.
Eh quoi! je suis régent, puis-je prétendre encore?
encore.
A quoi je ne vois pas: serait-ce d'être roi?
roi.
Car à te dire vrai, ma foi j'en désespère,
espère.
La parque en voudrait-elle à notre roi Louis?
oui.
Sais-tu ce que tu dis? cela serait possible,
possible.
Le seigneur est puissant; tu pourrais dire vrai,
vrai.
Le trépas de Louis en est un bel exemple,
ample.
Est-il vrai que chacun en paraîtrait bien aise?
aise.
Ce prince à tout le monde inspira la terreur,
erreur.
Noaille avant sa mort n'était-il pas à bout?
à bout.

Eh bien! m'assures-tu que lui ne les craint point?
point.
Malgré son infortune il fut toujours constant,
constant.
C'est qu'il ne voulait point souscrire à rien d'injuste,
juste.
Que pouvait-on attendre en ce fameux empire?
pire.
Que Dieu nous a-t-il fait foudroyant l'injustice?
justice.
Tu ne sais pas le but de Tellier et Bissy?
si.
Mais que prétendaient-ils cherchant à nous déplaire?
plaire.
Mais à qui? est-ce au roi, aux jésuites, à Rome?
Rome.
Qui leur avait dicté un si mauvais ouvrage?
rage.
Et que nous ont coûté ces mortelles alarmes?
larmes.
Louis était gagné; on l'avait ébloui,
oui.
Il s'était rétracté, même avant qu'il trépasse.
passe.
Le pouvait-il sans crainte, ou ne craignait-il rien?
Rien.
Que manquait-il pour mettre en repos sa conscience?
science.
Noailles aura son tour; il faut que je le venge,
venge.
Que trouves-tu de beau dans son ressentiment?
sentiment.

Qui nous a conservé cet envoyé de Dieu?

Dieu.

Me conseillerais-tu de chasser les jésuites?

vîte.

Que donner à Tellier, auteur de la discorde?

corde.

Comment rendre à jamais sa puissance abattue?

tue.

Que faire à Desmarets? le pendre ou le brûler?

brûler.

A ceux que le sort a mis au haut de la roue?

roue.

Que vont souffrir tous ceux qui causent nos tourmens?

tourmens.

Je suivrai tes avis; déjà je m'y dispose,

ose.

Au bonheur de chacun il faut que je travaille,

travaille.

J'espère qu'à jamais Dieu bénira ce règne,

règne.

Laisse-moi en repos, charmant écho. Adieu,

Adieu.

JEU DE PIQUET (1716).

LE ROI. Je ne joue point sans conseil (1).

LE DUC D'ORLÉANS. J'ai tous les cœurs, et d'ailleurs fort beau jeu (2).

LE PARLEMENT. Un roi avait gâté mon jeu; il commence à devenir beau (3).

LE DUC DU MAINE. Qui quitte la partie la perd (4).

LE PRINCE DE ROHAN. J'ai joué plus de bonheur que d'habileté; j'ai gagné à vilain jeu : une dame écartée rend mon jeu bien laid.

LE PÈRE LETELLIER. J'ai bien mêlé les cartes; je n'en ai pas plus beau jeu (5).

---

(1) Allusion à l'établissement des conseils.

(2) Oui, car il avait pris ses mesures de loin pour jouir tranquillement de la régence.

(3) Louis XIV avait humilié le parlement au sujet des impôts et de la constitution; mais le duc d'Orléans l'avait beaucoup caressé pour n'en être pas traversé dans ses projets.

(4) Il fit bande à part, et s'en repentit par la suite.

(5) Ce confesseur de Louis XIV avait été l'auteur des

LA SOCIÉTÉ. Un brouillon a gâté mon jeu.

LA CONSTITUTION. Mon jeu commence à devenir laid; je voudrais que les cartes fussent brûlées, et ceux qui m'ont fait jouer.

LES EXILÉS. Un quatorze de rois avait gâté notre jeu; une quinte de roi le rend beau (1).

LE CARDINAL DE NOAILLES. En jouant bien, tôt ou tard on triomphe de la fortune (2).

M. DESMAREST. J'avais gagné partie et revanche; mais je perds le tout (3).

M.me DE MAINTENON. J'ai joué le plus grand jeu qu'on puisse jouer; je me retire sur ma perte (4).

---

derniers troubles causés par la constitution; mais ses actions baissèrent beaucoup après la mort du roi.

Les jésuites en ressentirent les mauvaises influences.

Et la constitution eut le dessous pour un tems.

(1) Les exilés pour la constitution sous Louis XIV furent rappelés au commencement du règne de Louis XV.

(2) Ce prélat, protecteur des jansénistes, ou plutôt ennemi des jésuites, fut bien reçu alors à la cour.

(3) Le contrôleur général des finances, à qui l'on voulait faire rendre gorge, mais qui rendit bon compte de son administration.

(4) Elle se retira à St.-Cyr.

LE PEUPLE. En changeant de cartes, nous avons plus beau jeu; qu'on écarte les dix et les têtes, tout ira bien.

M.me DE VENTADOUR. Quoique mon jeu paraisse un jeu d'enfans, il est beau; je garde un roi, qui fait le plus beau de mon jeu (1).

LA VILLE. Je veux bien jouer, pourvu que l'on paie (2).

CAISSE DES EMPRUNTS. J'ai trop joué à crédit (3).

LES INTENDANS DES FINANCES. Nous sommes capots (4).

---

(1) La gouvernante du roi.

(2) L'on avait suspendu le paiement des rentes.

(3) Cette caisse fut supprimée.

(4) Menacés d'une chambre de justice, et devenus commis par l'établissement d'un conseil de finances.

LOGEMENS

DES SEIGNEURS ET DAMES DE LA COUR,

(Février 1716).

M. LE DUC D'ORLÉANS, au pilote incertain, rue Jean-Mollet.

M. Leduc, au sauvage Hyppolite, rue Bornée.

M. le prince de Conti, au singe vert, rue de la Savonnerie.

M. le comte de Charolois, à l'Adonis, rue du petit Lion.

M. le duc du Maine, au diable boiteux, vallée de misère.

Le prince de Rohan, au grand cerf, rue Jean Beausire.

Le duc d'Antin, au riche laboureur, rue de l'Éperon.

Le maréchal de Villars, à la ville de Condrieux, rue Montorgueil.

Le duc de Richelieu, au page du roi, rue St. Bon.

Le maréchal d'Estrées, à l'amiral Roque, rue Jean qui ne peut.

Le duc de Noailles, à la faveur, rue de la Harpe.

Le duc de Lorge, au borée, rue du Petit-Musc.

M. de Gontaut, au ganimède, rue des Mauvaises-Paroles.

Lassay le fils, à l'industrie, rue de Bourbon.

La Fare, aux armes de Bourbon, rue Brise-Miche.

M. de Nesle, à la précaution inutile, rue du Croissant.

Le marquis de la Vallière, à la grande cousine, rue du Paon.

Lassay le père, au protée, rue de la Friperie.

Le prince de Soubise, à la femme pucelle, rue du Bœuf.

Le duc de la Feuillade, au pair de France, place des Victoires.

Le maréchal de Tallard, au mérite reconnu, aux Quinze-Vingts.

M. Desmarets, à la Monnaie, rue du petit Reposoir.

Le duc d'Aumont, à la belle ambassade, rue St. Fiacre.

M. de Breteuil, au pied de bœuf, rue Bailleul.

Le marquis de Gêvres, à la poupée, rue Chapon.

Le duc de Brancas, au favori, rue des Juifs.

Le Chancelier, au phaéton, rue aux Ours.

Lahaye, à l'arbalestrier, rue de Berri.

M. de la Motte, à l'arc, à l'automne de l'île d'Amour.

M. de Canillac, à M. Josse, au Marais.

Le comte de Gassé, à la petite victoire, rue de Richelieu.

M. de Montsorreau, au fâcheux, rue de la Coutellerie.

Les Conseillers des conseils, au roi Mydas, sur le quai de l'École.

LES DAMES.

Madame la duchesse de Berri, à la fille d'Auguste, rue des Déchargeurs.

Madame la duchesse douairière, à la mère des amours, au Pont-au-Change.

Madame la duchesse la jeune, aux graces contrefaites, rue des Avances.

Madame la princesse de Conti, seconde douairière, à la femme habile, à la Lune.

Madame la princesse de Conti, à la picarde, rue des Bons-Enfans.

Madame la duchesse du Maine, au compas de proportion, rue des Marmouzets.

La princesse de Lambesc, à la bavaroise, rue Fromenteau.

Madame de Polignac, au cœur volant, rue Perdue.

Madame de Jonsac, à la savonnette, rue de Conti.

Mademoiselle de Villefranche, à la belle image, rue Bétisy.

Mademoiselle de Montbrun, à la récluse, rue d'Orléans.

Madame de Gèvres, aux repenties, rue Jean-Pain-Mollet.

Madame la duchesse d'Albret, au bienvenu, rue de la Huchette.

Madame de Nesle, à la gourgandine, rue du Hasard.

Madame de Monasterole, à la guimbarde, rue du Puits d'amour.

Madame de Beaufremont, au plastron, rue des Rats.

Madame de Coligny, au petit dodo, rue de la Chiffonnerie.

Madame de Bouzole, au grand calibre, rue de la cour des Miracles.

La duchesse de la Trimouille, au menton de galoche, rue de l'Échaudé.

Madame de Gassé, à la guinguette, rue de l'Égout.

Madame de la Vrillière, au champ de Mars, rue de la petite Vertu.

La duchesse de la Ferté, à la Messaline, aux Piliers des halles.

Madame de Duras, à la beauté blanche, rue Putinière.

Madame de Parabere, à la sultane, rue Putinière.

Mademoiselle de Duras, au pierrot, rue des Cordeliers.

La comtesse d'Évreux, au lingot, quai des Quatre-Nations.

La marquise de Roye, à la guenon parée, rue Vuide-gousset.

L'ÉTAT DE LA FRANCE (1716).

L'ARGENT s'anéantit.
Le banquier manque de crédit.
Le marchand demande répit.
Le courtisan languit.
Le soldat réformé périt.
La noblesse s'avilit.
Tout le monde pâtit.
Le régent rit.
Le bourreau s'enrichit.
La dame de cour se remplit.
Le parlement s'énorgueillit.
Le conseil s'étourdit.
Fourqueux fait bien du bruit.
La chambre apporte peu de fruit.
L'homme d'affaire se tapit.
Le comptable à sec déguerpit.
La grisette n'a plus d'habit.
La belle sans argent vieillit.
De Rome le pouvoir est frit.
Loyola crève de dépit.
Le jansénisme reverdit.
La vérité médit.
La vertu se séduit.
L'honneur s'enfuit.

Le juste compâtit.
Le sage en vain rougit.
Le voluptueux s'enhardit.
L'espérance éblouit.
Tout se perd petit à petit.
Le moine seul à l'aise rit.

CONTRE LA RÉGENCE (1716).

Sous cet enfant qui règne, un tyran inhumain,
Fameux par le poison, l'athéïsme et l'inceste,
Abuse impunément du pouvoir souverain.
Paris tremble à la voix d'un tribunal funeste;
Aux cris des malheureux on offre un cœur d'airain;
On acquitte l'état en leur perçant le sein;
L'irrésolution, l'ignorance et la brigue
Président aux conseils de cent monstres cruels;
Le schisme prend naissance aux pieds de nos autels;
Contre Rome s'élève une orgueilleuse ligue,
Et le peuple incertain dans sa religion
Suit l'étendard fatal de la rebellion.
La foi publique est violée,
Et la patrie en pleurs, victime de ses vœux,
Voit de ses propres flancs sortir le glaive affreux
Dont elle doit être immolée;
L'injustice en triomphe exerce sa fureur.
France, il faut donc enfin que ta grandeur périsse!
Nouveaux dieux, nouveaux rois, dans ce siècle d'horreur,
Creusent dessous tes pas ton dernier précipice.

HISTOIRE

HISTOIRE DU TEMS (1717).

TABLE DES CHAPITRES.

Exhortation de Louis XIV mourant à Louis XV.

I. Comment Deodatus tomba malade, et en mourant fit venir son petit-fils Louison, et lui recommanda la chasteté, la douceur, le soulagement de ses peuples, et plusieurs autres vertus singulières qui lui manquaient.

II. Comment le prince Philippus (1) fut déclaré tuteur du prince Louison, malgré le chef helvétique (2) et le comte d'Estaphage (3), qui furent obligés de prendre patience.

Le régent courait la nuit, et sans suite, les aventures galantes.

III. Comment le prince Philippus met tous les jours grandes aventures à fin, en courant les rues, dont il ne lui arrive aucun mal.

(1) Philippe d'Orléans, déclaré régent, malgré le duc du Maine.

(2) Colonel général des suisses.

(3) Comte de Toulouse, grand amiral.

Couchait, à l'exemple de Loth, avec sa fille, la duchesse de Berri.

IV. Comme ledit prince, pour rétablir l'ancien ordre des patriarches, suit tous les jours l'exemple de Noë et de Loth.

Cinquante hommes choisis pour la garde de la duchesse de Berri.

V. Comment la princesse des Bithuringiens a pris pour sa garde cinquante monstres qu'on nomme Mirabalais.

Le parti janséniste, qui avait à sa tête le cardinal de Noailles, reprit faveur malgré la cour de Rome, et les jésuites eurent du dessous.

VI. Comment l'archevêque Turpin, malgré Saint-Pierre, a déconfi les Ignatiens.

Le prince de Conti gagna du mal chez la Montrival, fameuse maquerelle.

VII. Comment le prince Gobo attrapa dans la ville Morivalienne un clou de St.-Côme.

A qui, pour se venger, il fit faire le procès; et par jugement du ..... elle fut condamnée à être promenée par les rues avec un chapeau de paille et un écriteau chargé de ses qualités.

VIII. Comme ledit prince, pour se venger, détruisit la ville Morivalienne, dont il fit mettre hors la dame, qu'il fit promener en triomphe dans toutes les rues.

IX. Comment la princesse Belle-Maman se délassait de ses fatigues et de sa miraculeuse guérison par le secours d'une sonde qui la fit accoucher d'une pierre vivante.

ODE DE ROUSSEAU
CONTRE LA RÉGENCE (1717).

Toi, dont le redoutable Alcée
Suivait les transports et la voix,
Muse, viens peindre à ma pensée
La France réduite aux abois.
Je me livre à ta violence;
C'est trop dans un lâche silence
Nourrir d'inutiles douleurs.
Je vais, dans l'ardeur qui m'enflamme,
Flétrir le tribunal infâme
Qui met le comble à nos malheurs.

Une tyrannique industrie
Epuise aujourd'hui son savoir.
Une implacable barbarie
Se mesure sur son pouvoir.
Le délateur, monstre exécrable,
Est doué d'un titre honorable
A la honte de notre nom;
L'esclave fait trembler son maître:
Enfin nous allons voir renaître
Le tems de Claude et de Néron.

En vain l'Auteur de la nature
S'est réservé le fond des cœurs,
Si l'orgueilleuse créature
Ose en sonder les profondeurs.

Une ordonnance criminelle
Veut qu'en public chacun révèle
Les opprobres de sa maison;
Et pour couronner l'entreprise,
On fait d'un pays de franchise
Une indigne et vaste prison.

Quel gouffre sous mes pas s'entr'ouvre!
Quels spectres me glacent d'effroi!
L'enfer ténébreux se découvre,
C'est Tisyphone: je la vois.
La terreur, l'envie et la rage
Guident son funeste passage;
Des foudres partent de ses yeux;
Elle tient dans ses mains perfides
Un tas de glaives homicides,
Dont elle arme des furieux.

Déjà la troupe meurtrière
Commence ses sanglans exploits.
Elle ouvre l'affreuse carrière
Par le renversement des lois.
Contre la force et l'imposture,
La foi, la candeur, la droiture
Sont des asiles impuissans:
Tout cède à l'horrible tempête;
S'il tombe une coupable tête,
On égorge mille innocens.

Tel sortant des monts de Sicile
Un torrent de soufre enflammé
Engloutit un terroir fertile
Et son habitant alarmé;

Tel un loup fumant de carnage
Enveloppe dans son ravage
Les bergers avec leurs troupeaux:
Telle était, moins terrible encore,
La fatale boîte où Pandore
Tenait enfermés tous les maux.

Dans cet odieux parallèle
Ne connaîtrez-vous pas vos traits,
Magistrats d'un nouveaux modèle,
Que l'enfer en courroux a faits?
Vils partisans de la fortune,
Que le cri du faible importune;
Par qui les bons sont abattus,
Chez qui la cruauté farouche,
Les préjugés au regard louche
Tiennent la place des vertus?

Nous périssons; tout se dérange,
Tous les états sont confondus;
Par-tout regrets, désordre étrange;
On ne voit qu'hommes éperdus:
Leurs cœurs sont fermés à la joie,
Leurs biens vont devenir la proie
De leurs ennemis triomphans.
O désespoir! notre patrie
N'est plus qu'une mère en furie,
Qui met en pièces ses enfans.

Je sens que mes craintes redoublent;
Le ciel s'obstine à nous punir;
Que d'objets affligeans me troublent,
Je lis dans le sombre avenir:

Bientôt les guerres intestines,
Les massacres et les rapines
Deviendront les jeux des mortels.
On souillera le sanctuaire;
Les dieux d'une terre étrangère
Vont déshonorer nos autels.

Vieille erreur, respect chimérique,
Sortez de nos cœurs mutinés;
Chassons le sommeil léthargique
Qui nous a tenus enchaînés.
Peuples, que la flamme s'apprête;
J'ai déjà, semblable au prophète,
Percé le mur d'iniquité:
Volez, détruisez l'injustice,
Saisissez au bout de la lice
La desirable liberté.

LA DIVERSITÉ ET LES QUALITÉS DES VINS DE LA COUR (1718).

Le vin du roi (1)... Il est de bonne espérance.
Du régent.... Il est diabolique.
Du duc de Chartres... Il est d'un mauvais cru.
De Madame... Il sent la vieille futaille.
De madame la duchesse d'Orléans... Il est bienfaisant.
De monsieur le Duc... Il est rude et plat.
De M. le comte de Charollois... Il est pétillant.
De madame la duchesse... Sur le retour.
De madame la princesse... Soutiré.
De mademoiselle de Clermont... Prêt à boire.
De M. le prince de Conti... Il se fait sentir.
De madame la princesse de Conti... En boîte.
De mademoiselle de la Roche-sur-Yon... Bon à mettre en perce.

(1) Louis XV, enfant.

De la 1.re douairière de Conti... Agréable.
De la 2.me douairière de Conti... Aisé.
Du duc du Maine... Clair fin.
De madame la duchesse du Maine... Moëlleux.
Du prince de Dombes... Naturel.
Du comte d'Eu... Il a de la sève.
Du comte de Toulouse... Mou.
De M. de Villeroi... Ferme.
Du maréchal de Villars... Il monte à la tête.
Du duc d'Estrées... Il commence à s'user.
Du maréchal d'Uxelles... Il est poussé.
Du prince de Vendôme... Il est au bas.
Du prince Charles... Belle apparence, peu de goût.
Du prince Lambesc... Eventé.
Du duc de Guiche... A deux oreilles.
Du duc d'Antin... Ne t'y fie pas.
Du duc de Richelieu... Vin du commun.
De la duchesse de la Ferté... Bon jusqu'à la lie.
Du duc de Saint-Simon... De la guinguette.
Du duc d'Aumont... Il n'a que la cape.
De M. de Broglie... Il est mâle.
De la duchesse de Villars... Il tourne à la graisse.
Du duc de Noailles... Falsifié.

Du duc de la Rochefoucauld... Droit.
Du duc de Trêmes... On ne sait ce que c'est.
De M. de Gêvres... Il n'a rien.
Du cardinal de Noailles... Il ne se soutient pas.
Du cardinal de Bissy... Bourru.
Du cardinal de Rohan... Doucereux.
Du cardinal de Polignac... Brouillé.
Du cardinal de Mailly... Fumeux.
Du cardinal de Gêvres... Pauvre espèce.
De M. d'Argenson... Toujours dangereux.
Du premier Président... Frelaté.
Du président de Novion... Gâté.
Du président de Blasmont... Il est tourné.
De l'abbé Menguy... Sec.
De l'abbé Pucelle... Franc.
Du Procureur-Général... On ne saurait s'y fier.
Tout le Parlement... De la ripopée.
De madame de Rupelmonde... Il rappelle son buveur.
De M. de la Vrillière... De la piquette.
De M. de Beauvilliers... Il gratte.
De M. de Torcy... D'ordinaire.
De M. Leblanc... Mixtionné.
De M. d'Armenonville... Il sent le terroir.
De l'abbé Dubois... Très-malfaisant.

Du Conseil d'Etat... Il ne vaut rien du tout.
De Lass... Il est empoisonné.
De M. de Nesle... Plat.
De madame de Nesle... De toutes saisons.
De madame de Polignac... En boit qui veut.
De M. le prince de Rohan... Beau coloris.
De M. de Parabere... Il sent bien mauvais.
De M. le Prévôt des Marchands... Il est mixte.
De M. Machault... Il est âcre.
De M. de Baudry... Il est crud, rebutant.
Du confesseur du roi... Bon à garder.
Du peuple... Il sent le goût du pressoir.
De M. le Pelletier-des-Fors... Il est dur et rude.
De M. le Pelletier de la Houssaye... Il a de la qualité.

FABLE ALLÉGORIQUE

CONTRE LE RÉGENT ET LASS (1720).

DU MERLE ET DES OISEAUX.

UN merle blanc des côtes d'Hibernie,
Le pays en produit assez communément,
Se voyant mal mené de maint chasseur ardent,
Gagna pays pour assurer sa vie.
Audacieux, subtil, fanfaron, merle fin,
Il se garantit de la faim ;
En différens climats sut trouver sa pâture,
Usant avec adresse et payant d'imposture.
Il est vrai qu'en plus d'un endroit
Il pensa laisser bec, ongle et jabot pour gage;
Et malgré son rare plumage,
On l'aurait mis fort à l'étroit.
Pour éviter tout accident tragique,
Il entreprend à l'abord un vautour,
En se glissant à sa cour,
Sûr qu'aux plus fins il ferait la nique.
On l'y reçoit. Son caquet affilé
Le fit de quelques-uns écouter avec joie.
Leur projet fut de partager la proie,
Dont maint faucon s'était bien engraissé.
Notre merle, savant en l'art de piperie,
Fit goûter au vautour ses tours, son industrie.

Par-là le drôle devenu
De ses secrets dépositaire,
Ainsi que de son revenu,
Aux fades courtisans se rendit nécessaire.
Venez, dit-il aux sots oiseaux,
Accourez tous à ma boutique;
J'ai dons à faire des plus beaux.
Quoi donc? feuilles d'un art mystique.
Pour les avoir que donne-t-on encore?
Je les fournirai pour de l'or;
Une célèbre compagnie
Vous les garantira valoir plus que rubis,
Escarboucle, diamant, toute autre pierrerie,
Feuilles enfin qui n'auront point de prix.
Sa boutique peu fréquentée
Parut d'abord décréditée,
Hormis la gruë et l'étourneau,
Qui donnèrent dans le panneau.
Le reste de la volatille
Accourt à sa porte, et fourmille.
Notre merle tint bon. De ses premiers chalans
Il combla bientôt l'espérance
Par une prompte récompense.
Pour avoir même sort tous se font voir ardens.
Pour entrer dans son catalogue
Il fallut donner des placets.
Chacun fut friand de sa drogue,
Oisons, perruches, sansonnets,
Pinsons, moineaux, serins, chardonnerets.
Sans discrétion ni mesure
On donne son argent, son or,

Pour feuilles que la pourriture
Pouvait anéantir d'abord.
Le vautour admirant cette sotte largesse,
Le merlé et lui firent les renchéris.
De la feuille de chaque espèce
Bientôt on augmenta le prix.
A tant aux nigauds on la donne,
Tant par-dessus; tout le monde y consent.
Elle paraît sept et huit plus que bonne.
La feuille enfin gagna mille pour cent,
Et même souvent davantage
Pour qui sut mieux en faire usage.
Certain renard, politique barbon,
Jugea le tour être de la Garonne.
Il savait décider du mauvais et du bon.
Laissons, dit-il, venir l'automne,
Trop crédules oiseaux; alors, parmi les champs
Vous la verrez aride au fumier destinée;
Par sa mauvaise odeur vous grincerez les dents,
Maudissant, mais trop tard, qui vous l'aura donnée.
Toi! qu'un faux brillant a frappé
D'un espoir vain et téméraire,
Que cet apologue t'éclaire.
L'automne sera commencée
Au premier chant d'un jeune coq huppé:
Frémis alors, avide actionnaire.

LE DIABLE BANQUIER.

(Janvier 1721).

ON dit que Lucifer un jour fâché d'apprendre
Que les hommes toujours, à qui les veut entendre,
Se donnent pour honnêtes gens,
Crut leurs démons trop indulgens,
Et qu'assemblant ces pauvres diables
Comme traîtres et négligens
De lèze-diablerie il les jugea coupables.
Déjà même, dit-on, le monarque était prêt
D'en prononcer et d'en signer l'arrêt,
Quand un démon prit la parole,
Et dit: Seigneur, de l'un à l'autre pôle
J'ai parcouru le monde, et puis vous assurer
En conscience, et vous jurer
Qu'au moins sur un certain chapitre
Tous les honnêtes gens que votre majesté
Voit là-haut jaloux de ce titre,
N'ont ni vertu ni probité.
Faut-il vous en convaincre? Allons, laissez-moi faire.
Il dit, et va se rendre, on ne m'a pas dit où.
Il n'importe. Le lieu ne fait rien à l'affaire;
D'ailleurs il n'en est point sur tout cet hémisphère
Où l'amour de l'argent ne rende l'homme fou.
Ce fut par cet appât qu'à chacun à la ronde,
Promettant des trésors, ce démon entreprit
De démasquer le cœur, de dévoiler l'esprit
Des prétendus honnêtes gens du monde.

Et que fit-il? on le va voir.
Il afficha, publia, fit savoir
Qu'il avait découvert une lointaine plage,
En un mot un nouveau et plus riche Pérou;
Et pourvu qu'on fournît aux frais de l'abordage,
Chacun y gagnerait mille écus pour un sou.
Pour un sou mille écus! On accourt, on s'empresse,
Sans penser si possible ou juste est la promesse;
On s'y tue, et d'argent la caisse regorgea.
Alors, comme il voulut, le diable fit largesse,
A la ville, à la cour, et si bien partagea,
Et la canaille et la noblesse,
Que grands seigneurs et que faquins
Vinrent également s'enrichir en coquins.
C'était usure, vol, éclatant brigandage.
Le moindre petit clerc eût décidé le cas.
Mais quoi! l'argent venait à tas.
L'un disait: mon curé n'en fait point de scrupule;
L'autre, ce cas n'est point condamné par la bulle;
D'autres gagnent: pourquoi ne gagnerions-nous pas?
Quel mal y trouve-t-on? n'est-ce pas un commerce?
Mais d'argent, St.-Thomas prouve que c'est un mal.
Bon! ce sont beaux discours dont St.-Thomas nous berce.
Quoi! mon champ, ma maison, mon âne, mon cheval,
N'est-il pas commerçable? en quoi donc est l'offense?
En quel lieu l'Ecriture a-t-elle fait défense
De gagner tant qu'on peut quand on gagne aisément?
Ce bien nous vient de Dieu, n'en doutez nullement;
C'est le ciel qui pour nous a créé ce génie.
Quoi! pour la moindre somme à son trésor fournie,
A tous il donne le moyen

De

De faire emplettes sur emplettes :
Cent gueux ont acheté châteaux, terres complettes,
Cent grands seigneurs payé leurs dettes;
En carrosses dorés vont gredins et soubrettes.
Pourquoi chercher quels fonds peut produire ce bien ?
Dieu n'a-t-il pas lui-même ainsi tout fait de rien !
Le diable applaudissant ces beaux points de morale
Se disait : Bon, voilà de quoi remplir ma malle,
Et faire bien connaître au seigneur Lucifer
Tous ces honnêtes gens qui vont droit en enfer.
Mais ne craignait-il point qu'en donnant tant de sommes,
Les répandant par-tout et *ab hoc* et *ab hac*,
On ne vît un beau jour tarir le fond du sac ?
Non, ce diable malin connaissait bien les hommes.
Ceux qui gagnaient pour regagner encor
Lui reportaient leur argent et leur or.
Et de nouveaux profits la soif insatiable
Par ce reflux rendait au diable
Ce qu'il ôtait de son trésor.
Mais quand il eut de quoi désabuser son maître,
Et le trésor et lui vinrent à disparaître.
Il prit, emporta tout, s'enfuit, et laissa là
La nation qu'il dépouilla,
De toute part plus misérable,
Et d'autant plus inconsolable,
Que tout le bien acquis par l'intrigue du diable
Au diable s'en alla.

PARODIE

De la dernière scène de Mithridate, de Racine.

LE RÉGENT, M. LE DUC ET LASS.

LASS.

Ah! que vois-je, seigneur, et quel sort est le vôtre?

LE RÉGENT, *mourant.*

Cessez et retenez vos larmes l'un et l'autre.
Mon cœur de sa fureur et de ses intérêts
Veut d'autre sentiment que celui des regrets.
Ma régence plutôt digne d'être abhorrée,
Par des pleurs aujourd'hui veut-elle être honorée?
J'ai désolé la France autant que je l'ai pu;
La mort dans ce projet m'a seule interrompu.
Ennemi des Français et de leur opulence,
J'ai renversé leurs lois, j'ai détruit leur finance;
Et j'ose me flatter qu'entre les noms fameux
Que transmettra l'Histoire à nos derniers neveux,
Nul n'a plus fait de maux, n'a plus haï la gloire,
A de jours malheureux plus rempli notre Histoire.
Le ciel n'a pas voulu, qu'achevant mon dessein,
Je versasse à mon roi le poison dans le sein;
Mais au moins quelque joie en mourant me console;
J'expire environné de rentiers que j'immole.
J'essaie avec succès un dernier attentat,
Et mes derniers regards ont vu fuir le sénat.

Oui, ces seuls héritiers de la vertu gauloise
Exilés de Paris vont inonder Pontoise.
Ces robins, de nos lois sectateurs ennuyeux,
De leur âpre vertu n'offensent plus mes yeux.
Au fils du grand Condé je dois cette fortune;
Il épargne à ma mort leur présence importune :
Que ne puis-je payer ce service important
De tout ce que la banque a de plus éclatant?
Vous savez que Belle-Isle enferme mes richesses;
Vous me restez aussi; souffrez que je vous laisse,
Cher Lass, et tous les vols que j'exigeais de vous
Pour ce prince, mon cœur vous les demande tous.

LASS.

Vivez, vivez, seigneur, pour voir par mon système
Triompher l'indigence, et pour régner vous-même;
Vivez pour terrasser l'honneur et la vertu,
Pour empoisonner le . . .

LE RÉGENT, *à M. le Duc.*

C'en est fait, j'ai vécu.
Prince, songez à vous; gardez-vous de prétendre
Que du peuple français vous puissiez vous défendre.
Bientôt ces fiers soutiens contre vous irrités,
Assemblant les États, fondront de tous côtés;
Ne perdez point le tems que vous laisse leur fuite
A rendre à mon tombeau des soins dont je vous quitte.
Les Français avilis, leurs États renversés
Suffisent à ma cendre et l'honorent assez.
Allez, emportez l'or.

M. LE DUC.

Moi! seigneur, que je fuie!
Que je laisse à Paris son prince encore en vie?
Que le peuple, ses lois, ses droits, ses magistrats
N'éprouvent pas bientôt. . . .

LE RÉGENT.

Non, ne l'espérez pas,
Prince. Le roi vivra. L'Être éternel l'ordonne;
Le ciel et le sénat défendent sa personne;
Mais je vais éprouver le céleste courroux;
Les enfers vont s'ouvrir. Bourbon, approchez-vous.
Dans cet embrassement où la fureur préside,
Venez, et recevez l'ame d'un parricide.

LASS.

Ah! seigneur, il est mort.

M. LE DUC.

Unissons nos douleurs,
Et portons loin d'ici son or et nos fureurs.

TOCSIN.

Misérables sujets, populace imbécille,
Que te faut-il encor pour échauffer ta bile?
Ta femme, tes enfans, tes amis accablés,
Ta honte, tes malheurs ne sont-ils pas comblés?
Ton sort à chaque instant devient plus misérable:
Stupide, qu'attends-tu d'un monstre détestable!
Ce monstre affreux qui vit, et qui vit à tes yeux,
Ne leur offre-t-il rien qui le rende odieux?
Cet insecte s'acharne à détruire ta vie;
Pourquoi de l'écraser ne sens-tu pas l'envie?
Tu souffres en son char avec son air altier
Ce scélérat vomi de l'univers entier!
Maudite nation! faible troupeau de dindes,
Regarde les beaux fruits des actions des Indes.
On te tue à la banque; on égorge ton roi;
C'est son sang et le tien qu'on répand sans effroi.
Le régent, son vautour, tient la banque fermée,
La veille rétablie et toujours supprimée;
Tes trésors enlevés, ton crédit confondu,
Tes billets périssans; pour toi tout est perdu.
Tu le sens, tu le dis, tu te plains, tu soupires:
Est-ce fidélité? ou plutôt tu délires.
Lâche, aveugle Français, trop soumis citoyen,
C'est pour ma seule gloire et non pas pour ton bien
Que j'aspire au succès d'une triste victoire;
Péris, si tu le veux, j'aime enfin ma mémoire.
J'ai perdu mon repos, mon or et mon argent.
Je tuerai, oui, j'en jure, et Lass et le Régent.

ÉPIGRAMME.

Crois-tu parler aux rebelles Anglois,
Perfide? ton arrêt rend notre foi suspecte.
N'as-tu pas éprouvé que le Français respecte
Jusque dans tes horreurs et le prince et les lois?
Consomme un monstrueux ouvrage,
Accable-nous, achève tes projets;
Mais laisse-nous du moins le stérile avantage
D'être de fidèles sujets.

COUPLET *contre M. le Duc.*

Indigne du nom que tu portes,
Dignes de ceux que tu supportes,
Des Condé tu n'as pas un trait,
On te connaît fils de ta mère;
Son mari ne t'a jamais fait:
Il faut que d'Antin soit ton père.

ÉPIGRAMMES.

A la mort un bon capucin
Exhortant un actionnaire,
Lui disait: Des tourmens sans fin
De nos péchés sont le salaire.
Ce ne sont point des fictions.
Récompenses, mon fils, ou peines éternelles
Sont le prix de nos actions.
Le mourant à ces mots dit: A combien sont-elles?

Qui l'eût pu croire? ô chose étrange!
Aujourd'hui par les soins de Lass,
Comme dans les mains de Mydas,
Dans nos mains tout en or se change.
Que chacun prenne garde à soi;
Après avoir chanté merveilles,
Il pourrait bien, comme à ce roi,
Nous venir de grandes oreilles.

Veux-tu savoir en quoi diffère
De Mazarin le ministère
De celui de Lass le pendu?
L'un ne f..tait que la régente,
Et par l'autre tout est f....,
Le régent, l'état et nos rentes.

Dubois dit: Ce qui m'embarrasse,
C'est que l'empereur veut l'Alsace;
Son envoyé me fait damner.
Le régent dit: C'est trop prétendre,
Plutôt mourir que la donner;
Mais il faudra la laisser prendre.

Dieu, protecteur de nos murailles,
Tu viens de nous ôter Noailles
Et son tartuffe d'Aguesseau:
Si tu veux finir nos misères,
Refais de la Force un bedeau,
Nous n'aurons plus de vœux à faire.

COUPLETS

Sur L'AIR : *Que ton lanla landerirette.*

Étant près de Phalaris,
Le régent, peu complaisant,
S'écria : Trop vaste Iris,
Je n'ai rien vu de si grand
Que ton lanla landerirette,
Que ton lanla landerira.

A ce reproche, la dame,
A ce brocard trop piquant,
Répondit : Bourreau sans ame,
Je n'en dirai jamais tant
De ton lanla, etc.

AUTRE *et suite aux précédents.*

Broglie ayant reçu sa plainte,
Au prince répondit sans feinte :
Croyez-moi, plutôt que plus tard,
Faites-la mettre en compte en banque
Pour en retrancher les trois quarts ;
Elle oubliera ce qui vous manque.

ÉCHO.

A l'écho ce matin j'ai demandé comment
Irait notre Gouvernement ;
Après le vif discours du président de Mesme,
L'écho m'a répondu : de même.

COUPLET *satirique contre M. d'Argenson.*

Pleurez, pleurez, peuples de France,
Et n'espérez plus rien de bon,
Puisque les sceaux et la finance
Sont entre les mains d'Argenson.

AUTRE *contre le duc de Noailles.*

Enfin Noaille s'en est allé,
Cela ne doit pas vous surprendre;
Il a tant pris et tant volé
Qu'il ne trouve plus rien à prendre.

AUTRE *sur un air de violon de l'opéra.*

Puisque nous n'avons plus d'argent,
Sans nous contraindre
Nous pouvons nous plaindre.
Puisque nous n'avons plus d'argent,
Le diable emporte et Lass et le régent;
Le premier est un animal,
Fripon, ignorant et brutal,
Qui nous réduit à l'hôpital;
Le second rit de voir le mal.
Dieu nous fasse
Bientôt la grace
De voir déconfit
Ce couple maudit.

ÉPIGRAMMES (1717.)

Aveuglé par ses courtisans,
Philippe jusqu'ici a trouvé maint obstacle
A suivre de son cœur les desirs bienfaisans.
Un oculiste enfin nous prépare un miracle.
Toi, dont la main hardie étalant ton savoir
Inspire également la crainte et l'espérance,
Ne manque pas ton coup, achève et fais-lui voir
Les maux que nous ont fait deux ans de sa régence.

Toi qui, par un juste effroi,
Veux découvrir dans un verre
Tous les ressorts de la guerre
Qui se trame contre toi,
A tes vœux chacun s'oppose;
Tout le monde te maudit.
N'en cherche point d'autre cause
Que ta vie et ton édit.

STANCES

Au sieur Lass, par mademoiselle de Catelan.

Sage Lass, écoute une fille;
Mon sexe doit être écouté.
Cadette de noble famille,
J'implore humblement ta bonté.

Libre, j'ai cultivé sans cesse
Les filles du sacré Vallon.
Les fleurs des rives du Permesse
Ont rendu célèbre mon nom.

J'avais quelque rente en partage,
Et, sur le pied des tems passés,
Je n'en voulais pas davantage.
J'avais peu ; mais j'avais assez.

Les dieux te donnent à la France ;
Elle en avait un grand besoin.
Il faut ramener l'abondance ;
C'est aussi ton unique soin.

Déjà la France fortunée
Goûte la fin de tes travaux,
Et l'abondance ramenée
Lui rend la joie et le repos.

Mais jamais la loi la plus sage
De tous ne contenta les vœux ;
Malgré le commun avantage,
Elle fait quelques malheureux.

D'un effet triste et nécessaire
Tu ne peux garantir la loi ;
Un sort, à tes destins contraire,
La détermine contre toi.

Loin de me plaindre, obéissante,
J'accepte un juste arrangement ;
J'ai réduit ma petite rente
A quatre, à trois, à deux pour cent.

Tu prescris : on me voit souscrire ;
Mais fais-moi donc la charité.
Je suis, à force de réduire,
Réduite à la mendicité.

ÉPIGRAMME (1720).

Que la peste soit en Provence,
Ce n'est pas notre plus grand mal ;
Ce serait un bien pour la France
Qu'elle fût au Palais-Royal.
En abattant certaines têtes,
Elle en conserverait cinq cents ;
Badauts, vous en seriez exempts ;
Elle n'attaque point les bêtes.
Mais pour la santé du régent,
Ce serait une bonne affaire
Que la peste fût sur l'argent,
Pour l'obliger à s'en défaire.

CHANSON

SUR L'EXIL DU PARLEMENT A PONTOISE (1720).

AIR : *Du branle des filles de l'opéra.*

Ces messieurs, sans aucun doute,
Sont fâchés d'être partis :
Ce qui leur paraît de pis,
N'est pas l'argent qu'il leur coûte ;
Chacun craint qu'étant banni,
Sa femme à Paris ne f....;
Chacun craint qu'étant banni,
On ne ponde dans son lit.

Ces messieurs sont par trop sages
Pour s'en faire un embarras ;
Le régent, qui sait leur cas,
A pris soin de leurs ménages ;
Il laisse au lieu des maris,
Pour payer les arrérages ;
Il laisse, au lieu des maris,
La cour des aides à Paris.

AUTRE SUR LES BILLETS DE LASS.

Sur L'AIR : *Lanturelu.*

Jamais, quoi qu'on dise,
Nos petits neveux
N'auront leurs chemises
Ni leur cul berneux ;
Car en abondance
Ils auront des torches cu,
Lanturelu.

AUTRE *sur* L'AIR *de Joconde.*

Lass ne nous donne qu'en petit
De Louis la figure ;
Ce portrait, dit-il, vous suffit,
Il est en miniature.
N'espérez pas le voir plus grand,
Le ciel est son partage ;
Jamais de ce royal enfant
Vous n'aurez que l'image.

Sénèque autrefois a prêché
Le mépris des richesses;
Cela vous a-t-il empêché
D'en faire une déesse?
De notre régent, prix pour prix,
La sagesse est plus grande;
Pour en enseigner le mépris,
Tous nos biens il demande.

Vous me direz que du régent
La gloire serait ample,
Si pour le mépris de l'argent
Il nous servait d'exemple;
Mais il agit en vrai chrétien,
Et son zèle est extrême,
Puisqu'il demande notre bien
En dépit de nous-mêmes.

La vertu de notre régent
En tout se manifeste;
Il est savant, chaste et prudent,
Et le vice il déteste:
De l'église il se rend l'appui,
Le jeûne l'incommode;
Mais il nous fait jeûner pour lui:
La pieuse méthode!

AUTRE *sur* L'AIR *du Confiteor.*

Jadis vous étiez pleins d'honneur,
Mousquetaires, gens intrépides:
De votre nom seul la terreur

Rendait les ennemis timides ;
Mais vous n'êtes plus à présent
Que les pousses-cul du régent.

L'archer de l'étoile enragé,
Puisque vous faites son office,
L'archer du grand prévôt changé
Ne vous appelle avec justice
Que les pousses-cul du régent
Pour arrêter le parlement.

Archers du Cromwel des Français,
Jeunesse autrefois redoutable,
Vous ternissez tous vos exploits
Par un ministère exécrable,
En arrêtant, le sabre en main,
Feydeau, Blamont, et Saint-Martin.

ÉPITAPHE DE LASS.

Ci-gît cet écossais célèbre,
Ce calculateur sans égal,
Qui par les règles de l'algèbre
A mis la France à l'hôpital.

CHANSON

Sur L'AIR : *Qu'on ne me parle plus de guerre.*

Le Missisipi m'importune,
N'en parlons plus ;
Aller si loin chercher fortune,
C'est un abus.

Actions sur terre étrangère,
C'est un vrai rien;
Actionner sur sa bergère,
C'est un vrai bien.

AUTRE.

Le régent sans contrition
Nous a fait sa confession.
Il dit au conseil de régence:
J'ai fait trois milliards de billets,
Et vais vous dire en confidence,
Messieurs, comme ils ont été faits,

J'en ai fait par arrêts connus
Pour quatre cent millions d'écus;
Par arrêts sous la cheminée
Autant ont été débités;
Le reste doit sa destinée
A des arrêts antidatés.

J'ai pris cette précaution
Pour sauver la punition
Que Lass méritait en faussaire.
Je veux bien l'avouer au roi;
Contre lui qu'aurais-je pu faire
Qui ne fût retombé sur moi?

Jugez, messieurs, si j'avais tort
De lui donner un passeport;
On m'avait dit que sa présence
Ruinerait tout notre crédit,
Et que pour rétablir la France
Il suffisait qu'il en sortît.

AUTRE *sur* L'AIR : *du Confiteor.*

Condé, Dubois et le régent,
Sont, ma foi, bien faits l'un pour l'autre,
L'un brutal et l'autre méchant ;
Le tiers en crapule se vautre :
Tous trois le fléau des humains,
Pauvres français, que je vous plains.

Grand roi, veux-tu que tes édits
Soient reçus au palais sans fronde,
Reçois bien ce fidèle avis,
Et ne crains pas qu'aucun en gronde.
Fais-les écrire, et promptement,
Sur la peau du borgne régent.

Au Grand Condé qui dans la guerre
Etait plus craint que le tonnerre,
Bourbon, que tu ressembles peu ;
A trente ans tu n'es qu'un novice ;
Car jamais tu n'as vu le feu
Qu'à la brèche de Saint-Sulpice (1).

AUTRE SUR LE VISA (1721).

Sur L'AIR : *des Pendus.*

Or venez tous, pauvres françois,
Sans oser réclamer les lois,

(1) Nom d'une fille. Voyez son article plus bas.

Vérifier votre indigence :
Une inquisition en France
Des cinq contrôleurs généraux
Est le remède à tous vos maux.

Approche ici, belle Alizon,
D'où te vient ce beau cotillon ?
L'avais-tu avant le système ?
Il faut, par une loi suprême,
Justifier d'où tu le tiens,
Sinon Pâris te le retient (1).

De quel droit me le retenir ?
Je voudrais bien l'y voir venir ;
Je ne crois pas qu'il s'y hasarde,
Fût-il encore soldat aux gardes ;
Il verrait bientôt s'il fait bon
Se frotter à mon cotillon.

Quoi ! tenir de pareils discours,
Des plus grands hommes de nos jours,
Des colonnes de la régence,
Des restaurateurs de la France,
Sous qui fléchit comme un pied plat,
Le plus fier conseiller d'état.

(1) Les frères Pâris furent chargés de vérifier les effets de la banque et les titres des particuliers. Voyez leur article.

QUATRAIN *sur le Régent.*

D'un protestant faire un papiste,
D'un chancelier un scélérat,
D'un cardinal un apostat,
N'est-ce pas être bon chimiste? (1).

ÉPITAPHE *de M. le Régent, ou épigramme sur sa mort.*

Philippe est mort le verre en main;
Le proverbe est bien peu certain,
Qui dit que l'homme meurt comme il vit d'ordinaire;
En lui nous voyons le contraire:
Car s'il fût mort comme il avait vécu,
Il serait mort le v.. au c..

(1) Le régent se piquait de savoir la chimie.

LE NUNC DIMITTIS

DE M. LE RÉGENT (1721).

Si tu veux fléchir ma justice,
Et que j'exauce tes desirs,
Impie, abandonne le vice,
Quitte les criminels plaisirs, *Nunc.*

Mon peuple, sous ta main coupable,
Languit, gémit amèrement,
Quoique la misère l'accable
Sans espoir de soulagement, *dimittis.*

Je t'ai mis en main la puissance,
Était-ce pour en abuser
Et pour opprimer l'innocence?
Le maître doit-il écraser? *servum.*

Je t'ai donné ma loi pour guide,
Tu l'as transgressée en tout point;
Par ton avarice sordide
Tu ravis un bien qui n'est point. *tuum.*

Si tu veux toucher ma clémence,
Travaille à te sanctifier;
On n'évite point ma vengeance
En se contentant de crier: *Domine.*

Pour voir ce qu'il faut que tu fasse,
Lis ma loi: voilà mon compas;
Je rejette loin de ma face
Tout potentat qui ne vit pas *secundùm.*

Quoi! tandis que tes mains sont pleines
Du sang des sujets de ton roi,
Tu veux que les cours souveraines
Suivent comme l'unique loi *verbum tuum?*

Ta détestable politique
N'écoute ni droits ni raison;
Tu pilles palais et boutiques,
Nul n'est dans sa propre maison, *in pace.*

Ton nom fameux par des rapines
Vole au-delà de l'Océan,
Et les princes des cours voisines
Te détestent comme un tyran, *Quia viderunt*

Suivant la chaleur de ta bile,
Tu maltraites tous les sénats,
Dans Paris et dans chaque ville
Les magistrats ne sont-ils pas *oculi mei?*

Tu ressentiras la misère
Avant qu'on ait vu le soleil
Parcourir trois fois l'hémisphère,
Si tu ne suis pas un conseil *salutare.*

Par la splendeur de la couronne,
En vain tes yeux sont éblouis;
Ne crois pas que je te la donne;
Je prétends conserver Louis *tuum.*

Quitte les rênes de l'empire ;
Remets-lui son pouvoir en main ;
Son cœur est droit, et je puis dire
Qu'il ne suivra pas le chemin *Quod parasti.*

Que j'aime à voir ce cœur docile
Goûter le solide aliment
Des vertus qu'un prélat habile
Lui représente incessamment *ante faciem.*

Quoique dans un âge encor tendre,
Il est l'ornement de sa cour ;
Par les bienfaits qu'il sait répandre,
Il s'est concilié l'amour *omnium populorum.*

Pour toi, règle ta conscience,
Travaille à réparer le tout
Que tu fais à toute la France ;
Pour cela je te laisse encor *Lumen.*

Profite du tems qui te reste ;
Si je diffère à te punir,
Ton sort en sera plus funeste
Lorsque je te ferai venir *ad revelationem.*

Les débauches, les adultères,
Et les autres déréglemens,
Qui font tes plaisirs ordinaires,
Excitent les gémissemens *Gentium.*

Les ennemis de mon église
De là prennent occasion
De traiter ma loi de sottise,
Et de blasphémer mon saint nom, *et gloriam.*

Si tu ne brises tôt les chaînes
Dont tes crimes chargent ton cœur,
Je t'infligerai mille peines
Qui satisferont la fureur *plebis tuæ.*

Je suis le maître de ta vie;
Mon pouvoir n'est point limité,
Redoute donc le sort, impie,
Qui tenait en captivité *Israël.*

CHAMBRE DE JUSTICE.

On donna ce nom à une commission formée dans les premières années de la régence pour rechercher ceux qui avaient fait des bénéfices exagérés ou frauduleux dans les affaires du roi. Des fortunes monstrueuses s'étaient élevées au milieu de la misère et de la détresse publiques; on voyait un Bourvalais devenu, de commis de boutique, millionnaire, seigneur de plus de douze terres, et étalant dans le plus bel hôtel de la place Vendôme le luxe d'un souverain. C'était bien de quoi exciter la haine publique, et provoquer des mesures qui fissent rendre à ces sangsues une partie au moins du bien qu'elles avaient si frauduleusement accumulé. On établit donc une *chambre de justice* en 1716; mais les résultats ne répondirent pas aux espérances que l'on en avait d'abord conçues.

Massillon, dont les Mémoires sur la régence annoncent un homme qui connaissait bien les hommes et les affaires du tems où il écrivait, désapprouve cette mesure, ou plutôt la

» Ce qu'on avait dit au duc d'Orléans se trouva vérifié par les offres que vint faire Bourvalais sur les premiers bruits qui se répandirent d'une chambre de justice. Il savait quelle était la force de tous les traitans et des gens d'affaires, et ce fut sur cette connaissance qu'il offrit, sans autre condition, de remettre jusqu'à quatre-vingt millions au trésor royal. L'objet était considérable, et il est bien certain qu'avec un pareil fonds, sagement administré, on eût pu opérer une libération prodigieuse. Deux choses empêchèrent que l'offre ne fût acceptée.

» Le duc de Noailles, qui passe toujours le but en toutes affaires, allégua que l'offre volontaire de Bourvalais était une indication de ce qu'on tirerait des traitans en les examinant à la rigueur; et, d'un autre côté, tous les courtisans affamés envisageaient un objet de fortune dans les graces qu'ils pourraient tirer d'un prince facile en faveur de ceux qui auraient été taxés fortement par la chambre de justice. Aussi l'établissement de cette chambre prévalut-il; mais que ne coûtent point de pareilles inquisitions! elles ne font que donner au peuple, ennemi naturel du traitant, le plaisir d'une infructueuse ven-

geance. Cela obligea d'ailleurs chacun de cacher sa fortune, inconvénient d'autant plus grand, que le comble du bonheur d'un état, et sa richesse, seraient que la sûreté fût assez grande pour que tous les biens fussent connus : cela discrédite le roi, et devient un acte de mauvaise foi, qui fait que personne n'ose plus traiter avec son maître ; et que chacun aime mieux placer son bien, sans nom, sur des particuliers, ou garder son argent dans son coffre, où il devient un effet mort pour l'état, ne portant plus d'intérêt ni pour le roi, ni pour le particulier ; ce qui altère le commerce, le diminue, et par contre-coup influe sur les recettes du roi, qui baissent à mesure que la consommation et la circulation sont moindres.

» Tous ces inconvéniens étaient inévitables en établissant la chambre de justice ; ils ne pouvaient être blâmés que par l'avantage de retirer de grosses sommes au profit du roi ; mais en matière d'état, il ne devrait jamais être permis de faire un mal certain pour une utilité incertaine. Il est vrai qu'en cette occasion-ci elle dépendait de la volonté du régent, et que s'il avait pris ou soutenu la résolution de ne faire grace à personne, il

aurait tiré quelque avantage de l'inquisition qu'il établit; mais il n'y eut pas le quart des traitans taxés qui ne trouvât faveur par le canal d'un courtisan, ou par le moyen d'une maîtresse; car dès-lors il commençait à y en avoir de puissantes à la cour du régent. Enfin j'avancerai une chose que la postérité croira à peine, c'est que le roi n'y trouva pas de quoi payer les frais de cette détestable commission extraordinaire. On y alla jusqu'à la persécution contre le sieur Bourvalais; on l'exerça de même contre Paparel, et il fallut que la violence fût bien grande, puisque l'on parvint à exciter la pitié du public en faveur de plusieurs gens d'affaires de ce caractère-là. »

Ces dernières remarques de Massillon, homme judicieux et modéré, expliquent les motifs des pièces satiriques que l'on va lire; elles font connaître les plaintes qu'excitait la chambre de justice.

PIÈCES FUGITIVES

SUR LA CHAMBRE DE JUSTICE (1716 et 1717).

APOLOGIE DE LA CHAMBRE DE JUSTICE.

Toi qui, nouveau singe d'Alcée,
Dans tes vers remplis de fureur,
Ne présente à notre pensée
Que sang, que carnage et qu'horreur;
Toi qui, contre la voix publique,
Nous crois sous un joug tyrannique,
Traître, qui que tu sois, apprends
Que ta muse patibulaire
Aurait eu déjà son salaire
Si nous vivions sous un tyran.

Artisan de vaines paroles,
Tu fais un puérile jeu
D'extravagantes hyperboles,
De torrens de soufre et de feu;
Ne dirait-on pas à t'entendre
Que la France n'est plus que cendre,
Et que, par un destin cruel,
Elle voit son terroir fertile
Dévoré, comme la Sicile,
Par les flammes du Mont-Gibel?

Pour quatre concussionnaires
En spectacle au peuple donnés,
Par toi du nom de sanguinaires
Nos juges sont déshonorés ;
Et lorsqu'avec tant de clémence,
Ils punissent d'un vol immense
Les abominables auteurs,
Tu les peins en loups pleins de rage,
Qui confondent dans le carnage
Et les troupeaux et les pasteurs.

Les maltotiers, monstres avides,
Eux-mêmes, vrais loups ravissans,
Toujours affamés de subsides,
Suçaient les peuples gémissans.
Avaient-ils rongé la province,
Des peuples ils passaient au prince ;
Et ces trop indignes mortels,
Bravant les plus saints privilèges,
Etendaient leurs mains sacrilèges
Jusqu'à dépouiller nos autels.

Rimeur de maltotière engeance,
Fauteur de tailles et d'impôts,
Tu vomis contre la régence
Les plus séditieux propos.
Pendant qu'un prince des plus sages
Veut ramener ces heureux âges,
Ces tems de justice et de paix,
Contre lui tu lèves l'enseigne,
Pour ramener l'odieux règne
Des Miot et des Bourvalais.

De tels Achilles digne Homère,
Apologiste de forfait,
Thémis, pour toi trop débonnaire,
Est digne de blâme en effet.
Si ce tribunal respectable
Eût sondé d'un œil équitable
Ton cœur en malice fécond,
On eût vu gravé sur le cuivre
Un arrêt qui t'aurait fait suivre
Tes ancêtres à Montfaucon.

Et vous, qui charmés de l'ouvrage
De cet auteur pétri de fiel,
L'élevez par votre suffrage
Au-dessus du troisième ciel,
De par Phébus je vous déclare
Qu'un jugement aussi bizarre
N'inspire pour vous que l'horreur,
Et qu'en louant cette satire,
Vous joignez... oui... je l'ose dire,
Le mauvais goût au mauvais cœur.

Non, ce n'est point de l'Hypocrène
Qu'ont coulé ces infâmes vers;
Calliope ni Melpomène
N'inspirent point l'auteur pervers.
Si quelquefois à la satire
Les doctes sœurs daignent souscrire,
C'est contre le vice odieux;
Mais à présent sur le Parnasse
Dans leurs hymnes chacune place
Philippe au rang des demi-dieux.

Par

Par lui la paix et l'abondance,
Filles de conseils éclairés,
Vont renaître au sein de la France;
Et tous nos maux sont réparés.
Sous un héros doux, équitable,
Loin du traitant insatiable,
Sera l'asile du bonheur;
De l'Océan aux Pyrénées,
Dans les campagnes fortunées,
Le peuple en bénira l'auteur.

DÉCLARATION

Des Biens du sieur de SELIGNY, *commis employé dans le bureau de la guerre* (1716 et 1717).

Je suis né, cher Damis, d'infortunés parens,
Et n'osant murmurer des misères du tems,
J'avais jusqu'à présent d'une oreille tranquille
Entendu publier cent édits par la ville.
Soumis, en philosophe, aux devoirs de la loi,
Je croyais ces édits faits pour d'autres que moi;
Mais puisqu'en ce moment la chambre de justice,
Veut d'un ingrat bureau sonder le bénéfice,
Je vais de mon travail confesser le produit,
Et de six ans d'emploi compulser tout le fruit.
De mon âge j'atteins la vingt-neuvième année,
Cependant ma fortune est encor bien bornée;
Dans le vaste univers je ne possède rien,
Sous des noms empruntés je n'ai mis aucun bien;
Quelqu'éducation me tient lieu d'héritage,
La nuit je me retire au quatrième étage.
Sans billets, sans contrats, je vis au jour le jour,
Avec un bon parent qui fixe mon séjour;
Dans ma profession je n'ai point fait ressource:
Six cent cinquante francs passent l'an par ma bourse.
On m'a vu refuser, pour entrer au bureau,
Un bon canonicat. Le gain n'est-il pas beau!
D'abord, *ad honores*, j'y vins prendre séance,
Du travail le plus vif j'obtins la préférence

Flatté d'avoir un jour de gros appointemens,
Je fis long-tems la guerre à mes propres dépens;
Un ouvrage brusqué j'en reprenais un autre,
J'allais toujours à pied et vivais en apôtre.
Souvent jusques aux yeux de crotte éclaboussé,
Par un cocher brutal quelquefois renversé;
Inconnu dans les jeux, aux cafés, aux spectacles,
A mille autres plaisirs cherchant quelques obstacles,
Négligeant les faveurs qui demandent des soins,
Enfin je me plaignais mes plus pressans besoins.
Thémis par d'autres traits verrait mon innocence,
Si l'honneur du métier ne m'imposait silence.
A ce groupe fini de mon burlesque état,
Je n'appréhendais point que l'on m'inquiétât;
Prêt à prendre mon vol, comme l'oiseau qui perche,
Je ne me croyais pas sujet à la recherche;
Cependant très-soumis aux ordres de mon roi,
Je redis hautement que je n'ai rien à moi,
Que le nom que je porte est même imaginaire:
Du choix d'un jeune cœur je le pris pour lui plaire.
Quels sont donc ces grands biens que reproche Thémis,
A d'innocens captifs qu'on met en compromis
Avec l'agioteur, le juif et les corsaires?
Est-ce pour avoir fait des lettres circulaires,
Dressé nombre d'états? Quel est donc le bonheur?
Commission maudite! autant (sauvons l'honneur)
Eût-il valu, Damis, endosser la livrée.
Un valet habillé du jour de son entrée,
Logé, gagé, nourri, n'est-il pas plus heureux
Qu'un commis dont le sort n'a rien que d'onéreux?

L'un d'un servile état peut tirer avantage,
Et l'autre en s'endettant perd la fleur de son âge.
Revenons à l'édit : un riche Bourvalais
Peut de la procédure avancer tous les frais ;
Mais au défaut d'argent, de témoins, de notaire,
Aujourd'hui, cher Damis, sers-moi de secrétaire ;
A l'auguste Thémis va dire pour raison
Qu'en vain elle m'oblige à garder la maison ;
Et que si son crédit ne me trouve un asile,
L'hôpital général sera mon domicile.

BILLET D'ENTERREMENT

DE LA CHAMBRE DE JUSTICE (1717).

Vous êtes prié de la part de M. le Chancelier d'assister aux convoi et enterrement de haute et puissante Dame M.me LA CHAMBRE DE JUSTICE, qui se fera le lundi 22 mars 1717, à dix heures du matin, dans la salle des RR. PP. Augustins du grand Couvent où elle sera inhumée.

L'oraison funèbre sera prononcée par Monseigneur l'Evêque de Tarbes.

La marche commencera par un des deux bataillons du Régiment des Gardes de la défunte, les piques renversées et les drapeaux traînans, et les tambours couverts de crêpes, battans à la sourdine.

Ensuite marcheront deux à deux tous les condamnés par la Chambre, tenant dans leur main droite une torche de cire ardente du poids de deux livres, et dans leur main gauche chacun l'instrument de son supplice, sur leur dos un écriteau sur lequel sera écrit : VENGEANCE.

Après viendra un charriot traîné par six dragons volans, sur lequel sera posé le cercueil couvert d'un poêle couleur de sang; les quatre coins en seront portés par M. le duc de Noailles monté sur une Chimère, Pelletier des Forts monté sur un loup enragé, du Coudray monté sur un cochon, et Fourqueux monté sur un âne.

Autour du charriot seront les Menet, les Leroy, les Maréchaux, les Chauders, les Amyot, les Olivier, les Boulant, les Rigaut, et tous les autres domestiques de la défunte, en grand deuil de la mort de leur maîtresse, et surtout de ce qu'elle ne leur a rien laissé par son testament.

Le président de Lamoignon conduira le deuil qui sera composé de plus de quatre mille familles, hommes, femmes et enfans, nus en chemise, un bâton blanc à la main, et criant miséricorde.

La marche sera fermée par les deux bataillons du régiment des gardes de ladite défunte.

Permis d'imprimer à Paris, par M. Dargenson, chargé du soin des funérailles de ladite Chambre.

REQUÊTE AU RÉGENT (1716).

Jadis, suivant le rituel antique,
Pour appaiser l'Éternel irrité,
Un bouc portant l'iniquité publique,
Du haut d'un roc était précipité.
Renouvelez cette sainte pratique,
Prince régent, dont un conseil menteur
Osa tromper la politique;
Et détruisant la chambre inique,
Aux Français indignés, livrez l'immonde auteur
De ce tribunal frénétique:
Que Rouillé soit le bouc expiateur.

RÉPONSE A LA REQUÊTE.

Sur L'AIR : *Vous m'entendez bien.*

Soit fait ainsi que tu le veux;
Mais que ferons-nous de Fourqueux?
Que le bouc il encroupe, eh! bien,
Que Lass les f.... en groupe
Vous m'entendez bien.

ADIEU.

ODE.

Puisque ces messieurs vont partir,
Cesse d'échauffer mon oreille,
Muse; ne peux-tu consentir
Qu'un de tes nourrissons sommeille?
En vain je résiste à tes lois,
Dussions-nous avoir sur les doigts;
Faisons ce qu'Apollon demande,
Il veut aujourd'hui par ma voix
Prendre congé de cette bande.

Je vais commencer par Rouillé,
Directeur d'une insigne farce,
Qui de vin toujours barbouillé,
Symphonise ou suit une g . . . e.
Rouillé, que j'aime à te brusquer!
Que j'ai de joie à t'attaquer!
Je veux te blesser et t'abattre,
Et je prétends te démasquer
Bien mieux qu'on ne fit au théâtre.

Quand du conseil tu fus chassé,
Tu tournas, nous dis-tu, tes poches:
Ce discours si bien compassé
N'impose qu'aux faibles caboches.

A quoi bon feindre? montre-toi,
Nous connaissons ta bonne foi;
Gallois entre dans ta famille,
Et tu prends sur les droits du roi
Les fonds dont il dote sa fille.

Pour fuir au plutôt de ces lieux
Grand Dieu, montre-nous une route;
Je vois un lion furieux,
Desforts va tout mettre en déroute.
Capricieux, vain et cruel,
Son indomptable naturel
Aux yeux de tous vient de paraître:
On ne voit que lui sous le ciel,
Méchant pour le plaisir de l'être.

Sur mon front dressent mes cheveux,
J'entends aboyer le Cerbère;
Mais je me trompe, c'est Fourqueux,
Il faut croquer son caractère:
Plus âpre au gain que n'est un juif,
Fourbe, cruel, vindicatif,
Homme enfin à tout entreprendre;
Tremble, Villeneuve chetif,
Son fils n'a pas été ton gendre.

Oui, je te le dis, Lamoignon,
Rejeton d'une illustre race,
C'est malgré mes vœux que ton nom
Dans mes couplets trouve sa place.
Enivré d'un fatal poison,
Des fondateurs de ta maison

Crains d'entendre les tristes mânes;
Ils vont te demander raison
De leur vertu que tu profanes.

Puisque nous allons si bon train,
Ferme, ma muse, continue.
Pourquoi quittes-tu le terrain?...
Je te vois enfin dans la nue.
Nomme du moins quelques suppôts,
Olivier, Menet et Bigot,
Plus paillards que n'étaient les Reitres,
Et pour tout dire en un seul mot,
Vrais imitateurs de leurs maîtres.

LAW ou LASS.

Cet homme célèbre dans l'histoire de nos finances, et si connu par son système et ses suites funestes, n'était point sans mérite; le mauvais succès des opérations de la banque et de ses mesures d'administration sous le régent l'ont décrié; mais s'il eût pu contenir la fougue de la cupidité et travailler sous un prince plus ferme que le duc d'Orléans, on aurait sûrement tiré parti de ses projets, dont quelques-uns, celui de la banque entre autres, ont été depuis tentés avec succès.

Lass était gentilhomme écossais; c'était un homme grand, bien fait, d'une figure agréable et noble, de beaucoup d'esprit, d'une grande politesse, grand calculateur et parlant bien.

Sa femme était une anglaise de qualité, à qui on a reproché de la hauteur.

Lass se rendit catholique en 1720, et fut fait contrôleur-général des finances; il suffisait qu'il fût dans le parti du duc d'Orléans pour avoir contre lui les princes légitimés et leurs partisans. On raconte que le prince de Conti lui joua une fois le tour d'envoyer à la

banque demander le paiement d'une si grande quantité de billets qu'on en ramena trois fourgons chargés d'argent. Lass s'en plaignit au régent, qui fit au prince de Conti une vive réprimande.

Cet étranger parvint en peu de tems à la plus haute fortune en France; il devint seigneur de plusieurs terres considérables, ministre d'état et tout-puissant. Je l'ai vu, dit Voltaire, arriver dans les salles du Palais-Royal suivi de ducs et pairs, de maréchaux de France et d'évêques.

Le maréchal de Villeroi disait à cette occasion: « Il faut tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils sont en place, et le leur verser sur la tête quand ils n'y sont plus. » Il ajoutait: « Quelque ministre des finances qui vienne en place, je déclare d'avance que je suis son ami, et même un peu son parent. »

Lass n'ayant pas pu appuyer son système de l'approbation du parlement, conçut le projet d'anéantir cette compagnie. Appuyé de l'abbé Dubois et du duc de la Force, il persuada au régent de rembourser en papier toutes les charges de judicature, moyennant quoi le roi deviendrait maître des parlemens.

Celui de Paris voulut instruire secrète-

ment le procès de Lass ; des commissaires nommés d'office avaient déjà entendu des témoins, et l'on ne se proposait pas moins que de se saisir du coupable, de terminer son procès en deux heures de tems, de le faire pendre dans la cour du palais les portes fermées, et de les ouvrir ensuite pour donner au public le spectacle du cadavre. Le régent fut averti de ce projet ; on sauva Lass dans une voiture que lui prêta le duc de Bourbon.

Il est mort, dans un état à peine au-dessus de la gêne, à Venise. Sa veuve avait de l'esprit et une conversation agréable.

Après sa fuite, le plus grand désordre régna à Paris ; plusieurs citoyens furent écrasés pour aller réaliser en argent leur papier qui avait perdu toute sa valeur ; il fallut remédier au désordre, et ce fut l'objet du *visa* dont nous parlerons à l'article du *Système*.

Madame de Bavière, mère du régent, dont nous citons souvent les Lettres, rapporte sur Lass plusieurs traits qui font connaître et sa personne et le tems où il vivait.

« M. Lass est très-poli, dit-elle ; et quoiqu'il soit anglais, il ne parle pas mal le français. Il accueille ceux qui ont à lui parler avec égards et attention.

» Un médecin nommé Chirac fut appelé chez une dame; dans l'anti-chambre il apprit que les actions venaient de baisser. Ce docteur, qui avait beaucoup d'actions dans la compagnie de Mississipi, prit la nouvelle de la baisse si fort à cœur, qu'étant auprès de la malade il lui tâta le pouls, en disant : « Ah, bon Dieu! cela diminue, diminue, diminue, baisse, baisse, baisse! » La malade se mit à sonner de toutes ses forces, et appela ses gens en s'écriant : « Ah, je me meurs! M. Chirac vient de répéter en me tenant le pouls, qu'il diminue, qu'il baisse; il faut donc que je meure? — Vous rêvez, madame, dit le médecin en se levant; votre pouls est excellent, et vous vous portez à merveille; c'était des actions que je parlais, et j'y perds considérablement, parce qu'elles diminuent. »

« Si Lass voulait, continue la même princesse, les femmes françaises lui baiseraient le derrière; elles lui ont montré déjà combien elles tiennent peu aux minuties de la bienséance. Un jour qu'il donnait audience à des dames, il voulut se retirer, ayant un si grand besoin de pisser qu'il n'y pouvait plus tenir. Ces dames le retinrent; il leur fit confidence du besoin qui le pressait : « Oh! si ce n'est

que cela, dirent-elles, cela ne fait rien ; pissez toujours, et écoutez-nous. Elles restèrent avec lui pendant tout le tems.

» Jamais personne n'a été couru comme Lass ; il n'y avait point de ruses dont ne se servissent les femmes pour arriver à lui ; car il ne pouvait parler à toutes. Une dame avait fait tout au monde pour être d'un dîner chez madame de Simiane, où Lass dînait ; on avait été obligé de la refuser, le ministre ne voulait pas la voir. Elle se mit dans son carrosse, et alla devant la maison de madame Simiane ; au moment où l'on était à table, elle fit crier par son laquais, *au feu !* Tous les convives se levèrent précipitamment de table, et coururent pour voir où était le feu ; lorsque Lass sortit comme les autres, madame de Boucha (elle s'appelait ainsi) sauta de son carrosse pour aborder Lass qui s'enfuit dès qu'il l'aperçut.

» Une autre dame se fit verser exprès pour parler à Lass ; elle criait à son cocher : *Verse donc, coquin, verse donc.* Il la versa ; et, comme elle l'avait bien prévu, Lass qui était à portée courut à son secours : elle lui avoua qu'elle n'avait cherché qu'à lui parler.

» Le cocher de Lass a tant gagné, qu'il a

demandé son congé à son maître. Lass le lui a promis volontiers, à condition qu'il lui procurerait un autre bon cocher. Le lendemain, cet homme lui en amena deux, et dit à son maître qu'ils étaient bons tous les deux, et qu'il prendrait celui dont il ne voudrait pas.

» Un laquais ayant gagné beaucoup à l'agiotage des actions, se donna un carrosse. Le premier jour qu'il s'en servit, entraîné par ses anciennes habitudes, au lieu de se mettre dedans, il monta derrière. Le cocher lui cria : Eh! monsieur! que faites-vous? le carrosse est à vous. Ah! il est vrai, répondit le maître, je l'avais oublié.

» Une vieille dame voulant dire à Lass, faites-moi une *concession*, lui cria tout haut, faites-moi une *conception*. Lass lui répondit : « Vous venez trop tard, madame, il n'y a pas moyen à présent. »

» Plusieurs femmes de qualité, (c'est toujours madame Charlotte de Bavière qui parle), virent descendre d'un beau carrosse une femme très-bien mise, et couverte de diamans; elles étaient curieuses, ne la connaissant pas, de savoir qui elle pouvait être; elles firent demander son nom à ses laquais : un d'eux se mit à rire et dit : « C'est une dame qui

qui est tombée du quatrième étage dans ce carrosse ; c'était apparemment une dame, comme la cuisinière de madame Begond.

» Cette dame, madame Begond, étant un jour à l'Opéra avec sa fille, y vit arriver une femme mise magnifiquement, avec de très-beaux bijoux ; mais elle était fort laide. La fille de madame Begond poussa sa mère, en disant : « Je suis bien trompée, ou cette dame si parée est Marie, notre cuisinière. » Sa mère lui répondit : « Taisez-vous, ma fille, ne dites point de ces sottises. » Mais le mot avait été entendu, et les jeunes gens de l'amphithéâtre marmottaient entr'eux : *Marie la cuisinière*, *Marie la cuisinière*. Alors la dame endimanchée se leva, et dit à madame de Begond : « Oui, madame, j'étais votre cuisinière ; je suis Marie ; j'ai beaucoup gagné dans la rue Quincampoix ; j'aime les beaux habits, les beaux bijoux, et à être parée ; j'ai tout payé, je ne dois rien à personne : qu'y a-t-il à dire à cela, je vous prie ? »

Nous ne savons pas si les cuisinières et les cochers, enrichis de nos jours, auraient l'esprit d'en dire autant : ce n'est pas probable ; mais ce qui est certain, c'est que toutes les métamorphoses de la rue Quincampoix

n'approcheraient pas de celles qu'a opérées notre étrange révolution. Il paraît que les enrichis de la régence se bornaient à singer les grands dans leur libertinage et leurs folies; mais ceux d'aujourd'hui ont l'ambition de les imiter dans leur air de cour et leur maintien de hauteur : ce qui donne lieu aux plus grotesques caricatures et aux insolences les plus indignes de risée. Mais revenons à Lass.

« Lass se meurt de peur, dit Madame dans une lettre du 26 juin 1720; mon fils (le régent) que rien n'intimide, quoiqu'il soit autant menacé que lui, ne peut s'empêcher de rire de l'extrême frayeur de cet homme. »

Dans une autre lettre du 17 juillet, même année, elle continue le récit des évènemens de cette époque, et elle dit : « Avant-hier, j'étais chez les Carmélites. Madame de Château-Thierry vint m'y joindre, et me dit : « M. de Simiane arrive au même instant du Palais-Royal, et croit qu'il faut que vous sachiez que vous trouverez toutes les cours du Palais-Royal remplies de gens qui ne disent mot, mais qui ne veulent pas se retirer. Ils ont apporté à six heures du matin trois corps morts que M. le Blanc a fait enlever. M. Lass s'est sauvé au Palais-Royal; ils ne lui ont rien

fait ; mais, après qu'il a été sorti de son carrosse, le cocher voulant s'en retourner chez lui, le peuple a jeté des pierres au cocher, et a mis le carrosse en pièces. C'est aussi la faute du cocher qui a dit dans la place qu'ils étaient des canailles, qu'ils mériteraient tous d'être pendus. » Je vis d'abord, continue cette princesse, qu'il ne fallait pas que je témoignasse la moindre crainte. Je me mis donc dans mon carrosse, pour retourner chez moi; mais il y avait un si prodigieux embarras de voitures, que j'attendis une bonne demi-heure avant de pouvoir entrer dans la rue St.-Honoré. Pendant ce tems-là j'entendis à mon aise les discours du peuple. Il ne disait rien contre mon fils; il me donnait à moi mille bénédictions; mais tous voulaient que Lass fût pendu. Mon fils accourut aussitôt auprès de moi ; il n'avait cessé de rire de ce brouhaha. Il me raconta que le premier président ayant eu une envie de pisser, pour laquelle il était descendu dans la cour, avait appris là que le peuple avait brisé le carrosse de Lass, et que ce magistrat était rentré en disant très-sérieusement:

Messieurs, messieurs, bonne nouvelle;
Le carrosse de Lass est réduit en canelle.

M. le duc de Bourbon n'était pas ami de Lass, d'abord; mais trois millions que celui-ci lui avait donnés, raccommodèrent les choses, et les rendirent amis; Lass était généreux comme on voit, mais du bien des autres.

Il avait fait abjuration de la religion protestante à Melun, avant d'être fait contrôleur-général; ses enfans se firent catholiques; sa femme ne changea point, sans doute, parce qu'il n'y avait point de ministère à lui donner. Cette conversion de Lass lui attira, lorsque sa fortune changea, des quolibets et des chansons; Madame, mère du régent, nous en a conservé quelques-uns que nous allons rapporter.

Lass, ne devais-tu pas attendre
A faire ta conversion,
Que la justice te fît pendre
Pour imiter le bon larron.

Et ces autres couplets :

Aussitôt que Lass arriva
Dans notre bonne ville
Monsieur le régent publia
Que Lass serait utile
Pour rétablir la nation,
La faridondaine, la faridondon,
Mais il nous a tous enrichis, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Ce parpaillot pour attirer
Tout l'argent de la France,
Songea d'abord à s'assurer
De notre confiance :
Il fit son abjuration,
La faridondaine, la faridondon,
Mais le fourbe s'est converti, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Lass, le fils aîné de Satan,
Nous met tous à l'aumône,
Il nous a pris tout notre argent,
Il n'en rend à personne ;
Mais le régent humain et bon,
La faridondaine, la faridondon,
Nous rendra ce qu'on nous a pris, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Lass a soutenu son caractère de générosité jusqu'à la fin ; nous venons de dire qu'il s'enfuit à Bruxelles, dans le carrosse de madame de Prie, que lui prêta le duc de Bourbon ; lorsqu'il renvoya cette voiture, il écrivit pour remercier cette dame, et y joignit une bague de cent mille francs.

Lass s'était fort enrichi, car en moins d'un mois il avait acheté du comte d'Évreux, pour la somme de 800,000 fr., le comté de Tancarville en Normandie ; il avait offert au prince de Carignan 140,000 liv. de l'hôtel de

Soissons. Il avait offert 500,000 liv. à la marquise de Beuvron, pour sa terre de l'Isle-Bonne; enfin il n'avait tenu qu'au duc de Sully de recevoir 1,700,000 fr. de son marquisat de Sully.

Au reste cette fortune qui est attestée par madame Charlotte de Bavière, n'a rien que de très-ordinaire dans des tems de troubles et de bouleversemens; nous en voyons de bien autrement extraordinaires aujourd'hui; mais ce qu'on ne voit plus, c'est qu'il y ait des gens qui, dans leur déroute, et lorsque la *flute retourne au tambour*, fassent comme madame Lass. Elle ne voulut point quitter Paris, avant d'avoir payé toutes les dettes de son mari; il devait jusqu'à 10,000 fr. à son rotisseur.

Finissons cette longue notice, par une remarque. La nation française offre constamment dans tous les tems l'exemple de la folie, de l'extravagance outrée dans les affaires politiques, de l'adoration excessive pour les personnes puissantes, et d'un mépris sans bornes lorsqu'elles sont dans le malheur: tout passe, tout s'oublie chez elle, le bien, le mal; le présent seul l'affecte; l'avenir n'est rien, et personne n'a de mémoire.

A M. LASS

SUR SON SYSTÈME (1719).

O toi que la France révère
Comme son unique soutien,
Esprit qu'un feu divin éclaire,
Créateur, qui fais tout de rien;
Par un espoir imaginaire
Tu nous séduis tous pour nous plaire,
Ton génie est notre trésor;
Et tu sais nous montrer de l'or
Où l'on ne voit qu'une chimère.

LE SYSTÊME.

Le Système, comme toutes les grandes opérations de finance qui présentent des chances avantageuses à ceux qui y prennent part, fut d'abord préconisé comme un moyen de sauver et d'enrichir la France; le manque de succès l'a fait regarder comme une étrange folie : l'une et l'autre de ces opinions est extrême, le système n'a mal tourné que par l'abus qu'on en a fait.

Le nom de *système* vient de l'idée qu'on s'était faite, qu'à l'aide des opérations d'une banque qu'on établirait, des profits de commerce et de la liquidation des dettes, on parviendrait à libérer l'état, accroître les finances, et la circulation de l'argent, et donner à l'industrie une grande activité; c'était en effet là un beau système s'il eût été mieux combiné, et sur-tout mieux conduit dans son exécution.

Law ou Lass, écossais, instruit dans les matières de finance, et qui en était l'auteur, commença par proposer au régent l'établissement d'une banque générale qui s'emploierait à faciliter la circulation, et à donner un point

d'appui à la confiance publique. Elle fut ouverte en 1716, avec un fonds de douze cents actions de cinq mille francs chaque. Cette banque s'était d'abord très-prudemment interdit toute entreprise de commerce; ses opérations se bornaient à l'escompte des lettres-de-change, à la régie de la caisse des particuliers, soit en recette, soit en dépense, et à l'échange pur et simple de ses billets contre de l'argent. Les directeurs des monnaies étaient ses correspondans; tous ses billets étaient à vue, payables en espèces, aux poids et titre de leur date. Il n'était permis à la banque de contracter aucune dette; ses engagemens devaient être proportionnés à ses fonds, aussi son influence se fit-elle bientôt sentir. Le commerce trouvait dans la valeur en banque un moyen de se garantir de la variation des espèces; les étrangers, en achetant nos denrées sur un pied fixe, n'avaient plus la crainte de voir hausser le prix de leurs engagemens; ils négocièrent avec nous, le change fut à notre avantage; la confiance dans l'intérieur se rétablit, les manufactures travaillèrent, les consommations reprirent leur cours, l'intérêt se mit au niveau de la banque, et l'usure cessa.

Jusque-là tout allait bien, et l'on ne pou-

vait que se louer de l'ouvrage de Lass; mais bientôt l'on s'égara en voulant profiter du crédit de la banque pour payer les dettes de l'état, et remplacer l'argent par des billets de crédit.

On forma donc une compagnie de commerce sous le nom d'*ancien occident*, dont le fonds fut de deux cent mille actions de cinq mille francs chacune; on établit ensuite le commerce des Indes-Orientales, et l'on ouvrit des livres pour cinquante mille souscriptions. Le roi se chargea des fonds de la banque, et la fit régir sous le nom de *Banque royale.*

Les billets de banque remplacèrent bientôt le numéraire, et, comme on les admettait en paiement des actions des compagnies de commerce dont on attendait de grands bénéfices, ces billets eurent long-tems un très-grand cours; et les actions de commerce, ainsi que celles de la banque qui faisait de grands bénéfices, montèrent très-haut.

On remboursa en billets de banque une infinité de charges et les rentes sur l'Hôtel-de-Ville; on réunit la banque et la compagnie des Indes, et on fit Lass contrôleur-général.

Son système consistait donc, comme on voit, à mettre en circulation deux sortes de papiers, dont l'un, les actions, avait le caractère de *bien fonds*, et portait des revenus susceptibles d'accroissement; l'autre, des billets au porteur ou papier-monnaie d'une valeur égale à l'argent, et d'un usage plus commode. L'abus de ce système fut de porter successivement la valeur idéale des actions de commerce, et la somme des billets de banque, à un excès insoutenable; et cet abus fut d'autant plus criant, qu'il fut volontaire et amené à force d'art et de manœuvres frauduleuses, sans aucune nécessité.

Cependant la hausse subite des actions d'un jour à l'autre, jointe à la fureur de s'en procurer, dans l'espérance d'en partager les bénéfices, fit faire des fortunes énormes à des particuliers, par la revente des actions et par l'emploi qu'ils firent des sommes qui en provenaient, à acheter des rentes, des terres, des maisons, des meubles précieux : tout le monde connut le luxe.

Lass, bientôt séduit lui-même par son système, fit ce que nous avons vu de nos jours pour les assignats; il créa tant de billets de banque, que leur valeur chimérique valait

quatre-vingt fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le Gouvernement fit comme les républicains français ; il remboursa en papier tous les rentiers de l'État.

Le régent ne put plus bientôt gouverner une machine si compliquée, si immense ; la crainte que les choses ne tournassent mal, porta les gros financiers à tirer des sommes considérables sur la banque ; ils l'eurent bientôt épuisée. Chacun dès-lors chercha à convertir ses billets en espèces ; mais la disproportion était énorme : le régent voulut ranimer le crédit par des arrêts ; il ne fit que l'anéantir ; on ne vit plus que du papier ; une misère réelle succéda à tant de richesses factices. Enfin, en 1720, tout le système croula ; les billets furent refusés, les fortunes et les finances de l'État bouleversées. Lass, chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir ; il partit, n'emportant avec lui, disent les historiens, que deux mille louis d'or, reste d'une opulence qui avait pendant quelque tems égalé celle des plus grands princes.

Il fallut, après la ruine du système, s'occuper de remédier aux maux les plus pressans qu'il avait causés ; c'est ce qui donna lieu à l'opération du *visa*. On fit un recensement des

fortunes de tous les citoyens : ce qui était une entreprise non moins extraordinaire que le système ; on la commença vers 1721. Elle fut imaginée, rédigée et conduite par les frères Pâris, conseillers au parlement : ces hommes instruits et protégés méritèrent, par leurs lumières, qu'on leur confiât la fortune de l'État : ils établirent des bureaux de maîtres des requêtes et d'autres juges où chacun porta ses demandes, ses réclamations et ses titres de créance ; cinq cent onze mille citoyens, la plupart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de 1,631,000,000 numéraire effectif, dont l'État fut chargé.

C'est ainsi, dit Voltaire, que finit ce jeu prodigieux de la fortune qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation.

Mais l'on pense bien que si l'on souffrit de sa propre folie et de la faute du régent d'avoir laissé aller aveuglément le public à sa perte, l'on n'épargna ni les pamphlets, ni les satires, ni même les calomnies contre les auteurs de cet évènement ou ceux qui en profitèrent : ces pièces ont été innombrables ; nous ne rapporterons que les principales.

L'ABEILLE PRÉVOYANTE,

FABLE ALLÉGORIQUE SUR LE SYSTÈME (1719);

Par M. de Fautrière, fils d'un maître des comptes, âgé d'environ 20 ans.

Le sage roi d'une ruche indigente
Prêt à mourir de faim avec tous ses sujets,
Faisait d'inutiles projets
Pour éloigner sa misère présente.
Il voulut emprunter aux ruches d'alentour
Quelques rayons de miel qu'il promettait de rendre
Dans peu; toutes, à les entendre,
A peine en avaient pour un jour.
Si pourtant, disait-il, aurai-je aussi mon tour;
Et quelque mine qu'on en fasse,
Tel qui fait aujourd'hui le sourd
Recevra demain comme grace
Le bien d'être admis dans ma Cour.
Là-dessus il rêve, examine,
Travaille tant et fait si bien
Qu'enfin il découvre un moyen
De s'enrichir et fonder sa cuisine.
Il fait sous main courir de tout côté
Qu'on est menacé d'un été
Si chaud que tout le miel doit fondre.
Nostradamus l'a dit, qu'avoit-on à répondre?
A ces mots eussiez vu mainte abeille courir
A son magot et s'attendrir.

Chacune pense qu'à sa vue
Le miel décroît et diminue ;
Tout retentissait de leurs cris.
Quand la ruse eut assez ébranlé les esprits,
Il afficha qu'en prince sage
Et qui prévoyait le danger,
Il a fait construire un grenier
Où, sans nul échec ni dommage,
Tout le miel doit se conserver ;
Permettant à chacun d'y porter sa chevance,
Moyennant un reçu dont est fait délivrance,
Payable à vue et sans retardement ;
D'abord toute la gent abeille,
Par un joyeux bourdonnement,
Applaudit au grenier, le croit une merveille :
Mouches en foule d'y porter,
Billets sans nombre de trotter ;
Mais plus on a, plus on desire.
Un jour il s'avise de dire :
Voyez-vous bien là-bas ce laboureur
Défricher ce champ vaste et le mettre en valeur,
Sachez que c'est moi qui l'emploie.
Avant un an je veux que l'on y voie
Le romarin, le serpolet,
Enfin toutes fleurs à souhait.
Quiconque avec moi voudra faire
Un fond de miel, aura part à l'affaire.
On voit bien qu'il en doit venir
Sans doute une richesse immense.
On l'en croit, et déjà l'avare abeille pense
En sa cellule la tenir.

Le fonds se fait, on fait construire
De riches et vastes greniers;
A peine peuvent-ils suffire,
Même on refuse les derniers.
Le bruit en va jusqu'aux oreilles
De quelques voisines abeilles
Qui demeuraient en un autre canton.
Une vient : Comment, que dit-on ?
Que vous allez bien gagner, ma commère ?
— Oui, répond une actionnaire.
— Mais vraiment j'en veux être aussi.
— Bon ! tout est rempli ; Dieu merci,
On n'a plus d'actions à vous donner ici.
— Mais du moins cédez-moi la vôtre :
Vous l'avez eu pour cent, je vous en donne deux.
— Oui dà, très-volontiers, dit l'autre.
— Allons donc, tope, je le veux.
Enfin tant elles trafiquèrent
Que jusqu'à six les actions montèrent.
Telle voit le profit qui crève de regret.
On me l'avait bien dit, que n'en ai-je autant fait ?
La plus sage n'en sait que dire;
Mais l'an révolu vient détruire
Ces frivoles prétentions :
Il ne crut dans le champ que ronces et chardons.
Alors faisant à tous la nique,
L'abeille ferme la boutique;
Plus de paiement, adieu crédit.
Pour une qui gagna tout le reste perdit.

LES

LES FUSÉES VOLANTES,

FABLE ALLÉGORIQUE

SUR LE SYSTÊME (1720);

Par le même.

Un homme consommé dans l'art ingénieux
D'imiter à son gré ces lumières du monde
Dont la nuit et le jour on voit briller les cieux,
Etoiles et soleil, et qui jusque dans l'onde
Sut allumer des feux
Dont l'humide élément respectait l'artifice,
Jeté par la tempête en un bord étranger,
Non content d'échapper un si pressant danger,
Joignant la fraude à la malice,
Résolut d'imposer la loi
A ce peuple ignorant, et qui jamais chez soi
N'avait vu pareille aventure.
Au sein donc d'une nuit obscure,
De ses feux tout-à-coup exposant l'appareil,
Il fait en plein minuit paraître le soleil;
Fontaines, serpenteaux, gerbes, pétards, étoiles
De briller; l'ombre fuit et replia ses voiles.
A ce nouveau spectacle un chacun accourut.
On le prit pour un dieu; bien loin de s'en défendre,
L'artiste audacieux voulut
Qu'on se soumît aux lois qu'il lui plairait de rendre.

Pendant près d'une année on vit régner l'erreur;
Mais le ciel démentit ses démarches rusées.
Une nuit qu'avec les fusées
Il portait partout la terreur,
Aux pieds d'un bon vieillard, homme sage et de tête,
Le hasard fit tomber une baguette,
Vil rebut pleine de noirceur,
Et dont à peine on soutenait l'odeur.
Quoi donc, dit-il, cette clarté si belle
Que mon œil admirait, ne dure qu'un moment!
Elle périt d'abord, et ne traîne après elle
Qu'une fumée épaisse? A ce raisonnement
Il reconnaît la fourberie,
Et par un zèle adroit animant la furie
D'un peuple malheureux dans le piège arrêté,
A son discours sensé chacun devenu sage,
L'imposteur dans le feu se voit précipité,
Et périt par son propre ouvrage.

Toi de qui le système autrefois éblouit,
Et dont des maux affreux à présent sont le fruit,
Il n'est pas toujours sûr d'imposer au vulgaire:
Nous voyons tôt ou tard ses yeux se dessiller.
L'imposteur périt d'ordinaire
Par l'endroit qu'il croyait briller.

ADIEUX

D'un Actionnaire qui dépose ses actions à la Banque.

SONNET (1720).

TRÉSOR de mes aïeux, chers parchemins antiques,
Qui vîntes dans mes mains par droit d'hérédité,
Vous êtes transformés en papiers fantastiques,
Vous touchez au moment de votre nullité.

Il faut que je vous livre aux empreintes magiques
Du fléau mystérieux de l'âpre iniquité;
Adieu, soumettez-vous aux fureurs despotiques
Qui demandent déjà votre captivité.

On dit qu'on veut purger l'usure et l'artifice,
Trouver la bonne-foi et punir l'injustice:
C'est un mensonge adroit pour fixer nos malheurs.

Cependant, si je vois qu'enfin on vous délivre,
Et que votre retour puisse m'aider à vivre,
Je croirai que l'on peut se fier aux voleurs.

ORAISON A S.T-ROCH.

Accablés de malheurs, menacés de la peste,
Grand St.-Roch, nous ne craignons rien,
Et rien ne nous sera funeste,
Si vous êtes notre soutien.
Ecoutez ce peuple Chrétien,
Et venez appaiser la colère céleste;
Mais n'amenez pas votre chien,
Nous n'avons pas de pain de reste.

LES QUATRE FRÈRES PARIS.

Ces quatre frères ont commencé à se faire jour sous la régence, et avaient eu dès-lors de l'influence dans l'administration des finances; ils étaient opposés à Lass, dont ils n'approuvaient point les opérations. Il les fit exiler; mais, lorsqu'en 1720, il fut obligé de quitter la France, l'usage qu'on voulut faire de leurs talens les fit rappeler.

Le père des frères Pâris tenait une auberge au pied des Alpes, où ses fils, grands et bien faits, l'aidaient à servir les passans. En 1710, un munitionnaire, cherchant dans la montagne quelques chemins pour faire passer promptement des vivres en Italie à l'armée du duc de Vendôme qui en était fort pressée, arriva par hasard à l'hôtellerie de Pâris, et dit l'embarras où il se trouvait. L'hôte lui promit de l'en tirer par le moyen de ses fils qui connaissaient tous les défilés des montagnes. Ils tinrent parole, et firent passer le convoi. Le munitionnaire les présenta au duc de Vendôme, se loua beaucoup de leurs services, et les employa dans les vivres. Dès ce moment,

la porte de la fortune leur fut ouverte. Nés avec du génie, une figure distinguée, étroitement unis, actifs et agissans de concert sur un plan suivi, ils devaient nécessairement réussir. Ils eurent encore l'avantage d'être d'abord protégés par la duchesse de Bourgogne. Une des femmes de cette princesse, en la suivant en France, tomba malade, et fut laissée dans l'hôtellerie des Paris, *à la montagne*, qui était leur enseigne, et dont un des Paris prit le nom. Cette femme y fut si bien traitée, qu'à son arrivée à la cour elle en parla avec reconnaissance à la princesse, dont elle leur procura la protection.

Leur fortune était déjà assez bien établie en 1722, pour que Paris l'aîné fût un des gardes du trésor royal. On créa pour lui une troisième place; la disgrace de M. le duc, en 1726, entraîna celle des Paris. En 1730, ils reprirent faveur, et la charge de garde du trésor royal fut donnée à M. de Montmartel, le cadet des quatre. Devenu banquier de la cour, il avait une si grande influence sur les finances et le crédit public, qu'il fixait le taux de l'intérêt des rentes, et qu'on n'aurait point placé ou déplacé un contrôleur des finances, sans le consulter.

NOTICES HISTORIQUES,

ANECDOTES

ET PIÈCES SATYRIQUES

Sur Mademoiselle DE VALOIS, *fille du Régent, devenue duchesse de Modène.*

MADEMOISELLE DE VALOIS.

MADEMOISELLE de Valois avait plus d'agrémens que de beauté réelle. Elle avait de très-beaux yeux, une belle bouche; elle était grande et bien faite; mais elle marchait mal, et se négligeait au point de n'avoir bonne grace en rien de ce qu'elle faisait. Elle tenait beaucoup de sa grand'mère, madame de Montespan; ses yeux peignaient la finesse des Mortemart; elle en avait tout l'esprit. Son teint brun et le nez un peu long lui donnaient un air fait qui semblait ajouter des années à son âge.

Madame Charlotte de Bavière, mère du régent, dit à l'occasion du mariage de mademoiselle de Valois : « Je n'ai vu de ma vie une si triste épousée; depuis trois jours elle n'a ni mangé, ni dormi; ses larmes ne ta-

rissent pas ; elle passe les nuits à pleurer. Lorsque mon fils me l'amena pour qu'elle me dît adieu, elle n'était pas en état d'articuler un seul mot, tant elle pleurait ; elle n'a pu que prendre mes mains, les baiser et les serrer dans les siennes. Elle joignait ses mains comme une personne au désespoir. Mon fils l'a ramenée de force, et avec beaucoup d'émotion de sa part ; il se faisait violence autant qu'à elle.

» Lorsque la princesse de Modène m'annonça qu'elle voulait aller à l'abbaye de Chelles prendre congé de sa sœur, je lui conseillai de ne pas le faire ; je lui dis qu'il y avait trop peu de tems que la petite vérole avait été dans le couvent ; que l'abbesse elle-même avait eu la rougeole ; que ces maladies se gagnaient trop facilement. Elle me répondit : *C'est ce que je cherche.* Je lui dis : Prenez-y garde, cela se trouve plutôt que quelque chose de bon, et souvent la vie en dépend. Malgré tout ce que je pus lui dire, elle y alla et passa toute la journée avec sa sœur l'abbesse ; le lendemain elle se trouva mal et avait déjà des taches de rougeur : ce qui lui plaît en cela, c'est que son voyage en est retardé. »

L'éloignement de cette princesse, pour

quitter Paris, tenait à ses liaisons galantes, et sur-tout à celle qui la liait au duc de Richelieu; elle l'aimait avec passion, et leurs amours étaient encore dans toute leur activité, lorsqu'on la maria au prince de Modène qui n'était pas un Richelieu. On lui reprochait, outre la bêtise qui est si commune aux princes d'Italie, des goûts particuliers, et qui se sentaient du pays dans sa manière de faire l'amour avec les femmes. Ces bruits faux, réels ou exagérés, attirèrent dans le tems une foule de vers satiriques et d'épigrammes à la princesse, dont elle se moqua.

Le mariage de mademoiselle de Valois, fille du duc d'Orléans régent, avec le duc de Modène, se fit avec peu d'éclat. Les fiançailles eurent lieu dans le cabinet du roi, où il ne se trouva guère que les princes et princesses du sang, parce qu'il n'y eut point d'invitation.

Le lendemain, le duc de Chartres, chargé de la procuration du prince de Modène, épousa, dans la chapelle des Tuileries, mademoiselle de Valois, dont la queue était portée par mademoiselle de Montpensier, sa sœur, depuis reine d'Espagne. Le cardinal de Rohan donna la bénédiction en présence des

curés de St.-Eustache et de St.-Germain. Après la messe, le roi donna la main à la mariée, la conduisit jusqu'à son carrosse, et, suivant l'usage, dit au cocher : *A Modène* (1).

Quoiqu'elle eut le même cortège que si elle fût réellement partie, elle retourna au Palais-Royal, et prolongea autant qu'elle put son séjour. La rougeole qu'elle eut et sa convalescence lui fournirent encore des prétextes pour différer son départ. Il fallut enfin s'y déterminer ; mais, s'éloignant à regret, elle fit les plus petites journées, les plus longs séjours sur sa route, et n'acheva son voyage que par des ordres réitérés qui lui attirèrent les plaintes du duc de Modène.

Elle songeait dès-lors à profiter de la leçon de la grande duchesse de Toscane qui lui dit, quand elles prirent congé l'une de l'autre : « Mon enfant, faites comme moi, ayez un ou deux enfans, et tâchez de revenir en France : il n'y a que ce pays-là de bon pour nous. » Toutes les princesses de France ont eu en effet la maladie du pays, aussi la duchesse de Modène y est-elle revenue dès qu'elle a pu ; elle préférait, avec raison, les agrémens de

(1) Duclos, tome VI, pag. 30.

Paris à la triste étiquette et à la représentation de sa petite cour de Modène.

L'on avait proposé le mariage de mademoiselle de Valois avec le prince de Piémont; mais des raisons de politique, et les vues secrètes du cardinal Dubois, qui étaient d'enlever la Sicile au roi de Sardaigne pour la donner à l'empereur, firent manquer la négociation.

Pendant qu'on s'en occupait, la princesse se prit de passion pour le duc de Richelieu. Il avait trempé dans la conspiration de Cellamare, et avait été mis à la Bastille; l'intérêt que mademoiselle de Valois prenait à lui, l'en fit sortir; il parut dans le monde avec un nouvel éclat, et l'importance d'un jeune seigneur sortant de prison, où il avait été mis pour affaire d'état, et connu pour devoir sa liberté à l'amour d'une grande princesse. La fatuité de l'un, et l'étourderie de l'autre, firent assez d'éclat pour que Madame, mère du régent, en fût instruite. Elle prit la chose avec hauteur, retint sa fille auprès d'elle, et fit avertir le duc de Richelieu, que s'il se souciait de ses jours, il n'approchât pas des lieux où elle serait. Le duc fut assez prudent pour profiter de l'avis; d'ailleurs il avait tiré de

l'aventure le fruit le plus précieux pour lui, celui de l'éclat.

L'abbé Dubois saisit ce moment pour laisser transpirer ce qui se négociait au sujet du mariage du prince de Piémont. Cela fut jusqu'à Madame qui entretenait, avec la reine de Sicile, une correspondance d'amitié assez suivie. Dans l'accès d'humeur où elle était contre sa petite fille, elle n'eut rien de plus pressé que d'écrire à la reine de Sicile, qu'elle était trop son amie pour lui faire un aussi mauvais présent que mademoiselle de Valois. Quelques jours après, et lorsque la lettre devait être rendue, Madame déclara au duc et à la duchesse d'Orléans, le bel acte de franchise qu'elle avait fait. La duchesse d'Orléans en fut au désespoir; mademoiselle de Valois ne s'en soucia guère; l'abbé Dubois joua le fâché, et s'applaudit intérieurement de son manège; le régent ne fit que rire de l'incartade allemande de sa mère, et s'inquiéta peu du chagrin de sa femme.

Cependant il songea à se débarrasser de sa fille, craignant qu'elle ne suivît les traces de la duchesse de Berri, sa sœur (1); et quoi-

(1) Duclos, tom. V, pag. 411.

qu'il ne fût pas fort délicat sur les mœurs de sa famille, il voulut prévenir des écarts plus frappans encore de la part d'une fille que d'une veuve, et ne tarda pas à conclure le mariage de mademoiselle de Valois avec le prince, fils du duc de Modène, qui se trouva très-honoré de cette alliance; et quelques propos qui lui fussent parvenus ou non sur la princesse, il n'était pas en droit d'être difficile.

Mademoiselle de Valois ne prit pas son parti avec facilité; mais il fallait obéir : elle exigea du moins, pour prix du sacrifice, la grace du duc de Richelieu qui obtint, de l'amour de la fille, ce qu'un peu plus tard il eût obtenu de la bonté du père.

PIÈCES DIVERSES.

ÉPIGRAMME
SUR MADAME DE MODÈNE.

J'ÉPOUSE un des plus petits princes,
Maître de très-petits états,
Quatre desquels ne vaudraient pas
Une de nos moindres provinces.
Là, le plus chéri des amours
Est celui qu'on fait à rebours.
Nul jeu ; finance très-petite.
Quelle différence ! grand Dieu !
Entre ce pauvre et triste *lieu*,
Et le *Richelieu* que je quitte.

LA FOURMI,

CONTE.

A MADAME LA DUCHESSE DE MODENE.

Hors le beau sexe il n'est point de salut,
Ni de plaisir ; j'ose avancer encore
Cet autre point, pour qu'aucun n'en ignore:
Les dames sont et l'objet et le but
De nos desirs. Dieu nous créa pour elles,
Elles pour nous ; si quelques réprouvés
Se sont pourvus ailleurs que chez les belles,
Je doute fort qu'ils s'en soient bien trouvés.
Qu'ils viennent donc m'en dire des nouvelles !
Dans le Levant pourtant, me dira-t-on,
Ce péché-là est le péché mignon.
Les Musulmans traitent de bagatelles
L'autre déduit. A cette objection,
Primò je dis, ce sont des infidèles :
En second lieu, je tiens qu'en tous climats,
Onques ne fut femme chose importune.
Pourquoi ces gens, s'ils en font peu de cas,
En ont-ils tant ? Peut-être en sont-ils las.
Abus, abus ; douze lassent moins qu'une.
Bien il est vrai que ce sexe maudit
Le plus souvent fait enrager le nôtre :
Dans sa colère, on peste, on en médit,
On y revient malgré tout son dépit.
Pourquoi cela ? c'est que, comme j'ai dit,

Le créateur nous a faits l'un pour l'autre.
Qui voudra donc aller contre la loi
Du Tout-Puissant? ce ne sera pas moi;
Que l'on m'amène un mignon de couchette,
Beau, fait au tour, un Adonis enfin;
D'autre côté telle quelle soubrette,
Je plante là mon ange masculin;
Et je m'en vais cajoler ma grisette.
Malheur à vous, gens du pays latin,
Je ne dis tous; tous n'ont tourné casaque,
Dans ce canton tout de même qu'ailleurs,
Le beau sexe a de zélés serviteurs,
De bons sujets. Tant seulement j'attaque
Ceux devant qui le sexe féminin
Dans aucun sens n'a jamais trouvé grâce.
Cœurs corrompus, abominable race,
Vous qui trouvez l'ennemi trop voisin,
Ainsi parlez quand on vous fait la guerre,
Prétendez-vous, messieurs les goguenards,
Que ce bon mot vous tirera d'affaire,
Et vous sauver comme simples paillards?
Pas s'il vous plaît. Dans une secte fausse,
Avez croupi par un vilain abus,
Et négligé le sentier des élus.
Paix, paix! là-bas vous aurez votre sauce,
Damnés serez si jamais il en fut:
Hors du beau sexe il n'est point de salut.
Il n'a fallu beaucoup de rhétorique,
Pour établir point de fait si constant.
Or est, qu'il est prouvé suffisamment.
Allons plus loin, examinons comment
S'est établi cet usage hérétique

Que

Que nous venons de fronder ci-dessus ;
Car autrefois sur un autel, sans plus,
On adressait son offrande à Vénus.
Dans le vieux tems l'ignorance était forte,
Le hasard fit inventer autre sorte
De sacrifice, à l'honneur toutefois
De la déesse, et si près de son temple,
Que pas ne crut déroger à ses droits,
En le souffrant, ni qu'un pareil exemple
Pût quelque jour porter coup à sa loi ;
Mais comme il n'est chose si bonne en soi,
Dont les méchans parfois ne puissent faire
Mauvais usage ; il arriva delà
Qu'un certain chantre un beau jour s'avise
De pratiquer un culte tout contraire.
Que gagna-t-il à se faire apostat ?
Vous l'allez voir ; une troupe en furie,
Qui sur ce point n'entendit raillerie,
En cent morceaux hacha le renégat.
Mais laissons là ce chantre et son supplice,
S'il fut puni, bien l'avait mérité.
Disons comment ce nouveau sacrifice,
Source d'abus, source d'iniquité,
Et comme quoi sans songer à malice,
Par cas fortuit fut jadis inventé ;
Que sur ce point aucun ne contredise,
L'auteur mitré rapporte ainsi le cas ;
Il ne ment point, c'est un homme d'église.
Mars désarmé, Vénus presque en chemise,
Lassés tous deux d'avoir pris leurs ébats,
Dormaient tous deux, non pas entre deux draps,

Plus n'y couchaient de crainte de surprise ;
Mais sur un lit où pour tout matelas,
Vous eussiez vu des fleurs, de la verdure,
Lit sans apprêt que la simple nature
Avait paré pour le couple amoureux.
Comme au sommeil ils se livraient tous deux,
Une fourmi qui rôdait d'aventure,
Aux environs doucement se glissa
Sous le japon de la belle dormeuse ;
En moins de rien, pieds, jambes *et cætera*
Sont visités par notre fourrageuse.
Après avoir parcouru des appas
Tant qu'il lui plut, ainsi qu'on le peut croire,
Elle grimpa sur un globe d'ivoire,
De deux qui sont, en de certains climats,
Vulgairement appelés pays-bas ;
Globes polis que l'on ne nomme guère,
Pudeur défend que l'on les mette au jour ;
Amour parfois est d'un avis contraire :
Lequel des deux est cru sur cette affaire,
Je ne sais ; mais je gage pour l'amour.
Quoi qu'il en soit, la bête familière
Vint se camper, sans beaucoup de façon
Sur le sommet de l'un de ces deux monts.
Ce ne fut tout, l'imprudente vermine,
Plus librement dans la suite en usa,
Et sans respect pour blancheur ni peau fine,
Son aiguillon fort rudement ficha
Dans le contour de la croupe divine.
Dame Cypris, qui croit qu'on l'assassine,
Jette un grand cri, fait maints et maints sanglots.

Eh quoi! faut-il pour une égratignure
Se plaindre tant? Amour, petit marmot,
Tu me fais pis, et si je ne dis mot.
Mars, à ce bruit, se réveille en sursaut,
Du mieux qu'il put ramasse son armure,
Et sans savoir ni pourquoi, ni comment,
Mon étourdi vous met flamberge au vent.
Phébus, pour lors au haut de sa carrière,
D'où il répand l'éclat de sa lumière,
Menait son char; voyant briller la lame,
Il crut d'abord que le dieu des combats,
Par jalousie, ou pour quelqu'autre cas,
Etait tout prêt d'attenter sur sa dame;
Ce dieu benin, et plein de charité,
Pour empêcher telle brutalité,
Crie au secours, met l'Olympe en émeute,
Fit que Jupin lui-même se députe
Pour en connaître, et suivi de Pallas,
Va sur les lieux. Les dieux ne marchent pas
A petit bruit. Si grand fut le fracas
Que la fourmi délogea sans trompette,
Et ne sachant où donner de la tête,
De mal-peur brusquement se fourra
En certain trou, que le premier trouva
En descendant. Or n'était jusque-là
En cette chartre entré ni gens ni bête,
A ce qu'on tient; l'insecte en eut les gants.
Là, l'animal remparé jusqu'aux dents,
Se rit des dieux, fait piquure nouvelle
A son plaisir, comptant d'y tenir bon
Malgré Vénus et toute sa sequelle.

Vénus gémit; chaque coup d'aiguillon
Va jusqu'au vif, et fait bondir la belle,
Comme un coursier pressé par l'éperon.
Un peu plutôt Mars eut trouvé son compte
Pour soulager la reine d'Amathonte.
Comment s'y prendre? il n'est aucun moyen,
Aucun remède, au moins qu'on puisse faire
Honnêtement. Jupiter n'y sait rien,
Pallas pas plus. Mars se trémousse bien;
Mais il n'y fait que de l'eau toute claire.
Ces pauvres Dieux enfin sont tous camus:
Un tient la foudre, autre le cimeterre;
Ce n'est pas là ce qu'il faut à Vénus.
Autre instrument eût été nécessaire.
Priape accourt; ce dieu n'était pas loin:
Heureusement, dans ce pressant besoin,
Il sut trouver recette salutaire.
Son sceptre seul parut propre à l'affaire.
Sans marchander il vous le plante donc
Bien et duement dans le manoir profond
Où la fourmi de piquer faisait rage.
Ce n'est en vain; le ciel bénit l'ouvrage.
Notre Esculape en moins d'un tour de main
Fit tant et tant, tant à force d'engin,
Qu'il vint à bout d'accomplir telle œure.
Il arracha l'insecte malfaisant,
Coula de plus baume sur la blessure.
Messer Priape, ayant sommairement
Traité le mal, tant lui parut plaisant
Cettui manoir, tant prit goût à la chose,
Qu'au coup d'essai ne s'en voulut tenir.
Depuis ce jour, sans prétexte ni cause

Autre, sinon que tel est son plaisir,
Au même gîte on le voit revenir.
Autant en fait la fourmi, mais plus sage
Qu'au tems jadis, ne cause aucun dommage;
Plus de douleur, mais bien démangeaison,
Mouvemens doux et secousses gentilles,
Tous ornemens de la conclusion.

O vous, amans, qui soupirez pour filles
Neuves encore, puissent en certains tems,
Lorsque sous vous apprendront la rubrique,
Ces doux objets, ces tendrons ignorans,
N'être jamais sans fourmi qui les pique.

On fit encore contre cette princesse une épigramme où l'on affectait de rappeler les mêmes soupçons.

Si la princesse de Modène
Est honorée en souveraine
Par les enfans de Loyola,
Même en présence d'une reine,
Faut-il s'étonner de cela ?
Elle est princesse italienne.

Voici ce qui donna lieu à cette méchanceté. La reine douairière d'Espagne, sœur de la princesse de Modène, suivait avec exactitude tous les genres de dévotions. Etant allée au sermon du père Neuville, jésuite, qui jouissait d'une grande célébrité, le 25

mars 1736, jour des Rameaux, elle y trouva la Princesse avec le carreau et le tapis que les jésuites lui avaient préparés; la reine n'en eut point. Elle envoya dire à sa sœur qu'elle prît garde, qu'où elle se trouverait elle devait se dépouiller des marques de la souveraineté. La princesse répondit qu'elle n'en ferait rien, et n'en fit rien en effet. On voulut exiger des excuses d'elle, elle refusa; son mari les fit pour elle, mais le parti janséniste ne manqua pas de lui lancer le lardon que porte l'épigramme.

ARRIVÉE

Du Prince et de la Princesse de Modène à Paris.

(1735).

MADAME la princesse de Modène arriva à Paris, le 12 de mars, avec M.lle de la Roche-sur-Yon qui était allée au-devant d'elle jusqu'à la première poste. Elle avait à sa suite une douzaine de gens à cheval, et huit personnes tant hommes que femmes dans quatre chaises de poste qui accompagnaient la sienne. Elle logea à l'hôtel de Luynes qui est une maison garnie rue du Colombier, auprès de l'Abbaye St.-Germain.

Le prince, son époux, était arrivé à Paris plus de six mois auparavant. Malgré les raisons qui devaient déterminer la Cour de France à les bien recevoir, puisque c'était se déclarer tout-à-fait français, pendant que les troupes de l'empereur étaient dans le Modenois ou aux environs, le ministère et la maison d'Orléans s'y étaient opposés, au moins pour la princesse; mais elle se servit, pour sortir de ses états, d'une supercherie

concertée avec le chevalier d'Orléans. Elle lui demanda un cadeau dans sa galère qui était au port de Livourne ; et quand il fut question de se retirer, elle dit qu'absolument elle ne descendrait pas pour rentrer dans son pays. Il prit son parti ; ramena la galère et la princesse à Marseille. Elle eut d'abord ordre d'y rester ; il lui fut ensuite permis d'aller à Montpellier, puis à Lyon où elle séjourna long-tems.

On ne conçoit pas la peine qu'eut la maison d'Orléans de voir madame de Modène à Paris ; on l'attribua au caprice de madame la duchesse d'Orléans mère, mais on ne fut point content de la faiblesse de tous ses enfans d'y déférer. Cela était pourtant au point que pour déterminer M. le duc d'Orléans à laisser venir sa sœur à Paris, il fallut que le prince de Modène feignît que le besoin de femmes le forçait de devenir infidèle à la sienne. La Carlon, de l'Opéra, servit à cette ruse ; il lui fit les yeux doux ; on en avertit le duc d'Orléans, et la crainte que lui inspira la fragilité de cette fille le fit consentir à l'arrivée de sa sœur, pour épargner un crime à son beau-frère. La pauvre princesse accourut donc de Lyon

où elle était restée; mais de toute la Cour mademoiselle de la Roche-sur-Yon fut la seule qui alla au-devant d'elle. Peut-être quelque chimère de cérémonial défendait-elle la même attention aux autres. Mais la maison d'Orléans se respecta-t-elle ? Quoi qu'il en soit, madame de Modène, isolée comme elle était, descendit au Palais-Royal où sa mère et son frère l'attendaient. On s'embrassa froidement, on parla de choses indifférentes, on bâilla, et au bout d'une demi-heure d'ennui, on se sépara sans qu'il fût question d'offrir à la nouvelle arrivée ni commodité ni rafraîchissement. Elle fut reçue à-peu-près de même chez ses sœurs, et depuis on dit qu'elle les a vues par devoir et méprisées par raison.

Quelques jours après son arrivée, M. le curé de St.-Paul, confesseur et chargé des aumônes du duc d'Orléans, annonça aux pauvres entre qui il les partageait, qu'ils ne les recevraient plus pendant que la princesse séjournerait à Paris, en sorte que tout le monde sut qu'elle vivait à leurs dépens, et sans doute avec leur malédiction. On disait cependant que le duc d'Orléans avait envoyé

à cette princesse une cassette double de vingt-cinq mille écus.

Le prince et la princesse restèrent long-tems à Paris; ils vinrent loger à l'hôtel de Lyon, autre maison garnie qui est rue des Petits-Champs, et beaucoup plus à portée du Palais-Royal. Ils ne marchaient qu'à deux carrosses de remise, sans que rien les distinguât des étrangers ordinaires que la curiosité attire à Paris. Aussi n'y furent-ils pas plus considérés qu'eux : leurs livrées furent insultées à l'opéra et à la comédie, et dans ce dernier endroit l'insulte passa jusqu'à la princesse; car on dit à son cocher, dans des termes absolument grossiers et obscènes, qu'elle eût bien fait de rester à Modène, et d'y accorder à son beau-père les faveurs qu'il lui demandait, puisqu'elle les avait bien accordées à son père ici; ce qui ne serait assurément pas arrivé, si le prince et la princesse eussent logé au Palais-Royal, et que le duc d'Orléans eût prêté ses carrosses. Elle était belle quoiqu'après quinze ans de mariage.

NOTICES HISTORIQUES,

ANECDOTES

ET PIÈCES SATYRIQUES

Sur le cardinal DUBOIS.

DUBOIS.

ON a beaucoup écrit sur cet enfant gâté de la fortune et du libertinage ; mais l'on paraît l'avoir fait avec exagération : on l'a peint de couleurs trop fortes, sans doute, parce que la bassesse de son caractère a inspiré une haine pour sa personne qui s'est répandue sur la manière de juger ses actions. Il n'était pas sans talent, et sans quelque savoir dans l'art de gouverner les hommes ; peut-être que s'il eût été dans un tems et sous un prince plus favorables aux qualités estimables, il eût été un homme de mérite, et eût joui de quelque réputation.

On ne lui pardonne pas d'avoir secondé les inclinations de son élève le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, régent, pour le libertinage et la débauche ; on l'accuse même de les avoir provoquées, afin que ce prince lui fût

plus attaché par les nœuds qui naissent ordinairement des liaisons que l'on contracte avec ceux qui partagent nos égaremens et nos vices.

L'abbé Dubois est né en 1656, à Brive-la-Gaillarde, dans le Limosin; son père était apothicaire. Le jeune homme, après avoir fait quelques études, fut précepteur du fils du président de Gourgues; ce qui suppose qu'il avait fait quelques progrès dans ses études. On a lieu de croire qu'il se maria ensuite secrètement, et nous rapporterons plus bas une anecdote qui le prouve. La misère lui inspirant le desir d'aller tenter fortune, d'accord avec sa femme qu'il laissa en Limosin, il se rendit à Paris. Ignoré par sa propre obscurité, il entra au collège de Saint-Michel pour y être maître de quartier. Né avec de l'esprit, il acquit bientôt assez de littérature pour qu'un docteur de Sorbonne le retirât chez lui. Ce premier maître étant mort, le curé de Saint-Eustache le prit et l'occupa chez lui; il y fit connaissance d'un M. de Saint-Laurent, honnête homme, précepteur du duc d'Orléans, alors duc de Chartres, qui le fit travailler sous lui, et l'admit ainsi à l'éducation du prince. Lorsque Saint-Laurent vint à mourir, l'on ne prit point de précepteur en titre, et Dubois

en fit les fonctions, ou plutôt continua à les faire comme pendant la vie de son protecteur.

Le voilà donc auprès du jeune prince; on ne fut pas long-tems à s'apercevoir du crédit qu'il prenait sur lui; mais le peu d'importance du personnage, le sauvant alors de la jalousie, on lui laissa toute la facilité nécessaire pour gagner entièrement sa confiance.

Cependant Louis XIV qui voulait marier mademoiselle de Blois, sa fille naturelle, au duc de Chartres, fit mettre en œuvre le crédit de Dubois auprès de son élève; il y réussit: le mariage fut conclu malgré les incertitudes du prince lui-même, les répugnances de monsieur, duc d'Orléans, père de celui-ci, et les fureurs de madame Charlotte de Bavière, sa mère, qui donna un soufflet à son fils à la première déclaration qu'il lui en fit.

La jeune femme avait de la figure, de l'esprit, de la vertu, de la noblesse de caractère; mais elle avait de la hauteur: elle croyait avoir fait beaucoup d'honneur au duc en l'épousant; elle était moins sensible à l'amour qu'aux respects, et ne fit jamais auprès de son mari les moindres avances pour le faire revenir des égaremens de conduite auxquels il se laissait aller.

Ces manières froides et dédaigneuses aigrirent le prince, et accrurent son penchant pour une vie libre et quelquefois même crapuleuse. Il n'aimait point la sujétion où Louis XIV le tenait, et dans sa mauvaise humeur il louait la liberté anglaise avec enthousiasme. Il aimait à raconter que le grand-prieur de Vendôme, exilé de la cour de Louis XIV, était allé à Londres où il devint amoureux d'une maîtresse de Charles II. Ce prince l'ayant prié de cesser ses poursuites, sans pouvoir l'obtenir, lui défendit l'entrée de son palais. Le grand-prieur n'en eut que plus d'affectation à suivre cette dame aux spectacles, aux promenades, et toujours sous les yeux du roi, qui fut enfin obligé de s'adresser à Louis XIV, et de le prier de rappeler le grand-prieur. Louis se fit obéir à Londres, l'exilé revint tremblant à Versailles, dit Duclos.

Dubois qui connaissait le faible du prince, chercha à l'entretenir, et lui présenta la vie licencieuse et le plaisir comme le seul bien que l'on puisse se procurer quand on est prince, en dédommagement des inquiétudes et des gênes qui y sont attachées. On raconte au sujet de cette vie, que Dubois et

son maître ont toujours menée, qu'un curé de Paris, de la paroisse de Saint-Louis, ayant fait dans un sermon un tableau hideux et frappant des mœurs du régent; celui-ci en ayant été averti se contenta de dire: *mais de quoi se mêle-t-il? je ne suis point de sa paroisse.*

Le duc d'Orléans et madame de Berri, sa fille, vivaient assez publiquement dans une intimité telle que d'abord des murmures sourds, et enfin des bruits publics allèrent jusqu'aux oreilles du duc de Berri. Sa religion, car il en avait beaucoup, ne lui permettait pas de les croire; mais comme il aimait sa femme, les assiduités de son beau-père auprès d'elle l'importunaient. Il était d'ailleurs effrayé des discours d'impiété que le père et la fille tenaient devant lui; c'était entr'eux un assaut d'irréligion et de mépris des mœurs. Mais si le duc d'Orléans était amoureux de sa fille, il n'en était pas jaloux; il vit toujours avec assez d'indifférence le débordement de sa vie, qui fut courte, et livrée à toutes les passions qui naissent d'un tempérament porté aux jouissances sensuelles.

L'abbé Dubois ne se contentait pas d'approuver cette conduite et de servir les goûts

de son élève, dont il devint premier ministre; il se forma un système de politique pour élever sa puissance et se soustraire à la haine que lui portaient les princes légitimés, et ceux qui tenaient à la vieille cour. Il crut, dans cette vue, devoir s'appuyer de l'alliance de l'Angleterre; et peut-être que cette conduite qui a été très-blâmée, a épargné à la France de plus grands maux et des déchiremens plus réels dans l'intérieur; mais ce n'est pas ici le lieu de parler de cette matière: suivons l'abbé Dubois dans sa vie privée.

Il y avait déjà long-tems que Dubois avait été nommé conseiller d'état, lorsque l'archevêché de Cambrai vint à vaquer. Il ne crut pas la place au-dessus de lui, il alla la demander au régent; et pour entrer en matière, il lui dit: « Monseigneur, j'ai rêvé cette nuit que j'étais archevêque de Cambrai ». Le régent regardant l'abbé avec un sourire de mépris : « Tu fais des rêves bien ridicules » lui répondit-il. L'abbé, d'abord déconcerté, se remit bientôt : « Mais pourquoi, monseigneur, ne me feriez-vous pas archevêque comme un autre? — Toi, archevêque de Cambrai, toi, c'est actuellement que tu rêves. » L'abbé, sans lâcher prise, lui cita tous les

mauvai

mauvais, les plats, les ignorans sujets, les garnemens dont le régent et le Tellier avaient farci l'église; mais il n'y en avait aucun qui, à quelque égard de naissance, de rang ou d'alliance, ne valût mieux; au lieu qu'il réunissait à lui seul ce que l'on pouvait leur reprocher à tous.

Le régent, ennuyé de la liste, et fatigué de la persécution, espéra s'en défaire en lui disant : « Mais, quel est l'évêque qui osera te sacrer? — Oh! s'il ne tient qu'à cela, mon affaire est bonne, j'ai mon sacreur tout prêt. — Eh! qui diable est celui-là, dis donc? — Votre premier aumônier, monseigneur, l'évêque de Nantes (M. de Tressan); il est dans votre anti-chambre, je vais vous l'amener; il sera charmé de la préférence; car vous me promettez l'archevêché. »

Là-dessus, Dubois accable le prince de remerciemens, sort dans l'anti-chambre, dit à Tressan la grace que lui Dubois vient d'obtenir, et le desir qu'a le régent que Tressan soit le consécrateur : celui-ci accepte, Dubois le prend par la main, le présente au régent, redouble de remerciemens, et Tressan ajoute l'éloge du sujet. Le prince est si étonné qu'il ne répond rien; Dubois sort et publie qu'il

est archevêque de Cambrai, pour arrêter toute demande. Les roués applaudissent, les libertins en rient, les moins scrupuleux témoignent leur indignation.

Quoique le régent parût avoir de la répugnance pour cette nomination, ce n'était de sa part qu'une comédie; car Dubois était très-sûr d'obtenir l'archevêché, puisque dans ce tems le régent cherchait à lui procurer le chapeau de cardinal, en avait écrit au pape deux mois auparavant, et que le jésuite Lafiteau en était le négociateur à Rome.

Pendant que ce jésuite intriguait à Rome pour la promotion de Dubois, celui-ci jugea que la dignité d'un siége tel que Cambrai, préparerait très-bien la décoration de la pourpre, et rendrait le cardinal plus présentable. Il prit donc, pour se faire archevêque, la même voie qu'il suivait pour le chapeau, c'est-à-dire qu'il recourait au roi d'Angleterre, à la cour de qui il avait négocié, à la satisfaction des Anglais, le traité de la triple alliance quelques années auparavant. Il écrivit à Néricault Destouches qu'il avait laissé à Londres chargé des affaires à sa place, d'engager le roi Georges à demander au régent l'archevêché de Cambrai pour le ministre de

l'alliance. Destouches, homme d'esprit, sentant que toute sa fortune dépendait de l'abbé Dubois, et avec quelle ponctualité il voulait être servi, fit la proposition au roi d'Angleterre. Ce prince la reçut d'abord avec un éclat de rire; mais il avait de l'amitié pour Destouches, et lui permettait une sorte de familiarité: «Sire, lui dit-il, je sens, comme votre majesté, la singularité de la demande; mais il est de la plus grande importance pour moi de l'obtenir. — Comment veux-tu, répondit le roi en continuant de rire, qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque de France? le régent en rira lui-même et n'en fera rien. — Pardonnez-moi, sire, il en rira et il le fera; premièrement, par respect pour votre majesté; secondement, parce qu'il le trouvera plaisant. D'ailleurs, l'abbé Dubois est mon supérieur, mon sort est entre ses mains; il me perdra si je n'obtiens de votre majesté une lettre pressante à ce sujet; la voici toute écrite, et les bontés dont votre majesté m'honore me font espérer qu'elle voudra bien la signer. — Donne, puisque cela te fait tant de plaisir, dit le roi. Et il la signa.

Destouches fit partir la lettre à l'instant. Le régent ne douta point que Dubois n'eût sug-

géré la lettre; mais la nomination fut décidée. Destouches, pour avoir si bien parlé, eut à son retour une place à l'Académie française, qu'il méritait par son talent dramatique.

L'abbé Dubois n'étant que tonsuré, il fallut prendre les ordres, afin d'être élevé au siége de Cambrai. Il ne douta point que le cardinal de Noailles ne fût très-flatté de faire ce petit plaisir à un ministre puissant, et qui pouvait influer sur le parti que l'on prendrait dans la guerre des caillettes et des imbécilles au sujet de la bulle et des jansénistes. Dubois y fut trompé; il était, lui Dubois, un sujet si indigne de l'épiscopat, que le cardinal, ne voulant pas se déshonorer par une complaisance basse et criminelle, refusa nettement. On fit parler au nom du régent; cela ne servit qu'à lui donner plus de roideur, parce qu'il y avait plus de mérite apparent à en montrer. Ce refus humiliant pour Dubois fut par la suite une des raisons principales qui le rendirent constitutionnaire, c'est-à-dire, attaché à la bulle donnée par le pape contre les jansénistes et leur doctrine que le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, professait alors.

Il n'aurait pas manqué d'évêques qui auraient brigué l'honneur de l'ordonner; mais il

ne voulait pas s'éloigner de la cour, et constater par une absence l'affront qu'il venait de recevoir. Il s'adressa à l'archevêque de Rouen, nommé Bezons, dont le diocèse s'étend à quatre ou cinq lieues près de Paris. L'archevêque penchait au refus; mais son frère le maréchal de Bezons, homme grossier et fin courtisan, l'attaqua sur la reconnaissance qu'ils devaient l'un et l'autre au régent, et l'entraîna sous cette apparence de bon procédé.

Dubois, muni d'un bref pour recevoir tous les ordres à la fois et d'une permission de l'archevêque de Rouen, se rendit de grand matin, avec l'évêque de Nantes, dans une paroisse de village du grand vicariat de Pontoise le plus voisin de Paris, et y reçut tous les ordres à une messe basse. Il en repartit assez tôt pour se trouver au conseil de régence, quoique les premiers arrivés eussent déjà annoncé, en présence du régent, qu'il ne fallait pas attendre l'abbé qui était allé faire sa première communion à Pontoise. On se récria sur sa diligence quand on le vit entrer; le prince de Conti lui fit un compliment ironique sur la célérité de son expédition en fait d'ordres sacrés. Dubois l'écouta sans se déconcerter, et lui répondit froidement que si le prince était

mieux instruit de l'histoire de l'église, il ne serait pas si surpris des ordinations précipitées, et cita là-dessus celle de St. Ambroise; chacun applaudit à l'érudition et au parallèle. L'abbé ne s'en émut pas, et laissa continuer la plaisanterie tant qu'on voulut; et quand on en fut las, il parla d'affaires.

Le sacre eut lieu au Val-de-Grace, le 9 juin 1719, avec la plus grande magnificence. Les ambassadeurs et autres ministres des princes protestans y assistèrent dans une tribune opposée à celle où était le régent, dont les grands officiers faisaient les honneurs de la cérémonie. Ce scandale ecclésiastique fut le plus superbe spectacle. Le duc de Saint-Simon, qui se vantait d'être le seul que l'abbé Dubois eût assez respecté pour l'excepter de l'invitation, offrit au régent de s'y trouver si ce prince voulait se respecter assez lui-même pour s'en abstenir: le régent y avait consenti.

Mais sa maîtresse, madame de la Vieuville, comtesse de Parabere, était dans les intérêts de Dubois. Elle fit en sorte de passer la nuit avec le régent, et exigea qu'il irait; le prince lui en représente l'indécence; elle en convint; mais elle ajouta: « Dubois saura

que nous avons couché ensemble cette nuit; il s'en prendra à moi de vous en avoir détourné, et avec l'ascendant qu'il a pris sur vous, il finira par nous brouiller. » Le régent essaya de la rassurer, et la traita de folle. « Folle tant qu'il vous plaira; mais vous irez, ou je romps avec vous, ne fût-ce que pour ôter à l'abbé, l'honneur de nous désunir lui-même. » Et le régent alla du lit de madame de Parabere au sacre de Dubois, afin, dit Duclos, que toute sa journée se ressemblât.

La nouvelle dignité d'archevêque de Cambrai était pour l'abbé Dubois un moyen de plus de parvenir au cardinalat, où il aspirait depuis long-tems. Il n'osait encore s'en ouvrir publiquement; mais il n'en était pas moins sûr de l'agrément et même de la sollicitation du régent pour l'obtenir. Ce prince avait à la vérité dit en présence de ses courtisans: « Si ce coquin était assez fou, assez insolent pour penser au cardinalat, je le ferais jeter par les fenêtres. » Mais quoiqu'il ne se fût guère plus obligeamment expliqué sur l'affaire de l'archevêché de Cambrai, on a vu qu'il ne l'accorda pas moins à Dubois, et que même les difficultés qu'il y apporta n'étaient qu'apparentes et des simagrées peu sincères.

Mais comme cette dignité n'était pas au pouvoir du régent seul, et qu'il fallait l'obtenir du pape, Dubois fit jouer toutes sortes d'intrigues pour déterminer le saint-père, employa l'argent, les promesses, les séductions, les menaces, fit mouvoir tant de ressorts, qu'enfin il parvint à cette dignité regardée comme la première dans l'église après celle du pape.

Ce fut principalement le cardinal de Tencin qui le servit dans cette intrigue; sa sœur était dans les bonnes graces de Dubois depuis long-tems, et l'on sait que cette dame, qui aimait passionnément son frère, s'était faite la complaisante de l'abbé Dubois dès qu'il fut puissant à la cour du régent, pour en obtenir tout ce qui pourrait contribuer à l'avancement de l'homme qu'elle aimait uniquement.

Duclos remarque avec impartialité, dans ses *Mémoires sur la régence*, qu'à la nouvelle de sa promotion au cardinalat Dubois se comporta avec sagesse, avec décence, sans engouement comme sans embarras. Le jour qu'il reçut la calotte des mains du roi, après avoir fait son remercîment, il détacha sa croix épiscopale, la présenta à l'évêque de Fréjus, l'abbé, depuis cardinal de Fleuri, et le pria de la re-

cevoir, parce que, disait-il, elle portait bonheur. Fleuri la reçut en rougissant aux yeux du roi et de la cour, et qui plus est fut obligé en courtisan de s'en décorer; ce qui lui attira quelques plaisanteries dans un tems où l'on ne soupçonnait pas qu'il y eût rien à risquer pour l'avenir.

Dès que la barrette eut été apportée de Rome, le cardinal la reçut des mains du roi; il fut ensuite conduit aux audiences de règle chez Madame, mère du régent, et alors première dame de France, où il prit le tabouret; chez son altesse royale, femme du régent, où il eut la chaise à dos. A l'égard des princes et princesses du sang, ce ne sont pas des audiences en forme que prennent les cardinaux, mais de simples visites qu'ils font.

L'audience qui excita le plus la curiosité, dit Duclos, ce fut celle de Madame. Elle avait un mépris profond pour Dubois. Il se présenta devant elle avec la contenance d'un homme non déconcerté, mais pénétré de respect et de reconnaissance; il parla de la surprise où il était de son nouvel état, de la bassesse de sa naissance, du néant dont le régent l'avait tiré. Tout ce que la haine et l'envie auraient pu lui reprocher, il le dit lui-même

avec une sorte de dignité; s'assit un moment sur le tabouret qui lui fut présenté, se couvrit pour marquer simplement l'étiquette, se retira presque aussitôt en se découvrant, et se prosterna devant Madame lorsqu'elle s'avança pour le saluer. Elle ne put s'empêcher d'avouer, lorsqu'il fut sorti, qu'elle était contente du maintien et du discours d'un homme dont l'élévation l'indignait.

Lorsque la cour fut fixée à Versailles, et que l'âge du roi et la nature des affaires mirent le régent dans l'obligation d'y aller souvent, Dubois vit bien qu'il lui serait aisé de parvenir à se faire premier ministre.

En effet, quoique le régent fût dans la force de l'âge, la continuité des excès de sa vie privée l'avait affaibli; il lui restait tous les matins un engourdissement des orgies de la nuit; et quoiqu'il reprît peu à peu ses sens, les facultés de son ame perdaient de leur ressort; la vivacité de son esprit en était ralentie; il ne comportait plus une attention forte ou continue; il fallait des plaisirs bruyans pour le rappeler à lui-même. Ses soupers, dont la compagnie était si mêlée, si différente d'états et si conforme de mœurs, sa petite loge de l'Opéra, dont il choisissait les convives, tout lui man-

quait à Versailles; il ne pouvait pas, même en bravant le scandale, transporter à la cour ce qui était nécessaire à son amusement. Ayant tout usé, jusqu'à la débauche, il avouait quelquefois qu'il ne goûtait plus le vin, et qu'il était devenu nul pour les femmes. Deux ou trois de ses serviteurs profitaient de ses aveux pour l'engager à chercher dans les devoirs de son état, la dissipation, le délassement qu'il ne trouvait plus dans la dissolution.

Le cardinal Dubois avait très-bien prévu qu'avec de pareilles dispositions son maître ne pourrait pas supporter le séjour de Versailles; il cherchait encore à le lui rendre plus insupportable en s'arrangeant si bien que les affaires les plus difficiles, les plus épineuses, lui étaient présentées dans le moment où elles l'excédaient le plus. Le régent pour s'en débarrasser les renvoyait à son ministre, qui par-là se rendit le seul maître de la correspondance de tous les départemens; et la surintendance avec le secret de la poste dont il avait dépouillé le marquis de Torcy, pour s'en emparer lui-même, lui donnait la connaissance du dehors et de l'intérieur.

Les affaires languissaient nécessairement par la surcharge du cardinal et par les en-

traves qu'il y mettait à dessein. On se plaignait, on criait après les expéditions. Dubois, pour prévenir les reproches de son maître, lui en faisait lui-même. Le régent, fatigué des cris et des plaintes, s'adressait au cardinal pour sortir d'embarras ; c'était précisément où celui-ci l'attendait : « Il est impossible, lui dit-il, que la machine du gouvernement puisse agir si tous les ressorts ne sont pas dirigés par une seule main. Les républiques mêmes ne subsisteraient pas, si toutes les volontés particulières ne se réunissaient pour faire une volonté unique et agissante. Il faut donc, ajoutait Dubois, que le point de réunion soit vous ou moi, ou tel autre que vous voudrez choisir ; sans quoi rien n'ira, et votre régence tombera dans le mépris. »

Le régent ne pouvant pas nier la vérité de ces principes : « Ne te laissé-je pas tout pouvoir, lui disait le régent ? que te manque-t-il pour agir ? » Le titre fait principalement l'autorité d'un ministre, répondait Dubois ; on lui obéit alors sans murmurer. Sans un titre, tout exercice de la puissance paraît une usurpation, une révolte, et trouve des obstacles. »

Par ces suggestions, et aidé de l'intrigue de ses affidés, Dubois parvint à se faire déclarer

premier ministre, sans que les affaires en allassent mieux. Il jetait au feu les lettres sans les ouvrir, et à sa mort on en trouva des milliers encore toutes fermées qui remplissaient des coins d'armoires.

Lorsque la majorité de Louis XV fut reconnue, Dubois continua de remplir les fonctions de premier ministre; mais il lui était aisé de voir que le roi ne l'aimait pas, aussi craignait-il tous ceux qui approchaient le monarque. Il fit supprimer les grandes et premières entrées accordées par Louis XIV, et en imagina d'autres appelées familières, qu'il restreignit à lui seul, aux princes du sang, au comte de Toulouse, à la duchesse de Ventadour, qui avait été gouvernante du roi, et à un petit nombre d'autres personnes dont il croyait n'avoir rien à redouter.

Mais le roi n'en avait pas moins un dégoût marqué pour lui. Indépendamment de ce qu'il était d'une figure désagréable, il avait un bégaiement naturel qu'une habitude de fausseté et de servitude primitives avait encore augmenté; ses manières n'étaient jamais plus désagréables et plus gauches que lorsqu'il cherchait à plaire. Il manquait d'un extérieur d'éducation qui ne se prend plus à un

certain âge; de sorte que ne pouvant atteindre la politesse quand il en avait besoin, il paraissait alors bas et rampant, et sa grossièreté habituelle aux yeux d'un jeune prince accoutumé aux respects et aux graces du régent, avait un air d'insolence.

Le cardinal pour vaincre, autant qu'il pouvait, le dégoût du roi, lui présentait souvent quelques curiosités de son âge. Destouches, ambassadeur de France à Londres, était chargé de ces commissions, et Dubois recommandait de ne les envoyer que successivement pour multiplier les occasions de plaire au roi et entretenir sa reconnaissance.

Le roi faisant la revue de sa maison, le cardinal voulut y jouir des honneurs de premier ministre, qui sont à peu près les mêmes que l'on rend à la personne du roi. Il monta à cheval un quart-d'heure avant que le roi n'arrivât, et passa devant les troupes qui le saluèrent l'épée à la main. Dubois paya très-cher cet honneur. Le mouvement du cheval fit crever un abcès qui fit juger aux médecins que la gangrène serait bientôt dans la vessie. Ils lui déclarèrent qu'à moins d'une opération prompte il n'aurait pas quatre jours à vivre. Il entra en fureur contre eux. Le duc d'Or-

léans averti de l'état du malade eut beaucoup de peine à le calmer et à lui persuader de se laisser transporter à Versailles, où ce fut une nouvelle scène. Quand on lui eut proposé de recevoir les sacremens avant l'opération, sa fureur n'eut plus de bornes; il apostrophait en frénétique ceux qui l'approchaient: enfin succombant de lassitude après tant de fureurs, il envoya chercher un récollet, avec qui il fut enfermé un demi-quart-d'heure. On lui parla ensuite de lui apporter le viatique: « Le viatique, s'écria-t-il! cela est bientôt dit; il y a un grand cérémonial pour les cardinaux; qu'on aille à Paris le savoir de Bissy. » Les chirurgiens voyant le danger du moindre retardement lui dirent qu'on pouvait en attendant faire l'opération. A chaque proposition nouvelles fureurs. Le duc d'Orléans le détermina à force de prières, et l'opération fut faite par Lapeyronie; mais la nature de la plaie et du pus fit voir que le malade n'irait pas loin. Tant qu'il eut de la connaissance, il ne cessa d'invectiver contre les médecins avec des grincemens de dents continuels. Les convulsions de la mort se joignirent à celles du désespoir; et lorsqu'il fut hors d'état de voir, d'entendre et de blasphémer, on lui administra l'extrême-

onction. Il mourut le lendemain de l'opération, à l'âge de soixante-sept ans (en 1723.)

Il possédait, outre l'archevêché de Cambrai, sept abbayes considérables ; et ce qui montre que la cupidité est une fureur aveugle, c'est que quand il mourut il cherchait à s'emparer de celles de Cîteaux, des Prémontrés et d'autres chefs d'ordre : qu'en voulait-il faire ?

La place de premier ministre valait à Dubois cent cinquante mille livres, et la surintendance des postes cent mille livres. Aujourd'hui de semblables places vaudraient, plus par les accessoires que par le traitement, six fois au moins cette somme. Mais Dubois recevait une pension de quarante mille liv. sterl. de l'Angleterre, c'est-à-dire, près d'un million de France. Il entretenait une maison superbe et une table somptueuse, dont il faisait très-bien les honneurs, quoique sobre par lui-même. Son mobilier était prodigieux et d'un prix excessif; il passa à son frère aîné Dubois, qui de médecin de Brive était parvenu à la charge de secrétaire du cabinet. Le frère et le neveu firent élever au cardinal le mausolée que nous avons vu à l'église de St.-Honoré, détruite pendant les folies de la révolution;

révolution; on y lisait les titres du défunt, et ensuite cette réflexion morale :

Quid autem hi tituli ? nisi arcus coloratus et vapor ad modicum parens. Solidiora et stabiliora mortuo precare.

Dubois avait été marié très-jeune dans un village du Limosin avec une paysanne, ainsi qu'il a été dit plus haut. La misère les obligea de se séparer à l'amiable ; ils convinrent que la femme, en changeant de lieu, gagnerait sa vie comme elle pourrait, et que le mari irait tenter fortune à Paris. Dès que Dubois eut quelque aisance, il envoya à sa femme quelque argent ; leur intérêt commun les engagea à garder le secret. L'abbé parvenu à l'épiscopat craignit plus que jamais les révélations d'un engagement qui passait les libertés de l'église gallicane. Il fit sa confidence à M. de Breteuil, intendant de Limoges, qui se chargea volontiers de le tirer de peine ; il partit pour Limoges, et se mit à faire des tournées, suivi de deux seuls valets. Il prit un jour si bien ses mesures qu'il arriva pendant la nuit dans le village où s'était fait le mariage ; il alla descendre chez le curé, et lui demanda amicalement l'hospitalité. Le curé fut transporté de joie de

l'honneur que lui faisait monseigneur l'intendant. La servante et les valets apprêtèrent le souper, que M. de Breteuil ne manqua pas de trouver excellent; l'on renvoya au dessert les valets souper avec la servante. Resté tête à tête avec le curé, il lui dit par manière de conversation qu'il ne doutait pas que les registres de la paroisse ne fussent en bon ordre. Le curé l'en assura, et pour l'en convaincre les tira d'une armoire et les mit sur la table. L'intendant les parcourut négligemment; et quand il fut à l'année qu'il cherchait, il les referma avec indifférence, les jeta sur une chaise à côté de lui, et continua de s'entretenir gaiement avec son hôte, à qui il versait souvent à boire. A force de boire et de prolonger le souper dans la nuit, le curé s'endormit. L'adroit Breteuil profita du moment, ouvrit le registre, en détacha habilement le feuillet où était inscrit le mariage de Dubois, le mit dans sa poche, se leva, donna quelques louis à la servante, la chargea de ses remercîmens pour le curé et partit. Peu de tems après, le curé vint remercier l'intendant de l'honneur qu'il lui avait fait, et il ne s'aperçut pas dans ce qu'il lui dit qu'il eût le moindre soupçon de ce qui s'était passé.

Tout n'était pas fait; il y avait un contrat de mariage; le tabellion qui l'avait passé était mort depuis plus de vingt ans. Breteuil parvint à découvrir le successeur, le fit venir, et lui laissa l'option d'une somme assez considérable ou d'un cachot pour la remise ou le refus de la minute du contrat. Le notaire n'hésita pas sur le choix; ainsi le contrat et l'acte de célébration furent envoyés à Dubois, qui les anéantit.

Pour consommer l'affaire, Breteuil envoya chercher la femme, et lui parla sur le secret du mariage avec cette éloquence qui avait persuadé le notaire. Elle n'eut pas de peine à promettre pour l'avenir la discrétion qu'elle avait toujours eue. Après la mort de son mari elle vint à Paris, où dans une vie opulente et obscure elle lui a survécu près de vingt-cinq ans. Elle voyait assez souvent son beau-frère; ils ont toujours été fort unis.

« Le cardinal Dubois avait de l'esprit; mais il était inférieur à sa place, remarque Duclos; plus propre à l'intrigue qu'à l'administration, il suivait un objet avec activité, sans en embrasser tous les rapports. L'affaire qui l'intéressait dans le moment le rendait in-

capable d'attention pour tout le reste. Il n'avait ni cette étendue ni cette flexibilité d'esprit nécessaires à un ministre chargé d'opérations différentes, et qui doivent souvent concourir ensemble. Voulant que rien ne lui échappât, et ne pouvant suffire à tout, on l'a vu quelquefois jeter au feu les lettres qu'il recevait pour se dispenser d'y répondre. *Voilà ma correspondance faite*, disait-il alors. Ce qui nuisait le plus à son administration, c'était la défiance qu'il inspirait et l'opinion qu'on avait de son cœur. Il méprisait aussi ingénument la probité qu'il dédaignait l'hypocrisie, quoiqu'il fût plein de faussetés.

» Il ne rougit jamais de sa naissance, et ne choisit l'habit ecclésiastique que comme un moyen d'élévation. S'il se faisait rendre les honneurs de l'étiquette, une vanité puérile n'y avait aucune part; c'était persuasion que les honneurs dus aux places et aux dignités appartiennent également, sans distinction de naissance, à tous ceux qui s'en emparent, et que c'est autant un devoir qu'un droit de les exiger. »

Il avait le défaut d'être d'une violence et souvent d'une grossièreté insupportable; il ne se contraignait pour personne. La princesse

de Montauban-Laurec l'ayant impatienté, ce qui n'était pas difficile, il l'envoya faire f... Elle alla s'en plaindre au régent, dont elle n'eut d'autre réponse, sinon que le cardinal était un peu vif, mais d'un bon conseil. Dubois n'en usa pas autrement avec le cardinal de Gêvres, homme grave et de mœurs sévères. Les réparations du régent étant de même espèce que les offenses du ministre, on s'accoutuma à regarder ses propos comme étant sans conséquence.

Un jour la marquise de Conflans étant allée uniquement pour faire une visite au cardinal, dont elle n'était point connue, et l'ayant pris dans un moment d'humeur, à peine lui eut-elle dit: « Monseigneur... Oh! monseigneur, dit le cardinal en lui coupant la parole, cela ne se peut pas. — Mais, monseigneur. — Mais, mais, il n'y a point de mais, quand je vous dis que cela ne se peut pas. » La marquise voulut inutilement le dissuader qu'elle eût rien à lui demander. Le cardinal, sans lui donner le tems de s'expliquer, la prit par les épaules et la retourna pour la faire sortir. La marquise effrayée, le croyant dans un accès de folie, en quoi elle ne se trompait pas trop, s'enfuit en criant qu'il fallait l'enfermer.

Mais Dubois, comme tous les hommes puissans et insolens, avait des égards particuliers pour quelques individus privilégiés qui pouvaient impunément lui dire ce qu'ils voulaient. Un secrétaire du cardinal, nommé Venier, était de ce nombre. Auprès de l'éminence, il lui disait sa façon de penser, et quelquefois faisait taire le cardinal quand il jurait et criait par trop.

Un jour Dubois travaillant avec Venier cherche un papier qu'il ne trouve pas. Le voilà qui s'emporte, jure, crie qu'avec trente commis il n'est pas servi; qu'il en veut prendre cent, et qu'il ne le sera pas mieux. Venier le regarde tranquillement sans lui répondre, le laisse s'exhaler. Le flegme et le silence du secrétaire augmentent la fureur du cardinal, qui le prenant par le bras le secoue, et lui crie: « Mais, réponds-moi donc, cela n'est-il pas vrai? — Monseigneur, dit Venier, prenez un seul commis de plus, que vous chargerez de jurer pour vous; vous aurez du tems de reste, et tout ira bien ». Dubois ne put s'empêcher de rire, et cessa son vacarme.

L'on ne connaît que des traits détachés du libertinage de Dubois. Il n'eut d'autre maîtresse connue que madame de Tencin, encore

ne sait-on pas jusqu'à quel point elle a porté la réalité du rôle qu'elle a joué auprès de lui.

Ordinairement il allait chez les entremetteuses de Paris en partie de débauche ; il craignait l'influence et l'intrigue d'une femme en titre de maîtresse connue pour telle; il était déjà âgé et très-usé, lorsque madame de Tencin fut en faveur auprès de lui ; et sa mort, qui fut une suite de débauches de mauvais lieu, fait assez connaître quel genre de plaisirs il préférait.

Malgré les preuves d'intérêt que le régent lui donna pendant sa courte maladie, il fut bien aise de sa mort. On rapporte que le jour qu'on fit l'opération au cardinal, le tems étant extrêment chaud, et tournant à l'orage, il ne put s'empêcher de dire : « J'espère que ce tems-là fera partir mon drôle. »

Le régent avait beaucoup d'affection pour le marquis de Nocé; c'était le fils de M. de Fontenay, qui avait été son sous-gouverneur, et qui avait tâché de lui donner des leçons de vertu pendant que Dubois ne lui en donnait que de vice. Le prince respectait la mémoire du père ; il se plaisait aux discours spirituels et caustiques du fils, qui tournait en ridicule les actions et la conduite du

cardinal ; c'en fut assez pour que celui-ci cherchât à le perdre ; il le fit exiler, et le régent faible sacrifia à regret un homme qu'il estimait. Quelqu'un dit à Nocé que cette disgrace ne serait pas longue : « Qu'en savez-vous, dit le marquis ? — Je le sais, répondit l'autre, du régent même. — Eh ! qu'en sait-il lui-même, répliqua Nocé, faisant entendre que le régent ne faisait plus rien de sa propre autorité.

Après la mort de Dubois, le régent écrivit au marquis de Nocé : *morte la bête, mort le venin ;* je t'attends *ce soir à souper au Palais-Royal.*

Madame Charlotte de Bavière, mère du régent, rapporte qu'on fit contre Dubois, entre autres pièces qui peignaient la haine et le mépris pour cet homme, les vers suivans :

Je ne trouve pas étonnant
Que l'on fasse un ministre,
Et même un prélat important,
D'un maquereau, d'un cuistre ;
Rien ne me surprend en cela :
Et ne sait-on pas comme
De son cheval, Caligula
Fit un consul à Rome.

Dubois était si connu pour avoir servi de

proxenète à son maître, que lorsqu'il alla avec le Blanc, ministre de la guerre, chez Cellamare, ambassadeur d'Espagne, pour y visiter ses papiers après la conspiration découverte, comme le Blanc allait ouvrir une cassette que le comte de Cellamare n'était pas bien aise que l'on visitât ; celui-ci dit au ministre : « Monsieur le Blanc, cela n'est pas de votre ressort, ce sont des lettres de femmes ; laissez cela à l'abbé, qui toute sa vie a été maquereau. » L'abbé sourit, et feignit d'entendre plaisanterie : c'est qu'au fait il était bien aise qu'il n'y eut que lui seul qui connût les personnes compromises dans ces papiers.

ANECDOTES

Sur la Fillon, surnommée la présidente, *entremetteuse du cardinal Dubois* (1728).

Cette fille célèbre sous la régence, par la part qu'elle eut à la découverte de la conspiration du prince de Cellamare, était une courtisanne d'un assez bas étage, dont le métier était de procurer des filles aux jeunes gens qui s'adressaient à elle pour cela.

Un des secrétaires de ce prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, eut un rendez-vous chez elle pour cet objet; il s'appelait Porto-Carrero; il y vint fort tard, et s'excusa sur ce qu'il avait été occupé à des expéditions de lettres dont on chargeait certaines personnes qui partaient pour l'Espagne. La Fillon qui connaissait l'abbé Dubois pour lui avoir fourni des filles, et qui lui en fournissait encore quelquefois, soupçonnant quelque chose, laissa l'abbé et sa maîtresse s'ébattre, et alla sur-le-champ en rendre compte à son éminence; car en sa double qualité de fille et d'espion, elle avait ses entrées chez le cardinal. Aussitôt on expédie un courrier

qui arrête les voyageurs à Poitiers, et se saisit de leurs papiers où se trouva le plan de cette conspiration, couleur de rose, en comparaison des conspirations que nous avons vues depuis, et dont les courtisannes ne se mêlaient pas.

La Fillon joua quelque tems un rôle secret et eut de l'importance. Cependant le régent fut obligé dans la suite d'avoir l'air de la sacrifier, elle disparut; elle eut ordre de passer pour morte, on lui donna douze mille livres de rente, et trente mille francs d'argent. Elle épousa un comte et devint dame de qualité; elle vécut décemment avec son mari dans une ville d'Auvergne; elle y fut reconnue quelques années après par des personnes qui l'avaient vue à Paris; elle y mourut en 1727.

Elle était fille d'un porteur de chaise, honnête homme; dès l'âge de quatorze ou quinze ans elle devint grosse chez une blanchisseuse où son père l'avait mise: il l'en retira, la fit mettre à l'hôpital pour faire ses couches, et voulut la marier ensuite à un porteur d'eau dont elle ne voulut point.

Elle débaucha un clerc de procureur, de bonne famille de Bretagne, et s'en alla avec lui à Rennes où ils vécurent quelque tems en-

semble. Ce jeune homme l'abandonna pour ne pas déplaire à sa famille ; elle s'amouracha d'un commis à qui elle persuada de quitter sa femme et ses enfans pour venir avec elle à Paris, où elle lui promit de lui faire faire fortune par le moyen de ses amis. Ils passèrent pour mari et femme, tant sur la route qu'à Paris. Les fonds leur manquèrent, et la Fillon commença à produire des filles au public, qu'elle allait débaucher dans les boutiques du Palais.

M. d'Argenson, lieutenant de police, ne fut pas long-tems sans en être informé. Il l'envoya chercher, et comme il lui trouva une sorte d'esprit, et de la fermeté, il lui accorda sa protection, et elle devint son espion. Elle lui fit donner un emploi à son commis avec qui elle se brouilla, et se maria avec le suisse de l'hôtel Mazarin, qui était un des plus beaux hommes qu'on pût voir.

Les domestiques de l'hôtel lui reprochèrent si souvent la conduite de sa femme, que pour la corriger il employa les menaces et les coups. Elle eut recours à M. le duc d'Orléans qui l'appelait sa bonne amie, et qui allait souvent souper chez elle. Ce prince fit dire au suisse de laisser sa femme en repos,

et d'être content de l'argent qu'elle lui donnait. Le suisse, malgré cet ordre, continua ses mauvais traitemens, et elle n'en fut quitte que par sa mort.

St.-Laurent, valet-de-chambre de M. Albergotti, fort et vigoureux, succéda au suisse sous le nom de mari, quoiqu'en effet il ne l'eût pas épousée. Ils vécurent quelque tems ensemble en bonne intelligence; il se dégoûta bientôt d'elle, elle ne se dégoûta point de lui; il lui mangea plus de deux cent mille francs; comme elle le voyait peu, elle lui produisait des filles pour le retenir. Il mourut enfin de débauches.

Un allemand, cocher de M. le comte de Saxe, prit la place de St.-Laurent, et la força de se marier avec lui. On refusa à St.-Roch de publier leurs bans sur sa réquisition, et il fallut un ordre de l'archevêque.

Le cocher, dès qu'il fut marié, prit le ton de maître, obligea sa femme de quitter son commerce. Elle était sur l'âge, et elle avait perdu ses protections par la mort de M. d'Argenson, du cardinal Dubois, et du duc d'Orléans; elle fut obligée de quitter sa boutique, elle en remit le fonds à sa cousine Prevost,

qu'elle fit venir loger dans son voisinage, et à qui elle fournissait des chalands.

Elle était si outrée de ce que son mari l'empêchait de gagner de l'argent, tandis qu'il en dépensait de tous côtés, qu'elle imagina de le faire engager par un officier de ses amis : il partit pour le régiment, et elle lui envoyait de tems en tems de l'argent pour l'appaiser.

Elle reprit son commerce qui n'allait plus si bien qu'auparavant, parce que, disait-elle, toutes les honnêtes femmes s'en mêlaient.

Elle vivait pendant ce tems avec un homme qui avait été chassé de la gendarmerie, et qui a achevé de la ruiner.

Elle n'a jamais été belle; elle avait peu d'esprit, mais effrontée; elle disait les ordures les plus grossières, et ne pouvait même guères parler d'une autre manière. Elle disait que le cardinal Dubois lui devait sa fortune, et dans tous les tems elle a eu ses entrées libres chez lui; elle a exercé son métier publiquement dans Paris du tems du feu roi (Louis XIV), quoiqu'il fût devenu fort dévot. Pour un louis on soupait chez elle, et ensuite on avait un lit garni. Tout ce qu'il y avait de meilleur y

allait ; elle était bien logée, bien meublée, quantité de vaisselle d'argent, et faisait très-bonne chère à ceux qui y venaient, et toutes les filles qu'elle produisait étaient saines.

En 1710, le sieur Fillon, président de l'élection d'Alençon, vint à Paris pour entrer dans les sous-fermes : il y établit une bonne maison. Comme il ne s'était point encore défait de sa charge, on l'appelait le président Fillon, et sa femme qui était jeune et aimable, la présidente Fillon. La présidente Baillet, femme extraordinaire, et qui ne voulait voir que des femmes de président, n'eut pas plutôt appris que celle d'Alençon était à Paris, qu'elle voulut lui aller rendre sa visite ; elle chargea son cocher de savoir sa demeure, et ceux à qui elle s'adressa lui ayant donné l'adresse de la Fillon, trompés par le nom, la présidente y alla, elle y fut reçue comme une femme qui venait chercher pratique. La surprise de cette présidente fut extrême, elle n'était point accoutumée aux discours qu'on lui tenait ; elle sortit en colère, quoique la Fillon l'assurât qu'elle ne devait point se fâcher, et qu'il venait bien d'autres présidentes qu'elle dans sa maison. Cette aventure fit du bruit dans Paris, et fut sue de M. le duc

d'Orléans qui la raconta à qui voulut l'entendre, et qui dit à la Fillon qu'il ne la connaîtrait plus que sous le nom de la présidente, nom qu'elle adopta volontiers, et sous lequel elle a été connue à Paris et dans les pays étrangers.

Plusieurs femmes de présidentes, entr'autres la présidente Rabouin, allèrent porter leurs plaintes à M. d'Argenson, qui leur répondit: Mesdames, ne troublez point cette présidente dans ses fonctions, elle ne vous troublera point dans les vôtres.

En 1716, quelques officiers revenant de l'armée, firent partie à l'Opéra d'aller le lendemain souper chez la *présidente* Fillon qu'ils ne connaissaient que de nom, quoiqu'il y en eût un parmi eux qui se disait de ses amis. Ce dernier s'informa de sa demeure; on lui donna celle de la présidente d'Alençon. Ils y allèrent. Un portier à la porte, et grand nombre de domestiques leur persuadèrent qu'elle avait fait une grande fortune; ils en usèrent sans cérémonie, et n'attendirent pas qu'on les annonçât. Ils entrèrent, et traversant plusieurs appartemens pour parvenir dans un cabinet où était la maîtresse à sa toilette, ils débutèrent par l'embrasser; elle fut surprise

surprise de leur accueil, autant que la présidente Baillet l'avait été de celui de la Fillon; elle sonna, et ne cessa point que ses gens et son mari ne fussent arrivés. L'affaire se débrouilla, et le mari leur enseigna la demeure de celle qu'ils cherchaient.

Cette aventure obligea le président Fillon à changer au plutôt de nom et de quartier. Il prit le nom de Villemure, sous lequel il est actuellement fermier-général. (1742.)

ÉPIGRAMME.

La Fillon, pendant le dernier jubilé,
Comme une bonne mère abbesse,
Ayant chez elle rassemblé
Les plus dignes sujets, soit novice ou professe,
Je veux, leur dit-elle, et j'entends
Que chacune de vous s'empresse
D'aller au plutôt à confesse,
Et fasse comme il faut son devoir en ce tems;
Sinon j'interdis l'exercice
A toute sœur converse, ou professe ou novice;
Car je ne prétends plus recevoir une sœur
Sans le certificat signé d'un confesseur.
Vous êtes, grace au ciel, courtisannes chrétiennes,
Non pas de profanes payennes:
Marquez donc votre zèle; et dans ce tems réglé,
Que chacune de vous gagne son jubilé.

VERS

SUR LA PRÉSIDENTE FILLON.

De par le Dieu Porte-Marotte,
Nous, Général de la Calotte,
Instruit du noble carillon
Que la présidente Fillon
Fait chaque jour dans notre ville,
Par sa manière très-civile
A prêter ses appartemens
A quantité d'honnêtes gens
Tant de l'un que de l'autre sexe,
Pour y prendre ces doux ébats
Que la nature même annexe
A tous les plaisirs d'ici-bas,
A ces causes, vu la science,
L'habileté, l'expérience
De ladite dame Fillon,
La créons chef du bataillon
Des vestales, des vivandières
De notre illustre régiment.
Prétendons que sur ses lumières
Toute femme ayant sentiment,
Règle ses mœurs et sa conduite,
Et devienne sa prosélyte;
Les assurant de notre part

Que la susdite présidente
Est une femme très-savante
En fait de l'aimable et grand art,
Ou, si l'on veut, du doux commerce
Que dans tout pays on exerce,
Au grand bonheur du genre humain,
Lequel sans cela prendrait fin.
Voulons que tout marquis et prince,
Comme official le plus mince,
Lui fasse un favorable accueil,
Et la reçoive d'un bon œil,
Quand elle leur rendra visite,
A peine d'être par ladite
Envoyés en termes précis
Où vont les catins et Laïs
Et toute grivoise d'élite,
Faire tout outre, sans détour,
Chose qu'elle fait nuit et jour.

ORAISON FUNÈBRE

DE LA FILLON,

Extraite des registres du régiment de la Calotte.

Momus ayant appris la perte
De la présidente Fillon,
Qui commandait en femme experte,
Des vestales le bataillon
Du régiment de la calotte,
Convoqua d'abord le sénat,
Qui de la divine Marotte,
Gouverne en chef le fol état.
Lors vit-on la gente calotine
S'acheminer de toutes parts,
Et Broglie qui la discipline,
L'arranger sous ses étendards;
Broglie qui lors de la régence
Fut élu unanimement
Pour avoir la surintendance
Des phalanges du régiment;
Directeur des troupes de France,
Et réformé nouvellement
Pour avoir parlé librement
A un ministre qui s'offense
Peut-être un peu légèrement;
Lors eussiez vu en habit leste,
Fait en forme de soubreveste,

Tissé, l'avocat général,
Pérorer d'un ton magistral,
Cely, chef de magistrature,
Vêtu d'une riche fourrure,
Avec grelots et papillons,
Rats, girouette et tourbillons;
Languet, notre historiographe,
Avec son Alacoque en main,
Du bon sens faire l'épitaphe
A la honte du genre humain;
Et nombre d'autres gens notables,
Tous personnages très-capables,
Et dignes de donner leurs voix
Pour faire un légitime choix.

Or donc chacun ayant pris séance, on commença par l'oraison funèbre de la dame Fillon, que prononça l'évêque de Soissons dans une chaire dressée à cet effet. Ce fut là qu'étalant toute son éloquence, ce prélat, comme un apôtre des Gaules, persécuté des grands et des petits, harangua l'assemblée, et qu'après s'être étendu sur l'injustice des hommes qui tournaient en ridicule les vérités les plus saintes, il exagéra le mérite de la défunte, en termes choisis et nouveaux, et qu'après avoir raconté jusqu'aux moindres circonstances de la vie de la présidente, depuis sa plus tendre jeunesse jusqu'au mo-

ment fatal où un ulcère à la matrice lui avait fait chercher dans la retraite cette tranquillité d'esprit que les devoirs de sa profession lui avaient ôtée jusqu'alors ; il parla avec éloge des talens supérieurs qu'elle avait pour instruire l'un et l'autre sexe ; de son habileté pour les négociations qui concernaient son état ; du désintéressement avec lequel elle servait ses amis, jusqu'à leur prêter de l'argent lorsqu'ils étaient obligés d'abandonner Cythère pour aller cueillir des lauriers au Champ-de-Mars ; du crédit qu'elle avait sur l'esprit des ministres ; de l'utilité de ses maximes ; de l'adresse avec laquelle elle découvrit la conspiration formée contre le prince, alors régent ; de l'usage qu'on dit qu'en faisait ce grand prince, tant pour le bien de l'état que pour assurer ses plaisirs ; enfin des regrets que l'on devait avoir d'une si grande perte, et de la difficulté de remplacer une personne d'un mérite si généralement reconnu. *Dixi*, s'écria alors le grand prélat, etc.

NOTICE

Sur madame Charlotte Elisabeth de Bavière, mère du duc d'Orléans, régent.

Nous avons si souvent cité les lettres de cette princesse dans le cours de ces Mélanges, que nous croyons utile de la faire connaître plus particulièrement à nos lecteurs.

Elle était fille de Charles-Louis, électeur palatin du Rhin; et elle épousa le duc d'Orléans, *Monsieur*, frère unique de Louis XIV, qui était veuf de Henriette d'Angleterre, morte empoisonnée; c'est pourquoi madame de Bavière s'appelle quelquefois aussi *seconde Madame*.

C'était une princesse pleine de hauteur et d'orgueil : elle ne pouvait supporter madame de Maintenon et la détestait cordialement pour avoir employé l'abbé Dubois à négocier le mariage du duc de Chartres son fils, avec mademoiselle de Blois, fille naturelle de Louis XIV et de madame de Montespan. Aussi la traite-t-elle de *vieille*, d'*intrigante*, et se plaint-elle des menées à l'aide desquelles

elle parvint à mettre mal la maison d'Orléans dans l'esprit du roi.

Avec des qualités supérieures et beaucoup d'esprit, madame de Bavière avait des travers singuliers; son goût dominant était d'apprendre et d'écrire des anecdotes; sitôt qu'on lui en annonçait, elle quittait tout pour en instruire les personnes avec qui elle avait des relations.

C'est à cette habitude que nous sommes redevables du recueil de lettres écrites au duc de Brunswick-Wolfembuttel, à la princesse de Galles, née d'Anspach, et à d'autres personnes distinguées, de 1715 à 1720. Elles contiennent beaucoup d'anecdotes et de traits peu connus des personnages de la cour de Louis XIV et de celle du régent.

On est étonné d'y trouver des récits très-licentieux, madame de Bavière ayant toujours professé des principes religieux et tenu une conduite pleine d'honneur et de décence; mais elle se plaisait à rendre les choses comme elle les avait apprises et à faire connaître les gens tels qu'ils étaient.

Elle est morte vingt-un ans après son mari,

le duc d'Orléans, Monsieur, c'est-à-dire, en 1722, à l'âge de 72 ans.

Les fragmens de ses lettres, imprimées en 1788, sont du plus grand intérêt; on croit que la collection et la traduction en sont dues au duc de Brunswick-Wolfembuttel, parent de la princesse; les originaux sont en allemand.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

Des matières contenues dans le premier Volume.

PRÉFACE. . . . . Pag. j

Notices historiques, anecdotes et pièces satiriques sur Louis XIV, sa cour et ses maîtresses, pendant les dernières années de son règne . . 1

Louis XIV. . . . . *Ibid.*

Le Dauphin. 17

Madame Raisin, maîtresse du grand Dauphin. . . 22

Mademoiselle Chouin, mariée au grand Dauphin. . 25

Autres maîtresses du Dauphin. 33

La princesse de Conti. 37

La duchesse de Bourbon-Condé. 43

Le duc d'Orléans, Monsieur. 47

Madame de Maintenon. (1721.). 50

Epitaphe de madame la marquise de Maintenon . . 57

Brevet de la pension de 48,000 liv. 58

Quelques autres personnes de la cour de Louis XIV. 72

Nouvelles Amours de Louis-le-Grand, comédie en prose et en 5 actes. 77

Le Tombeau de Louis XIV. 179

La Scarronade, satire contre Louis XIV. (1715.) P. 185
Louis XIV mourant, épigramme. (1716.) . . . 192
Notices historiques, anecdotes et pièces satiriques sur le régent, ses maîtresses, la régence, Lass, et le Système. 193
Le Régent. . . . . *Ibid.*
Principales maîtresses du duc d'Orléans, régent. (1724.) 207
Mademoiselle de Séry, depuis comtesse d'Argentan. 214
Madame Desmares, (et non pas Desmarets) comédienne. 219
Mademoiselle Florence. 222
Madame de Parabere. 224
La duchesse de Phalaris. 226
Madame de Sabran. 227
Mademoiselle d'Uzée. 229
La duchesse de Berry. 231
Chanson sur madame de Berry. 238
Mademoiselle Aissé. 254
Mademoiselle de la Chausseraie. 265
Echo de monseigneur le duc d'Orléans. (1716.) . . 273
Jeu de Piquet. (1716.) 278
Logemens des seigneurs de la cour. (1716) 281
Logement des dames. 283
L'état de la France. (1716.) 286

Contre la régence. (1716.) . . . . . Page 288
Histoire du tems. (1717.) 289
Table des Chapitres. . . . . *Ibid.*
Exhortation de Louis XIV mourant, à Louis XV. *Ibid.*
Le régent courait la nuit, et sans suite, les aventures galantes. . . . . *Ibid.*
Couchait, à l'exemple de Loth, avec sa fille la duchesse de Berry. 290
Cinquante hommes choisis pour la garde de la duchesse de Berry. . . . . *Ibid.*
Le parti-janséniste qui avait à sa tête le cardinal de Noailles, reprit faveur malgré la cour de Rome, et les jésuites eurent du dessous . . . . . *Ibid.*
Le prince de Conti gagna du mal chez la Montrival, fameuse maquerelle. . . . . *Ibid.*
A qui pour se venger il fit faire le procès. 291
Ode de Rousseau contre la régence. (1717.) . . . 292
La diversité et les qualités des vins de la cour. (1718.) 296
Fable allégorique contre le régent et Lass. (1720.) . 300
Le diable banquier. (Janvier 1721.) 303
Parodie de la dernière scène de Mithridate, sur le régent, le duc de Bourbon et Lass. 306
Tocsin. 309
Epigramme. 310
Couplet contre M. le duc. . . . . *Ibid.*

Epigrammes. . . . . Page 310
Couplets. 312
Echo . . . . . *Ibid.*
Couplet satirique contre M. d'Argenson. 313
Autre couplet satirique contre le duc de Noailles. . *Ibid.*
Autre contre Lass et le régent. . . . . *Ibid.*
Epigrammes. (1717.) 314
Stances au sieur Lass, par M.lle de Catelan. . . *Ibid.*
Epigramme. 316
Chanson sur l'exil du Parlement à Pontoise. . . . *Ibid.*
Autre sur les billets de Lass. 317
Chansons sur Lass. . . . . *Ibid.*
Epitaphe de Lass. 319
Chanson. . . . . *Ibid.*
Autre. 320
Autre sur le régent, le duc de Bourbon et Dubois. 321
Autre sur le visa. (1721.) . . . . . *Ibid.*
Quatrain sur le régent. 323
Epitaphe du régent. . . . . *Ibid.*
Le *Nunc dimittis* de M. le régent. (1721.) . . . 324
Chambre de justice. 328
Pièces fugitives sur la chambre de justice. (1716 et 1717.) 334
Apologie de la chambre de justice. . . . . *Ibid.*
Déclaration des biens de Séligny, commis employé dans les bureaux de la guerre. (1717.) 338

Billet d'enterrement de la chambre de justice. (1717.) 341
Requête au régent. (1716.) 343
Réponse à la requête. . . . . *Ibid.*
Adieu, ode. 344
Law ou Lass 347
A M. Lass sur son système. 359
Le Système. 360
L'abeille prévoyante, fable allégorique sur le Système. (1719.) 366
Les fusées volantes, fable allégorique sur le Système (1720.). 369
Adieux d'un actionnaire qui dépose ses actions à la banque. Sonnet. (1720.) 371
Oraison à Saint-Roch. 372
Les quatre frères Pâris. 373

Notices historiques, anecdotes et pièces satiriques sur mademoiselle de Valois, fille du régent, devenue duchesse de Modène. 375

Mademoiselle de Valois. . . . . *Ibid.*
Epigramme sur madame de Modène. 382
La Fourmi, conte. (A madame la duchesse de Modène.) 383
Epigramme sur la princesse de Modène. 389
Arrivée du prince et de la princesse de Modène à Paris. (1735.) 391

Notices historiques, anecdotes et pièces satiriques sur le cardinal Dubois. . . . . . Page 395

Dubois. . . . . *Ibid.*

Anecdotes sur la Fillon, surnommée la *Présidente*, entremetteuse du cardinal Dubois. (1728). . . 426

Epigramme sur la Fillon 433

Vers sur la présidente Fillon. 434

Oraison funèbre de la Fillon. 436

Notice sur Madame Charlotte Elisabeth de Bavière, mère du duc d'Orléans, régent. . . 439

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

ERRATA *du premier Volume.*

Page 7, *ligne* 21, il furent, *lisez :* ils furent.
10 11, orgeuil, *lisez :* orgueil.
16 9, la plus révoltante, *lisez :* le plus révoltant.
29 6, l'eut épousé, *lisez :* l'ait épousé.
30 22, manquées, *lisez :* manqué.
53 8, apportait, *lisez :* apportaient.
59 3, jouie, *lisez :* joui.
64 18, fois, *lisez :* foi.
75 17, moqué, *lisez :* moquer.
82 2, soutient, *lisez :* soutien.
93 21, précieuse, *lisez :* précieux.
116 12, héritiques, *lisez :* hérétiques.
135 23, leus, *lisez :* leurs.
185 20, son, *lisez :* sou.
190 19, maint, *lisez :* maintes.
20, fournis, *lisez :* fournies.
204 6, haissait : *lisez :* haïssaient.
206 5, ne lui, *lisez :* ne le lui.
208 10, Ces, *lisez :* Ses.
209 15, la Desmarets, *lisez :* la Desmares.
Idem, pages 219, 220, 221.
248 13, ordonné, *lisez :* ordonner.
252 17, élexir, *lisez :* elixir.
253 8, d'une, *lisez :* d'un.
272 18, regretté, *lisez :* regretter.

67 130 A A 30